



Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

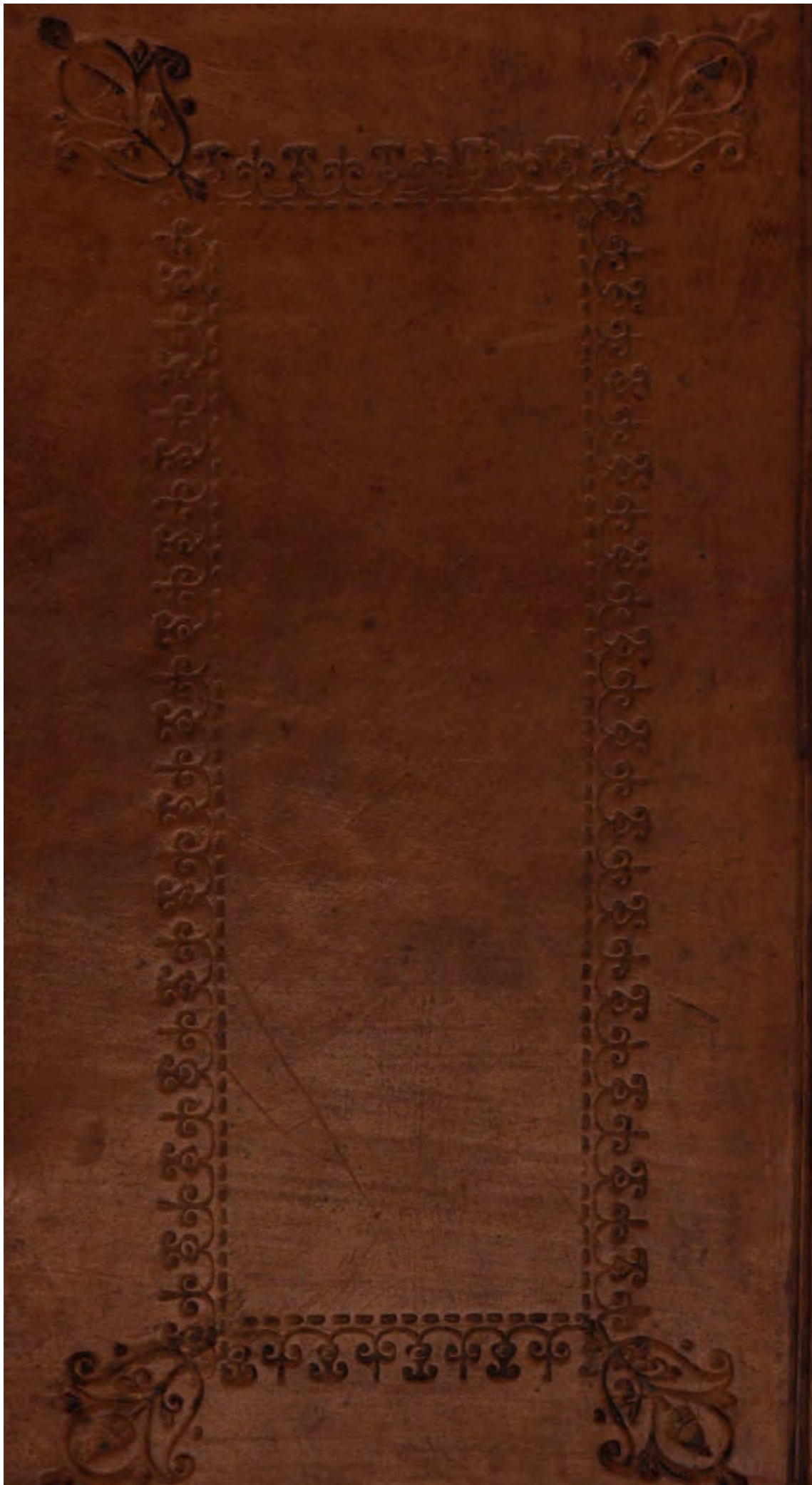
This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>



This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.



66

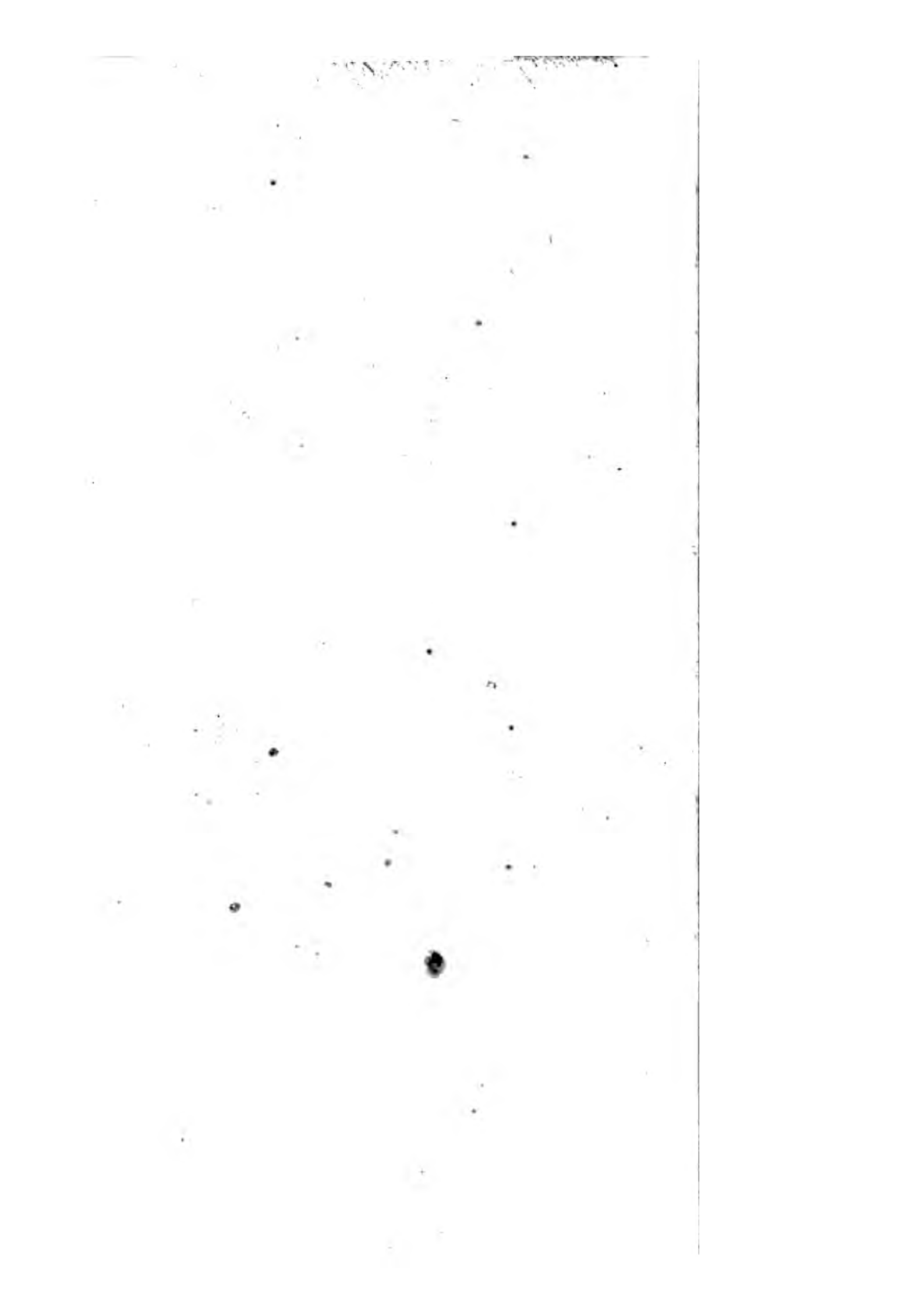
Per. 39'17" $\frac{29}{23}$



Handwritten text at the top of the page, possibly a title or header.

Main body of handwritten text, consisting of several lines of cursive script.

Handwritten text at the bottom of the page, possibly a signature or footer.



BIBLIOTHEQUE
ANCIENNE.

ET

MODERNE,

Pour servir de suite aux

BIBLIOTHEQUES
UNIVERSELLE ET CHOISIE.

Par JEAN LE CLERC.

TOME XXIII.

POUR L'ANNEE MDCCXXV.

Première Partie.



A AMSTERDAM,

Chez les FRERES WETSTEIN.

MDCCXXV.

CATALOGUE

de Livres Nouveaux.

- Theſaurus Monumentorum Eccleſiaſticorum & Historicorum, ſive Henrici Caniſii Lectiones Antiquæ, ad ſæculorum ordinem digeſtæ, variisque Opusculis auctæ; quibus Præfationes Historicas, Animadverſiones Criticas, & Notas in ſingulos Auctores adjeçit Jacobus Baſnage. Cum Indicibus locupletiffimis fol. 7. Tom. 4. Vol.**
- Joh. van den Honert, T. H. Filii, de Gratia Dei non univerſali, ſed particulari: nec non de Eſſentia & Exiſtentia Dei Diſſertationes. 8.**
- Supplément au Livre de l'Antiquité expliquée, & repréſentée en figures, par Don Bernard de Montfaucon. fol. 5 Vol.**
- Négociations ſecretes touchant la Paix de Muſter & d'Oſnabrug; contenant les Préſſiminaires, Inſtuctions, Lettres & Memoires de ces Négociations, commencées en 1642. juſques à la concluſion de la Paix en 1648. & diverſes autres Pièces. Le tout tiré des Manuſcrits les plus authentiques. fol. les 2 premiers Tomes.**
- Histoire des dernieres Revolutions d'Angleterre. Contenant ce qui ſ'eſt paſſé de plus remarquable, & de plus ſecret depuis le rétabliffement du Roi Charles II: juſqu'à l'Avènement du Roi Guillaume & de la Reine Marie, à la Couronne. Avec un récit Préliminaire des principaux évenemens ſous les Regnes de Jacques I. & de Charles I. & ſous l'Uſurpation de Cromwel, par feu Mr. Burnet. 4. deux Tomes, avec fig.**
- ~~le même livre, en 3. Vol. 12.~~
- Histoire du Royaume d'Alger, avec l'état préſent de ſon Gouvernement, de ſes forces de Terre & de Mer, de ſes Revenus, Police, Juſtice, Politique & Commerce, par Mr. Laugier de Taſſy, 12. avec fig.**
- Trophées tant Sacrez que Profanes du Duché de Brabant &c. par F. Chriſt, Butkens, fol. 2. Tom. Nouvelle Edition,**

T A B L E

D E S L I V R E S

Contenus dans la I. Partie du
Tome XXIII. de la Bi-
bliothèque Ancienne
& Moderne.

- I. *Les deux Apologies de JUSTIN, Martyr, avec son Dialogue avec Tryphon, par Mr. THIRLEBY.* Pag. 1
- II. *Le même Dialogue publié, par Mr. JEBB.* 48
- III. *LONGIN du Sublime, publié par Mr. PEARCE.* 52
- IV. *SALLUSTE, avec les Remarques de Mr. CORTIUS.* 75
- V. *Histoire du Synode de Dordrecht, par JEAN HALES, publiée par MOSHEM, avec sa Vie.* 95
- VI. *Extrait de deux Dissertations Angloises du même HALES.* 121
- VII. *Nouvelle Edition des Oeuvres de CICERON, par Mr. VERBURG.* 159
- VIII. *Annales de la Monarchie de FRANCE, par Mr. DE LIMIERS.* 191
- IX. *Le*

TABLE DES LIVRES.

- IX. ROBERT D'AVESBURY,
sa Vie d'Edoüard III. &c. 196
- X. *Le Texte de Rochester, Profes-*
sions de Foi des Evêques d'Angleter-
re Antiquitez d'Oxford, & autres
Pieces Angloises, ou concernant
l'Angleterre, publiées par Mr.
HEARN. 202
- XI. *Les plus anciennes Origines des*
Nations, par Mr. CUMBER-
LAND, Evêque de Peterborough.
207



BIBLIOTHEQUE
 ANCIENNE
 ET
 MODERNE.

ARTICLE I.

- I. JUSTINI, *Philosophi & Martyris*, APOLOGIÆ DUÆ & DIALOGUS *cum* TRYPHONE Judoæ. *Cum notis & emendationibus* SYANI THIRLEBII. A Londres M DCC XXII. in folio. pagg. 712.

C'EST ici une Edition d'une partie des Oeuvres de *Justin Martyr*, en très-beaux caractères Grecs & Latins; auxquels on n'en avoit encore vû aucuns semblables, si l'on excepte les Editions du Louvre. Comme les Oeuvres véritables de *St. Justin* se réduisent principalement aux trois Peces, dont on vient de lire les titres; on a pu les imprimer

Tome XXIII. P. 1. A en

en gros caractères, sans rendre le Volume trop épais. On ne l'auroit pu faire, dans les Oeuvres des autres Peres Grecs, d'une plus grande étendue, comme *St. Athanase*, *Eusebe* de Cesarée, *St. Chrysostome*, *St. Cyrille* d'Alexandrie, *Theodore* &c. dont on augmenteroit trop le prix & la grosseur ; si l'on entreprenoit de les imprimer, en aussi gros caractères, que celui-ci.

Feu *Mr. Grabe* avoit publié à Oxford en MDCC. in 8. les Apologies, l'Exhortation aux Grecs, la Harangue aux mêmes, & le livre de la Monarchie de *Justin*, en Grec & en Latin ; avec quelques notes, tant de lui, que de quelques autres. *Mr. Jebb* a donné en suite au Public le Dialogue, ou les Dialogues de *Justin* avec *Tryphon*, du même format, en MDCCXIX. Il y a, dans cette Edition, quelques livres, que l'on soupçonne n'être pas de *Justin*. Mais les deux Apologies & le Dialogue avec *Tryphon* passent, sans difficulté, pour être véritablement de lui. Nous avons autrefois publié quelques petites remarques, sur *St. Justin*, dans le II. & dans le III. Volume de la *Bibliothèque Choisie*,
en

en parlant des deux Apologies de ce Martyr. Nous y avons relevé divers endroits de la version de *Langus*, qui passoit pour la meilleure. Je vois que Mr. *Thirlby* a cru devoir aussi le faire. En effet le bon *Langus* ne savoit ni assez de Grec, ni assez de Latin; pour bien traduire *Justin*, comme il le falloit. On fait que c'est la coutume de ne rien imprimer en Grec, qu'on n'y ajoute une Version Latine, & en effet il y a une infinité de gens, qui en ont besoin; & une Version, bien faite, sert de Commentaire à un Livre. On a beau dire, comme le remarque nôtre Auteur, qu'il n'y a point de gloire à corriger l'Ouvrage d'un autre; on rend en effet un bon service au Public, lorsqu'on l'aide à entendre l'Antiquité, dont les pensées ont souvent été mal expliquées, dans des Versions peu exactes.

On dit qu'il vaudroit mieux, que les Lecteurs de l'Antiquité la lussent, en elle-même, & non dans les Versions. Il n'y a rien de si vrai, mais il y a peu de gens qui le puissent faire, & il est bon d'aider les autres, par une version nette & fidele. L'Auteur a raison au reste de blâmer ceux qui

regardent, avec mépris, les Auteurs Ecclesiastiques. On fait bien que tous les Gens de Lettres ne peuvent pas s'appliquer à cela; parce qu'ils ont embrassé une Profession, qui les attache à l'étude des Antiquitez Payennes, qui sont d'une assez grande étendue. Mais en cultivant cette sorte d'étude, ils ne doivent pas mépriser celles, qu'ils n'ont pas cultivées.

Il parle, dans sa Dédicace, qui est plutôt une Dissertation, qu'une Dédicace, de l'utilité des anciens Auteurs Chrétiens, pour bien entendre l'Ecriture Sainte. On ne peut pas les mépriser, comme s'ils ne servoient de rien pour cela; mais il faut avouër, ce me semble, qu'ils nous auroient été beaucoup plus utiles, s'ils eussent fû la Langue Hebraïque, & s'ils avoient cultivé la Critique, & l'art de raisonner juste. Nôtre Auteur croit qu'on ne peut pas mieux s'instruire de ce qui est nécessaire au salut, qu'en étudiant les sentimens des Anciens Chrétiens; c'est-à-dire, apparemment ceux des trois, ou quatre premiers siècles. Mais il ne faut pas exiger que la plupart des Chrétiens s'appliquent à cette étude, qui est au dessus de leur portée. L'E-
critu-

Ancienne & Moderne.

criture Sainte, & sur tout le Nouveau Testament peuvent nous instruire sûrement & suffisamment des sentimens, dans lesquels le Christianisme consiste. Il y a bien des gens, qui sont persuadés, que l'on seroit bien embarrassé, à les concilier avec l'Écriture Sainte. Ceux qui ont crû trois Dieux en nombre, quoi qu'également parfaits; ou ceux, qui en ont cru trois inégaux, en font des preuves qu'on ne sauroit réfuter. On fait que l'on a écrit en Angleterre depuis peu, pour, ou contre ces deux sentimens; & que les deux Partis ont cité des passages des Peres, qui sont très-embarrassans.

Nôtre Auteur fait ensuite diverses remarques, sur ce qu'on appelle *la Critique*, c'est-à-dire, l'Art d'entendre l'Antiquité, de corriger les fautes des Copistes & de distinguer les véritables Ouvrages d'un Auteur, des supposés. On ne peut pas contester à Mr. *Thirlby* les éloges, qu'il lui donne, & l'habileté qu'il a fait paroître en cette Science, dans ses notes sur *Justin Martyr*. Mais il ne faut pas attribuer, à la Science, les défauts de ceux, qui en font profession. Ils ne naissent pas de la

Critique; mais de l'humeur de ceux, qui la cultivent.

Nôtre Auteur parle ensuite de *Justin*, sans le trop louer & sans aussi le mépriser, plus qu'il ne le mérite. Il dit que ceux, qui le louent à l'excès, & ceux qui le méprisent trop, extravaguent également, *utriusque insaniunt.* „ C'est un Auteur, „ dit-il, qui n'est ni le plus éloquent, „ ni le plus pénétrant, qu'il y ait eu; „ mais il a de la vivacité, de la force, „ & est très-utile à plusieurs égards. „ S'il n'est pas conforme à l'élo- „ quence délicate de ce siècle dédai- „ gneux; dans le tems, où il vivoit, „ il pouvoit passer pour un homme, „ qui avoit du savoir, du jugement „ & de l'éloquence, qui n'étoient „ pas vulgaires. Il avoit deux dé- „ fauts, qui obscurcissoient ces bon- „ nes qualitez. Il écrivoit trop à „ la hâte, son style est plein de cole- „ re & d'un esprit de contention, & „ de censure. Il n'avoit aucun res- „ pect, pour les Empereurs; ni au- „ cune civilité envers les autres. C'est là le jugement, que nôtre Au- „ teur fait de *Justin*, & qui est, ce me „ semble, assez bien fondé; comme „ on le connoitra en le lisant, sans „ pré-

Ancienne & Moderne. 7

prévention. On pourra peut-être reprocher à ce bon Martyr son peu d'ordre, & son peu de soin de n'employer, que des raisonnemens concluans. Mais c'est là un défaut commun à toute l'Antiquité.

Cette Dédicace est, au reste, bien mieux écrite, qu'on ne fait communément en Angleterre; & les Notes sont nettes & tirées de la chose même, sans aucune ostentation d'érudition mal-placée; défaut, qui n'est que trop commun, parmi les Critiques.

Mr. *Thirlby* auroit bien voulu avoir quelque MS. de *Justin*; mais on n'en connoit point d'autre, que celui de la Bibliothèque du Roi de France, sur lequel *Robert Etienne* fit son Edition. Ainsi jusqu'à ce qu'on en ait découvert une autre Copie Manuscrite, dans quelque Monastere de la Grece, ou de l'Asie; il n'est guère possible de donner une Edition des Oeuvres de *Justin*, telle qu'il seroit à souhaiter. Cependant on doit savoir bon gré aux Savans, qui ont travaillé sur cet Auteur, de la peine qu'ils se sont donnée; pour le mettre au meilleur état, qu'il étoit possible. Mr. *Thirlby*, qui est,

fans doute, celui, qui en a pris le plus de soin, doit être celui, qui doit avoir la meilleure partie des applaudissemens du Public, à cet égard. Il nous donne ici une partie des Notes de Mr. *Grabe* & de *Sylburge*, mais la plupart & les meilleures sont de lui. Il y en a aussi quelques-unes de tirées d'un exemplaire de *Jean Pearson*, Evêque de Chester, qu'on n'avoit pas encore vûs, & d'autres de Mr. *Davies*.

Il y a un endroit, dans sa Dédicace, où il juge de *Meric Casaubon*, d'*Isaac Vossius* & de Mr. *Grabe*, & qui est digne de remarque. „ Quand „ je pense, dit-il, à la disposition, „ où l'on est souvent, envers les E- „ trangers; & dont on nous accuse „ principalement nous autres An- „ glois (quoique j'espere & que je „ sois même persuadé que c'est à „ tort) je suis fâché de mon sort; „ qui m'a engagé contre trois étran- „ gers, qui ont été fort bien reçûs „ ici. Je veux dire *Jean Ernest Gra- „ be*, *Meric Casaubon* & *Isaac Vos- „ sius*. Quoi que j'aime fort ma „ patrie, je n'en suis pas si entêté, „ que je croye qu'elle soit, ou qu'elle ait jamais été la demeure uni- „ que,

„ que, ou la principale des Lettres;
„ je crois que ceux, qui ont invité,
„ ou reçu ces gens-là, ont très-bien
„ fait; & je souhaiterois que nos
„ gens suivissent toujours cet exem-
„ ple, mais qu'ils le fissent, avec
„ plus de choix; tant s'en faut que
„ je porte envie aux avantages, qu'ils
„ ont eu ici. *Grabe* étoit un honê-
„ te homme, qui ne manquoit pas
„ de savoir, & qui étoit bien versé
„ dans les Ecrits des Peres; mais il
„ n'étoit point Critique, ni ne le
„ pouvoit être; parce qu'il n'avoit
„ ni assez de génie, ni assez de ju-
„ gement; ni même, s'il est permis
„ de le dire, assez de savoir pour ce-
„ la; comme j'ai été obligé de le
„ montrer souvent, en publiant
„ *Justin* après lui. Cela se pouvoit
„ faire, je l'avouë, avec plus de
„ douceur; mais j'aime, en toutes
„ choses, la verité, & la liberté, &
„ j'avois des raisons particulieres,
„ pour n'en user pas, avec plus de
„ retenue avec lui. J'ai néanmoins
„ prévu combien cette liberté m'at-
„ tireroit de haine; cela m'est arri-
„ vé même plutôt, que je ne l'avois
„ cru, puis que je ne croyois pas
„ qu'on lût mon *Justin*, avant qu'il
„ fût

„ fût forti de deffous la preffe. J'ai
 „ appris il y a long tems, qu'il y a
 „ voit des personnes, qui difoient
 „ tout bas, que bien des gens s'en-
 „ choqueroient, & que cela leur fâ-
 „ choit beaucoup. S'ils en font fâ-
 „ chez, ils l'ont bien mérité, car
 „ fans eux le bon *Grabe* auroit été
 „ traité ici tout autrement. J'aurois
 „ loué fon industrie, fa modestie,
 „ fa bonne foi; j'aurois approuvé
 „ fes efforts, & j'aurois passé par def-
 „ fus bien des fautes; à caufe de quel-
 „ ques endroits, où il avoit mieux
 „ fait, & à caufe de fa pieté & de fa
 „ probité. Mais l'admiration aveu-
 „ gle, que ces gens-là ont eu pour
 „ cet homme, louable à la verité,
 „ mais bien loin d'être digne d'ad-
 „ miration, a fait qu'il m'a paru non
 „ feulement utile, mais auffi nécef-
 „ faire, de le réduire au rang, dont
 „ il étoit; & de montrer à nos gens
 „ & fur tout aux jeunes Théolo-
 „ giens, quel homme c'étoit que
 „ cet illustre *Grabe*, dont on leur
 „ apprend à admirer les Ecrits; car
 „ il n'est pas juſte que perſonne ait
 „ plus d'autorité, que de jugement.
 „ Ces bonnes gens-là font bien, de
 „ vanger, autant qu'ils peuvent,
 „ *Grabe*,

„ *Grabe*; qui est puni, non tant de
„ son ignorance, que de la leur pro-
„ pre. Je ne dois pas plus me fâ-
„ cher contre eux, que si, comme
„ dit *Homere*, *une femme, ou un en-*
„ *fant me jettoit des pierres.* Au con-
„ traire je leur en fai bon gré. Je
„ me plais à moi-même, lors que
„ je déplais à ceux, qui admirent
„ *Grabe*. Mais en voilà trop, sur
„ cette matiere. Je reviens présen-
„ tement à mon sujet.

„ *Casaubon* étoit aussi un honête
„ homme, pieux, & d'une érudi-
„ tion, qui n'étoit pas vulgaire. Il
„ n'avoit pas beaucoup de génie,
„ mais encore moins de jugement.
„ Comme il a fait paroître cela, en
„ dépravant *Justin*, il étoit de mon
„ devoir de défendre celui que j'a-
„ vois pris sous ma protection, &
„ d'empêcher que personne, outre
„ moi, ne lui causât du préjudice;
„ selon la coûtume de ceux, qui pu-
„ blient les Livres des Anciens.

„ Il reste *Vossius*, qui à peine leur
„ ressembloit en rien. Il avoit un
„ grand savoir, un esprit excellent,
„ & du jugement aussi; au moins
„ autant qu'en avoit besoin un hom-
„ me, qui se contentoit de savoir

„ assez légèrement ce qu'il y avoit.
 „ de vrai, en châce chose. Il se con-
 „ tentoit de chercher & d'inventer
 „ des choses nouvelles, rares, sur-
 „ prenantes dans la Critique, dans
 „ la Philosophie & dans la Théolo-
 „ gie. Si elles étoient vrayes, ou
 „ fausses, c'est ce qu'il laissoit à cher-
 „ cher à ceux, qui croyoient qu'il
 „ leur importoit de le savoir. Quand
 „ il s'est présenté à moi, il a été
 „ mieux traité, qu'il ne méritoit.

Je ne doute pas qu'il n'y ait bien
 eu des gens, en Angleterre & ail-
 leurs, qui ont été choquez de ces
 jugemens de nôtre Auteur; en un
 tems, où l'on n'est point choqué des
 injures, qu'on dit aux vivans, à qui
 néanmoins elles peuvent nuire, &
 auquel on trouve mauvais que l'on
 dise la verité des morts, qui ne leur
 fait aucun mal, & qui est souvent
 utile au Public; qui les honore bien
 au delà de leur mérite, pendant qu'il
 méprise ceux qui valent mieux qu'eux.
 Je n'ai connu Mr. *Grabe*, que par
 ses Livres, qui ne lui ont pas aquis
 la réputation d'être un grand Criti-
 que, parmi ceux qui ont quelque
 connoissance de cette Science; mais
 celle d'un homme laborieux, tel
 qu'il

qu'il l'a en effet été; témoin son Edition de la Version des LXX. à qui nous avons rendu justice, dans cette *Bibliothèque Ancienne & Moderne*, Tom. XX. P. 1. & 2. Son Edition de *S. Irénée & ses Spicilegia Patrum* sont aussi des Monuments de son application au travail; mais non des preuves de son habileté dans la Critique, & dans le raisonnement; témoin les Pièces supposées, qu'il a voulu donner pour vraies; tels que sont les *Testaments des XII. Patriarches*, & autres choses semblables; où l'on voit une étrange mélange de dévotion & d'imposture. Je sai d'un de ses Amis qu'il étoit édifié de ce qui l'auroit dû choquer.

Pour *Meric Casaubon*, ç'a été aussi un homme très-studieux, mais qui n'approchoit pas de l'érudition de son Pere; ni pour le stile, ni pour le goût Critique, en quoi *Isaac Casaubon* excelloit.

Isaac Vossius n'approchoit pas non plus du sien, en travail, en application, & en variété de savoir; en quoi *Jean Gerard Vossius* a eu peu de semblables. C'étoit néanmoins un très-savant homme, en belles Lettres sur tout; mais trop attaché aux Parado-

xes, comme on le peut voir par ses Ouvrages. Son entêtement pour la Version des LXX. qu'il préféreroit beaucoup au Texte Hebreu; ne lui a pas fait honneur, & a fait juger à bien des gens, qu'il n'avoit jamais comparé la Version à l'Original, avec quelque attention. On n'a qu'à feuilleter un peu ses Ouvrages, pour s'en convaincre; quoi qu'il y ait eu de très-habiles gens, qui ont crû qu'il étoit en état de défendre son sentiment; comme *Pearson*, Evêque de Chester, ainsi qu'il l'a témoigné, à la fin de sa Préface sur les LXX. Interpretes; que Mr. *Grabe* a publiée, de nouveau, devant son Edition de cette Version.

On pourra comparer, si l'on veut, ce que j'ai dit sur la I. Apologie de *Justin*, dans le II. & le III. Tome de la *Bibliothèque Choisie*, avec cette Edition; où l'Auteur s'est rencontré en quelque chose avec moi, sans m'avoir lû, autant que je le puis comprendre; ce qui me confirme en quelques-unes des pensées, que j'eus alors. J'en marquerai ici quelques-unes, & je dirai quelque chose de celles de l'Auteur, qui roulent principalement sur des passages de *Justin*,

Ancienne & Moderne. 15

zin, qui semblent être fautifs; sur d'autres, auxquels on a trouvé à redire, & que l'Interprete de *Justin* tâche de défendre; ou à l'égard desquels il semble avouer que son Auteur a eu tort. Pour ce qui regarde les doctrines Théologiques, qui s'y trouvent, & dont quelques-unes ont causé beaucoup de Controverses, il n'y touche pas. C'est à ceux, qui sont capables de faire un bon usage de ces sortes de choses, d'exercer leur esprit, sur ces matieres. Ils doivent toujours être obligez à ceux, qui leur donnent un bon texte, quand même ils ne feroient que cela. Mais il y a encore beaucoup de remarques utiles, pour l'intelligence du Texte.

Je mettrai ici quelque peu d'endroits, où il me sembloit, que j'avois indiqué le vrai sens. J'avois dit sur le Ch. III. selon la distinction de *Grabe*, qu'il falloit traduire *πράγματα ἐπάγειν*, faire des affaires, c'est-à-dire, faire un procès, surquoi l'on peut voir *Budé*, dans son Commentaire de la Langue Greque p. 34. & 308. qui a été copié par *Robert Constantin*. C'est le sens propre de cette expression & non *mala inferre*,
comme

comme *Langus* a traduit. Le nouvel Interprete a mis (p. 6. de son Edition) *pœnas inferre*, ce qui ne répond pas assez exactement à l'expression Greque. On auroit pu même *negotia facessere*.

Dans le même Chapitre j'avois dit qu'il falloit traduire cette expression ἀγνοῦν νομίζειν non pas *existimare se ignorare*, mais *existimare oportere se ignorare*, comme s'il y avoit ὅτι δεῖ ἀγνοῦν. Le verbe νομίζω a souvent cette force, & sur tout quand il signifie *je me fais une Loi*, dont *Constantin* a rapporté plusieurs exemples. Cependant le nouvel Interprete, comme *Langus*, a traduit (p. 7. de cette Edition) *qui se res nostras ignorare existimant*. Les Juges Romains se faisoient une Loi de ne pas savoir la Religion Chrétienne; parce qu'ils prétendoient que ceux, qui faisoient profession d'être Chrétiens, étoient punissables; sans qu'on fût obligé de savoir quelle étoit la doctrine de la Religion, qu'ils professoient. On pourra s'instruire de cela, dans l'Apologetique de *Tertulien*, & par ce qui suit ici dans *Justin*. Ils reprochent l'un & l'autre aux Payens de punir les Chrétiens, sur leur nom, sans s'informer de leurs sen-

sentimens. Justin dit un peu plus bas, qu'on ne juge l'imposition d'un nom, ni bonne, ni mauvaise, sans les actions, qui sont signifiées, par ce nom: *ἀνευ τῶν ὑποπιπτουσῶν τῷ ὀνόματι πράξεων.* Langus a traduit *sub nomen ipsum cadentibus*, ce qui n'est point une expression Latine. On peut approcher de l'expression Greque, & parler en même tems Latin, en mettant; *sine factis nominis potestati subjectis.* La plupart de ceux, qui se méloient autrefois de traduire les Auteurs Grecs, en Latin, ne possedoient pas assez la Langue Latine, pour trouver les mots qui étoient nécessaires, pour bien exprimer les Grecs.

Les mots *τῇ δίκῃ κόλασιν ὀφλήσετε*, ne doivent pas être traduits *jure debitas pœnas luatis*, mais plutôt, comme a fait Mr. Thirlby, à *justitia ipsi ad supplicium condemnemini.* Par le mot de Justice, il faut entendre la Justice Divine. Voyez Act XXVIII, 4. & ce que Grotius a remarqué sur cet endroit. On pourroit aussi mettre mot pour mot: *ne Justitiæ pœnas debeat.* Au Ch. IV. (p. 9. de cette Edition) il est dit que les Poètes accusent Jupiter d'être luxurieux. Il y a dans le Grec *καταγγέλλουσι*, qui signifie

gnifie non *promulgant*, comme a traduit *Langus*, mais *accusant*. C'est la force de la préposition *κατά*, qui signifie *contra*; d'où vient que les anciennes Glosses le traduisent *defero*, *accuso*.

Au Chap. V. p. 10. *Justin* dit, dans les Editions, en parlant des débauches des Dieux des Payens, qu'à cause de cela les Chrétiens ne les appelloient pas seulement des *Démons*, qui n'étoient pas droits (*μη ὀρθοί*), mais des *Démons méchants & impies*. Il y a, sans doute, une faute, dans le mot Grec, que l'on n'employoit point en cette occasion. Le *Nouvel Interprete de Justin*, a bien conjecturé qu'il falloit bien ici *κακαί*; aussi bien que *Mr. Davies*, comme on le peut voir par ses notes, qui sont à la fin du Volume. Il arrive souvent que la même pensée vient à deux personnes différentes, & c'est une marque de sa vérité. Cela est arrivé plus d'une fois à ces Messieurs, & à bien d'autres.

Au Ch. VI. p. 11. il y a un passage, qui a fait de la peine à tous ceux, qui l'ont lu; où *Justin* ayant parlé de Dieu le Pere, s'exprime ainsi, mot pour mot: *nous le servons*
 &

*& nous l'honorons, & son Fils, qui est venu, de vers lui, & qui nous a instruits de ces choses, & l'Armée des autres bons Anges, qui l'ont suivi, & qui lui ressemblent, & l'esprit Prophetique; les honorants en parole, & en verité. Si Justin avoit voulu dire que les Chrétiens adoroient le Pere, le Fils, les Anges, & le St. Esprit, il n'auroit guere pu parler autrement, comme il semble d'abord; c'est pourquoi les Théologiens de l'Eglise Romaine se servent de ce passage, pour prouver qu'on peut rendre un culte religieux aux Anges; puis qu'un Pere du second siecle, a déclaré que cela se faisoit de son tems, parmi les Chrétiens. Nôtre Auteur rapporte ici la pensée de Mr. Grabe, & dit qu'il ne veut entrer, en aucune question de controverse, dans ses remarques. Mais Daillé dans son *Ouvrage de la Tradition des Latins, touchant l'objet du Culte Liv. I. c. 8.* soutient que l'on ne doit pas construire ces mots *nous le servons & nous l'adorons*, avec ceux-ci: *& l'Armée des autres bons Anges &c.* comme si Justin vouloit dire que les Chrétiens adoroient & servoient les Anges; mais que ces mots sont regis par le partici-*

cipe

cipe de l'Aoriste, *διδάξαυτα* qu'on a traduit *Et qui a instruit de ces choses* &c. On demandera pourquoi *Justin*, en parlant sur tout à des Payens, met ici ce qu'il dit des Anges, de qui il nes'agit point, & employe un tour équivoque; qui pouvoit faire croire aux Payens, que les Chrétiens n'adoroient pas moins les Anges, que le Pere, le Fils, & le S. Esprit? Si cet endroit n'a point souffert de changement, il faut avouër que ces mots, *Et l'Armée des autres bons Anges* &c. sont ici assez mal placez, & que le bon *Justin* ne savoit pas trop bien ranger ses pensées; de sorte qu'il n'y a point d'exaggeration, dans le jugement que Mr. *Thirlby* a fait de son style. Voyez aussi ce qu'on en a dit dans l'Hist. Ecclesiastique du II. Siècle, ann. CXXXIX. Il est encore digne de remarque, que le P. *Petan*, dans ses *Dogmes Théologiques*, Tome III. dans le traité des Anges, au Liv. II. c. 9. où il parle du culte, qui est dû aux Anges, selon lui, ne cite point ces paroles de *Justin*. En effet, les Théologiens Romains ne peuvent guère trouver bon qu'en parlant de l'objet du Culte Divin, on mette les Anges, avant le S. Esprit.

Sur

Sur le Ch. IX. p. 19. Mr. Grabe a fait une remarque, dans laquelle il croit qu'il y a quelque chose, qui manque dans le texte de *Justin*. Après avoir parlé de la Résurrection, il parle ainsi : *Que si quelqu'un nous dit, que cela est incroyable & impossible ; ce n'est là qu'une erreur, qui est passée de l'un à l'autre (& qui ne mérite aucune punition) pendant qu'on ne nous convainc en effet d'aucune injustice.* Mr. Grabe a soupçonné qu'il y a quelque chose de corrompu, ou de tronqué, dans ce passage ; nous avons cru, au contraire, qu'il n'y manquoit rien ; finon qu'il falloit suppléer ce qu'on a mis ici, en forme de Parenthèse ; parce qu'une simple erreur ne mérite aucune peine. Il n'y a rien à changer ici, comme Mr. *Thirlby* l'a fort heureusement remarqué, que quelques virgules & il faut traduire ce passage en cette sorte : *Si donc quelqu'un dit que cela est incroyable, ou impossible ; c'est une erreur, qui nous regarde, mais qui ne fait rien à un autre ; pendant qu'en effet on ne nous convainc d'aucune injustice.* Εἰ μὲν ἔν ἄπιστον ἢ ἀδύνατον τῆτο φήσῃς τις, πρὸς ἡμᾶς ἢδε ἢ πλάτη ἐστίν, ἀλλ' ἔ (& non ἄλλω) πρὸς ἕτερον, μέχρις ἔ ἔργω μηδὲ

μηδὲ ἀδικεῖντες ἐλεγχομεθα. Je souscris volontiers à cette explication, & je crois qu'il en sera de même de ceux, qui liront ce passage, avec attention. L'Auteur donne deux exemples d'une semblable réponse, tirez d'*Athenagore*, & d'*Arnobé*; soit que la même pensée soit venue à ces deux Auteurs, ou qu'ils l'aient tirée de *Justin*; comme en effet les Apologues plus récents de la Religion Chrétienne ont souvent copié les plus anciens.

„ Mais, dit *Arnobé*, nous croyons
 „ (selon vous) sottement cela. Que
 „ vous importe? Vous êtes (dites
 „ vous) un sot & un fat. Mais en
 „ quoi vous faisons-nous tort, ou
 „ quelle injure recevez-vous de
 „ nous, en ce que nous avons cette
 „ confiance, que Dieu, qui est Tout-
 „ puissant, aura égard à nous, lors
 „ que nous sortirons de nos corps? “

Sed stultè hoc credimus. Quid ad vos? Stultissime, fatue. Ubi vobis nocemus, vel quam vobis facimus aut irrogamus injuriam, si omnipotentem confidimus Deum habiturum esse rationem nostri, cum abire à corporibus cœperimus?

Ce passage se trouve au II. Livre d'*Arnobé* pag. 100. de l'édition de *Heraud* à Paris en MDCV.

Sur le Ch. XIII. p. 18. Nôtre Auteur a raison de remarquer que les Atheniens employoient souvent le Superlatif, pour le Comparatif. Ainfi il ne faut rien changer, dans ces paroles de *Justin*, où il se trouve en ce sens. Il ne nomme pas mal cette maniere de parler Athenienne *une elegance absurde*; parce que c'est une maniere de parler contraire à l'Analogie, & à la netteté. Il touche ici, en passant, un Savant Homme, qui s'est attiré, de gayeté de cœur, bien des gens sur les bras.

Au Ch. XXIX. p. 32. en parlant d'Hercule, il est dit qu'Hercule se brula *φύγῃ πόνων* pour fuir les douleurs, que lui causerent une chemise teinte dans le sang d'un Centaure, & que Deïanire lui donna. *Langus* avoit traduit pour fuir les fatigues, comme s'il s'agissoit des travaux d'Hercule. Mais il a bien traduit *πομπῆς*, par *morbosos*, au Chap. XXX. & il devoit traduire ici pour fuir les douleurs. On dira ici que ce mot a trompé autrefois des gens, qui savoient infiniment plus de Grec, qu'on n'en peut savoir aujourd'hui. Il y avoit un vers Jambique, qui étoit devenu

venu comme un proverbe, & qui disoit:

Οὐδεὶς ἐκὼν πονηρὸς, εἰδ' ἄκων μάκαρ,
 qui doit certainement être traduit :
personne n'est de son bon gré malheureux, ni heureux malgré lui. Il se trouve dans l'Ethique à Nicomaque Liv. III. c. 5. où *Aristote* prend πονηρὸς pour *un méchant homme*, au lieu que l'opposition fait manifestement voir, qu'il signifie *un malheureux*. La manière, que nous avons d'expliquer les Langues mortes, fait que nous pouvons quelquefois mieux réussir, que les Anciens.

Au Ch. XXXII. & à la p. 36. de cette Edition, il est dit que les Chrétiens ne donnoient pas des couronnes aux Morts ἐν γραφαῖς σεφάνης, où il y a une faute, dans le second de ces mots, où il faut lire, selon moi, ταφαῖς dans les funeraïlles. J'ai dit au Tome III. de la Bibliothèque Choisie p. 374. les raisons que j'ai eues de parler ainsi. Mr. *Thirlby* aimeroit mieux mettre ἐν τάφοις, dans les tombeaux; que l'on couronnoit, parmi les Payens. La différence est petite, mais je demeure dans la même pensée; parce qu'elle fait un peu moins de changement dans le mot du MS.
 sur

sur lequel la premiere Edition de ce Livre a été faite. Mais au reste la difference est si petite, que ce n'est pas la peine de contester là-dessus.

Dans le Ch. XXXIV. *Justin* dit que les Romains dresserent une statue, à *Simon le Magicien*, dans l'île du Tibre, avec ces mots SIMONI DEO SANCTO. Mais on a trouvé en cet endroit, sur la base d'une Statue, qui s'est perdue, SEMONI SANCO DEO FIDIO; après quoi presque tous les habiles gens ont cru, que *Justin* avoit été trompé, par la ressemblance, qui est entre les trois premiers mots. Mr. *Grabe* lui-même, quoique zelé défenseur de son Auteur, l'a abandonné, en cette occasion, à la censure, que l'on en a faite. Le nouvel Interprete de *Justin* prend néanmoins son parti & paroît surpris, à la pag. 40. comment Mr. *Grabe* a eu le courage d'abandonner son Auteur, en cette occasion; & le défend autant qu'il peut. Mais, s'il faut dire ce qu'on pense, on ne croit pas que l'Auteur persuade à personne de ceux, qui savent l'Histoire Romaine du tems de *Tibere*, & de ses successeurs, & quels étoient les usages des Romains par

rapport à la *Deification*, qu'ils aient mis, au rang des Dieux, un malheureux Magicien Samaritain, digne du mépris des Payens, aussi bien que de l'horreur des Chrétiens. Il n'y a aucun exemple semblable, dans l'Histoire Romaine de ces tems-là. Du reste, nôtre Auteur réfute fort bien *Henri de Valois*, & d'autres qui ont nié que les Romains donnassent l'épithete de *sanctus* à aucun Dieux. Mais on ne croira jamais qu'ils aient mis *Simon*, au nombre des Dieu; non plus que ce que les Chrétiens trop crédules ont dit, sur des Livres Apocryphes, que *Simon le Magicien* combattit *S. Pierre* dans Rome. Cette fable même est contraire à la *Déification* de *Simon*, puis qu'elle dit que *Simon* s'étant élevé en l'air, par sa Magie, *S. Pierre* le fit retomber sur la terre, de maniere qu'il se cassa les jambes; ce qui n'est pas compatible avec l'honneur, que les Romains, selon *Justin*, firent à cet Impositeur. Ils auroient dû plutôt mettre *Simon Pierre*, au rang des Dieux, si l'histoire étoit vraie; puis qu'il remporta la victoire sur son Adversaire. Mais la credulité & le peu d'exactitude des Chrétiens de ce tems-là

là ne nous permettent pas de nous fier à leurs Relations , sur tout quand elles renferment quelque chose d'extraordinaire. Il seroit , comme il semble , à souhaiter qu'ils eussent été plus circonspects & moins credules; mais ils ne l'ont pas été , & peut-être que la Providence même n'a pas voulu prévenir leurs bévuës , afin qu'on vît qu'ils n'étoient nullement des gens comparables aux premiers Disciples de Jesus-Christ , & par conséquent très-incapables d'avoir supposé leurs Livres.

Dans le Ch. XXXVIII. p. 49. de la nouvelle Edition, *Justin* donne des marques de sa trop grande credulité; en racontant la fable de la Version des LXX. Interpretes & nous fournit des raisons très-fortes de ne nous point fier, en ce qu'il raconte de son chef. Tel est ce qu'il dit , que *Ptolomée* Roi d'Egypte, souhaitant d'avoir les Livres Sacrez des Hebreux, il les envoya demander à *Herode*, qui étoit alors Roi des Juifs τῷ τῶν Ἰουδαίων τότε βασιλεύοντι Ἡρώδῃ. Comme c'est un Anachronisme honteux, par lequel il fait *Ptolomée Philadelphé* contemporain à *Herode le*

Grand, les Savans ont cherché à sauver l'honneur du bon *Justin*. Mr. *Grabe* a cru qu'on devoit lire, au lieu de Η'ρώδη le mot Ι'ερῆ; en sorte qu'il faille entendre, par ces mots, *E-leazar qui regnoit alors*, & qui étoit en même tems *Sacrificateur*. Il auroit tout aussi bien fait de mettre, Ε'λεαζάρω ιερῆ. Mais les mots sont trop differens, de quelque maniere qu'on lise. Il met, encore un peu plus bas, pour Βασιλεὺς Η'ρώδης le *Roi Herode*, ces mots Βασιλεὺς ιερῆς le *Roi Sacrificateur*. Le nouvel Interprete dit ici, avec franchise, qu'il craint fort pour sa partie, ou pour son parti, (*parti nostræ*) à quoi il joint ces mots de *Virgile*:

*Non tali auxilio, nec defensoribus
istis*

Tempus eget.

Il a, sans doute, raison, & il vaut toujours mieux parler, avec franchise, que de biaiser, pour défendre, ou pallier des fautes palpables. Mais il s'en suit de là que l'on ne doit pas, après cela, être surpris que *Justin*, un peu plus haut, & dans son Entretien avec Tryphon p. 397. ait parlé d'une statue dressée, dans Rome,

à un imposteur Samaritain, comme à un Dieu. S'il étoit jamais venu à Rome, & qu'il s'y fût fait connoître; il auroit été chassé sur le champ, & peut-être puni.

Au Ch. LIII. p. 80. de cette Edition, *Justin*, après avoir dit que les Prophetes parlent au tems passé, de l'Avenir, ajoûte qu'il en donnera la raison; de peur que cela ne fournisse une *Apologie*, à ceux qui rencontrent des passages de cette sorte; c'est-à-dire, une excuse pour défendre leur incredulité. *Langus*, au lieu, d'*ἀπολογία*, a cru qu'il falloit lire *ἀπορία* doute, c'est-à-dire, un sujet de douter, de la verité des Propheties; mais les mots sont trop differens. Mr. *Grabe* met ici *ἀντιλογία* sujet de contredire; mais les mots ne se ressembent pas assez. Mr. *Thirlby* conjecture *ἀλογία*, ce qui n'est pas moins éloigné. Je suis encore d'avis qu'il ne faut rien changer ici, & que le mot d'*Apologie*, marque un moyen de défendre l'incredulité de ceux, qui ne veulent pas croire les Propheties. Quand on peut donner un sens passable aux mots, qui se trouvent dans les MSS. il n'est pas besoin d'y rien changer.

Dans le Ch. LIX. p. 57. de la nouvelle Edition, *Justin* dit que, par l'operation des Démons, on avoit défendu, sous peine de la vie, de lire les livres d'*Hystaspe*, des *Sibylles*, & des *Prophetes*. *Isaac Casaubon* soutient qu'il n'y eut point de semblable défense & je croi qu'il a raison; parce qu'il n'a jamais été défendu aux Juifs de lire les *Prophetes*, ni par conséquent aux Chrétiens. Ceux qui ont censuré *Casaubon* disent que *Justin*, qui étoit un homme prudent, n'auroit pas osé parler ainsi aux Payens, si cela n'eût été vrai. Mais ce raisonnement prouve trop, puis qu'il s'en suivroit de là, que tout ce que *Justin* dit est vrai; ce qu'on ne sauroit soutenir, que par un entêtement impardonnable. Il y en a une preuve, dans ces mêmes mots; puis qu'il y suppose la verité des Ecrits des *Sibylles* & d'*Hystaspe*, qui étoient des livres clairement supposez. On fait ce que *Montaignu* & d'autres ont dit contre *Casaubon*, ou en faveur des *Sibylles*; mais on voit clairement que ces savans hommes ont soutenu, non ce dont ils étoient convaincus, mais ce qu'ils souhaitoient être veritable, parce

ce que cela s'accommodoit à un système, qu'ils s'étoient formez.

Au Ch. LXX. p. 80. de cette Edition, il est dit que les Démons sachant ce qui a été prédit de Jesus-Christ, avoient dit, par avance, προεβάλλοντο πολλαὶ λεχθῆναι λεγομένους ἕως τῷ Διὶ, ce que *Langus* a traduit : *multos, qui supra enumerati sunt, Jovis filios dictos*. Il faudroit qu'il eût lû τῷ Διὶ de *Jupiter*; mais ce n'est pas là où est la faute de ce passage, mais dans le mot λεχθῆναι, qu'il falloit corriger, & mettre τεχθῆναι, pour traduire que plusieurs enfans étoient nez à *Jupiter*, qu'on nommoit ses fils. Mr. *Thirlby* a mieux traduit : *multos qui Jovis dicerentur filii (uti & dicti sunt) producerunt*. Mais le vrai sens est celui que j'ai dit. Il y a la même faute, au Chapitre suivant, à la p. 81. de la nouvelle Edition. *Justin* dit que les Démons ayant appris d'un autre Prophete, que Jesus-Christ naîtroit d'une Vierge, & qu'il monteroit au ciel, par lui-même, τὸν Περσέως λεχθῆναι προεβάλλοντο, ut *Perseus celebraretur invenerunt*, comme *Langus* a traduit. Il falloit corriger encore ici τεχθῆναι, & suppléer διὰ παρθένου, par une vierge, & traduire : prius dixerunt

natum esse (ex Virgine) Perseum; qu'ils feignoient être fils d'une Vierge; parce que Jupiter n'habita pas, avec elle, sous la forme d'un homme. C'est ainsi qu'il dit dans la première partie de son Entretien, avec Tryphon, p. 291. *Quand j'entens dire que Persée est né (γενεῖσθαι) d'une Vierge, je comprends que le Serpent imposteur a aussi imité ceci.* Il me semble qu'il est visible par là, qu'il faut lire, dans la I. Apologie, où il est parlé de Persée, de la manière que je l'ai dit; & je suis surpris que les habiles gens, qui ont travaillé sur cet Ouvrage de Justin, ne s'en soient pas aperçus. Pour le verbe προεβάλλοντο, la chose montre qu'il le faut traduire *prius dixerunt*, ou *jactarunt*, si l'on veut, car ce mot se peut dire des paroles. Il seroit à souhaiter que le bon Justin se fût abstenu de débiter des conjectures si creuses, dans une Apologie, adressée à des Empereurs Payens. Ceux qui ont parlé de lui, comme d'un homme prudent, lui ont assurément fait trop d'honneur. Je ne prétends pas lui faire un crime de son imprudence; je consens, de tout mon cœur, qu'on la lui pardonne; mais je ne saurois
lui

lui faire honneur d'une vertu qu'il n'avoit assurément point ; autant qu'on le peut voir, dans ses Ouvrages.

Je n'irai pas plus loin, dans ces remarques Critiques. J'ajouterais seulement quelque chose qui regarde l'Entretien avec Tryphon. *Justin* dit pag. 233. de cette Edition, que quand il n'auroit pas prouvé que Jesus-Christ est Dieu, il ne s'ensuivroit pas de là qu'il n'est pas le Messie ; quoi qu'il ne fût qu'un homme né d'*autres* hommes, & qu'il eût été établi Messie, par le choix de Dieu. Après quoi il ajoute : Il y a, mes
,, Amis, quelques personnes de nô-
,, tre sorte (*ἀπὸ τῶ ἡμετέρῃ γενεῆς*) qui,
,, en reconnoissant qu'il est le Mes-
,, sie, soutiennent qu'il a été hom-
,, me, né d'*autres* hommes. J'ai en-
tendu ces mots, de quelques Chré-
tiens du II. siècle, qui étoient d'ail-
leurs dans les mêmes sentimens que
les autres, & que *Justin* lui-même,
à ce que j'ai dit après, ne censure
point. On peut voir ce que j'ai dit
sur l'an CXL, 9, 10. *Perionius* &
feu Mr. *Bull* ont cru qu'il falloit li-
re *ἡμετέρῃ γενεῆς* de votre sorte ; c'est-à-
dire, des Juifs, qui croyoient que

Jésus étoit véritablement le Messie ; quoi qu'il ne fût qu'un homme , né comme les autres. Mr. *Thirlby* fait plusieurs remarques là-dessus , qui ne me regardent point. Mais il soutient d'abord , que la véritable maniere de lire est celle de Mr. *Bull*. On ne peut pas néanmoins dire qu'il n'y eût point de Juifs , qui eussent embrassé une partie du Christianisme ; puis que les anciens *Ebionites* , qu'on appelloit aussi *Nazaréens* , l'avoient fait ; comme je l'ai montré dans l'Histoire Ecclesiastique du I. Siecle , sur l'an LXXII. n. 1. & suiv. Il y en eut encore au II. Siecle , d'une autre sorte , comme je croi l'avoir montré sur l'année CIII. n. 4. *Justin* auroit pu nommer ces gens-là , en s'adressant à des Juifs , *des gens de votre sorte* , parce qu'ils étoient venus de Juifs. Mais il pouvoit aussi dire d'eux qu'ils étoient *des gens de notre sorte* , en entendant les Chrétiens ; parce qu'ils prétendoient être Chrétiens , comme reconnoissant que *Jésus étoit le Christ* , & que les Juifs ne les vouloient pas reconnoître pour Juifs. Il pouvoit en parler , avec modération , comme il fait , en disant tout simplement , *qu'il n'étoit pas de leur*

leur sentiment, non plus que la plupart de ceux qui étoient de la même opinion que lui; c'est à dire, des Chrétiens, qui faisoient le corps des Eglises Chrétiennes, de ce tems-là. Ces Héterodoxes ne pouvoient pas être regardez, comme Juifs; parce qu'ils differoient d'eux dans l'article capital, qui étoit que Jesus étoit le Messie; mais ils pouvoient être confidez comme des Chrétiens, qui étoient néanmoins dans une très-grande erreur. J'ai tiré de là une conséquence conforme à la charité Chrétienne, c'est qu'aujourd'hui on devoit aussi user de modération envers ceux, qui se trompent sur des articles obscurs, & qui vivent d'ailleurs chrétiennement. Au reste je ne crois pas que personne puisse se choquer que je ne veuille pas disputer, sur les sentimens de l'Antiquité, sur ces matieres. Je ne fonde ma foi que sur l'Écriture Sainte, de peur de tomber en des opinions humaines, qui ont été la source d'une infinité de controverses, & le seront encore à l'avenir; si les Chrétiens ne deviennent pas plus gens de bien, qu'ils ne sont. J'ai dit, dans mon Histoire Ecclesiastique du II. Siècle, ann. CXL, 21.

„ que, si l'on en croyoit *Justin*, les
 „ Juifs reconnoissoient que tous les
 „ passages, qu'il avoit produits en
 „ très-grand nombre, comme re-
 „ gardants *Jesus-Christ*, & dont
 „ quelques-uns étoient, sans doute,
 „ tordus, le regardoient en effet; ce
 „ que *Tryphon* avouë en ces mots,
 „ (p. 335. de cette Edition.) *Sâchez*
 „ *que toute nôtre nation attend le Christ,*
 „ *& que nous avoüons que tous les pas-*
 „ *sages, que vous avez récitez, ont été*
 „ *dits du Christ; à quoi j'ajôte que le*
 „ *nom de Jesus, dont le Fils de Navé a*
 „ *été appellé, m'a couvert de confusion,*
 „ *& qu'à cet égard je suis de vôtre sen-*
 „ *timent.* „ Un homme, qui auroit
 „ cru de semblables choses, auroit
 „ pu dire veritablement à *Justin* ce
 „ que le Roi *Agrippa* semble avoir
 „ dit à *S. Paul*, comme en se mo-
 „ quant : *peu s'en faut que vous ne*
 „ *me persuadiez de devenir Chrétien.*
 „ *Tryphon* & ceux qui étoient avec
 „ lui l'écoutent, plutôt comme leur
 „ Maître, que comme leur adver-
 „ saire. Ils lui font quelque peu
 „ d'objections, plutôt pour lui don-
 „ ner occasion de parler, que pour
 „ défendre leurs sentimens, ou pour
 „ réfuter ceux des Chrétiens.

Il m'a semblé que Tryphon le dit, dans les termes, que j'ai citez, & que voici en Grec : *Εὖ ἴσθι ὅτι καὶ ΠΑΝ τὸ γένος ἡμῶν τὸν χριστὸν ἐνδέχεται, καὶ ὅτι ΠΑΣΑΙ ΑΙ ΓΡΑΦΑΙ αὐτῷ εἶρηται ὁμολογῶμεν, καὶ ὅτι τὸ Ἰησοῦς ὄνομα δεδυσώπηκέ με, τῷ τῷ Ναυῆ ἡγῶ ἐπικληθῆν, ἐκδότως ἔχειν καὶ πρὸς τῷτο, καὶ τῷτό φημι. Οὐ ἐκδότως ἔχειν* signifie proprement *être prêt à se rendre*. J'ai encore ajoûté dans une Note, qui est au bas de la page, „ que c'est une „ chose à peine croyable, & qui „ pourroit bien ressentir le Dialogue „ Platonicien (*où l'Auteur fait dire ce qu'il veut à ceux qu'il y introduit parlans*) dans lequel l'Adversaire de „ la doctrine Platonicienne est re- „ présenté beaucoup moins habile „ que l'autre, & où il ne répond presque, que ce qui sert à confirmer la „ doctrine de ce dernier. J'avoué que j'ai soupçonné que ce Dialogue, avec Tryphon, ne fût un Dialogue feint, à la mode de ceux des Platoniciens; qui font répondre ce qu'ils veulent à ceux qu'ils attaquent. Mais ce n'est qu'un soupçon, fondé sur l'excessive docilité de Tryphon, dont on n'a guère d'exemple, parmi les Juifs. Tout le monde fait que les

Platoniciens en ufoient ainfi , & quand *Justin* l'auroit fait, étant admirateur de *Platon*, comme il l'étoit; il ne feroit pas fort à reprendre, pour cela. Il n'y a point de mal, dans cette efpece de fiction; & perfonne n'a jamais trouvé mauvais que *Ciceron* s'en foit fi fouvent fervi, dans fes Ouvrages Philofophiques.

Cependant Mr. *Thirlby* nous dit, fur le paffage de *Justin*, „ que fon „ fentiment eft que cet Entretien, „ n'eft pas feint, felon la fantaiſie de „ *Justin*; mais qu'il raconte une diſ- „ pute, qu'il avoit eue réellement a- „ vec des Juifs, & que cela étoit „ auffi affuré pour lui (Mr. *Thirlby*) „ qu'il l'étoit qu'il écrivoit. Cela veut dire qu'il en eft auffi perfuadé, que s'il en avoit été témoin. Je ne doute nullement qu'il n'en foit fortement perfuadé; mais il y a, comme je croi, un peu d'exaggeration, dans la comparaiſon, qu'il fait ici.

„ Je ne puis, *continue-t-il*, ni af- „ ſurer, ni nier qu'il ait rapporté les „ arguments de Tryphon, auffi exacte- „ ment que les ſiens propres; mais je „ ne croi pas qu'il ait feint un Ad- „ verſaire, qui avoit plus de reſpect „ pour lui, ou plus de penchant pour „ la

„ la Religion Chrétienne, que la ve-
„ rité ne le permettoit.“ Mais on ne
pourroit pas pourtant traiter de men-
songe un Dialogue, à la maniere de
ceux de *Platon*, ou de *Ciceron*; où il
ne s'agit pas des personnages mêmes,
qu'on y introduit s'entretenans, mais
seulement de leurs discours. Ce
sont comme des especes d'*Apologues*.

„ Pour ce qui regarde Tryphon,
„ qui interrompt rarement les dis-
„ cours de *Justin*, & qui le fait en
„ peu de mots; je reconnois en ce-
„ la, dit nôtre Auteur, le naturel de
„ *Justin*, de qui il ne falloit pas at-
„ tendre, qu'il gardât l'usage de laisser
„ parler chacun, à son tour. Quand
„ il traite les Juifs imperieusement,
„ & avec aigreur, il ne fait que sui-
„ vre sa coûtume, & il n'est pas é-
„ trange, s'il n'a pas plus de com-
„ plaisance, pour des Juifs fugitifs,
„ que pour les Romains, qui étoient
„ maîtres de tout.

On ne peut pas nier que ce que dit ici
Mr. *Thirlby*, du caractère de nôtre
Martyr, ne soit très-conforme aux
manieres qu'il a, en parlant à Try-
phon. Il n'en use pas mieux avec les
Romains, pour qui il devoit sans dou-

te avoir du respect. Mais comme il défendoit les plus grandes Veritez, & qu'il attaquoit les plus dangereuses Erreurs, dans ses Apologies; il se laisse souvent trop emporter à son zèle. Il pouvoit, à la verité, garder mieux les regles de la Discretion, & de la Civilité; qui sont, à les bien prendre, des parties de la Charité Chrétienne. Il pouvoit encore beaucoup mieux étaler la beauté de la Religion Chrétienne, & les preuves de sa Verité. Mais les autres anciens Apologites de la Religion Chrétienne ne l'ont guère mieux fait. Il est aussi certain, qu'il auroit pû mieux traiter les Juifs, qu'il ne fait, & imiter les Apôtres, qui les ont toujours fort ménagés; mais comme les Chrétiens ne les craignoient plus alors, ils changerent de ton. De tout cela nous devons recueillir, que la propagation de la Religion Chrétienne est bien plus due à la Providence Divine, & à la beauté même, & à l'excellence de la Doctrine Evangelique, qu'aux discours des Chrétiens d'alors.

„ Pour ce qui est de la maniere,
 „ dont Tryphon souffrit l'air impe-
 „ rieux, & les censures que *Justin*,

„ continue nôtre Auteur , fait à ce
„ Juif, il fit bien & sagement, en
„ cela; puisque, quand on veut ap-
„ prendre quelque chose de quel-
„ cun, il faut souffrir ses manieres,
„ quoi qu'il parle avec trop de co-
„ lere.

La maxime est très-bonne, mais
c'est faire *Tryphon* & ceux, qui l'ac-
compagnoient, plus sages que leur
Maître; qui auroit dû savoir, qu'il
ne faut pas traiter de haut en bas des
gens, dont on veut gagner les es-
prits.

„ Mais tant s'en faut que *Justin*
„ fasse dire à *Tryphon*, que tous les
„ passages de l'Écriture, qu'il avoit
„ citez, comme concernant le
„ Christ, étoient reconnus, par
„ tous les Juifs, lui appartenir en ef-
„ fet; que *Justin* lui-même avouë,
„ de son propre mouvement, qu'ils
„ avoient accoûtumé d'en expliquer
„ quelques-uns autrement.“ Néan-
moins il ne se peut rien de plus ex-
près que les paroles de *Tryphon*, tel-
les qu'on les a citées ci-dessus en
Grec.

Mr. *Thirlby* dit „ que l'on est as-
„ suré que les anciens Juifs ont re-
„ connu que la plupart de ces passa-
„ ges

„ ges regardoient le Christ, sans le
 „ témoignage de Tryphon & de Jus-
 „ tin. “ Pour cela, il faudroit avoir
 des Ecrits des anciens Juifs, qui pou-
 voient avoir paru, avant le tems de
Justin; où ils reconnussent que la
 plûpart des témoignages, qu’il a citez,
 regardoient le Messie.

„ Il se peut aussi faire, dit enfin
 „ nôtre Auteur, que Tryphon ait par-
 „ lé ici, non pas au nom de tous les
 „ Juifs, ni de la plûpart; mais en
 „ son propre nom & en celui de ceux,
 „ qui étoient avec lui; ce qui n’est
 „ pas étrange, à moins qu’il ne pa-
 „ roisse étrange que quelques Juifs
 „ aient cru autrefois en Jesus Christ.
 Si cela étoit, Tryphon auroit dû par-
 ler autrement, que *Justin* ne l’intro-
 duit parlant, comme on le compren-
 dra, en lisant les paroles que l’on a
 citées en Grec; où il ne semble par-
 ler, en son propre nom, qu’à la fin,
 où il dit que le nom de *Jesus*, que
 le fils de Nun avoit porté, l’avoit
 (lui Tryphon) couvert de confusion.
 En voila peut-être, plus qu’il ne faut,
 pour la défense de ce que j’ai dit de
 ce passage de *Justin*. Je ne suis au-
 trement nullement choqué que Mr.
Thirlby soit d’un autre sentiment que
 moi,

moi, sur cela, ni sur autre chose. Il n'est rien de plus juste, que de laisser aux autres la liberté, qu'on prend soi-même.

Je ne parlerai plus, que d'un endroit de *Justin*, dans lequel j'ai censuré, comme absurde, l'explication qu'il donne du mot *Satanas* qui signifioit, selon lui, *le serpent apostat*, & qu'on ne peut entendre dire, sans s'en moquer, si l'on entend l'Hebreu. Nôtre Auteur dit sur la p. 360. que je suis un juge trop severe, en cette occasion. Voici les paroles de Justin : *Il a été appelé Satanus par Jesus qui a marqué, qu'il a eu ce nom composé & tiré de l'action même, qu'il a faite : ὑπὸ τῷ Ἰησοῦ Σατανᾶς προσηγόρευται, ὄνομα ἀπὸ τῆς πράξεως ἧς ἔπραξε σύνθετον κτησάμενον αὐτὸν μηνύων.* Il faudroit lire ici *μηνύοντι*, parce que ce mot se rapporte à *Ἰησοῦ*, qui est au Genitif; à moins qu'on ne croye qu'il y a ici une construction irréguliere, que les Grecs nomment *ἀνακόλυθον*. Mais ce n'est pas de quoi il s'agit, & je ne le dis qu'en passant; parce que les Interpretes de *Justin* ne l'ont pas remarqué. Ce Pere continue ainsi : *car SATAN, dans la Langue des Juifs & des Syriens, signifie un Apostat, ou*

un Déserteur, & le nom N A S, duquel, selon l'interprétation, il a été nommé serpent, est le même que SATA, selon la traduction du mot Hebreu, desquels deux mots a été formé celui de SATANAS. Les derniers mots de ce passage sont corrompus, dans le Grec, selon toutes les apparences; mais il est assez clair, que Justin a voulu dire que *Satanas* n'est qu'un mot; mais composé de deux, dont l'un signifie *un déserteur* (savoir SAT) & l'autre *un serpent*, savoir N A S. Il s'est peut-être brouillé lui-même, en parlant de ce qu'il n'entendoit pas. Il faudroit qu'il y eût seulement, après μηνύων: Τὸ γὰρ ΣΑΤΑΝ τῆ Ἰουδαίων καὶ Σύρων φωνῆ ἀποσάτης ἐστὶ, τὸ δὲ ΝΑΣ ὄνομα ἐξ ἧ δὲ ἐρμηνείας ὄφιος ἐκλήθη. ἐξ ὧν ἀμφοτέρων τῶν εἰρημένων ἐν ὀνόματι γίνεται Σατανᾶς: car *Satan* dans la Langue des Juifs & des Syriens est un Déserteur & Nas, duquel mot il a été nommé par l'interprétation, un Serpent. De ces deux noms qu'on vient de dire, a été fait le seul nom *Satanas*. Les mots, qui sont de plus, ne sont qu'une redite mal placée, & qu'il faut effacer.

Mr. Thirlby dit, „ qu'il n'étoit
 „ pas besoin qu'un homme qui vou-
 „ loit

„ loit disputer contre les Juifs, & se
„ servir de la Version des LXX.
„ comparât auparavant toute l'Écri-
„ ture, ou au moins les passages de
„ Job & de Zacharie (où le Démon
„ est nommé Satan) avec l'Hebreu.
Mais assurément il étoit besoin de
l'avoir fait, sur ces deux Livres, où
le Demon n'est nommé *Satan*, que
dans l'Hebreu; au moins dans les
plus anciens exemplaires M S S. qui
nous restent de la Version des LXX.
il y a Διάβολος. Ce qui me fait croire
que *Justin*, avoit ici consulté la
version d'*Aquila*, ou de *Symmaque*,
ou de *Theodotion*. Il auroit même fort
bien fait de ne citer, en disputant
contre les Juifs, que des Versions
plus exactes faites, par des gens de
leur Nation; de peur qu'on ne lui
repliquât, qu'il citoit à faux. Il y
a bien de l'apparence que ces Ver-
sions ne furent faites, que pour dé-
truire l'autorité excessive, qu'on don-
noit à celle, que l'on nommoit des
LXX. C'étoit assurément s'exposer
à être sifflé par les Juifs, au moins
en ce tems là, que de vouloir s'ap-
puyer d'une autorité, contraire au
Texte Hebreu.

Nôtre Auteur dit néanmoins,, que
„ ce

„ ce n'étoit pas une chose si téméraire, que je le crois, que de disputer, contre les Juifs, sans savoir l'Hebreu.“ Mais au moins, si l'on avoit à faire avec des Juifs, qui l'entendissent, & si l'on vouloit parler de mots Hebreux, avec quelque fondement, il falloit avoir un peu étudié la Langue Hebraïque; sans quoi on s'exposoit à se faire moquer.

Mr. *Thirlby* dit que peut-être il recherchera ailleurs, si *Justin* a été aussi ignorant, dans la Langue Hebraïque, qu'on le croit communément parmi les Savans. Je ne sai s'il l'a fait, mais c'est assurément une espece de Paradoxe. Il se contente de dire ici, que les Etymologies, qu'il a inventées, ne le prouvent pas; ce que personne ne niera, qui aura lu *Varron*, ou le *Cratyle de Platon*; puis qu'on ne trouve point d'étymologies plus ridicules de mots Latins & Grecs; quoi que personne n'ait été plus savant en Latin que *Varron*, ni en Grec que *Platon*. Il faut en effet avoir un talent particulier, & sur tout une exacte connoissance de l'Analogie des Etymologies, pour réussir en cela. On voit bien que *Pla-*

ton & Varron en ont été destituez. Ils ne peuvent néanmoins pas servir, à nous persuader que *Justin* a été aussi habile en Hebreu, qu'ils l'étoient en Grec & en Latin; comme il paroît par leurs Ouvrages, écrits en ces deux Langues. Au contraire le bon *Justin* n'a jamais écrit en Hebreu, & ce qu'il dit ici le prouve évidemment. Il est vrai que שטן *Schatan*, en Hebreu, signifie *un adversaire*, mais il vient d'un seul mot, qui signifie *adversari*. Ainsi le bon *Justin* avoit lu ce mot, non dans l'Hebreu, mais dans le Grec écrit Σατανᾶς, parce qu'en Syriacque on mettoit un *Aleph* à la fin; & on lisoit שטנא *Schatana*, dont en y ajoutant une Σ à la fin, se'on l'usage des Grecs, on a fait *Satanas*. Il demanda peut-être à quelcun, ce que S A T A signifioit, & cet homme lui dit que c'étoit *un Déserteur*, ce qui est vrai. En suite il lui demanda ce que vouloit dire N A S, ce que cet homme prit pour שׂנא *nahhasch*, *un serpent*. On voit bien que ces questions ne peuvent avoir été faites, que par un homme, qui ne savoit pas les premiers élemens de la Langue Hebraïque. On trouve de semblables bevuës, dans les fragments, qui
nous

nous sont restez, de l'explication que les Anciens donnoient aux Noms propres des Hebreux. Nous avons traité de cette matiere, dans les *Questions Hieronymiennes*.

Je n'ai mis ce qu'on vient de lire ici, que pour me défendre d'une trop grande sévérité, à l'égard de *Justin Martyr*; & nullement pour censurer les Notes de nôtre Auteur; qui sont d'ailleurs pleines de bonne Critique, & auxquelles, s'il faut dire la vérité, celles du bon *Grabe* ne sont nullement comparables. Aussi Mr. *Thirlby* a-t-il jugé, avec beaucoup plus de liberté, de son Auteur, que lui; qui affectoit une sorte de *Cagoterie* assez étrange, à l'égard de l'Antiquité.

2. S. JUSTINI *Philosophi & Martyris cum TRYPHONE JUDÆO Dialogus, cum Latina Joannis Langi versione quàm plurimis in locis correctâ; subjunctis emendationibus & notis Roberti Stephani, Perionii, Sylburgii, Halloixii, Montacutii, Drufii, Colomesii, Cavii, Bulli, Grabii, pluribusque novis additis; adnexis insuper ad calcem Adnotationibus Langi & Kortholtti; præmissis verò Langi Præfatione,*

Ancienne & Moderne. 49
ne, quâ summam hujus Dialogi enarravit, actisque Martyriis S. JUSTINI & sociorum. Edita à SAMUELE JEBB. A Londres MDCCXIX. in 8. pagg. 518. avec les Préfaces & l'Index.

L'Editeur du Dialogue de *Justin*, avec *Tryphon*, s'est proposé pour son modèle le I. Tome des Oeuvres de *Justin* Martyr publié, par Mr. *Grabe*; duquel nous avons parlé, au II. Tome de la *Bibliothèque Choisie*. Le même Mr. *Grabe*, dans son *Spicilege des Peres du II. Siecle*. p. 133. a traité de *Justin*, de ses Ouvrages, & des tems auxquels il croit qu'il les a publiez. Tout cela est appuyé de conjectures plus, ou moins probables, auxquelles nous ne nous arrêterons pas ici. Il croit que le Dialogue avec *Tryphon* ne peut avoir été écrit qu'entre l'an CL & le CLX. sans pouvoir néanmoins marquer lequel de ces deux termes, a été le plus proche de la composition de cet Ouvrage. Il le place entre ces deux termes, parce qu'il y allegue sa première Apologie, que Mr. *Grabe* croit n'avoir pas été présentée, avant l'an CL, & que depuis l'an CLX. on

Tome XXIII. P. I. C ne

on ne voit pas qu'il ait été à Rome, ni qu'il ait vécu long-tems. Mais tout cela est fort incertain. On peut dire que ce Dialogue a été fait, entre les deux Apologies, dont la I. semble avoir été présentée l'an CXXXIX. comme le P. *Pagi*, qui a été un excellent Chronologue, l'a, ce me semble, assez bien prouvé.

Outre le Dialogue avec Tryphon, il y a ici, à la tête, le Martyre de *Justin*, tiré par *Baronius*, de *Simon* le Métaphraste, & rapporté par le même à l'an CLXV. Il peut y avoir quelque chose de vrai, mais le Métaphraste a tant pris de liberté, en cette sorte de Relations, qu'on ne peut faire fonds sur rien de ce qu'il dit, sans garand. On voit aussi, à la fin du Volume, le peu de fragmens de *Justin*, que Mr. *Grabe* avoit publié, dans son *Spicilegium*.

Mr. *Jebb* a mis au dessous des pages de petites Notes tirées des Auteurs, qu'il nomme dans le Titre; auxquelles il en a ajouté plusieurs de sa façon, qui sont aussi fort courtes. Ces Notes sont utiles, pour entendre le texte, en ce qui regarde la lettre; mais elles ne concernent nullement la doctrine, que *Justin* débite.

Si

Ancienne & Moderne. 51

Si quelcun travaille ci-après, sur cet Auteur ; il ne seroit pas mal, qu'il s'applicât à éclaircir sa doctrine, qui est à présent controversée, entre d'habiles gens. Mr. *Bull*, Evêque de S. David, dans sa Défense du Concile de Nicée, a soutenu, avec chaleur, qu'il avoit été dans les mêmes sentimens ; dans lesquels nous sommes à présent, touchant la Divinité du Fils, & qui sont les véritables. Mais Mr. le Dr. *Whitby* l'a réfuté, depuis peu, dans un Livre, qui mérite d'être lu. Il paroît, par-là, qu'on doit consulter l'Écriture Sainte, & s'en tenir à ce qu'elle dit sur des dogmes, qu'on ne peut connoître, que par la Révélation ; & non à des Auteurs, qui n'avoient point de lumières particulières, sur ces dogmes, & qu'ils ne pouvoient qu'obscurcir, par la Philosophie Platonicienne ; en la confondant avec la Révélation, à cause de la ressemblance de quelques termes.

ARTICLE II.

DIONYSII LONGINI *Commentarius de Sublimitate, quem novâ versione donavit, perpetuis Notis illustravit, plurimisque in locis, partim auctoritate optimorum Manuscriptorum, partim conjecturâ, additis etiam omnibus ejus Auctoris fragmentis, ZACHARIAS PEARCE A. M. Regiæ Majestatis à Sacris Domesticis. A Londres MDCCXXIV. chez Tonson & Watts. in 4. pagg. 252.*

VOÏCI la plus belle Edition de Longin, pour les caractères & le papier, aussi bien que pour la correction du Texte, & l'exactitude des Notes; auxquelles on n'en avoit encore vu aucunes de semblables, sur cet Auteur. Si elle avoit été faite, avant que Mr. Boileau traduisît *Longin*, il en auroit pu beaucoup profiter. On ne pourroit guère en faire de meilleure, à moins que d'avoir un MS. où les lacunes, qui sont dans les MSS. qui nous restent, fussent remplies.

I. IL y a, à la tête de l'Ouvrage de *Longin*, ce que l'on peut savoir de sa vie; mais sans presque aucune citation des Auteurs, de qui elle a été tirée. On pourra les trouver, dans l'Édition de *Gabriel de la Pierre*, Professeur en Grec à Lausanne, au commencement du Siècle passé, ou dans l'Édition de *Tollius*. Comme elle est courte, nous la mettrons ici.

DENYS LONGIN est nommé, par *Suidas*, *Longinus Cassius*. Sa Mère se nommoit *Phrontonis*, mais le nom de son Père n'est pas connu. Il eut, pour Oncle maternel, *Corneille Phronton*, qui étoit petit-fils de *Plutarque*, & enseignoit la Rhétorique à Athènes. Les Savans ne sont pas d'accord, entre eux, sur la patrie de *Longin*; mais *Mr. Pearce* est du sentiment de *Jonsius*, qui le fait Athénien. Il eut pour maître son Oncle *Phronton*, qui lui laissa son héritage. Dans sa première Jeunesse, il fit plusieurs voyages, avec ses parens; & pour apprendre la Philosophie, il ouït les leçons des plus célèbres Philosophes de ce tems-là; & entre autres d'*Origene* & d'*Ammonius*. Après cela, étant retourné à Athènes;

nes; par la publication de son Ouvrage du Sublime, il y acquit une si grande réputation, qu'on lui donna une permission du Public de juger des Anciens Ecrivains; en sorte que, si quelcun reprochoit un Auteur, en quelque chose, on n'avoit aucun égard, pour son sentiment; avant qu'il eût été approuvé par *Longin*. Aujourd'hui il n'y a point d'Autorité, qui pût conferer ce droit à aucun Critique. Tous les autres se souleveroient contre lui, & il n'est guère possible qu'un Homme de Lettres soumette son jugement à celui d'un autre, vû la grande variété des goûts, qu'il y a entre les gens d'étude. Pendant qu'il demeura à Athenes, il eut pour disciple le célèbre *Porphyre* de Tyr; tant dans la Philosophie, que dans les belles Lettres. Tous les jours, il étoit en conférence, avec les plus savans hommes, & il logea plusieurs d'entre ceux, qui vinrent à Athenes; ou eut commerce de Lettres, avec eux. Il publia plusieurs Ouvrages tant de Philosophie, que de Philologie; & il avoit tant d'estime pour *Platon*; qu'il célébroit, tous les ans, le jour de sa naissance, selon l'usage de ce tems-là, à l'égard des

des Philosophes qu'on estimoit le plus. Sur quoi l'on peut voir *Diogene Laërce*, dans la Vie d'Epicure.

Cependant sa réputation étoit si grande, que *Zenobie*, Reine de Palmyre, l'appella pour être Précepteur de ses Fils. Il quitta donc Athenes, & se rendit en cette ville de Syrie; où il gagna si fort la faveur de *Zenobie*, qu'elle ne se servit pas seulement de lui, pour instruire ses Fils, mais qu'il fut encore son Conseiller d'Etat. Il y a de l'apparence que *Zenobie*, qui étoit Juive, comme nous l'apprenons de *S. Athanase*, dans son Epitre aux Moines n. LXXII. se servit, d'autant plus volontiers, de lui; qu'il avoit loué *Moïse*, dans son livre du Sublime, dans un endroit, où il parle de ce passage du Prophete, où il décrit la création de la lumiere, en ces termes: & Dieu dit que la Lumiere soit & la Lumiere fut. Je soupçonnerois néanmoins que cet endroit fut ajoûté à son Ouvrage, après qu'il fut établi à Palmyre, pour faire sa Cour à *Zenobie*; parce que, d'ailleurs, le style de *Moïse* ne lui pouvoit pas paroître sublime, pour peu qu'il eût lû de ses Ecrits. Feu Mr. *Huet*, ancien Evêque

vêque d'Avranches, avoit fort bien fait voir ce qu'il faut penser du style de Moïse, en général & de l'endroit cité, en particulier, dans une Dissertation faite exprès, que j'ai fait imprimer, dans le Tome X. de la *Bibliothèque Choisie*, & appuyée par de nouvelles raisons. Mr. *Boileau*, qui apparamment n'avoit jamais lû Moïse, écrivit très-aigrement contre cette Dissertation, & je le réfutai, comme je le trouvai à propos, dans le Tome XXVI. de la même *Bibliothèque*. Tout ce qui regarde ce Procès Littéraire, a depuis été imprimé dans les Oeuvres de ce Poëte, publiées en Hollande; où l'on verra qu'il étoit bien meilleur Poëte, que Critique, sur tout à l'égard d'une semblable matiere.

Zenobie s'étant ensuite brouillée avec l'Empereur Aurelien, il marcha contre elle, batit son Armée, & la réduisit elle-même à s'enfermer dans Palmyre, où il l'envoya sommer, de se rendre à lui.

Cette Reine lui répondit fièrement, „ que personne n'avoit de-
 „ mandé, par des Lettres, ce qu'il
 „ demandoit; que tout ce que l'on
 „ prétendoit faire, dans la guerre,
 „ se

„ se devoit executer par la bravoure;
„ qu'il lui demandoit de se rendre,
„ comme s'il ne favoit pas que la
„ Reine Cleopatre avoit mieux ai-
„ mé mourir, que de vivre, en te-
„ nant un autre rang; que les secours
„ des Persans ne lui manqueroient
„ pas & qu'elle les attendoit; qu'elle
„ avoit les Sarasins & les Armeniens,
„ pour elle; que des Brigands de Sy-
„ rie avoient batu l'Armée d'Aure-
„ lien; & que si ces Troupes, qu'el-
„ le esperoit d'avoir, de tous côtez,
„ arrivoient; il seroit bien obligé de
„ rabatre de son orgueil, par lequel
„ il prétendoit qu'elle se rendît à lui,
„ comme s'il l'avoit entierement
„ vaincue.“ Cependant elle s'en-
„ fuit sur un Dromadaire, mais elle
„ fut prise, par les gens d'Aurelien.
Cet Empereur, après avoir lû cette
Lettre, en fut extrêmement irrité.
Il batit une partie des Troupes qu'el-
le attendoit, ou les gagna, par de
l'argent qu'il leur donna; après quoi,
il prit Palmyre par force, & fit pri-
sonniers tous ceux qui y étoient. En-
tre eux se trouva *Longin*, & Aure-
lien jugeant que c'étoit lui, qui a-
voit dicté la Lettre superbe de *Zeno-*
bie, il accorda la vie à cette Prin-
cesse,

cesse, mais il condamna *Longin* à la mort. *Longin* s'y prépara, sans répandre aucunes larmes, & sans faire paroître aucune peur. Il consola même ses ennemis, qui s'affligeoient de sa mort, & leur dit, que si l'on ne devoit regarder la Terre, que comme une grande prison, celui là étoit le plus heureux, qui étoit mis le premier en liberté. Si cela est vrai (car je ne vois point ces paroles, parmi les témoignages des Anciens, touchant nôtre Rhéteur) *Plotin* ne jugea pas bien de *Longin*, lors qu'il dit, comme le rapporte *Porphyre*, dans la Vie du premier, que *Longin* étoit bien un Philologue, mais non pas un Philosophe. Par le mot de *Philologue* on entend un homme, qui aime & qui cultive les belles Lettres; mais qui ne fait qu'effleurer la Philosophie. Si *Longin* n'entendoit pas bien les subtilitez métaphysiques de *Plotin*, comme il paroît par la Vie de *Plotin*; il étoit Philosophe, par sa fermeté, comme il parut par sa mort; si elle fut telle, qu'on la représente; puis qu'il mourut, après avoir débité l'un des plus sublimes sentimens des Platoniciens.

On peut voir par les témoignages
de

de *Porphyre*, & de *Suidas*, touchant *Longin*, qu'on lui donnoit le titre de *Critique* & de *très-grand Critique*, puis qu'il y est nommé *Κριτικός* & *Κριτικώτατος*. Ces mots signifient proprement un homme propre à juger des Livres des Anciens; 1. lors qu'il s'agit de savoir de qui est un Livre, s'il est de celui dont il porte le nom, où d'un autre; 2. si quelque passage, n'y a point été ajouté; 3. si le sens, qu'on lui attribue, est véritable, ou non; 4. si enfin un Ouvrage, ou un endroit de cet Ouvrage est conforme aux regles de l'Art, ou non. On voit que ce titre comprend tous les devoirs d'un bon Interprete, & d'un bon Juge de l'Antiquité. Aussi *Longin* avoit-il fait plusieurs Ouvrages sur divers Auteurs Anciens, mais ils se sont perdus, excepté quelque peu de fragmens. Il avoit aussi écrit plusieurs Livres de Philosophie, où il avoit attaqué les sentimens des Platoniciens, & des Stoiciens. Il ne reste de cela, que les Titres, & quelque peu d'endroits. L'Ouvrage même, qui est venu le plus entier à nous, ou le *Traité du Sublime*, a plusieurs lacunes. On verra ces Fragmens à la

fin de ce Traité; nous ne nous y arrêterons pas.

II. Mr. *Pearce* nous donne, dans sa Préface, la liste des Editions de cet Auteur. La première fut celle, que *François Robortel* d'Udine publia à Bâle l'an MDLIV. *Paul Manuce* en donna une autre, l'année suivante, à Venise, sur un MS. du Cardinal *Bessarion*, sans savoir que ce Livre venoit d'être imprimé ailleurs. *François Portus* de Candie la suivit, dans une Edition, qu'il en fit à Genève en MDLXX. *Gabriel de la Pierre* traduisit ce Livre en Latin, & fit imprimer, au même lieu, sa version, avec l'Original, en MDCXII. *Gerard Langbaine* le fit rimprimer à Oxfort, en M DC XXXVIII. & *Tanegui le Fevre*, en M DC LXIII. à Saumur.

Le premier accompagna son édition de quantité de doctes remarques, & le second n'en mit que peu, mais de bon goût, & promit d'en donner quelque jour davantage. Pour celle de Bologne, en M DC XLII. elle ne mérite pas qu'on en parle. Depuis en MDCXCIV. *Jacob Tollius* publia la sienne à Utrecht, sur cinq MSS. avec les notes entières des autres.

Ancienne & Moderne. Les
tres Editeurs du Traité du Sublime,
qu'on a nommez, & les siennes pro-
pres. Il y mit une nouvelle Version,
ou plutôt une Paraphrase, qui est en
meilleur Latin, que la Version de la
Pierre; mais qui souvent n'exprime
pas assez bien le sens du Grec, & pa-
roit trop affectée. Il y joignit la Ver-
sion Françoisse de Mr. *Boileau*, avec
ses notes, celles de feu Mr. *Dacier*,
& les siennes propres en François,
quoi qu'il ne possédât pas assez cet-
te Langue. Il y dit son sentiment
sur quelques endroits, où il croyoit
que Mr. *Boileau* n'avoit pas traduit
assez exactement son Auteur, & il
ne se trompe pas toujours. La Ver-
sion Françoisse est meilleure, pour
ceux qui n'entendent pas le Grec;
que pour ceux, qui peuvent lire l'O-
riginal. Encore que le Traducteur
n'y dise rien d'impertinent, ni de
mauvais goût, il n'y dit pas toujours
ce que dit son Original; comme Mrs.
Dacier & *Boivin* l'ont aussi montré.
Mais ce n'est pas ce, dont il s'agit
ici.

Feu Mr. *Hudson* publia, en un
moindre format, l'édition de *Tol-
lius* à Oxfort en MDCCX, & huit
ans après, pour la réduire à un plus
C 7 petit

petit Volume, il y retrancha toutes les Notes, excepté les critiques, & abregea aussi la Version de *Tollius*, qui est, comme on l'a déjà dit, trop longue. Voyez ce qu'on en a dit, dans la *Bibliothèque Choisie*, Tome XXI. pagg. 333.

Mr. *Pearce* fait voir que *Manuce*, tout savant & tout habile Critique qu'il étoit, avoit pris trop de liberté de faire citer à *Longin* plus de paroles des Anciens, qu'il n'en avoit citées; puis qu'elles ne se trouvent point dans les MSS. Si celui dont *Manuce* s'est servi est le même, qui est encore aujourd'hui dans la Bibliothèque de S. Marc, comme il y a de l'apparence; on ne peut guere douter, que cet habile homme n'ait suppléé ce qu'il croyoit manquer aux citations, sur tout si l'on pense que, dans les autres MSS. elles ne sont pas plus completes. Il s'étoit imaginé qu'il y avoit erreur, dans son MS. lors que les passages d'*Herodote*, de *Platon*, de *Démosthene*, & d'autres se trouvent autrement dans les Editions de ces Auteurs. Les Anciens étoient bien éloignés de citer aussi exactement les Auteurs, dont ils rapportent les passages, que nous
ne

ne faisons aujourd'hui ; quoi que l'usage moderne soit meilleur à cet égard, ils se contentent de citer quelques mots, ou d'exprimer le sens, sans se mettre en peine des mots. C'est ainsi que l'Ancien Testament est cité dans le Nouveau, comme le remarque bien nôtre Auteur ; à quoi l'on peut dire que les Peres citent très-souvent le Nouveau de cette manière ; comme on l'a marqué dans la *Bibliothèque Choisie*, en parlant des Varietez de lecture du N. T. tirées des Peres, Tome XVI. p. 322. Mr. *Pearce* a donc bien fait de rétablir les citations, dans l'état où elles sont dans les MSS.

Il ne s'est pas contenté de la Version de *Tollius*, qui est plutôt une Paraphrase, qu'une Version, comme on l'a dit. Il en a fait une nouvelle, qui est plus courte, & qui répond mieux à l'Original. En effet les Traductions Latines, faites pour être mises à côté du Grec, ne sont que pour aider les Lecteurs à l'entendre, & non pour faire parade de son éloquence. Il ne s'agit que de faire bien entendre le Texte, afin que les Lecteurs y puissent recourir ; quand ils trouvent quelque chose,
qui

qui les embarrasse, dans l'expression Greque. Le mal est qu'on ne trouve pas toujours des expressions, qui répondent exactement aux Greques; & c'est ce qui a le plus donné de peine aux Interpretes, qui ne possédoient pas assez la Langue Latine, & qui mettent souvent des mots, & des expressions barbares.

III. QUOIQUE l'Editeur de *Longin* ait beaucoup changé de mots, dans le Texte; il ne l'a fait, que sur les MSS. sans y mêler aucune conjecture. S'il en propose quelqu'une, c'est dans les Notes, qu'il a mises à la fin du Livre; pour ne pas embarrasser ceux, qui ne cherchent, que le sens de l'Auteur, sans se mettre beaucoup en peine des conjectures Critiques. Les Remarques, qui sont sous le Texte, sont tirées en partie de *Le Fevre*, de *Langbaine* & d'autres, dont on voit les noms à la fin de chacune. Mais la plupart sont de l'Auteur lui-même, qui ne s'est pas seulement appliqué à éclaircir *Longin*, mais encore à l'illustrer; par des exemples du Sublime tirés de l'Ecriture Sainte, & des Auteurs Latins, comme *Virgile*, *Ciceron* &c.

&c.

& par d'autres expressions belles, & opposées aux précédentes.

Il a eu devant les yeux toutes les Editions antérieures, par lesquelles il a reconnu les fautes, qui s'étoient glissées dans le Texte, soit par la négligence, ou par l'inadvertence des Editeurs, ou des Compositeurs d'Imprimerie. Il a aussi consulté la Version Françoisse de Mr. *Boileau*, avec ses Remarques & celles de Mr. *Dacier* & *Boivin*; dont il s'est servi, selon qu'il l'a trouvé à propos. Il a eu de plus des MSS. de Mr. *Conrard Samuel Schursfleisch*, Professeur à Wittemberg, avec les Varietez de lecture tirées d'un MS. de la Bibliothéque Ambrosienne de Milan.

Ce MS. écrit sur du papier de soie, est d'une médiocre antiquité, & l'Editeur n'a pas manqué de faire attention à ses varietez; aussi bien qu'à celles que Mr. *Hudson* a publiées, sur un MS. de la fameuse Bibliothéque de feu Mr. *Moore*, Evêque d'Eli; & les leçons, qui se trouvent en trois MSS. de la Bibliothéque Vaticane. Mais il a consulté, sur tout, celles du MS. de la Bibliothéque du Roi Très-Christien, qui est de six-cents ans, comme

me l'on croit, & qui, selon Mr. *Bovin*, est celui, sur lequel tous les autres ont été copiez. Il a eu ces varietez d'un Grec habile, qui a été employé dans cette Bibliothèque, pendant quelques années, pour mettre en ordre les MSS. Grecs, & faire un Index des pieces, qu'ils renferment. Il ne le nomme pas, mais c'est, comme je le comprends, Mr. *Jonas Eleutherius*, que nous avons vu ici l'Eté passé, & qui est retourné apparemment en Grece. On verra, à la fin de la Préface de Mr. *Pearce*, la description de ce MS. par laquelle il paroît que nous avons perdu une plus grande partie de ce Traité de *Longin*, que l'on ne croyoit auparavant; parce qu'on voit le nombre des feuillets de ce MS. qui se sont perdus, ou par malheur, ou par la malice, de ceux qui peuvent l'avoir mutilé, depuis quelques siècles. Par la collation de ce MS. on a reconnu que *Tollius*, qui en avoit une faite de la main d'*Isaac Vossius*, s'est presque toujours trompé, en confondant les Varietez de ce MS. avec les conjectures de *Vossius*.

Enfin l'on trouve, après la Préface

ce

ce de nôtre Auteur, une liste des Ecrits de *Longin*, qui se sont perdus.

IV. POUR donner un petit échantillon des Notes & des soins de Mr. *Pearce*, nous parcourrons ici ce qu'il y a sur la I. *Section de Longin*, en le comparant avec *Tollius*, & les remarques Françoises de Mrs *Boileau*, *Dacier* & *Boivin*.

Longin dit qu'un certain *Cecilius*, qui avoit vécu, du tems de *Denys* d'Halicarnasse, avoit composé, sur le Sublime, un Traité, dont il dit entre autres choses, mot pour mot, qu'il étoit de *moindre étendue que toute la matiere*, que l'Auteur avoit entrepris de traiter. Il y a, dans le Grec : ταπεινότερον ἐφάνη τῆς ὅλης ὑποθέσεως; qui ne semble pouvoir signifier autre chose que cela; puis que ces mots, *toute la matiere*, ne peuvent rien avoir d'opposé qu'une étendue, qui étoit trop petite, pour la renfermer. Le mal est que le mot ταπεινότερον ne signifie proprement que *plus bas*, *plus abjet*. Mr. *Boileau* a traduit que *la bassesse de son style répondoit assez mal à la dignité de son sujet*. Mr. *Dacier*, qui pouvoit avoir oui Mr. *le Fevre*, son Beau-Pere, expliquer *Longin*, a cru qu'il falloit traduire:

duire: *trop petit*, pour tout son sujet, & que le seul mot, ὅλης tout, déterminoit clairement le sens du mot équivoque, qui le précède. Mr. *Tollius* est du même sentiment. Mr. *Dacier* auroit dû donner quelque exemple des mots, dont il s'agit, en ce sens-là; mais il s'est contenté de dire qu'on en trouveroit. *Henri Etienne* dit en effet, dans son *Thresor de la Langue Greque*, que ce mot se trouve en ce sens, au Liv. IV. d'*Athenée*. On le trouve à la fin de la pag. 157. de l'Ed. de *Commelin* en MDCXI. *Anticlides*, Historien qu'*Athenée* cite, au Liv. II. des *Retours* disoit, „ qu'a-
 „ près qu'*Hercule* eut achevé ses
 „ travaux, il fut invité par *Euristhée*,
 „ qui faisoit un Sacrifice; qu'on fer-
 „ vit aux enfans d'*Euristhée*, les
 „ morceaux qui leur en revenoient,
 „ & que l'on donna à *Hercule* τὴν
 „ πεινολέραν μερίδα une moindre partie; ce
 qui fâcha si fort ce Heros, qu'il tua
 trois des Fils d'*Euristhée*. On pour-
 roit prouver que, dans les tems He-
 roïques, on donnoit à ceux à qui
 l'on vouloit faire honneur, dans les
 festins, de plus gros morceaux de
 chair. Mais ce n'est pas de quoi il
 s'agit ici. Il suffit qu'il y ait un e-
 xem-

temple, où ταπεινότερον signifie *plus petit*. Il semble que ce mot, qui veut dire proprement *plus bas*, a pu signifier *ce qui est plus petit*, par ce que ce qui est plus bas est plus petit, que ce qui est plus élevé.

Mr. Pearce doute néanmoins, si ce mot se trouve, en ce sens-là, dans les Notes, qu'il a mises à la fin; parce que Longin ne se sert de ce mot, que pour marquer *un style bas*; mais il n'est pas nécessaire qu'on prenne le même mot, toujours dans le même sens. Il a néanmoins bien senti que les mots τῆς ὅλης ὑποθέσεως, demandoient que ce mot fût expliqué, comme a fait Mr. Dacier; & pour se dégager de cette difficulté, il conjecture qu'il faut lire τῆς ὕλης *que la matiere*, au lieu de ceux, que l'on vient de rapporter. Il soupçonne que pour expliquer ὕλης quelcun avoit écrit à la marge ὑποθέσεως, & qu'ensuite ce mot fut mis dans le texte, & ὕλης changé en ὅλης. Mais le mot ὕλη étoit trop connu, en ce sens, pour avoir besoin d'explication; & cette double conjecture est trop incertaine, pour s'y fier. Aussi n'a-t-il rien changé dans le Texte, & s'est-il contenté de la suivre dans sa Ver-
sion.

sion. D'ailleurs je ne sai si *Longin* a pû censurer un Auteur, qui se seroit servi d'un style qui n'avoit rien de sublime, en parlant d'expressions sublimes. Il suffisoit qu'elles le fussent effectivement, mais pour celles de l'Auteur, il n'étoit nullement nécessaire qu'elles le fussent. On peut dire, à l'égard des expressions du Rhéteur :

Ornari res ipsa negat contenta doceri.

Il suffit que les Exemples soient sublimes, mais ce seroit une puerilité, que d'affecter d'être sublime, en ce qu'on en dit. Aussi *Longin* ne l'est-il pas par tout, quoi qu'en quelques endroits il l'ait été.

Ensuite *Longin* ayant dit ce qu'il faut faire, pour enseigner méthodiquement un Art; ce qui consiste à enseigner quel est le sujet, dont on veut parler, & par quelle méthode on peut aquerir ce que l'on enseigne; & remarqué que *Cecilius* avoit bien montré ce que c'est le Sublime, par quantité d'exemples, comme si on l'ignoroit; il ajoûte, „ que cet A-
„ teur a omis, je ne sai comment,
„ de

Ancienne & Moderne. 71

„ de nous apprendre par quels mo-
„ yens nous pourrions porter le gé-
„ nie, que la nature nous a donné,
„ à un progrès considérable de
„ grandeur, comme n'étant pas u-
„ ne chose nécessaire. Τὸ δὲ, δι' ὅτι
τρόπος τὰς ἐαυτῶν φύσεις ἰχθυοῖμεν ἀν εἰς πο-
σὴν μεγέθους ἐπίδοσιν, ἐκ οἷδ' ὅπως, ὡς
ἐκ ἀνάγκαιον, παρέλιπεν. Mr. Boileau
paraphrase ces mots ainsi : *il ne dit
rien des moyens, qui peuvent porter
l'esprit à ce grand & à ce sublime. Il
passe cela, je ne sai pourquoi, comme
une chose absolument inutile.* Le mot
μείγεται ne semble pas marquer le
grand & le sublime, mais la grandeur
du génie ; dans laquelle il s'agit de fai-
re des progrès, & qui est la cause,
& la source des discours sublimes.
Mr. Pearce a néanmoins suivi le sens
de la paraphrase du Traducteur Fran-
çois, puis qu'il a traduit ainsi : *quâ
ratione nostra ingenia excitare possimus
ad faciendos magnos in sublimitate pro-
gressus.* Mr. Boileau fait dire à Lon-
gin plus qu'il ne dit, car ce qui n'est
pas nécessaire, n'est pas pour cela ab-
solument inutile. Il ne faut pas prê-
ter à un Auteur, que l'on traduit,
une emphase qu'il n'a point recher-
chée.

L'Au-

L'Auteur dit, immédiatement après, que *Cecilius ne mérite peut-être pas tant d'être blâmé, pour ce qu'il a omis; qu'il est digne d'être loué, pour s'être avisé de traiter de cette matière, & pour le soin qu'il y a apporté: ὡς αὐτῆς τῆς ἐπινοίας καὶ σπουδῆς ἄξιον ἐπαινεῖν.* De la Pierre a traduit ces derniers mots: *ob hanc ipsius commentationem, & studium æquum est (eum) laudare.* Mais *ἐπινοία* est pas *commentatio*, *ὑπόμνημα*. Mr. Boileau s'est encore plus éloigné de la force des mots, en traduisant *pour son travail & pour le dessein, qu'il a eu de bien faire.* Mr. Dacier a cru qu'on exprimeroit mieux le sens de l'Auteur, en le tournant: *pour son invention & pour le dessein qu'il a eu de bien faire.* Mais Mr. Boileau, a eu raison de dire qu'encore que le mot *ἐπινοία* signifie quelquefois *l'invention*, ce n'est pas de quoi il s'agit ici; mais il s'agit encore moins du *dessein* de bien faire. *Ἐπινοεῖν* signifie proprement *se mettre quelque chose ἐπὶ τῷ νοῦ dans l'esprit* & *ἐπινοία* ce qu'on s'y met. Mr. Tullius a mis dans sa Paraphrase: *quàm quòd istam in se curam cogitationem-que susceperit.* Ce qui approche beaucoup du vrai sens; mais on pouvoit mieux

mieux dire : *quòd hanc ipsam rem præstare in animum studiosè induerit.* Mr. Pearce a traduit , *quoniam ob ipsam ejus cogitationem, studiumque laudare.*

Un peu après, Longin nomme ceux , à qui il voudroit que son Traité pût être utile , *ἀνδρας πολιτικῆς.* De la Pierre les nomme *viros politicos.* Mr. Des Preaux entend les Orateurs, entant qu'ils sont opposez aux Déclamateurs, & à ceux qui faisoient des discours de simple ostentation ; & il est vrai que l'on nommoit ainsi ceux , qui faisoient des discours publics , soit pour les affaires publiques, ou pour les particulieres. On peut voir là-dessus la Remarque de Mr. le Fevre, sur cet endroit. Mrs. Tollius & Pearce ont montré qu'on les pouvoit nommer *viros civiles.* Le mot, dont il s'agit, tiré immédiatement de *πόλις* ville, ou Etat, peut en effet signifier un Orateur, qui harangue sur des choses, qui regardent l'Etat ; & si on le tire de *πολίτης* citoyen, ce sera un homme qui parle d'affaires civiles, ou des Citoyens en particulier, ou qui plaide des procès. Quoi que ces deux sortes de Discours soient susceptibles du Grand

& du Sublime, quand il s'agit de choses grandes & sublimes; il faut remarquer que ceux, qui regardoient des affaires d'Etat, ou de ceux qui le gouvernoient, pouvoient, avec plus d'apparence, avoir des choses sublimes; comme il y en a dans les Harangues de *Demosthene* & de *Cicéron*, qui regardent les Villes d'Athenes & de Rome; quoi qu'il y en ait aussi quelquefois, dans leurs autres Harangues. Ici je croirois qu'il s'agit plus des Romains, que des Grecs. En ce tems-là la Grece asservie, depuis long-tems, n'avoit plus d'Orateurs Publics, comme *Démosthene*; & à Rome même, il ne se faisoit plus de Harangues, comme celles de *Cicéron*, qui regardoient l'Etat; parce que tout dépendoit des Empereurs. On leur pouvoit réciter leurs propres Panegyriques, comme celui que *Pline* recita à Trajan, & d'autres semblables; & l'on pouvoit seulement, de tems en tems, quand il n'y avoit point d'Empereur reconnu dans Rome, dire, dans le Senat, quelque chose qui ressentît un peu l'ancienne liberté, & qui renfermât des traits sublimes. On en peut trouver quelques exemples, dans les Auteurs de
l'His-

l'Histoire Auguste; quoi que leur langage n'approche pas, de celui du Siècle d'Auguste.

A R T I C L E III.

C. CRISPI SALLUSTII *que exstant. Item Epistola DE REPUBLICA ORDINANDA, Declamatio in Ciceronem & Pseudo-Ciceronis in Sallustium, nec non JULIUS EXSUPERANTIUS de Bellis Civilibus, ac PORCIUS LATRO in Catilinam. Recensuit diligentissimè & Adnotationibus illustravit GOTTLIB CORTIUS. Accedunt Fragmenta Veterum Historicorum, CONSTANTINUS FELICIUS DURANTINUS, de Conjuratone Catilinæ & Index necessarius. A Leipsig MDCCXXIV. in 4. pagg. 1304. avec les Préfaces & l'Index.*

VOICI une des meilleures Editions de *Salluste*, que l'on ait encore vuës, & où Mr. Cort a apporté tous les soins imaginables; pour donner le Texte de son Auteur aussi pur, qu'il lui a été possible.

ble. Il a consulté un grand nombre de MSS. de diverses Bibliothèques d'Allemagne, dont on verra la liste dans sa Préface; sans parler des anciennes Editions de *Salluste*, qu'il leur a comparées; quoi qu'il ait reconnu, par l'expérience, qu'elles ne peuvent pas beaucoup servir à rétablir *Salluste*; à cause de l'ignorance, ou de la hardiesse des Correcteurs, qui n'entendoient pas l'Auteur. Outre les mots anciens, qu'il avoit employez, le tour des expressions, l'arrangement des mots, & la construction étoient au dessus de la portée de ces gens-là; qui changeoient néanmoins ce qu'ils n'entendoient pas. Cela a fait dire à Mr. *Cort* que, quand on les auroit toutes perdues, on n'auroit pas perdu grande chose. Il parle aussi des Editions modernes, dont il ne paroît pas faire grand cas; non plus que des notes MSS. de J. F. *Gronovius* & de feu Mr. *Cuper*. Aussi ne les avoient-ils pas faites pour les imprimer. Le premier avoit fait, sans doute, quelque Collège, comme on parle ici, sur *Salluste*, en faveur de ceux, qui commençoient à lire les bons Auteurs; à la capacité desquels il faut que les Professeurs s'acoin-

s'accommodent. Le second pouvoit aussi avoir fait les siennes, en commençant à étudier, sans avoir aucun dessein de travailler sur cet Auteur. On doit excepter, des Editions vulgaires, celle de Mr. *Wasse*, qui parut à Cambrige en M D CC X, & dont nous avons parlé dans la *Bibliothèque Choisie* Tome XXI. p. 339. quoi que nôtre Auteur en parle, en termes, qui ne sont pas assez civils, en divers endroits. Mr. *Cort* nous apprend, dans sa Préface, que s'étant proposé non seulement d'expliquer & d'éclaircir *Salluste*, mais encore de corriger le Texte, autant qu'il seroit possible; il l'a comparé avec les Anciens MSS. & les Anciennes Editions, jusqu'aux moindres minuties. Par-là il a découvert plusieurs choses, qui avoient échappé à de très-habiles gens, & a compris qu'il falloit rejeter quantité de leçons, que les Interpretes avoient passées, les uns après les autres. Cependant il ne s'est pas si fort fié aux MSS. que de rien changer, sur leur seule autorité; mais il a eu par tout égard à la Latinité, & sur tout au génie de *Salluste*, & à la cadence qu'il suit ordinairement. Ainsi

quand il a trouvé, dans quelques uns de ses MSS. quelque maniere de parler, plus recherchée & plus rare, qui avoit été condamnée par les Editeurs précédens; dès qu'il a pu découvrir la raison, pour laquelle elle avoit été changée, par les autres Copistes, ou Editeurs; il n'a pas fait scrupule de suivre les Leçons, les plus exquises, sans se mettre en peine de celles, que l'on suivoit ordinairement. Il conseille à ceux, qui blâmeront sa conduite de lire, autant de fois qu'il l'a fait, cet Auteur, de le conferer avec les MSS. de conferer tous les Interpretes les uns avec les autres, & avec les Grammairiens, qui ont écrit sur la Latinité, & qui l'ont éclaircie. Il veut qu'ils y joignent les suffrages des autres anciens Auteurs, qui ont employé les mêmes mots, ou de semblables expressions, pour tirer de tout cela les véritables manieres de lire, comme il l'a fait; après quoi il les assure, avec raison, qu'ils réussiront mieux, dans le métier de corriger les fautes des Copistes, ou des Editions. Le conseil est, sans doute, bon; mais il est difficile à executer. Il faut, pour cela, employer beaucoup de tems,

tems, sur un petit Livre, & avoir de la patience & du goût, pour la bonne Latinité, & pour le style particulier de l'Auteur.

Il assure qu'il a admis, dans le Texte de *Salluste*, à peine deux ou trois conjectures, & que quand il s'en présentoit plusieurs, à son esprit, il ne manquoit pas de les supprimer, pour ne point changer, ce qui étoit passable; sous prétexte de faire mieux parler son Auteur. Mais s'il a préféré la maniere de lire d'un MS. ou de plusieurs, auxquels il a crû pouvoir se fier, à cause de leur antiquité & de leur bonté, à celle que l'on suit communément; il croit avoir droit de demander à son Lecteur, qu'il souffre qu'il préfere l'autorité des plus anciens exemplaires, aux Editions d'*Alde*, de *Lætus*, de *Gruter*, ou de quelque autre Editeur moderne, quel qu'il soit.

On trouvera néanmoins, dans ses Notes, les varietez des autres Editions, quoi que ces varietez soient fautives; mais les gens du métier savent de quelle conséquence il est de tout examiner, & les autres doivent comprendre par-là, qu'il ne se faut pas fier à une, ou deux anciennes

Copies, puis que les anciens Copistes ont tant commis de fautes. Cet avis étoit nécessaire, pour ceux, que la multitude de ces varietez choquent; parce qu'ils ne savent pas l'usage, qu'on en peut faire.

L'Auteur demande aussi qu'on ne regarde pas, comme inutiles, les passages des autres Auteurs, qu'il a ramassés, pour illustrer les expressions de *Salluste*; & c'est, ce me semble, une chose qui ne lui peut pas être refusée raisonnablement; sur tout quand il s'agit d'expressions, qui ne sont pas communes; puis que lors qu'on voit une expression confirmée, par plusieurs bons Auteurs, on ne peut plus douter, qu'elle ne soit bonne; comme on le pourroit faire, si on ne la voyoit qu'en un endroit, ou deux de *Salluste*; principalement si cette expression a quelque chose de singulier. Plusieurs savans hommes ont suivi auparavant cette méthode, avec l'approbation des connoisseurs; comme *Passerat* sur *Catulle*, *Tibulle*, & *Properce*, & sur tout sur le dernier; sans parler de plusieurs autres, qui l'ont suivi. Mr. *Wasse* l'a aussi fait, en divers endroits de ses remarques sur le même

me

Ancienne & Moderne. 8^e
 me Auteur, & sur les Fragmens des
 Anciens Historiens Latins. Cet ha-
 bile homme avoit, avant Mr. Cort,
 cité plusieurs passages non seulement
 des tems, auxquels la Latinité étoit
 encore pure, ou moins corrompue;
 mais même des siècles, où elle étoit
 fort gâtée. Mr. Cort en a usé sou-
 vent de même. En effet, dans le
 tems, où la Langue étoit tout-à-fait
 en décadence, ou même tout-à-fait
 hors de l'usage dans la conversation,
 tous ceux qui se sont piquez d'écrire
 en Latin, avec quelque soin, ont
 très-souvent imité *Salluste*. Ce n'a
 pas été seulement *Sulpice Severe*, qui
 l'a fait, au V. Siècle dans un tems,
 où l'on parloit encore Latin; mais
 un Auteur du XII. Siècle & qui a
 vécu dans le Nord, où le Latin
 n'étoit pas en un usage commun; si
 l'on en excepte les Ecclesiastiques,
 qui se piquoient de quelque savoir.
 Je veux dire *le Grammairien Saxon*,
 qui a écrit en Danemarck, avec une
 rare élégance, pour ce siècle-là. Aussi
 peut-on reconnoître, à son style,
 qu'il avoit lû avec soin *Salluste*, qu'il
 imite fort souvent, comme *Stepha-*
nus l'a observé, dans ses Remarques
 sur cet Auteur. Je ne me souviens

néanmoins pas de l'avoir vû cité, dans les Notes de Mr. *Wasse*, ni dans celles de Mr. *Cort*.

Ce dernier semble craindre qu'il ne se trouve des Lecteurs, qui regardent comme inutiles les remarques, qu'il a faites sur la Latinité en général, en parlant de celle de *Salluste*. Ces Lecteurs auroient sans doute tort; car il y a bien des expressions, dans cet Auteur; dont on ne sauroit rendre raison, sans avoir pénétré l'Analogie de la Langue Latine; qui n'est pas si connue, qu'elle devoit l'être, parmi ceux, qui se piquent d'entendre le Latin. On pourra s'en assurer, en lisant les Notes de nôtre Auteur, & particulièrement ses Digressions, qu'il nomme *Excursus*, & qu'il a mis à part, à la fin de la guerre de Catilina, & de celle de Jugurtha. *Lipse* en avoit usé de même, avant lui.

Il me semble qu'on peut remonter jusqu'à la source de la coûtume que *Salluste* a d'employer des expressions, qui semblent embarrassées. On fait que cet Historien se piquoit d'écrire d'une manière, qui ressembloit quelquefois plus le stile de *Caton le Censeur*, que le stile de *Cicéron*, ou de

de *César*. On fait aussi, qu'avant que la Langue Latine eût été portée à la perfection, où elle étoit alors, elle avoit quelque chose de rude & d'irrégulier, en apparence; parce qu'on ne se piquoit pas si fort de parler exactement, que depuis. Il y avoit dans le Langage des tours, où il sembloit qu'on bleffoit les regles de la Grammaire; parce qu'on avoit quelquefois plus d'égard à ce qu'on pensoit, qu'à la régularité du stile. Il y a particulièrement des expressions, qu'on dit être en Grec κατὰ τὸ σημαίνόμενον, où ce qu'on dit se rapporte plutôt à la pensée, que l'on a, qu'aux termes dont on s'étoit servi.

Ainsi à la fin du I. Ch. de la Conjuraton de Catilina, l'Historien après avoir dit *qu'avant que de commencer à faire quelque chose, il faut bien prendre conseil; mais qu'après l'avoir pris, il faut promptement l'exécuter*, ajoute: *Ainsi châcune de ces deux choses n'étant pas suffisante, par elle même, l'une a besoin de l'autre.* Voilà assurément la pensée de *Salluste*, comme on peut l'exprimer en François, où il faut parler régulièrement. Mais voici comme il

l'exprime, en Latin : *Ita utrumque per se indigens , alterum alterius auxilio eget.* On est d'abord choqué de cette répétition *indigens eget* ; ce qui a fait que d'habiles gens ont cru qu'il falloit lire *veget*, ce qui est le même que *viget* : l'une de ces choses tire sa force de l'autre. Nôtre Auteur a fait voir, par le consentement des MSS. & par des exemples de semblables expressions, que *Salluste* pensoit à dire, que l'on ne devoit pas s'engager en une entreprise, sans y avoir bien pensé, & pris le conseil de ses Amis; mais que cela étant fait, il falloit promptement executer ce qu'on auroit résolu; tant il étoit vrai que ces deux choses, prises à part, & l'une sans l'autre, manquent de ce qui est nécessaire, en cette occasion; ce qui fait que l'une a recours au secours de l'autre. On peut voir ce que l'Auteur en dit, dans sa première Digression; que j'aurois bien de la peine à expliquer, en François, d'une manière intelligible, outre qu'elle est trop longue pour cet Extrait.

Mais je mettrai ici la VIII. Digression, qui roule sur ces paroles, du Ch. LVII. de *Salluste*, dans
l'His-

Ancienne & Moderne. 85

l'Histoire de la conjuration de Catilina; où il parle de ce que fit Catilina, qui ne voulut pas recevoir des Esclaves, en son armée; pour ne pas confondre leurs interêts, avec ceux des personnes libres: *Interim servitia repudiabat, cujus initio magnæ copiae concurrebant, opibus conjurationis fretus; simul alienum suis rationibus existimans, videri causam civium cum servis fugitivis communicavisse.* Comme *Servitia* ne pouvoit pas se joindre, selon l'Analogie ordinaire de la Langue Latine, avec *cujus*; les Copistes avoient mis, pour la plûpart *quorum*. D'autres avoient corrigé *quod*, d'autres *cui*, d'autres enfin *cujus rei*. Mais *Priscien* Liv. XVII. p. 1099. de l'Edition de *Putschius*, où il traite des constructions, qui semblent irrégulieres, cite le commencement, de ce passage de *Salluste*, comme on l'a rapporté, & dit que *cujus*, au singulier, se rapporte au mot *res*, sous-entendu; c'est-à-dire, *cujus rei servitiorum*; & rapporte plusieurs exemples Grecs & Latins, où un nom, au singulier, est construit avec un verbe pluriel. Sur cela *Mr. Cort* fait voir qu'il arrive communément aux Pronoms

d'être construits, avec des Genres, des Nombres & des Cas; avec lesquels, ils ne pourroient pas se joindre, selon les Règles ordinaires de la Grammaire. Dans ce Livre on voit Ch. VIII. *antea conjuravere pauci, de qua quàm verissimè potero dicam*, parce que le mot *conjuratio* est renfermé dans le sens du verbe. Au Ch. XXXIV. il y a : *se in exsilium proficisci, non quo sibi conscius esset*; où nous mettrions *quòd*. On trouve aussi des mots, qui signifient une multitude d'hommes, quoi qu'au singulier, & qui sont joints avec des Pronoms pluriels. Voyez Ch. XVI, 1. XXXIV, 1. &c.

Pour rendre raison de cette Construction, on peut s'y prendre en trois manieres. Premièrement, on peut sousentendre un Nom, qui réponde à ce nombre, & qui puisse être joint au Nom exprimé; comme dans la Vie de Severe, par *Lampridius* Ch. XLV, où il y a : *ab eunuchis omnia venderentur; quod genus hominum omnia secreta in Aula nosse cupiunt, ut soli aliquid scire videantur*; & dans *Tite Live* c. XXXI. *Elephantis, quo auxilio Romani tum primùm usi sunt*. Voyez encore la Note sur le Ch. X. de,

de Catilina. Ainsi Ciceron a dit, comme le remarque Quintilien, *Lupercalibus, quo, en sousentendant die.* D'où vient que les anciens Grammairiens reconnoissent, en cela, une Syllepse de nombre. Voyez la Note sur le Jugurtha, Ch. XXXVIII.

Secondement, on met un Nom, auquel le nombre, qui ne répond pas au précédent, se rapporte; comme dans Tite-Live L. XXXVIII. *uti quæ servitia tyranni liberassent, ea ingens multitudo erat, ante diem certum abirent.* Voyez encore les Notes sur Catilina. c. VII. & LV.

Troisièmement, c'est quand on sousentend le nom, qui est exprimé en un autre nombre; méthode qu'on doit préférer, en cet endroit, aux autres. Ainsi dans l'Eunuque de Terence Act. II. Sc. I. *Adeone homines immutari ex amore, ut non cognoscas eundem esse.* Tite-Live Liv. XLII, 8. *Bonæque ut iis quidquid ejus recuperari possit, reddantur curare.* Mr. Cort cite encore divers exemples semblables, que l'on pourra voir dans sa dernière Digression sur Catilina.

Mais on n'en peut guère trouver
d'exemple

d'exemple plus remarquable, que celui qui se trouve au Ch. LVII. de *Jugurtha*, & dont parle nôtre Auteur, dans sa Digression V. sur ce livre de *Salluste*. L'Historien décrit là, la défense que les habitans de Zama; firent contre un assaut, que l'Armée Romaine leur donna, & dit, entre autres choses: *Contra ea oppidani in proximos saxa volvere, sudes, pila, præterea picem sulfure & tædâ mixtam ardentia mittere*. Le mot *ardentia* se rapporte à *picem*, à *sulfur*, & à *tædam*, comme si l'Historien avoit mis: *picem, sulfur & tædam mixta, eaque ardentia mittere*. Mais il s'est exprimé ici κατὰ τὸ σημαίνόμενον, selon la signification de ces mots, qu'il avoit dans l'esprit; sans avoir égard à la régularité de la construction. Il entend des fagots, composez d'un bois qui, étant une fois allumé, ne s'éteignoit point, qu'il ne fût consumé, qu'on appelloit *tæda*, & de plus enduits de poix & de souffre; pour en rendre la flamme plus vive, & plus difficile à éteindre. On peut consulter là dessus les Poliorcétiques de *Lipse* Liv. V. Dial. 5.

APRÈS les Livres de la Conjur-
 ration de *Catilina* & de la guerre,
 que

que les Romains firent à *Jugurtha*, on trouve les fragmens de l'Histoire des guerres Civiles, qui durèrent douze ans; comme on le pourra voir par la Vie de *Salluste*, qui est à la tête de l'Edition de Mr. *Wasse*. Ce recueil de fragmens est formé, des citations des anciens Grammairiens, & d'autres Auteurs, & de quelques Harangues & Lettres, qui sont venuës entières jusqu'à nous. *Pomponius Latus* les ayant trouvées, dans un ancien MS. après les deux Livres, qu'on vient de nommer; il les publia sur cet Exemplaire, auquel on n'en a pas encore vû de semblable. Mr. *Gort* y a joint ses propres Notes, mais on verra, dans l'Edition de Mr. *Wasse*, ces mêmes fragmens, avec les Remarques de divers savans hommes. On voit encore, dans ces Fragmens, le caractère & le stile de *Salluste*. Il y a plusieurs censures très-véhementes des mœurs des Romains, qui se corrompirent depuis la ruine de Carthage, & sur tout depuis que les Romains furent maîtres de l'Asie; comme ceux, qui ont quelque connoissance de l'Histoire Romaine, le savent assez.

On

On voit ensuite les deux Lettres de *Salluste* à *Jules César*, touchant la manière dont l'Historien souhaitoit que ce grand homme redressât les desordres, où les guerres civiles avoient jetté la République. Mais César ne pensoit rien moins qu'à la rétablir, en son ancien lustre, en rendant aux Lois leur ancienne autorité, mais seulement à en demeurer le maître. Mr. *Cort*, croit que ces Lettres sont supposées, par quelque Déclamateur fort inférieur à *Salluste*, & qui s'est efforcé vainement d'imiter un stile inimitable. Il est vrai qu'elles ne sont pas de la force de son *Catilina* & de son *Jugurtha*; mais elles ne laissent pas d'en approcher, & d'être pleines d'expressions de ce grand Historien. Il y a, à la vérité, des endroits, qui ne sont pas assez soutenus. Mais il se peut faire que *Salluste* ne crût pas qu'il dût écrire des Lettres, en un style aussi travaillé, que son Histoire; comme en effet elles ne le devoient pas être. On peut d'ailleurs croire qu'il y a des endroits, que la longueur du tems & l'ignorance des Copistes ont gâtés, & que l'on pourroit redresser, si l'on avoit des MSS. plus anciens de

de ces deux Lettres. Elles sont remplies d'ailleurs des manieres de parler de *Salluste*; mais Mr. *Cort* croit que celui, qui a composé ces Lettres, les a puisées dans ce qui nous reste de cet Auteur. Il se peut aussi faire que non & que soit ce grand Historien, qui parle lui-même, & qui se sert de ses propres termes.

Il y a, au commencement de la I. Lettre, qui est la II. en effet, comme de savans hommes l'ont remarqué, quelques mots, qui sont visiblement corrompus: *Pro vero antea obtinebat*, dit *Salluste*, *regna atque imperia Fortunam dono dare, item alia quæ per mortalis avidè cupiuntur; quia & apud indignos sæpe erant, per lubricinam data, neque cuiquam incorrupta permanserant*. Nôtre Interprete censure, avec raison, ces mots: *per mortalis avidè cupiuntur*; parce que la préposition *per* ne marque que l'instrument, ou le ministre de quelque chose. Mais un léger changement peut redresser cet endroit, en maniere qu'il n'y aura rien d'indigne de l'Historien. C'est si on lit: *per quæ mortales avidi capiuntur*. Un peu après; il faut corriger encore *incorrupto permanserant*. Voici le sens de

te la période : „ On croyoit autre-
 „ fois que les Royaumes & les Em-
 „ pires étoient des présens de la
 „ Fortune, aussi bien que d'autres
 „ choses, par lesquelles les avides
 „ mortels se laissent prendre; parce
 „ qu'elles se trouvoient entre les
 „ mains de gens indignes, comme si
 „ elles avoient été données par ca-
 „ price, & qu'elles les avoient sé-
 „ duits.“

Après les pieces, dont on vient de parler, il y a une *Déclamation de Salluste* contre *Cicéron* & la réponse de *Cicéron* contre *Salluste*; qui ne sont néanmoins pas nouvelles, puis qu'elles ont été citées par *Quintilien* dans ses *Institutions* Liv IV. c. 1. & IX. c. 3. Cela a fait croire à *Mr. Colomiez* que cette *Déclamation* étoit véritablement de *Salluste*; mais après l'avoir lue, il n'est guère possible de le croire, quelle opinion qu'on puisse avoir du bon goût de *Quintilien*, & de la connoissance qu'il avoit de ce qui s'étoit passé, du tems de *Cicéron*. On ne peut regarder cela, que comme une inadvertence, dont les plus habiles gens ne sont pas exempts. La *Déclamation* de *Cicéron* contre nôtre Historien, n'est

n'est pas moins indigne de ce grand Orateur.

Mr. *Cort* croit que ces deux Harangues ont été composées, par un seul & même Auteur; à qui il rend témoignage qu'il a assez bien imité le stile court & serré de *Salluste*, & celui de *Ciceron*, qui est long & étendu; ce qui peut avoir trompé *Quintilien*. Quoi que les Anciens eussent infiniment plus de connoissance de la Langue Latine, que nous; il est certain qu'ils n'ont pas eu une Critique si exacte, que la nôtre. On pourroit aussi montrer que les Auteurs Ecclesiastiques n'ont nullement été Critiques, & se sont laissé tromper, par des pieces clairement supposées. Ce qui est vrai, des Ecrivains Ecclesiastiques, peut l'être, à un autre égard, des Auteurs Payens.

On ne fait point qui étoit ce *Julius Exsuperantius*, qui a fait le maigre abrégé de l'Histoire des guerres civiles, que *Salluste* avoit écrite plus au long.

La Déclamation de *Porcius Latro*, comme le titre le porte, contre *Catilina*, ne paroît pas digne d'un Rhéteur auquel *Senèque* le Rhéteur

a donné de si grandes loüanges. Mr. *Cort* a raison de l'attribuer à quelque Déclamateur beaucoup plus récent , & je m'étonne qu'il ait bien voulu la commenter; car assurément elle n'en valoit pas la peine.

Comme c'est la coûtume de joindre à *Salluste* les Fragments, qui restent des anciens Historiens Latins, qui se sont perdus; l'Editeur de ce grand Historien les a mis ici, mais sans aucunes Notes. Il a suivi, comme il le dit, l'Edition de ces Fragmens de Mr. *Wasse*; qui les a le plus correctement publiez, avec quelques Remarques d'*Ausonius Popma* & les siennes propres, qui sont beaucoup plus étendues. Mr. *Cort*, qui ne le flatte point ailleurs, lui rend justice, en cette occasion, à la fin de sa Préface.

Enfin on voit ici une Histoire de la Conjuraton de Catilina, publiée sous le Pontificat de Leon X. par un Savant, qui se nommoit *Constantio Felice Durantini*. Il a suppléé, dit-il, ce qui manquoit à *Salluste*, par les Ecrits de *Ciceron*; mais ces Supplémens regardent plutôt la Vie de ce dernier, que la Conjuraton de Catilina.

ARTICLE IV.

JOANNIS HALESII *Historia*
CONCILII DORDRACENI.
JO. LAUR. MOSHEMIUS
Theologiae D. & P. P. O. ex An-
glico Sermone Latinè vertit, variis
observationibus & Vita HALESII
auxit. Accedit ejusdem de auctori-
tate Concilii Dordraceni Paci Sa-
crænoxia Consultatio. A Hambourg
in 8. pagg. 476.

CE Volume est composé de trois
Pièces, dont la première est un
Traité, sur l'autorité du Synode de
Dordrecht; la seconde une Vie de
Jean Hales; & la troisième les Let-
tres, que cet habile homme écrivit de
Dordrecht, à *Carleton* Ambassadeur
à la Haie, au tems du Synode.

Dans la première, l'Auteur rap-
porte d'abord les éloges, que ceux,
qui étoient pour le Synode, lui
donnerent, & montre le respect ex-
cessif, qu'ils avoient pour cette Af-
semblée. Un Théologien, d'ailleurs
homme de mérite, dit, il y a quel-
ques années, dans une Harangue sur
les

les Synodes, que s'il y avoit jamais eu un bon Synode, c'étoit le Synode de Dordrecht; mais apparemment Mr. Moshem n'a pas vu cette Harangue. Cependant il déclare que la grande autorité, qu'on donne à ce Synode, est un obstacle insurmontable à la Paix, que des Puissances Réformées, voudroient faire avec les Lutheriens; puis qu'il a condamné les Lutheriens, en condamnant les Rémontrants; qui, dans le fonds, sont du même sentiment, à l'égard des questions sur la Prédestination & la Grâce, dont il s'agissoit à Dordrecht. Il y a trois Maximes là-dessus, que l'Auteur pose pour des fondemens, reconnus de tout le monde, & par lesquelles il paroît que la réunion, entre les Lutheriens & les Réformez, n'est pas praticable. La premiere est *qu'il ne peut point y avoir de paix Religieuse, entre deux Assemblées, dont l'une a condamné publiquement l'autre, comme coupable de très-grandes erreurs, & soutient hautement les Actes & les Décrets d'un Synode, qui l'a condamnée, comme divins & excellens.* La seconde pose *qu'une Assemblée qui dans un Synode, représentant toute l'Eglise, a reçu, ou n'a pas au*
moins

moins desapprouvé des sentimens; que tous ceux, qui entendent les matieres, regardent comme injurieux à la Divinité. La troisiéme pose que des Assemblées, dont l'une a un Formulaire équivoque, dans lequel on peut trouver des sentimens tout differens, ne peuvent pas vivre en paix ensemble.

Ces principes étant posez, l'Auteur en fait l'application au Synode de Dordrecht; dans lequel il soutient d'abord qu'il y a des dogmes, qui y sont pros crits & que les Lutheriens regardent comme très-veritables, & conformes à l'Écriture Sainte. Tels sont les cinq Articles condamnez dans ce Synode, qui contiennent en effet la doctrine Lutherienne, quoi que les Lutheriens ne soient point nommez. C'est ce qui paroît par les jugemens des Théologiens, de différentes nations, qui avoient donné leurs suffrages à Dordrecht. Les Théologiens du Palatinat disent *qu'on leur objecte vainement Ursin & Paréus, qui ont écrit contre les Conciliabules des Papistes & des Lutheriens, qui sont aussi éloignez de ce Synode, que le Ciel l'est de la Terre; car dans ceux là on n'entend, disent les Théologiens du Palatinat, que*

Tome XXIII. P. 1. E les

les Décrets des hommes; savoir du Pape & de Luther, & ici les Décrets de Dieu. Il prouve la même chose par d'autres passages des Théologiens Etrangers, qui avoient assisté au Synode de Dordrecht; & montre que la doctrine des Lutheriens y fut condamnée, dans les Articles des Rémonstrans, qui la renferment. C'est pourquoi, depuis ce tems-là, les Lutheriens furent encore plus éloignés de se réunir avec les Réformez. Il réfute ceux d'entre ces derniers, qui ont tâché de faire voir que la doctrine Lutherienne ne fut point condamnée à Dordrecht.

Quelques-uns d'entre les Réformez, pour adoucir les Lutheriens, ont dit qu'on n'avoit pas condamné les Arminiens à Dordrecht; comme des *Héretiques* infectez d'opinions incompatibles avec la Religion Chrétienne; & que par conséquent les Lutheriens n'y ont pas été condamnés, comme si on les eût regardés, comme des Héretiques. D'autres Docteurs Réformez, ne disent pas que les sentimens des Lutheriens doivent être soufferts, mais s'attachent à faire voir qu'il y a une grande différence, entre leurs sentimens, & ceux

ceux des Rémontrants. Ces deux manieres d'appaiser les Lutheriens se détruisent l'une l'autre, comme l'Auteur le montre & ne font, dans le fonds, que de purs artifices. L'auteur de la premiere étoit Mr. *Jurieu*, & celui de la seconde Mr. *Strimesius*. Le premier écrivoit de pure imagination, & disoit ce qui lui venoit dans la tête, selon l'occasion; prêt à dire tout le contraire, quand il le faudroit. Le second débite aussi un pur Roman, quand il dit que les Arminiens ne furent pas exclus de la Communion, par le Synode, & que leurs seuls Docteurs furent obligez seulement de n'enseigner point les cinq Articles; sans avoir soin de rejeter expressément les Dogmes des Sociniens, soit dans les Academies, soit dans les Assemblées Ecclesiastiques; & qu'à cette condition ils purent jouir de leurs Charges, & en faire les fonctions. Il n'y a qu'à lire l'Histoire Ecclesiastique d'*Uytemborgard*, ou celle de *Brand*, ou la Vie d'*Episcopus*, par feu Mr. *Limborch*; qui sont des Ouvrages fondez sur des Actes Publics, pour voir que c'est une pure fiction, que quelcun aura débitée à Mr. *Strimesius*, & nôtre

Auteur le prouve bien ici. Cela lui donne lieu de faire une petite digression, sur la conduite des Suisses, envers les Lutheriens; de qui ils parlent modérément par politique, pendant qu'ils déposent, chez eux, ceux qui sont de leurs sentimens, sur la Prédestination & la Grace. Il a aussi raison de se moquer de ceux, qui voudroient persuader aux Lutheriens, qu'ils sont d'un tout autre sentiment, sur les cinq Propositions de Dordrecht, que les Rémonstrans.

Mais Mr. *Moshem* a été aussi mal-informé, ou trompé par des gens mal instruits; qui lui ont persuadé qu'il y avoit une grande difference entre la doctrine Arminienne, telle qu'elle a été du tems du Synode de Dordrecht, & telle qu'elle est aujourd'hui. Il n'y a qu'à lire leur Confession de Foi, avec l'Apologie, qu'*Episcopius* en a faite. Mr. *Moshem* les nomme, non seulement une *Secte*, mais encore une *Faction*; quoi qu'il n'y ait point de Chrétiens aujourd'hui plus éloignez, par leurs principes, de ce qu'on appelle *esprit de Secte*, ou de *Faction*. Pour les sentimens modernes, qu'il leur attribue, comme *très-éloignez des Lettres Sacrées*,

créés, quels qu'ils puissent être ; ceux qui ont lu leurs Livres en pourront juger. On peut au moins assurer, qu'ils n'ont introduit aucun dogme, comme nécessaire au Salut, qui fût auparavant inconnu, ou qu'on ne regardât pas comme nécessaire. Ils n'ont pas non plus retranché aucun dogme de la Religion ; sans lequel on ne puisse pas être sauvé, ni enseigné qu'il ne le falloit pas croire. Dans le reste, il y a plusieurs manières d'expliquer les Dogmes, qui ne sont pas nécessaires au Salut, & qui peuvent être rectifiées, par la Raison & par l'Écriture Sainte, mieux entendue, qu'elle n'étoit du tems de *Luther & de Calvin.*

Ensuite Mr. *Moshem* s'applique à prouver que, dans le Synode de Dordrecht, on a approuvé, ou au moins qu'on n'a pas rejeté des Dogmes, que les Lutheriens ne peuvent pas ne point regarder, comme des sentimens injurieux à la Divinité ; tel qu'est celui des Supralapsaires, qui croient que les Décrets de l'Élection & de la Réprobation, ont précédé les autres, qui regardent le salut des hommes ; & qui soutiennent que la chute de l'homme a été dé-

cretée, en maniere qu'elle ne pouvoit pas ne point arriver. Il montre en effet que ce Synode n'a point rejeté ce dogme, que *François Gomarus* soutenoit, aussi bien que d'autres. C'est ce qui fit que l'on n'écouta point *Thomas Goad*, Théologien Anglois, qui proposa quelques manieres de parler dures, & choquantes, qu'il jugeoit devoir être condamnées, sans en pouvoir venir à bout. Les Théologiens de Hesse & de Breme, qui appuyerent cette proposition, n'avancerent rien non plus. On en donna pour raison, que les Adversaires du Synode diroient que cette Assemblée avoit condamné la doctrine orthodoxe; dont plusieurs de ceux, qui s'étoient servi de ces expressions, faisoient profession; d'autant plus qu'il y en avoit quelques-unes, qui étoient, disoient-ils, du S. Esprit. *Balkanqual*, Ecclesiastique Ecoissois, qui étoit présent, rapporte pour exemples de ces expressions, ces deux propositions: *que Dieu remue la langue des hommes pour blasphemer, & que l'Homme ne peut pas plus faire de bien, qu'il n'en fait.* Les Supralapsaires principalement se servoient de ces expressions, comme

remar-

remarque l'Auteur. Mais en condamnant de semblables expressions, on auroit en effet condamné la doctrine des Thomistes, dont les Théologiens Réformez étoient tous prévenus en ce tems-là. Néanmoins on ne pouvoit pas douter que ces Propositions ne fussent scandaleuses & n'allassent à la destruction de toute la Religion. Mais ces gens-là avoient le privilege de se contredire impunément. Si ceux qui vouloient qu'on rejetât ces expressions, comme scandaleuses, avoient bien compris leurs propres sentimens, ils auroient aussi dû rejeter leur doctrine; mais ils avoient plus de peur des mots, que des choses. Mr. *Moshem* réfute ensuite au long le sentiment des Supralapsaires, qui sont en effet insoutenables; mais comme celui des *Universalistes* même revient à celui des *Particularistes*, & que ce dernier ne differe du *Supralapsarianisme*, que dans l'ordre des mots, il les a tous réfutez en même tems. En effet, il faut embrasser les sentimens des Disciples de *Melanchthon*, tant Hollandois, qu'Allemands, pour se tirer d'affaire. Ceux qui liront cet endroit de nôtre Auteur verront facilement,

les affreuses & les nécessaires conséquences de tous les trois sentimens, dont je viens de parler; si on les presse, comme il faut. Après cela, il est surprenant qu'il se soit trouvé autrefois des gens, qui aient les premiers entrepris de soutenir de semblables doctrines, comme divines, & de nier, sans y prendre garde, ce que la Raison & la Révélation nous apprennent de la Divinité. Mais depuis qu'une doctrine a été introduite, par l'autorité de gens respectez, ou d'Assemblées vénérables; il ne faut plus demander, comment elle s'est soutenue; sur tout, lors que quelque Puissance Souveraine s'en mêle, & punit les opinions opposées, comme si c'étoient des crimes.

Enfin Mr. *Mosheim* s'applique à montrer que les Canons du Synode de Dordrecht sont pleins d'ambiguité; de peur qu'en disant, clairement & sans détour, quels étoient ses sentimens, il n'offensât bien des gens, qui ne goûtoient pas le fonds de cette doctrine, avec ses conséquences. Mais quoi qu'il en soit, il condamna ces sentimens, qui sont exprimez dans les explications, que les Rémonstrans en donnerent; par où
ils

ils rejettent les cinq Articles que ces derniers soutenoient. Ces Articles ne contenant autre chose, que la doctrine de *Melanchthon* & de ses Disciples, on ne peut pas douter que le Synode ne l'ait condamnée.

Comme l'Auteur a écrit, avec beaucoup de netteté, & que cette Dissertation mérite d'être lue, avec soin, par ceux qui veulent entendre les matieres, dont il s'agit; j'ai cru que je ne pouvois mieux faire que d'y renvoyer les Lecteurs.

La Conclusion de tout cet Ouvrage, c'est que, si les Réformez veulent sérieusement se réunir, avec les Lutheriens, la premiere démarche, qu'ils doivent faire, est de laisser tomber l'autorité du Synode de Dordrecht, & de n'en parler plus; sans quoi les Lutheriens, ne peuvent se fier en eux, ni vivre dans une même Eglise avec eux; puisque leur doctrine est condamnée par ce Synode, sous le nom de celle des Rémonstrans.

La seconde Piece de ce Volume, est la Vie du fameux *Jean Hales*, que *Mr. Moshem* a recueillie de tous les Livres qui lui pouvoient donner quelques lumieres sur la personne,

les Ecrits & les sentimens de cet habile homme. Il les cite, avec soin, au deffous des pages, & souvent même dans la Langue, dans laquelle ils sont écrits.

Ce qui lui a donné occasion de mettre ici cette Vie, c'est que *Hales*, avoit été envoyé à Dordrecht, par *Carleton* Ambassadeur d'Angleterre, à la Haie; pour lui écrire ce qui se passeroit dans le Synode, qui s'y tenoit. Comme ces Lettres, qui ne lui sont pas avantageuses, avoient été publiées par *Pearson* en Anglois, & que *Mr. Moshem* les a traduites en Latin; il étoit nécessaire d'instruire les Lecteurs, touchant leur Auteur. Il paroît, par sa Vie, qu'il n'étoit nullement dans les sentimens des Rémonstrans, lors qu'il étoit à Dordrecht & qu'il écrivoit ces Lettres; de sorte que son témoignage, est d'un bien plus grand poids, qu'il ne le seroit autrement. Ainsi s'il dit quelque chose, en leur faveur, ce n'est pas par aucune prévention favorable, où il fut à leur égard. Il est vrai que, dans la suite de tems, après qu'il eut lû leurs Ecrits, il entra en leurs sentimens; mais cela ne diminue pas le poids

poids des témoignages, qu'il leur rend, dans ses Lettres.

On voit dès le commencement de sa Vie, tirée de divers Auteurs Anglois, qui ont parlé de lui, qu'il étoit dans une très-grande estime, parmi les plus savans hommes, & les plus estimez de l'Eglise Anglicane; comme *Stillington*, dans son *Irenicon*; & *Pearson* dans la Préface des *Reliques d'or de Jean Hales*, qu'il a publiées. On ne peut donner de plus grandes loüanges à personne, pour ses talens naturels & pour le Savoir, qu'il avoit aquis par l'Etude. C'étoit, selon *Stillington*, un *Théologien si savant & si sage, que l'Angleterre, n'en avoit produit aucun, qui le surpassât; un homme incomparable, grave & prudent, dont la doctrine s'accordoit admirablement bien à la nature & au génie de la Discipline Chrétienne.* *Pearson assure qu'il le regardoit comme un homme d'un si grand esprit, si subtil & si pénétrant, qu'il n'étoit surpassé en cela, par personne de la Nation Angloise, ni peut être même par personne d'entre les autres Nations.* Il étoit d'une si grande diligence, quelle sembloit égaler son Esprit. Par-là il aquit une érudition si

diverse, si abondante, & si élégante, que personne ne l'a surpassé, en cela. La peine, qu'il prenoit à lire, étoit accompagnée d'une méditation pénétrante, qui augmentoit son Jugement; de manière qu'il surmontoit tous les autres — On peut dire, avec raison, qu'il fut un admirable exemple d'un esprit très-pénétrant, d'une science vaste & sans bornes, & d'un jugement sévère & exquis. On verra, dans Mr. Mosbem, d'autres éloges de gens, qui ne lui étoient pas si favorables. Samuel Parker, qui l'a accusé d'avoir été favorable aux principes des Sociniens, ne laisse pas de dire qu'il avoit une très-grande vénération, pour son mérite, & pour sa piété.

C'étoit alors la coutume, parmi les Zélez de ce tems-là, comme aujourd'hui, parmi des gens de la même sorte, d'accuser les personnes éclairées, qui n'approuvoient pas l'arrogance de leur zèle, de favoriser une doctrine odieuse; pour empêcher que leur modération ne produisît des fruits, parmi les hommes; ce qui fait deshonneur à la Vérité, comme si elle entraînoit après elle un esprit de calomnie & de persécution.

Plusieurs personnes ont entrepris
d'écrire

d'écrire la Vie de *Hales*, sans l'avoir fait. Il n'y a que *Mr. Des Maizeaux*, qui ait eu soin de ramasser tout ce qu'il en a pû trouver; pour donner un Echantillon d'un Ouvrage, auquel il travaille; où il donnera l'Histoire des Savans d'Angleterre, selon la méthode de *Mr. Bayle*, dans son Dictionnaire.

Jean Hales nâquit à Bath, l'an M D LXXXIV. Il fut envoy   l'an M D XCVII. à Oxford, pour y   tudier. Il   tudia sous *George Abbot*, qui fut depuis Archev  que de Cantorbery, & qui   toit fort zel   pour les sentimens de *Calvin* sur la Pr  determination & sur la Grace; de sorte qu'on ne doit pas   tre surpris, si *Hales* les embrassa d'abord, quoi qu'il change  t depuis d'opinion.

Henri Savil   tant Ma  tre du College de Merton l'y fit recevoir, & *Hales* fut re  u depuis Ma  tre aux Arts & s'appla, par son conseil,    l'  tude de la Langue Greque; o   il fit de si grands progr  s que *Savil* le joignit en suite    divers savans hommes, qui l'aiderent    publier son *Chrysofome*, & mit ses remarques avec les leurs,    la fin du VIII. Volume, o   ces habiles gens lou  nt

souvent sa pénétration & son savoir, comme Mr. *Moshem* le fait voir. Aussi à peine le *Chrysofome* fut-il achevé, qu'il enseigna la Langue Greque à Oxford, où il fit la Harangue funebre de *Thomas Bodley*. Après avoir exercé cette Profession, pendant six ans, il prit les Ordres, & alla ensuite en Hollande, pour être Chappellain de *Carleton* Ambassadeur d'Angleterre à la Haie; qui l'envoya à Dordrecht, pour lui mander ce qui se passeroit au Synode. Ce fut de là qu'il écrivit les Lettres, qui font la dernière piece de ce Volume. Mais comme, à la fin de la tenuë du Synode, tout se passoit en particulier, & qu'il ne pouvoit pas savoir ce qui se faisoit, il retourna à la Haie.

Un Ami particulier, qu'il avoit, a débité depuis que cet habile homme, qui avoit été fort attaché aux sentimens de *Calvin*, embrassa ceux des Rémonstrans, après avoir oui un Discours d'*Episcopius*; mais il semble que *Farindon*, qui étoit cet ami de *Hales*, s'est trompé, comme Mr. *Moshem* le fait voir. Il se peut bien faire que les Procédures du Synode le choquerent, & le disposerent, à
 avoir

Ancienne & Moderne. 111

avoir meilleure opinion des sentimens de ceux, que cette Assemblée traitoit de la sorte; si bien que, quand il lut les Livres des Rémontrans, il approuva leur doctrine. Il les compara même avec ceux de *Calvin*, dont il relut encore l'*Institution*. On dit là-dessus qu'un de ses Amis l'ayant trouvé lisant cet Ouvrage, lui demanda s'il ne pouvoit pas se passer de ce Livre? Il répondit *qu'en sa jeunesse il l'avoit lu pour s'instruire, mais qu'il le lisoit alors pour le redresser.* En Anglois: *I read it to inform my self; but now I read it to reform it.*

Nôtre Auteur ne le blâme pas de ce qu'il s'est éloigné de *Calvin*, par rapport à la Prédestination; mais il le blâme d'être allé plus loin que lui, par rapport à la Cene; parce qu'il a dit dans un Traité Anglois, qu'il a écrit sur cette matiere, *que Jesus-Christ n'est mangé à la Table de la Communion, en aucun sens, ni spirituellement, ni réellement; ni métaphoriquement, ni littéralement.* A la verité, ajoute-t-il, ce qui est mangé (j'entends le pain) est appelé *Jesus Christ*, par métaphore. La maxime *spirituelle de Jesus-Christ n'est*

n'est pas propre à la Cene du Seigneur, mais est commune à tous les tems. L'Auteur ne le trouve pas assez modeste, ni assez prudent. En effet cela pouvoit choquer ceux de la Confession d'Augsbourg, & c'est pourquoi *Calvin*, qui les ménageoit beaucoup, parloit quelquefois comme eux; quoi qu'il n'en crût pas davantage que *Hales*. On ne mange pas plus, selon les Réformez, le Corps de Jesus-Christ *spirituellement*, qu'on ne peut manger *corporellement* un Esprit. Il y a une contradiction dans l'une & dans l'autre de ces expressions. Mais en mangeant le pain Eucharistique corporellement, on élève son esprit au Corps de Jesus-Christ, & l'on demande à Dieu qu'il veuille nous faire la grace de nous rendre participans des bien-faits, qu'il a aquis à ceux qui croient en lui, en abandonnant son Corps à la Mort. Il en est de même du Vin, qui représente son Sang. Nous participons aux effets de son effusion, quand nous prions Dieu de nous sauver, en vertu de ce Sang répandu. L'un & l'autre se font, où l'on demande ces graces à Dieu, avec la disposition nécessaire pour les obtenir.

nir. Les termes équivoques, que l'on employe, en cette matiere, sont des restes des expressions peu exactes des Peres; de qui nous ne devons pas apprendre à parler des dogmes, de la Religion, mais de Jesus-Christ & de ses Apôtres.

Au reste, quoi qu'on ne soit pas des sentimens des Lutheriens, & que par conséquent on ne s'exprime pas comme eux; on ne croit pas qu'on dût se séparer d'eux, pour quelques mots de plus, ou moins. Mr. *Moshem* cite, sur cette matiere, *Guillaume Forbes*, premier Evêque d'Edimbourg, qui appelle l'Eucharistie, *un très-auguste Sacrement*, & qui dit que les Peres ont cru, & ont écrit qu'on ne devoit jamais penser à une chose, de si grande conséquence, sans un sacré, & religieux tremblement. Mais ce Théologien vouloit introduire une espece de *Transsubstantiation*, & croyoit qu'on devoit adorer le corps de Jesus-Christ, que l'on prend dans l'Eucharistie; comme on l'a remarqué dans le V. Tome de la *Bibliothèque Choisie* p. 404. & suiv. Il est d'ailleurs certain qu'on ne doit parler de l'Eucharistie, qu'avec beaucoup de respect, comme de toutes les autres
Cé-

Céremones de la Religion ; mais on en doit encore plus avoir , pour les Vertus Chrétiennes , & pour l'observation des devoirs , qu'elles demandent ; parce que c'est proprement la Religion , qui ne peut être pratiquée , que par ceux qui sont véritablement Chrétiens ; au lieu que les Céremones peuvent être observées , par toutes sortes de gens.

Hales , étant de retour en Angleterre , eut une place dans le Collège d'Eaton , dont Savil étoit Maître , ou Président. Il prêcha plusieurs fois à Eaton. Il aida beaucoup à *Guillaume Chillingworth* , à écrire contre l'Eglise Romaine , d'une manière plus sage & plus retenue , qu'on ne faisoit auparavant ; sans que la cause , qu'il défendoit , y perdît rien. *Chillingworth* ne damne personne , pour de simples opinions , & pas même ceux de l'Eglise Romaine , pourvu qu'ils vivent d'ailleurs chrétiennement. Il défend la doctrine commune des Protestans , sans s'arrêter , en aucune manière , aux sentimens particuliers à quelques-unes de leurs sectes. Mais cette retenue fit crier , contre lui , les Zélez , & attira aussi de grandes censures à *Hales*. On le soup-

soupçonna d'être infecté de Socinianisme, & on lui attribua même deux Livres composez par des Unitaires; & dont l'un étoit de *Stegman* & l'autre de *Przicowski*, Unitaires déclarez, comme on le fut depuis. Cela fit que les Zélez l'accusèrent d'être Socinien, & il se pourroit même faire que ce fut à cette occasion, qu'on l'engagea à donner une déclaration sur cette matiere; pour faire voir qu'il étoit du sentiment commun. Il le fit, & cette déclaration fut jugée orthodoxe. Elle se trouve parmi les Opuscules de l'Auteur, publiez par *Pearson*.

Il composa ensuite, un petit livre du *Schisme*, matiere qu'il étoit important de traiter alors, sur tout en Angleterre; où il y avoit diverses Sectes, parmi ceux, qui s'étoient séparés de l'Eglise Anglicane. Comme il suit des principes bien differens de ceux, qu'on avoit communément parmi les Protestans; on cria beaucoup contre cet Ouvrage, & chacune ne laissa pas de tâcher d'en profiter, contre ceux d'un autre parti; comme on le verra dans nôtre Auteur.

Comme je n'ai pas lu ce Livre, je renverrai les Lecteurs, qui souhaitent

ront

ront de savoir ses principes , à l'Original Anglois , ou à l'Extrait de notre Auteur. Je me souviens d'avoir ouï dire à feu Mr. *Locke* , de *Hales* , qu'on lui voulut présenter , à je ne sai quelle occasion , la Confession de l'Eglise Anglicane , pour la lui faire signer ; mais que , comme on le pressoit , il tira de sa poche un petit Nouveau Testament Grec , & dit que c'étoit là sa Confession de Foi ; qu'il n'en signeroit aucune autre. Comme il avoit toujours été attaché à l'Eglise Anglicane , on ne le pressa pas davantage. Je sai qu'on dit là-dessus que tous les Héretiques , sont prêts à signer l'Ecriture Sainte , à qui ils donnent un sens conforme à leurs idées particulieres , & que , pour cela , il leur faut faire signer quelque une des Confessions faites depuis la Réformation. Cette raison d'engager à une semblable souscription ne vaut rien , dans la bouche des Protestans ; parce que cela veut dire que l'Ecriture n'est pas aussi claire , qu'ils disent , quand ils disputent contre l'Eglise Romaine ; puis qu'on peut l'entendre en des sens opposez. Outre cela , quand on leur permettroit de parler de cette maniere ; on auroit droit

droit de leur demander, par quelles raisons ils s'imaginent que les Hétérodoxes ne sauront pas donner un double sens à leurs Confessions; puis qu'ils le font bien à l'égard de l'Écriture? Assurément il n'y a aucune raison, à donner d'une si étrange conduite; à moins qu'on ne crût que les Confessions expriment mieux les dogmes de la Religion Chrétienne, que l'Écriture Sainte; ce qui feroit outrager la Parole de Dieu, & contredire les louanges, qu'on donne à sa clarté, quand on a à faire avec l'Église Romaine. Elle a alors droit de dire que puisque, parmi les Protestans, on ne peut pas se satisfaire de la seule signature des Livres Sacrez, ils ne sont pas si clairs qu'il disent, & qu'il leur faut joindre la *Traditive des Eglises*, comme quelques-uns parlent, parmi eux; parce qu'ils n'osent pas dire *Tradition*, qui est un mot consacré, par l'Église Romaine.

Pour *Hales*, il ne favorisoit nullement les Schismatiques Anglois, au moins par son exemple; puis qu'il demeura toujours attaché à l'Église Anglicane, & que l'Archevêque *Laud* lui fit avoir un Canoniat de Windsor,

for, outre la place qu'il avoit au College d'Eaton. Mais après que le Roi Charles I. eut été decapité, il perdit ces deux Bénéfices; parce qu'il ne voulut pas renoncer au Parti Royal, ni se séparer de la Communion de l'Eglise Anglicane. Celui qui eut le Bénéfice d'Eaton, eut la générosité de le lui vouloir rendre; mais *Hales* le refusa, quoi qu'il se vît réduit à la pauvreté par là. Il fut obligé de vendre sa Bibliothèque à un Libraire nommé *Corneille Bee*, pour sept cents Livres Sterling, quoi qu'elle lui en eût coûté deux mille quatre cents. Cependant il employa, une bonne partie de cette somme en charitez, envers ceux que les troubles d'Angleterre avoient privez de leurs Emplois soit Ecclesiastiques, soit Scholastiques. Un Gentil-homme de la Province de Kent, lui offrit cent livres Sterling par an, avec l'entretien d'un Valet, pour le servir & de deux Chevaux. Il refusa cette offre, & se contenta de vint-cinq Livres, qui lui furent offertes, de la part d'une Dame, près d'Eaton, pour avoir soin de l'éducation de son Fils. Pendant qu'il fut en cette Maison, il y fit la fonction de Chappellain,

&

& il s'y rendoit plusieurs personnes attachées à l'Eglise Anglicane. Mais le Parlement ayant soumis ceux qui recevroient chez eux ceux du Parti Royal à des peines; il quitta cette Maison, malgré la Dame, qui l'y avoit reçu, & qui l'assuroit qu'elle souffriroit tout, plutôt que de l'abandonner. Il se retira à Eaton, où il vécut dans la pauvreté, & où il se trouva réduit à n'avoir que sept, ou huit Schellings, qu'il avoit sur lui. Il souhaita qu'un Ami, qui l'étoit venu voir, le fit enterrer au Cimetiere de cette Ville, en un endroit qu'il marqua, & où il fut enseveli, peu de jours après. Il mourut le 19. de Mai, de l'an MDCLVI. âgé de soixante & douze ans. Il auroit été de la générosité du Roi Charles II. qui avoit été retabli six ans auparavant, de récompenser son attachement au Parti Royal, de quelque liberalité, ou de quelque Bénéfice. Mais ce Prince n'étoit rien moins que généreux, lors qu'il le falloit être. On ne sauroit non plus pardonner aux Prélats de ce tems-là, de ne l'avoir pas secouru.

Pearson l'a loué non seulement à cause de son savoir, mais d'une vie
tout-

tout-à-fait exemplaire, qu'il avoit toujours menée. *Wood*, dans ses *Athenæ Oxonienses*, en fait aussi l'éloge, quoi qu'il ne lui fût pas fort favorable. Il nous apprend qu'il demeura attaché, à ses Etudes, jusqu'à la fin de sa vie; qu'il avoit accoutumé de vivre avec une très-grande sobriété, & qu'il ne mangeoit rien depuis le Diné du Jeudi jusqu'au Samedi; qu'il n'étoit pas moins modeste, que savant; qu'il écoutoit patiemment les discours de gens destituez de science, & qu'il ne parloit même point, que quand on l'en prioit; que sa candeur, son équité & sa justice étoient si grandes, qu'on ne trouvoit personne, qu'on lui pût comparer &c.

Mr. Moshem, après avoir raconté ce qu'il a pu découvrir de sa vie, donne une liste de ses Ouvrages, dont il ne fit imprimer, qu'une partie. Le reste courut seulement, en Manuscrit, & ne fut imprimé qu'après sa mort. Il y en eut, qui le furent, avec beaucoup de fautes, & on lui attribua quelques Livres, qu'il n'avoit pas faits.

On ne dit rien, en cette liste, de deux petits Ouvrages qui ont été imprimés, dans le second Volume d'un
Re-

Recueil, intitulé *le Phenix*, qui parut à Londres en MDCCVIII. Il contient des pieces, qui étoient devenues rares, & qui ne se trouvoient que dans les Cabinets des Curieux.

La XXII. qui avoit été imprimée, en MDCLII. est intitulée : *Courte Recherche d'une meilleure voie, que celles qu'on employe communément, pour réfuter les Papistes, & pour ramener les Protestans à la Certitude, & à l'Unité de la Religion.* Il y a, au devant, que l'on supposoit que ce *Traité* avoit été écrit, par Mr. *Jean Hales d'Eaton*. Il est en effet assez du caractère de ce savant Homme, & l'on ne sâche pas qu'on l'ait attribué à quelque autre.

Il y montre I. que ceux, qui veulent réfuter une erreur, ne doivent ni y être eux mêmes attachez, ni rejeter les veritables fondemens, sur lesquels elle peut être réfutée; & que les Théologiens Protestans se sont attribuez une autorité, qui ressemble à celle que l'Eglise Romaine prend; puis qu'ils ne peuvent souffrir qu'on s'éloigne, le moins du monde, de leurs sentimens, & qu'ils persecutent même, peu charitablement & peu sagement, ceux qui le font: II. Qu'on

ne doit pas tomber, dans un Cercle vicieux, en disant que l'on découvre le vrai sens de l'Écriture, non par la Raison, mais par le St. Esprit; & en prouvant qu'on a le St. Esprit, par l'Écriture: ou en disant que l'on connoit, que l'on est Prédestiné, par le St. Esprit; & que l'on sait qu'on a le St. Esprit, parce qu'on est Prédestiné: III. Que le véritable Juge, en matière de Religion, est la Droite Raison, & qu'on ne peut pas dire que l'on est conduit par le St. Esprit, dans la recherche de l'autorité de l'Écriture; & que c'est de cette même Écriture, que nous apprenons, que nous avons le St. Esprit: IV. Qu'il faut donc dire que la droite Raison est suffisante, pour chacun, qui peut juger de la vérité de l'Écriture, par les Histoires & par d'autres principes assurés; non seulement pour tout ce, qui est nécessaire au Salut, mais encore pour quantité d'autres choses utiles, quoi qu'elles ne soient pas absolument nécessaires.

„ Par le jugement, dit-il, de la
 „ droite Raison, on entend ce que
 „ chacun veut dire, de quel poids
 „ est son témoignage, & combien il
 „ s'éloigne de la Vérité, ou du Men-
 „ songe;

„ songe ; toutes les raisons de douter,
„ & toutes les Controverses sont dis-
„ cutées & réglées. Toutes les dis-
„ putes réglées sont fondées sur le
„ jugement de la droite Raison, &
„ quiconque parle à un autre, sou-
„ haite que ses paroles soient exami-
„ nées, conformément aux lumieres
„ qu'elle nous fournit. Personne
„ même n'ose rien produire contre
„ elle, qu'il ne veuille confirmer,
„ par le jugement de cette même
„ Raison. Il est donc clair que ceux-
„ là se contredisent nécessairement
„ eux-mêmes, qui s'opposent à ses
„ jugemens. Il faut absolument
„ lui accorder la faculté d'entendre
„ l'Écriture & d'en juger ; car l'É-
„ criture n'est pas par tout obscure,
„ & il y a même des choses si clai-
„ res, qu'on les entend dè qu'on les
„ lit, ou qu'on les entend dire.
„ Pour les passages obscurs, il n'est
„ pas nécessaire, que tout le monde
„ les entende ; & si l'on en cherche
„ le sens, on le peut trouver, par
„ l'assistance du S. Esprit. Ce que
„ l'on entend même, de la sorte,
„ ne peut être reçu, comme venant
„ du S. Esprit, qu'en conséquence
„ d'un jugement de la droite Rai-

„ fon. Le don du S. Esprit n'ôte
 „ pas la Raifon, mais l'éclaire, en
 „ forte que ce qu'elle ne pouvoit pas
 „ faire d'elle-même, ou fans diffi-
 „ culté; elle le peut faire, & même
 „ fans peine, par le fecours du S.
 „ Esprit; car il employe les moyens
 „ convenables, pour produire ce
 „ qu'il juge à propos. Comme Dieu se
 „ fert de nos yeux, pour nous faire
 „ voir, & de nos oreilles, pour
 „ nous faire ouïr; il employe nôtre
 „ Raifon, pour nous faire entendre
 „ ce que nous lifons, & pour en
 „ juger, comme l'unique instrument,
 „ par lequel nous entendons & nous
 „ jugeons.“ C'est ainfi que *Hales*
 renverfe les raifonnemens du P. *Valerien le Grand*, Controverfifte affez
 connu & qui faisoit beaucoup de
 bruit en ce tems-là; & le réduit au
 Cercle vicieux, auquel ce Moine,
 croyoit réduire les Proteftans.

Il lui demande *comment il fait qu'il*
y a un Dieu, une Religion, une E-
criture, qui contient la Parole de
Dieu, & qu'il en comprend bien le
sens. Le Moine ne pouvoit répon-
 dre autre chose, finon qu'il ne le fa-
 voit que, par le jugement du Pape,
 ou de l'Eglife, ou des Conciles ap-
 prouvez

prouvez par les Papes. *Mais*, dit *Ha-*
les, *comment savez-vous qu'il faut a-*
jouter foi au Pape, à l'Eglise, ou aux
Conciles Parce, dit le *Moine*, qu'ils
sont conduits par l'esprit de *Jesus-*
Christ, en sorte qu'ils ne peuvent
pas se tromper. *Comment savez-vous*,
dit le *Théologien Anglois*, *qu'il y a*
un Jesus Christ, qu'il faut ajouter foi
à son Esprit, & que le Pape en est
revêtu? Par les témoignages de l'*E-*
criture, dit le *P. Valerien*, à qui *Ha-*
les demande *comment il sait qu'il faut*
ajouter foi à l'Ecriture? Parce que
c'est, dit le *Moine*, la parole de *Dieu*
lui-même. *Mais je vous ai déjà de-*
mandé, dit notre *Auteur*, *comment*
vous saviez qu'il y a un Dieu, & que
sa parole est dans l'Ecriture. Je vous
ai déjà répondu, dit le *P. Valerien*,
que je m'en remets au jugement du
Pape; après quoi vous me devez lais-
ser en repos.

J'ai voulu mettre cela, un peu plus
au long, pour donner un échantil-
lon de la manière fine, & exacte,
dont notre *Théologien* raisonne.
Mais ceux, qui entendent l'*Anglois*,
feront bien d'avoir recours à l'*Ori-*
ginal.

Il fait voir V. que quelques-uns

des Protestans ont recours, quoi qu'ils en disent, à des traditions, en autorisant des doctrines, qui ne peuvent être prouvées, ni par la Révélation, ni par la Raison, auxquelles elles sont même contraires. Entre ces traditions, il met les doctrines Scholastiques, touchant la Trinité, le Baptême des petits-enfans, l'Union Hypostatique des Natures de Jesus-Christ, & le Peché Originel &c. On ne peut pas nier que les Scholastiques n'aient bien mêlé, avec ce que l'Écriture en dit, des explications; qu'on ne peut appuyer, que par la Tradition des Ecoles Chrétiennes.

Hales montre VI. que l'on se trompe quand on établit l'Écriture Sainte, pour la seule règle de la Foi, & que l'on exclut tous Principes de Vérité, connus par la Nature, ou tirez de la considération d'autres choses. On ne peut rien comprendre dans l'Écriture, sans les notions générales de la Raison, qu'elle suppose nécessairement en nous; sans quoi, on n'y pourroit rien entendre ni en tirer aucune conséquence raisonnable.

Il vient VII. à ce qu'il appelle le véritable sentiment touchant la Règle.

gle de la Foi. C'est de regarder l'Écriture Sainte, comme telle, & d'en exclure toute Tradition non écrite. Mais pour se persuader de l'autorité de l'Écriture Sainte, & pour en découvrir le véritable sens; on a besoin des Principes Philosophiques, par lesquels on apprend à distinguer le Vrai & le Faux. Ce n'est pas que tout le monde soit obligé de savoir la Philosophie. Les Savans ont réduit en forme d'Art les Sciences abstraites, par lesquelles on apprend à distinguer le Vrai du Faux; mais tout cela est fondé sur ce que le Vulgaire avoit appris par la Nature, ou par l'Expérience; quoi qu'il ne le fût pas méthodiquement. Tels sont les principes de la Métaphysique: Que le Tout est plus grand, que sa Partie: Que chaque chose est, ou n'est pas: Que l'Effet est après la cause, & autres choses semblables. Tels sont encore ceux de la Logique, comme celui ci: Que d'une Proposition Universelle, on en peut tirer une Particulière; mais non pas une Proposition Universelle d'une Particulière &c. Il en est de même des Maximes de Physique, Que l'Oeil est l'organe de la Vuë, l'Oreille de

l'Ouïe, & le Raisonnement de l'Entendement &c. On peut dire la même chose des Principes Mathématiques, de ceux de la Morale, de la Politique, & de l'Economie. Il y a encore des Veritez d'Histoire, fondées sur les Histoires, ou sur le rapport de gens dignes de Foi. Tout cela est connu de tous ceux, qui ont l'usage de la Raison, & doit être regardé comme la base de nôtre connoissance, par rapport à l'autorité de l'Ecriture & au sens, qu'elle peut avoir. Tous ceux, qui sont seulement fournis, d'une maniere passable, de ces connoissances, peuvent s'assurer de la Divinité de l'Ecriture, & distinguer les choses nécessaires de celles qui ne le sont pas; en y apportant quelque attention, pour ne pas être trompé, par leurs passions, ou par leurs Préjugés, particulièrement s'ils demandent à Dieu le don du S. Esprit.

VIII. *Hales* traite d'une question, qui a choqué bien des gens. C'est si l'on peut dire proprement que les *Morts vivent*. Il croit que non, & que ce ne sera qu'après la Résurrection que ces Hommes vivront. Il prétend que ceux, qui suivent *Luther* &

& *Calvin*, comme leurs guides, en matière de Religion, ne peuvent pas réfuter solidement les Catholiques Romains; ce qu'il entreprend de montrer, par deux exemples. Le premier est qu'ils enseignent que les Morts, c'est-à-dire, leurs Ames vivent, après la mort du Corps, dans les lieux qui leur sont assignez; selon que leur vie a été bonne, ou mauvaise ici bas. C'est là, selon lui, ce qui a donné occasion aux Papistes d'invoquer les Saints, après leur mort; ce qu'on ne peut guere éviter, dans la supposition qu'ils vivent dans le Ciel. *Jesus-Christ*, comme il croit, a supposé le contraire, *Matth. XXII, 32.* & *suiv.* où il prouve qu'*Abraham*, *Isaac* & *Jacob* ressusciteroient, parce que Dieu se nomme leur Dieu, & qu'il n'est pas le Dieu des Morts, mais des Vivants. „ Cet argument „ dit *Hales*, seroit entierement trompeur, s'ils jouissoient de la joie céleste, avant la Résurrection; „ car alors Dieu seroit leur Dieu, „ ou leur Bienfaiteur, par rapport à leur Ame, quand même leurs Corps ne ressusciteroient point. Le „ raisonnement de *S. Paul I. Cor. XV, 30.* & *suiv.* ne seroit pas

„ non plus juste; puis qu'il prouve
 „ la Résurrection, parce que, sans
 „ cela, ceux qui croient en Jesus-
 „ Christ, s'exposeroient en vain, à
 „ toute heure, à mille dangers, &
 „ souffriroient mille maux; ce qu'il
 „ prouve, par son exemple. Sans
 „ cela, il vaudroit mieux chanter,
 „ avec les *Epicuriens*: *mangeons &*
 „ *bûvons, car demain nous mourrons.*
 „ Cela ne seroit pas vrai, si les A-
 „ mes des Gens de Bienjouïssent,
 „ d'abord après la mort du Corps,
 „ de la Félicité Céleste, & si celles
 „ des Méchans sentoient des Tour-
 „ mens. Les premiers ne souffri-
 „ roient pas, en vain, les maux,
 „ auxquels ils seroient exposez; ni
 „ les seconds ne jouïroient pas des
 „ plaisirs de la chair, sans être pu-
 „ nis. Les bons seroient toujours
 „ infiniment plus heureux, que les
 „ méchants.

„ Comme il ne se peut rien dire
 „ de plus absurde, que d'affurer que
 „ Jesus-Christ & S. Paul ont mal-
 „ raisonné, il est clair qu'on doit
 „ regarder une doctrine, comme
 „ fausse; qu'on ne sauroit accorder,
 „ qu'en chargeant Jesus-Christ &
 „ S. Paul d'une absurdité.

„ Ou-

„ Outre cela, S. Pierre renvoye
„ le salut de l'Âme au dernier jour,
„ 1. Ep. I, 4, 5, où il dit que Dieu
„ garde dans le Ciel l'héritage, qui ne
„ peut, ni se corrompre, ni se souil-
„ ler, ni se flétrir, & qui est prêt à
„ être manifesté, dans les derniers
„ tems. S. Paul dit encore 2. Tim.
„ IV, 8. qu'il ne lui restoit plus que
„ de recevoir la couronne de la Justi-
„ ce, qui lui étoit réservée & que le
„ Seigneur, qui est un juste Juge, lui
„ donneroit en ce jour-là. Sans cela,
„ pourquoi le Jugement seroit-il fi-
„ xé? Comment pourroit-on dire,
„ comme il est dit Heb. XI, 39, 40.
„ que les Gens de Bien, sous l'An-
„ cien Testament, auxquels l'Écri-
„ ture, rend témoignage, à cause de
„ leur foi, n'ont pas reçu ce qui leur
„ étoit promis; Dieu ayant pourvu
„ quelque chose de meilleur pour nous,
„ afin qu'ils ne parvinssent pas à la per-
„ fection, sans nous; si d'abord, a-
„ près leur mort, avant que d'avoir
„ leurs Corps, il jouissoient de la
„ Félicité du Ciel?

Hales dit ensuite que l'Âme Hu-
maine ne sent, que par les organes
du Corps. Mais on ne peut conclure
de tout ce qu'il dit, autre chose,

finon que la Félicité des Ames des Gens de Bien n'est pas complete, avant la Résurrection de leurs Corps; parce qu'ils sont encore privez de la moitié d'eux-mêmes. L'état des Ames, dans cet intervalle, ne nous est point connu distinctement; mais on ne peut pas dire que les Ames séparées n'ont point de sentiment; puis que ce sont elles seules, qui pensent & qui sentent, si l'on veut parler à la rigueur, même dans le Corps. Dieu leur peut donner, sans avoir besoin des organes de leur Corps, des présentimens très-vifs du bonheur, qui les attend, quoi que nous ne sâchions pas comment. Les Platoniciens même ont cru que l'Ame ne commençoit proprement à vivre, que lors qu'elle étoit dégagée du Corps. Mais il faut tomber d'accord que, selon la doctrine Chrétienne, le Bonheur ne sera complet qu'après la résurrection, qui se fera au dernier jour. Alors l'Homme entier sera heureux, & cela dans un degré, auquel on ne pourra rien ajouter; sans quoi, les promesses de Dieu ne seroient pas pleinement accomplies. Cela suffit pour fonder les raisonnemens de Jesus-Christ & de ses Apôtres;

tres; parce que rien ne peut satisfaire à nos desirs, qu'une entière Félicité. Cependant on ne doit pas s'emporter contre nôtre Auteur, comme si ce qu'il dit ruinoit la Religion. Son savoir d'ailleurs & sa vie austere, qui ont reçu de très-grandes louanges de ceux-là même, qui n'étoient pas de ses sentimens, nous doivent persuader de sa droiture, de sa sincérité, & de son attachement à la Religion Chrétienne.

IX. Comme les Protestans, encore qu'ils rejettent la *Transsubstantiation*, soutiennent, dans le Parti Lutherien, la *Consubstantiation* & la présence réelle; & parmi les Calvinistes, que l'on mange la propre chair & le propre Sang de Jesus-Christ, mais spirituellement; ils ne paroissent pas, à *Hales*, s'éloigner assez du sentiment de l'Eglise Romaine. Pour bannir l'idée de *réalité*, dans la communion à la Chair, & au Sang de Jesus-Christ; il fait voir qu'à proprement parler, le Corps de Jesus-Christ n'a ni Chair, ni Sang, dans la gloire où il est, & se sert pour cela du passage de S. Paul, 1. Cor XV, 50. où il dit que *la Chair & le Sang n'héritent point le Royaume de Dieu;*

ce qui ne peut signifier autre chose, sinon qu'à l'égard de la béatitude céleste, la Chair & le Sang, tels qu'ils sont sur la Terre, n'y sont point admis. On n'a qu'à lire cet endroit de S. Paul, où il nomme le corps des Bienheureux, un *corps spirituel*; ce qui ne permet pas qu'on dise, qu'on reçoit dans l'Eucharistie réellement le Corps & le Sang de Jesus-Christ, puis qu'il n'en a plus.

X. *Hales* montre ensuite, que quelques Théologiens Protestans n'ont pas pris les armes seulement contre le Papisme, mais encore contre la Pieté; en enseignant qu'il est impossible d'observer les Commandemens de Dieu, & que cela n'est pas nécessaire. Si c'étoit une chose impossible, que d'observer les Commandemens de Dieu, il ne seroit sans doute pas nécessaire de le faire; car assurément Dieu, qui est juste, ne commande rien d'impossible. Mais Jesus-Christ a dit Matth. XI, 30. que son joug est aisé & son fardeau léger, & S. Jean I. Ep. V, 3. que l'amour de Dieu consiste à observer ses commandemens, & que ses commandemens ne sont point difficiles. Il s'en suit, dit *Hales*, de leurs senti-
 „ mens

mens, que l'homme n'a point la li-
berté de bien faire, dans les cho-
ses spirituelles, & est entierement
esclave, & même très-oppo-
sé de sa nature aux commandemens de
Jesus-Christ. Il y a cependant
des gens, entre eux, qui disent
que la Volonté de l'Homme n'est
pas servile, mais libre, à l'égard
du peché. Néanmoins ils ne peu-
vent pas soutenir cette pensée; à
moins qu'ils n'avouent que la vo-
lonté est libre, pour se tourner
vers le Bien. Ainsi la Liberté se
trouve dans les Hommes, qui se
peuvent tourner d'un côté, ou ne
s'y porter point; & non en ceux,
qui ne se peuvent tourner que
d'un côté. Le feu ne brule pas
librement, mais par une nécessité
naturelle, car il ne peut pas ne
point bruler. C'est pourquoi si la
Volonté se tourne d'elle-même au
mal, sans nécessité, mais librement,
elle peut aussi ne s'y point tour-
ner; c'est-à-dire, qu'elle peut s'ab-
stenir du Mal, ce qui est obeir aux
Commandemens de Dieu. Donc
l'Homme peut, par sa Liberté,
s'abstenir de les violer; & si on ne
veut pas en convenir, on ne peut
pas.

„ pas dire que l'Homme a la Liberté
„ de ne pas faire le mal, mais qu'il
„ fait le mal par nécessité.

„ On tâche de soutenir cela, par
„ deux Erreurs; dont l'une regarde
„ le Péché Originel, & par laquelle
„ on prétend, contre l'Ecriture
„ Sainte & contre la Nature, que,
„ par la chute d'Adam, l'Homme
„ a perdu entièrement le pouvoir
„ d'obeir à Dieu. L'autre Erreur est
„ celle de la Prédestination, qu'on
„ ne fait pas consister en un Décret
„ de Dieu, par lequel il a résolu en
„ général, avant la création du
„ Monde, de sauver tous ceux, qui
„ lui obeiroyent, & de rejeter tous
„ ceux, qui s'obstineroient à ne le
„ pas faire. Il ne s'ensuit aucune ab-
„ surdité de cette doctrine, & l'Hom-
„ me ne perd point par-là sa Liberté.
„ Mais ces gens-là veulent que Dieu
„ ait résolu, avant la Création du
„ Monde, de damner, ou de sauver
„ certains hommes. Quoi que quel-
„ ques-uns disent que ce n'est pas un
„ Décret absolu, mais qu'il est fon-
„ dé sur la prévision de Dieu; qui a
„ su que certains hommes lui obei-
„ roient, & que certains autres ne
„ le feroient pas; comme ces Théo-
„ logiens

„ logiens ne laissent pas la Foi, au
„ pouvoir de la Volonté de l'Hom-
„ me, mais la font dépendre unique-
„ ment de la Volonté de Dieu, &
„ qu'ils enseignent que Dieu a pré-
„ vu, de toute Eternité, ceux qui
„ croiroient, & ceux qui ne le fe-
„ roient pas; il faut qu'ils fassent
„ dépendre tout de la Volonté abso-
„ lue de Dieu.

Hales s'échauffe ici contre ce sen-
timent, qui est contraire, selon lui,
à toutes les Perfections de la Divi-
nité. „ Ne seroit-ce pas, dit-il, une
„ très-grande imprudence en elle,
„ que de souhaiter une chose, qu'elle
„ fait bien n'être pas possible; telle
„ qu'est l'application à la Pieté, dont
„ elle fait que les hommes sont si
„ éloignés, qu'ils ne peuvent pas
„ seulement en former le souhait?
„ Quelle plus grande injustice pour-
„ roit-on faire, que de punir les
„ hommes, pour ne pas faire ce qu'ils
„ ne peuvent pas faire, en consé-
„ quence des décrets, que Dieu a
„ faits, sur le sort du genre humain?
„ Ne seroit-ce pas une simulation
„ blâmable, que de promettre des
„ recompenses à tous les hommes;
„ qu'il n'auroit résolu, que de don-

„ nec

„ ner à très-peu d'entre eux ? Ne
 „ seroit-ce pas une Injustice détesta-
 „ ble, que de destiner nommément
 „ quelqu'un, sans cause, à être puni,
 „ & de le rendre pecheur ; ou au
 „ moins le priver de ce, qui seul
 „ pourroit lui donner le moyen d'é-
 „ chaper d'être puni ; pour le pou-
 „ voir punir, avec quelque couleur ?
 „ Mais outre cela, comment la
 „ Pieté & l'Impieté, la Recom-
 „ pense & la Puniton peuvent-elles
 „ avoir lieu ; si personne ne peut vou-
 „ loir le Bien, & bien moins encore
 „ le faire ? A quoi bon exhorter à la
 „ Vertu & détourner du Vice, si
 „ l'Homme ne peut pas même vou-
 „ loir être vertueux ?

XI. Nôtre Auteur montre en suite,
 qu'il est nécessaire d'obeir aux com-
 mandemens de Jésus-Christ & réfu-
 te la pensée de ceux, qui prétendent
 qu'il suffit qu'il les ait accomplis lui-
 même en nôtre place, & qu'il ait
 aussi satisfait à la Justice de Dieu en
 nôtre place. Il réfute aussi la pensée
 de ceux, qui disent que Dieu n'exige
 des Bonnes Oeuvres des hommes ;
 que pour lui montrer leur reconnois-
 sance, & la sincerité de leur Foi.

La seconde Piece de *Hales*, dont
 nous

nous avons parlé, est un *Discours de la Paix & de la Concorde de l'Eglise*, que l'on suppose être de *Hales*. Cet Ouvrage ne regarde pas proprement l'Eglise Romaine, mais ceux qui se font séparez de sa Communion, qu'il voudroit réunir. Ce n'est pas qu'il explique en détail les controverses, qu'il y a entre eux. Il en choisit seulement une, qui est la plus difficile; dans la pensée que, si on pouvoit trouver un moyen de les réunir là-dessus, il seroit facile de les reconcilier, à l'égard des autres. Cet Article est des disputes, que l'on a avec les Sociniens, touchant l'exakte connoissance de l'Essence Divine, & l'explication exakte du Mystere de la S. Trinité.

I. IL dit que la Verité n'a jamais été mise en Procès, que l'Innocence n'ait été obligée de comparoître devant le même Tribunal. On n'a point accusé ceux que l'on a regardez, comme étant dans l'erreur; qu'on n'ait mis en doute leur probité. L'Auteur s'attendoit bien qu'après avoir jugé qu'il se trompoit, on l'accuseroit de n'être pas homme de bien. Si cet Ouvrage est de celui, à qui on le donne; il faut avouër qu'il

a eu un meilleur sort, au moins à quelque égard, qu'il ne croyoit; puis qu'il n'y a guère eu de Théologien en Angleterre, à qui l'on ait donné autant de loüanges, qu'à lui; quoi qu'il y ait aussi eu des gens, qui l'ont accusé de favoriser les Sociniens. Mais il ne se déclare nullement de leur sentiment, & ne demande la Tolerance, pour eux, que comme pour des gens qui sont dans l'erreur.

II. IL traite de ce qu'il est nécessaire de savoir de Dieu & de Jesus-Christ, pour être sauvé, & des parties de la véritable Foi. Après avoir montré combien l'Essence Divine est au dessus de nôtre portée & combien les subtilitez ont obscurci cette matiere; il déclare que ce n'est pas son dessein d'exercer son esprit à exposer ce que chaque Parti dit, pour se défendre, & dit qu'il suffit, pour son dessein, de montrer *qu'une explication plus exacte de ce qui regarde l'Essence Divine, & la distinction des Personnes, de quelle utilité qu'elle puisse être, n'est point nécessaire au Salut; ou, ce qui est la même chose, qu'un Chrétien peut parvenir au Salut, soit qu'il les ignore, ou qu'il se trompe là-dessus.* Si l'Erreur, en cette sorte de choses,

choses, ne fait pas perdre le Salut, l'ignorance le fait encore moins ; ce qui oblige l'Auteur à s'arrêter ici à la première de ces deux choses.

La Foi agissante, par la Charité, nous met suffisamment en état de pouvoir être sauvés. Ainsi, selon lui, si l'on peut avoir la Foi, quoi qu'on n'ait pas une juste idée de la S. Trinité ; on peut être admis dans le Ciel & par conséquent dans l'Eglise. Notre Foi ne renferme autre chose, que la persuasion que les promesses de Jesus-Christ sont véritables, & l'obéissance à ses commandemens. S. Jaques nomme très-à-propos la première le *corps* de la Foi, & la seconde son *ame*. *Le corps est mort, lors qu'il est sans ame : ainsi la Foi est morte, lors qu'elle est sans ame* Ch. II, 25. Pour ce qui est de la créance des Promesses, elle est suffisamment contenue, dans le *Symbole*, qu'on nomme *des Apôtres*, & je ne vois pas qu'on y puisse rien ajouter, que le respect qu'on doit avoir pour l'Ecriture Sainte ; à laquelle si l'on n'ajoute pas foi, on est en grand danger de perdre le Salut. Je crois aussi que cela est compris, dans l'Article du *Symbole* : *je crois au S. Esprit,*

Esprit ; auquel on ne peut pas croire, sans embrasser ce qu'il a inspiré aux Apôtres, & qui est compris dans le Nouveau Testament. Voyez la Dissertation, *du sentiment, qu'on doit choisir, dans la dissention des Chrétiens* Art. IV. Elle est à la fin du Livre de *Grotius*, de la *Verité de la Religion Chrétienne*.

Dieu, dit nôtre Auteur, nous a promis le salut, par son Fils, & pour nous confier en cette promesse, il suffit d'être persuadez que Dieu peut & veut nous donner ce qu'il nous a promis. C'est dequoi ceux, qui reçoivent le Nouveau Testament & le Symbole des Apôtres, ne peuvent pas douter; quoi qu'ils se puissent tromper en quelque chose, qui concerne l'Essence Divine. Ainsi la première partie de la Foi ne laisse pas de subsister, malgré quelque erreur. L'obéissance, que l'on doit rendre aux commandemens de Jesus-Christ, ne souffre point de diminution, non plus, de cette sorte d'erreurs. Dieu ne nous a pas donné ses commandemens, pour exercer la subtilité de nôtre Esprit, mais seulement nôtre bonne Volonté. Quelque obscurité, qu'il y ait, dans nôtre connoissance
des

des choses abstruses ; nôtre Volonté ne laisse pas de se régler , sur les Lois Divines , qui sont extrêmement claires. La Pieté de plusieurs personnes , qui sont dans l'erreur , n'a que faire d'Avocat : Elle plaide assez , pour elle-même , & montre souvent mieux sa Foi , par des Oeuvres muetes ; que tous les discours des Orthodoxes ne le font.

III. L'Auteur prouve ensuite qu'un Amour sincere de Dieu & de Jesus-Christ est suffisant pour le salut de ceux , qui en sont enflammez ; quoique ces gens-là puissent se tromper , en quelque Article spéculatif. Nous avons toutes sortes de raisons d'aimer Dieu le Pere & Jesus-Christ son Fils , comme *Hales* le fait voir , par ce que nous en connoissons ; quoi que nous puissions nous tromper , en quelque chose.

IV. Il montre aussi que quoique la Foi & le S. Esprit soient des dons de Dieu ; des personnes , qui sont en quelque erreur , les peuvent avoir. Si nous n'avons la Foi , que par un don de Dieu , qu'il ne fait pas indifferemment à tout le monde ; nous en sommes obligez à sa seule bonté , & ce n'est pas à nous de lui prescri-

re des Lois, selon lesquelles il doit distribuer ses Bienfaits, qui sont tout-à-fait libres, à de certaines gens. Est il croyable, dit-on, qu'il avilisse si fort ses Dons (je parle de la Foi & du S. Esprit) que d'en faire part à des gens, qui sont dans l'erreur & qui se trompent à son égard? Supposez qu'ils soient naturellement capables d'un si grand bien; néanmoins ils ne peuvent pas se promettre, pour cela, la grace de Dieu; que jamais personne, qui fût en son bon sens, n'a cru être dûë à ses mérites, & bien moins encore à ses erreurs. *Hales* répond à cela, entre autres choses, que ceux, qui raisonnent ainsi, doivent choisir l'une de ces deux choses; que Dieu offre réellement le salut éternel à tous ceux, à qui l'Évangile est prêché, à condition qu'ils y ajoutent foi; ou qu'il offre à certains hommes, en paroles, ce qu'il ne veut pas exécuter, en effet. Ceux qui prendront le second parti doivent inventer un nouveau nom, pour exprimer ce dont il s'agit; autrement ils seront accusés d'attribuer à Dieu une simulation, & une tromperie indigne de lui. Mais il ne veut pas avoir à faire avec des gens,

gens, qui accusent Dieu de semblables choses, plutôt que d'avouër qu'ils se sont trompez. Il se contente d'établir, comme une Verité assurée, que Dieu est fidele & qu'il veut donner sérieusement le Salut éternel à ceux à qui il le fait offrir, dans l'Évangile; à moins qu'ils ne manquent à leur devoir. Si Dieu, dans la prédication de l'Évangile, a promis indifferemment le Salut à ceux, qui voudront y parvenir; il leur a aussi promis tous les moyens, qui tendent à cette fin, & qui sont nécessairement requis, de son côté. Un homme seroit ridicule, s'il promettoit à un Mendiant de lui donner, tout à l'heure, l'Aumône; & qu'en même tems il le négligeât, & n'eût aucune envie de mettre la main à sa poche, pour y prendre ce qu'il auroit promis; sur tout si le Mendiant ne pouvoit autrement recevoir l'Aumône. Il s'ensuit de là que le don de la Foi, & tout ce que Dieu contribue, de sa part, pour engager les Hommes à croire, quoi que personne ne le mérite, n'est néanmoins refusé à personne; qui ayant oui les conditions de la Nouvelle Alliance, y ajoûte foi & ne se manque pas à

lui-même ; quand il s'agit de profiter d'une si grande Misericorde de Dieu. Cela s'entend aussi de tous les Dons spirituels, nécessaires pour profiter des promesses de Dieu. Il ne reste, de la part de l'Homme, sinon qu'il croie à l'Évangile, & qu'il lui obéisse. Pour les erreurs de l'Entendement, principalement en des choses, qui ne regardent point la Nature de l'Alliance de Grace ; cela n'empêche pas que les Hommes ne puissent recueillir les fruits de ces Conditions, qui consistent en une Foi vive, & en une Obeïssance fidele.

V. Nôtre Auteur montre, après cela, que rien, que l'Incredulité & la Desobeïssance, n'exclut du Salut éternel, & que ceux, qui ne font que se tromper, ne sont coupables ni de l'un, ni de l'autre. En effet de simples erreurs de l'Entendement, ou dans lesquelles des Passions vicieuses n'ont aucune part, ne feroient damner les Hommes, qui sont tous naturellement sujets à se tromper. *Hales* le prouve très-clairement, mais comme il faudroit traduire tout ce Chapitre, nous renverrons les Lecteurs à l'original ; cet Extrait étant déjà devenu trop long.

VI. Il ne lui est pas difficile de faire voir, que les choses, qu'il est nécessaire de savoir, pour être sauvé, sont en petit nombre, très-simples & faciles à entendre. par les moins savans. C'est ce qu'on ne peut pas nier, à moins qu'on ne dise qu'il n'y a que les gens d'Etude, & qui savent bien raisonner, sur les choses les plus abstruses, qui puissent être sauvez. Ce seroit contredire Jesus-Christ lui-même, qui assure nettement le contraire Matth. XI. 25, 26. L'Auteur montre aussi, en peu de mots, que la Doctrine des Ecoles, touchant la S. Trinité, n'est nullement à la portée des gens sans étude.

VII. Il n'est pas moins vrai que ce n'est pas, dans cette Vie, qu'on doit s'attendre à une parfaite connoissance de Dieu & de ses mysteres, mais seulement dans l'autre Vie. La Foi, l'Esperance & la Charité sont suffisantes, pour être sauvé. Entre tous les Mysteres, il n'y en a point, qui soit plus au dessus de nôtre portée, que celui de la S. Trinité, comme tous les Théologiens les plus Orthodoxes en conviennent. Il est fort facile de se tromper à quelque

égard, sur ces sortes de matières ; mais les erreurs, qui ne blessent point ces trois vertus Chrétiennes, ne sont pas de celles, qui sont incompatibles avec le Salut. *Hales* jugeoit que la connoissance de Jesus-Christ, comme Médiateur, nous est plus nécessaire, que la connoissance de son Existence éternelle, avant qu'il eût été fait chair ; & que ceux qui s'attachent plus à considérer Jesus-Christ, comme homme, que comme Dieu de toute éternité, sont pardonnables ; à cause de l'obscurité, qu'il y a dans cette matière.

VIII. Il fait voir, pour le moins, que ceux, qu'on nomme *Sociniens*, ou *Unitaires*, ne sont pas entrez dans les sentimens qu'ils ont, & n'y demeurent pas attachez, par Ambition, par Avarice, ou par Amour des plaisirs ; ni par Superstition, ni par Malice ; mais uniquement parce qu'ils croient leur sentiment conforme à l'Écriture Sainte. Ceux qui se feroient avisez de chercher des honneurs, des richesses, des plaisirs, par cette voie-là, auroient bien-tôt été desabusez. Ce seroit aussi une étrange superstition, & qui ne meneroit à rien, qu'à toutes sortes de
maux

maux & d'infamies, & dont on seroit bien-tôt guéri. S'il n'y avoit que de la Malice, qui poussât à faire profession de semblables sentimens; les maux auxquels sont exposez ceux, qui dogmatizent sur ces matieres, leur auroient bien-tôt fait passer l'envie d'exercer leur Malice, avec tant de risque. „ Je ne puis comprendre, „ *dit nôtre Auteur*, ce que c'est, qui „ nous enflamme contre eux, avec „ un préjugé implacable; lors que „ nous voyons qu'ils ne peuvent se „ proposer la douceur d'une grande „ réputation, ni l'aquisition des richesses, ni la jouissance des plaisirs; mais qu'ils se jettent en de si „ grandes angoisses, pour chercher „ leur salut, &c. On les hait & on „ les abomine, plutôt que de les „ instruire, avec douceur. Mais „ par quel droit, ou pour quel crime? C'est parce qu'ils soutiennent „ des choses, qu'ils croient être „ veritables, en risquant leur honneur & leur sûreté. Quoi donc? „ voudrions-nous qu'ils sacrifias- „ sent leur Foi, & leur Conscience, „ pour faire plaisir aux autres? Ou, „ est-ce parce qu'ils croient vraie „ quelque chose, qui est fausse? En

„ rité, nous faisons tort aux pau-
„ vres Mortels, si nous croyons
„ que leurs Erreurs, & leurs Foi-
„ blesses d'Esprit sont des crimes.
„ Mais vous me direz que ces gens-
„ là péchent de propos délibéré; ou
„ ne se méprennent pas par hazard,
„ mais tout exprès. Qui vous l'a
„ dit? qui vous a découvert leurs
„ plus secrets desseins? Ce n'est pas
„ assurément la Charité, qui est
„ ennemie de toutes sortes de ca-
„ lomnies; mais l'amertume d'un
„ zèle malin, qui interprete odieu-
„ sement les vuës des autres. Quand
„ même ils ne donneroient aucune
„ preuve évidente de leur innocen-
„ ce; néanmoins dans une chose
„ douteuse, & qui n'est connue,
„ qu'au Juge des cœurs; il ne nous
„ sied pas de pronouer contre eux.
„ Combien moins peut-on les con-
„ damner, lors qu'on ne voit rien,
„ qui les puisse pousser à exercer u-
„ ne si pernicieuse malice? On au-
„ roit toujours droit de demander:
„ *cui bono?* ou quel avantage ils
„ pourroient esperer, d'une sembla-
„ ble conduite? Car s'ils ne peuvent
„ aspirer par-là aux Honeurs, aux
„ Richesses, ou aux Plaisirs, ni a-
„ querir

„ querir aucun avantage , ou con-
„ solation , sur la terre , & s'ils re-
„ glent d'ailleurs leur vie sur les
„ très-saintes Lois de l'Évangile ;
„ qu'est-ce qui les pourroit porter à
„ une si grande méchanceté , sinon
„ qu'on ne veuille les accuser de
„ vouloir s'attirer , de gayeté de
„ cœur , tant de mal , & se perdre
„ pour toujours ?

IX. *Hales* répond ensuite à l'objection qu'on fait souvent , contre les Unitaires , c'est qu'ils osent s'opposer au consentement général de l'Église , pour ne reconnoître que l'autorité de l'Écriture Sainte. Il lui est facile de faire voir qu'on fait tort à la Verité Céleste , en la voulant établir sur l'autorité des Hommes. C'est un des principaux fondemens de la Réformation. On dit encore que ces gens-là ne se contentent pas de rejeter l'autorité des derniers siècles ; mais qu'ils méprisent celle des premiers & sur tout du troisième & du quatrième. Mais après avoir vu les Erreurs , que les siècles suivans introduisirent dans l'Église ; pouvoient-ils s'affurer qu'il n'y en avoit aucune , qui eût plus d'antiquité que dix , ou douze siècles ? Ils crurent

que leurs opinions devoient être uniquement réglées par l'Écriture Sainte; en quoi ils ne pouvoient pas tant se tromper, que ceux qui avoient une cause de se tromper, bien plus fertile en erreur. La foi de l'Église leur étant une fois devenue suspecte, comment pouvoient-ils se fier à ses décisions? Ils voyoient qu'elle n'avoit été composée que d'hommes, & d'hommes infectez de beaucoup de vices & de crimes. Ils ne pouvoient pas ignorer les factions, qu'il y eut entre les Peres de Nicée; ni leur ambition, ni les artifices, qui furent employez par d'autres, ni les erreurs scandaleuses de gens, qui passoient néanmoins pour des Saints. Supposé qu'il fallût se remettre au jugement de l'Ancienne Église; il y avoit encore une difficulté, qui étoit de savoir, quand les sentimens étoient partagez, quel parti il falloit prendre. En cela, ils jugerent qu'ils devoient suivre la Règle infallible de l'Écriture Sainte. Comment l'Église auroit-elle pu donner du poids aux sentimens des autres, puisqu'elle ne pouvoit pas même prouver la vérité des siens?

L'Auteur cite ici *Juste Lipse*, qui dit,

dit, en quelque part, que plusieurs, qui faisoient profession extérieure du Christianisme, n'avoient pas mis *Platon* hors de leur esprit. C'est pourquoi, dit *Hales*, on ne les soupçonnoit pas sans raison, par rapport à plusieurs Articles de la Théologie Chrétienne, de tordre des expressions de l'Écriture, pour leur donner des sens Philosophiques, & de joindre la Philosophie Payenne, avec la Parole de Dieu; pour mettre à profit ce qu'ils savoient de cette Philosophie. Les Unitaires demandent là-dessus, pourquoi & *Platon* & *Hermas* le Trismegiste en parleroient en termes beaucoup plus clairs, que l'Écriture Sainte n'en parle? Tout cela, & autres choses semblables n'empêchent pas qu'on n'accuse les Sociéniens d'erreur; mais on voit par-là que leur conduite n'a pas été si inconsidérée, que l'on croit. Il n'y a rien de plus certain, que la doctrine de Jésus-Christ n'est nullement appuyée sur un fondement si foible, que le sont quelques Constitutions Humaines.

X. On accuse les Unitaires, de rejeter l'Écriture Sainte & d'attaquer la S. Trinité, parce qu'ils rejettent

le sens, que leur adverfaires lui donnent en quelques passages; quoi qu'ils la reçoivent dans le sens, auquel ils croyent qu'il la faut prendre & qu'ils rendent au Pere, au Fils & au S. Esprit tout l'honneur, qu'ils demandent de nous. Si quelcun a parlé d'une maniere indécente du Pere, du Fils ou du S. Esprit; il n'a pas été moins censuré, parmi eux, que parmi nous. *Hales* soutient que leurs erreurs ne sont pas incompatibles avec la Foi Chrétienne, ni avec le Salut, comme on le verra dans l'Original Anglois. Ils ne parlent pas autrement du Pere, que les autres Chrétiens. Ils rendent un culte divin au Fils, comme étant nôtre Médiateur, & l'Auteur de nôtre Salut &c. Mais ils nient, dira-t-on, son éternité. *Hales* répond qu'ils se contentent, avec S. Paul, de connoître *Jesus-Christ, & Jesus-Christ crucifié*. Ils aiment mieux demeurer, avec ce grand Apôtre, dans cette simplicité de créance; que de s'élever, avec *Arius*, jusqu'à des *non-Entitez*; & avec S. *Athanase*, jusqu'à des *consubstantialitez*. Pour le culte, qu'ils rendent au S. Esprit, il est le même que celui, qu'ils rendent au Pere,

puis

puis qu'à peine le distinguent-ils de lui. Ils ne blasphement nullement contre le Fils & le S. Esprit, quoï qu'ils se trompent en quelque chose, à leur égard.

Hales trouve que l'on peut tirer de bien plus fâcheuses conséquences du sentiment de *Calvin* sur la Prédetermination absolue, que l'on n'en tire des erreurs des Unitaires. Il croyoit que la doctrine Socinienne, touchant la S. Trinité, n'est pas tant mauvaise & impie, en elle-même, que mutilée, & imparfaite.

XI. Enfin *Hales* met ici plusieurs raisons & plusieurs exemples de la Tolerance des Héretiques, & recherche quels Héretiques doivent être excommuniés, & lesquels ne doivent pas être admis à la Communion. Ce n'étoit pas son sentiment, que l'on dût chasser de l'Eglise ceux dont les Opinions sont presque intolérables, soit par elles-mêmes, ou par des conséquences absurdes; pourvu qu'ils n'attribuaissent pas volontairement à Dieu quelque chose, qu'on ne lui puisse attribuer sans impiété; & qu'ils témoignassent l'amour, qu'ils ont, pour notre Seigneur Jesus-Christ, par l'obéissance

G 6

qu'ils

qu'ils rendent à ses commandemens. Au reste si quelcun bâtit sur le fondement solide posé par les Apôtres, avec du bois, du foin & du chaume, l'ouvrage de chacun sera découvert; car le feu éprouvera l'ouvrage de chacun, pour savoir quel il est. Celui, de qui l'ouvrage, qu'il a bâti, sur le fondement, demeurera, sera récompensé; & celui, de qui l'ouvrage se consumera, sera puni; mais, pour lui, il sera sauvé, néanmoins comme en passant par le feu, I. Cor. III, 14. & suiv. L'Auteur continue à montrer, par des raisons tirées de la douceur & de la prudence Evangelique, aussi bien que la confiance qu'on a dans la Verité, que Dieu n'abandonnera jamais, qu'il faut prendre patience, & ne point venir à des extrémités violentes. Il faudroit traduire, mot pour mot, tout ce qu'il dit, qui est fort serré & plein de raisons, tirées de la doctrine Evangelique; pour en mettre toute la force, devant les yeux du Lecteur. Mais nous n'avons pas assez de place, pour cela. Ainsi nous renverrons le Lecteur à l'Original, qui doit être médité à loisir.

XII. Il traite de ceux d'entre les Hé-

Hérétiques, qui doivent être excommuniés, & de ceux qui ne doivent pas l'être. Il met beaucoup de différence entre les Hérétiques, qui s'éleverent du tems des Apôtres, & qui parloient, contre leur propre conscience, qui les convainquoit qu'ils étoient les inventeurs, de la doctrine qu'ils prêchoient; & ceux qui passent, pour tels, dans ces derniers tems, qui laissent le fondement de la Foi en son entier. „ Quelle „ cruauté ne seroit-ce pas, *dit-il*, „ de mettre hors du Corps de l'E- „ glise, des gens qui témoignent „ d'aimer la Vertu & la Verité, & „ qui cherchent même à se réunir „ avec elle; & cela seulement pour „ des Erreurs, dont ils ont été pré- „ venus, sans qu'il y ait de leur fau- „ te & sans renverser les fondemens „ de la Foi? Ceux-là sont des Hé- „ rétiques, qu'il faut éviter, qui „ sont condamnés, par leur propre „ conscience. Si nous ne voulons „ pas avoir pitié d'eux, ayons au „ moins pitié de la Verité, que nous „ défendons, & dont il semble que „ nous ne souhaitons pas l'agran- „ dissement; premierement parce „ que nous empêchons qu'ils ne la

„ connoissent; & en second lieu ,
 „ parce que nous engageons , par nô-
 „ tre exemple , les autres Eglises
 „ Chrétiennes à douter si elle ne
 „ doit point être bannie de leur
 „ corps.“

Il ne paroît , en tout ce que l'Auteur dit , aucune sorte de libertinage , ni d'indifférence , pour la Vérité & la Vertu , qu'il ne met nullement en compromis ; mais qu'il établit partout , comme inébranlables ; & , en même tems , comme devant être accompagnées d'Équité , de Douceur & de Patience , envers ceux qui sont en des erreurs , compatibles avec les conditions de l'Alliance de grace. Le style en est un peu trop serré , & la multitude des idées , qui se présentent en foule à l'Auteur , & qu'il renferme en trop peu de paroles , le rend un peu obscur ; mais on ne perdra pas sa peine en le lisant & en méditant , avec soin , ce qu'il dit.

On parlera des Lettres de *J. Ha-*
les , dans le Tome suivant.

ARTICLE V.

M. TULLII CICERONIS *Ope-
ra, quæ supersunt, omnia, cum*
ASCONIO & *Scholiaste Veteri,*
ac notis integris P. VICTORII,
J. CAMERARII, F. URSINI,
& *selectis P. Manutii, D. Lam-*
bini, J. Gulielmii, J. Gruteri,
J. F. & J. Gronoviorum, J. G.
Grævii, & *aliorum quamplurimo-*
rum, qui aliquam Ciceronis Ope-
rum partem Animadversionibus il-
lustrarunt. ISAACUS VER-
BURGIUS *collegit, disposuit, re-*
 censuit, variantes lectiones ubique
adposuit, paginas Aldinae Editionis,
quas Nizolius & alii sunt sequuti,
unà cum Alexandri Scot sectioni-
bus, Apparatus Latinae loquutionis
respondentibus, ad utentis commo-
dum ubique diligenter notavit.
Cum Indicibus accuratissimis insi-
gniter auctis. Undecim Volumini-
bus, sedecim partibus in 12. Qua-
tuor Voluminibus in 4. & duobus
in fol. A Amsterdam chez les
Freres Wetstein, MDCCXXV.

NOUS

NOUS ne mettons pas ici le nombre des pages de cette nouvelle Edition de *Cicéron*. Il suffit de dire qu'elle a été faite en trois formats differens, sur les mêmes caracteres, *in folio*, *in 4.* & *in 12.* qui font pour le texte *Garamond*, & pour les notes *Breviaire*, mais extrêmement nets. Mr. *Verburg*, à présent Recteur de l'École Latine d'Amsterdam, en a eu le soin; ce qui n'a pas demandé peu de peine, pour mettre les Notes à leur place, & sur tout pour revoir les Epreuves, en si petits caracteres. Si l'on dit que les Libraires auroient pu prendre un plus gros caractère, ils pourront répondre, sans tromper, que le prix des Oeuvres de *Cicéron* auroit été beaucoup plus grand, en quelque format que c'eût été; le nombre des Volumes étant multiplié, au double, ou au triple; outre qu'il n'auroit pas guère été possible d'en donner d'une forme à porter dans la poche, parce qu'on ne fait guère une Edition d'un Auteur en trente, ou cinquante Volumes, comme il l'auroit fallu faire dans celle-ci, en caracteres d'une grosseur comme ceux de l'Edition
de

de *Gruter* à Hambourg, ou de *Lambin* à Geneve. Cela auroit été fâcheux, pour moi & pour bien d'autres, qui lisons souvent les bons Auteurs auprès du feu en Hiver, & en nous promenant en Eté. Il faut avoir, pour cela, de petits volumes, & qui ne soient pas trop nombreux, de peur qu'ils ne se perdent. J'ai cru qu'il falloit dire cela, pour prévenir la surprise, où seront bien des gens, en entendant parler d'un si grand nombre de Volumes.

Mr. *Verburg* nous donne d'abord, dans la Préface du I. Tome, l'Histoire des Editions anciennes des Oeuvres de *Cicéron*, & marque ce qu'il s'est proposé, en celle-ci. Il faut aussi que nous en disions quelque chose.

La plus ancienne de toutes, & dont ont parlé tous ceux, qui ont fait l'Histoire de l'Imprimerie, est celle des *Offices* de *Cicéron*, qui parut à Mayence, en MCCCCLXVI. sur du Parchemin, chez *Jean Fust*, l'inventeur de l'Imprimerie, ou au moins celui, qui l'établit le premier en Allemagne. On imprima encore, au même siècle, plusieurs Ouvrages de *Cicéron*, en divers endroits; mais
on

on assure que toutes les Oeuvres de *Ciceron* parurent d'abord à Milan, l'an M CD LXXXVIII. Cette Edition est en quatre Volumes in folio, sur du papier très-blanc & bien imprimée, pour ce tems-là. On en verra la description dans la Préface de l'Editeur. Cette Edition fut suivie de diverses autres, auxquelles il ne s'arrête pas, parce qu'il n'y eut aucun habile homme; qui en eût soin, ou qui tâchât de les rendre meilleures, en consultant, pour cela, des MSS.

Ascensius en donna une autre à Paris en MDXXII. dont un nommé *Guillaume Main*, Précepteur des Enfans de *Guillaume Budé*, prit soin; en corrigeant, avec attention, les Epreuves. *Andrea Naugerio* publia chez *Alde*, en MDXIX. & les années suivantes, les Harangues de *Ciceron*.

Mais personne ne prit le soin de ses Ouvrages, comme ils le méritoient, avant *Pietro Vittorio*; qui les compara à divers MSS. & les publia à Venise, en M D XXXVII. *Charles Etienne*, qui étoit occupé à Paris, à publier aussi *Ciceron*, l'imita en partie, jusqu'à une Orthographe, qui

qui se trouve dans les MSS. mais qui n'est pas l'ancienne maniere d'orthographe, au moins en tout.

Il arriva alors que *Paul Manuce*, ayant vu l'Edition de *Vittorio* fut, en quelque maniere, fâché de ce que cet habile homme sembloit disputer à *Alde Manuce*, son Pere, l'honneur d'avoir donné l'Edition la plus correcte de *Ciceron*. Comme *Paul Manuce* étoit alors occupé à publier les Epîtres de *Ciceron* à ses Amis, avec des *Scholies*, comme il les nomme; il tâcha de décrier les Remarques de *Vittorio*. Ce dernier y répondit en MDXL. dans un petit Ouvrage, qu'il appella *Castigationes posteriores*. *Paul Manuce* les ayant vuës conçut une meilleure opinion de *Vittorio*, & effaça depuis ce qu'il avoit osé dire contre ce savant homme. *Manuce* n'avoit alors, que vingt huit ans; & *Vittorio* en avoit treize plus que lui. C'est là un exemple à proposer à nos Critiques Modernes & qu'ils devroient imiter, quand il leur est arrivé de parler mal de gens plus âgez & plus éclairez qu'eux.

Quelques années après, *Denys Lambin* fut engagé principalement par *Henri de Mêmes*, Maître des Requêtes

quêtes, auquel *Passerat* a donné de si grandes loüanges, à entreprendre une nouvelle Edition de *Ciceron*, qui parut à Paris en M DC LXVI. & qui fut dédiée à celui qui l'avoit engagé à ce travail & qui lui avoit prêté plusieurs MSS. de *Ciceron*, sans parler des autres livres de sa Bibliothèque. Ce Mecenas des gens de Lettres de son tems gagea encore deux Jeunes Hommes savans, pendant trois ans, pour aider Lambin à collationner les MSS. & à corriger les Epreuves, quand on l'imprima; ce qui ne réussit néanmoins pas fort bien, comme il le dit en sa Préface. Cette Edition n'a aucunes Notes marginales, ni aucunes marques, par lesquelles on pût reconnoître les changemens, que Lambin avoit faits, dans le Texte de *Ciceron*, & voir sur quoi il les avoit appuyez. Il s'étoit contenté de donner une liste des gens de Lettres, de diverses Nations, des Ecrits, ou de la bouche desquels il avoit tiré les corrections, qu'il avoit préférées à la maniere de lire ordinaire. Apparemment il y eut de gens, qui se plainquirent de ce que Lambin avoit pris la Liberté de changer le
texte

le texte de son Auteur, comme il l'avoit trouvé bon, sans en rien dire.

Mais l'an M D LXXVII. son *Ciceron* parut à Lion, en quatre Volumes *in folio* &, très-bien imprimé; avec les conjectures de Lambin ou de ses Amis, ou d'autres Savans, mises à la marge; & à la fin de chaque Volume, il y a des notes plus étendues, où il rend raison de ses corrections. Il y a de l'apparence qu'il en étoit l'Auteur, quoi qu'elles ne parurent qu'après sa mort.

On vit en M D LXXI. l'Edition de Vittorio imprimée à Florence, & douze années après celle des Manuces, qui parut à Venise en dix Volumes *in folio*, avec ce titre: *M. Tullius Cicero Manuciorum Commentariis illustratus, antiquaque lectioni restitutus*. Mais il s'en faut beaucoup qu'ils aient illustré tout *Ciceron*. *Alde Manuce*, fils de Paul, mais fort inférieur à son Pere, copia d'autres Savans, & commit un Plagiat, qui n'est pas pardonnable. Ce qui peut nous rendre plus recommandable cette Edition, c'est qu'on y trouve les Commentaires entiers de Paul Manuce, principalement sur les Oraisons, & les

les Epîtres de *Ciceron*. Le Texte de cette Edition, est d'ailleurs si fautif, qu'on ne s'y peut pas fier. Les MSS. de *Fulvio Ursini* y sont citez, en quelque peu d'endroits, non sur l'édition publiée, par Ursini, mais sur quelque Copie écrite à la main; ce dont Mr. *Verburg* a voulu avertir, de peur qu'on ne crut qu'Ursini avoit publié ses remarques, avant la mort de Paul Manuce, & qu'elles n'étoient pas toutes en cette Edition.

Un jeune homme de Lubeck, nommé *Jean Guillaume* avoit collationné *Ciceron* sur plusieurs MSS. mais il mourut, avant que d'avoir pu commencer à l'imprimer. Ses remarques tomberent entre les mains d'un de ses Compatriotes, & ensuite en celles de *Jean Gruter*, qui enfin les fit imprimer, en son Edition de *Ciceron*, faite à Hambourg, en MDCXVIII. Gruter laissa à deux de ses Disciples, le soin de recueillir les remarques sur les Epîtres. *David le Clerc*, mon Oncle, recueillit les remarques sur les Epîtres à Atticus, principalement de celles de *Simon du Bois*. *Jean Gebhard* fit celles que l'on voit sur les Epîtres *ad familiares*, sur les Dispu-

tes Tusculanes, sur la fin du III. Livres des Lois, & sur les Vers traduits d'*Aratus*. *Gebhard* s'amuse à mal-traiter *Lambin*, comme *Gruter* l'avoit fait, comme si cela servoit à expliquer *Ciceron*! Le premier mal-traite même *Manuce*, auquel il n'étoit nullement comparable, non plus qu'à *Lambin*. Cependant il ne dit presque rien de bon, que ce qu'il a pris de *Vittorio*, comme *Mr. Grævius* l'a bien remarqué. Cela déplut à tout le monde, & en effet il n'étoit nullement séant à un jeune homme, très-mauvais Critique, de censurer *Manuce*, généralement estimé de tout le Monde Savant. On n'a pas même trouvé bon, que *Gruter* lui-même traitât si incivilement *Lambin*, & ne laissât passer aucune occasion de le mordre. *Lambin* étoit un très-habile homme, & écrivoit fort bien en Latin, & d'une manière que *Gruter* n'auroit jamais égalée. Il entendoit aussi parfaitement la Langue Greque, comme on le peut voir sur tout, par sa version de la Morale d'*Aristote* à *Nicomaque*, & par les notes qu'il y a mises. Son *Plaute*, son *Lucrece*, & son *Horace* sont aussi des preuves de son savoir, mal-
gré

gré toutes les chicaneries de ses ennemis, qui ont quelquefois osé nier qu'il eût trouvé ce qu'il cite, comme étant en d'anciens MSS. C'est ce qu'avoit fait *Torrentius* sur *Horace*, où il avoit nié qu'un certain mot se trouvât écrit dans les MSS. comme *Lambin* l'avoit dit, sur la Sat. VI, 97. du Livre I. Cependant *Jean Rutgersius* témoigne avoir trouvé la manière de lire, dont parle *Lambin*, dans des variétés tirées de sept MSS. en ses *Leçons Venusines* Ch. XVII. où il censure civilement *Torrentius* d'avoir peu de sincérité, dans les censures qu'il fait, en ses remarques sur *Horace*, d'un homme plus habile que lui. Mais cet Evêque d'Anvers avoit imité *Gruter & Gifanius*, qui avoient entrepris de diffamer le bon *Lambin*. Il faut néanmoins avouer que cet habile homme avoit trop pris de liberté; en mettant dans le Texte de *Cicéron*, ses conjectures, ou celles de ses Amis. Mais *Gruter*, qui ne l'a pas fait, n'étoit pas fort heureux en conjectures, & a bien laissé des passages corrompus; qu'on pouvoit corriger, en changeant une lettre, ou deux, sans quoi ils n'ont point de sens. C'est ce qu'on pourra

voir

voir dans les Notes de quelques habiles gens d'Angleterre, qui ont publié, depuis peu d'années, divers Livres de *Cicéron*.

Pour revenir aux autres savans hommes, qui ont travaillé sur ce grand Orateur; les notes de *Fulvio Ursini* furent d'abord imprimées chez *Plantin*, à Anvers, & depuis dans les Editions de *Cicéron* de Lambin faites à Geneve; dont la meilleure est celle de M DLXXXIV, en deux Volumes *in folio*. On voit aussi ces Notes, dans l'Edition de Mr. *Verburg*.

On a encore vu depuis les *Epitres* de *Cicéron* à *Atticus*, & *ad Familiares*, ses Offices & ses Harangues imprimées en cette Ville, en onze Volumes *in octavo*; avec les notes de Mr. *Grævius* & des plus habiles gens, qui eussent écrit auparavant sur ces Livres. L'Editeur, qui étoit non seulement habile homme, mais modeste, a rendu à chacun d'eux l'honneur qui lui étoit dû, & n'a pris aucune liberté, qu'on puisse blâmer. Il vaut sans doute beaucoup mieux être trop retenu, en cette sorte de choses, que trop hardi. Mais aussi on ne peut pas s'attendre, quand

on auroit collationné tous les MSS. de *Cicéron* qui nous restent, qu'on pourroit, par leur seul moyen, redresser toutes les fautes, qui se trouvent encore en nos Editions. Il n'y a presque point de MS. qui ne soit plein de fautes, & il y a des conjectures si heureuses, qu'avec de très-legers changemens on peut donner un bon sens à bien des passages; qui n'en ont point, ou qui n'en ont que de faux.

Après ces Editions, on vit paroître l'Edition de feu Mr. *Jaques Gronovius* à Leide, en M DC XCII. en quatre Volumes *in quarto*, & en 11. *in duodecimo*; qui outre les notes de *Gruter*, contiennent *Asconius Pedianus* sur quelques Harangues de *Cicéron*, & celle d'un Ancien Scholiaste, qui n'avoit point encore été mis au jour, mais qui n'approche pas d'*Asconius*. Cette Edition étoit faite sur celle de *Gruter*, pour le Texte & pour les notes de ce savant homme, qui y a inferé celles de *Guillaume*.

Cette Edition ne se trouvoit plus à acheter, dans les Boutiques des Libraires, non plus que les autres plus anciennes. C'est ce qui engagea les Libraires, qui publient celle-ci,

à l'entreprendre ; & je leur donnai mon Exemplaire de l'Édition *in 12.* pour cela.

Comme il ne s'agissoit pas de donner seulement le Texte, & ce qui y avoit été ajouté par Mr. *Gronovius*, & qu'on n'y pouvoit pas joindre de grands Commentaires, comme Mr. *Grævius* avoit fait ; il y a fallu choisir les remarques les plus utiles, & les plus rares. On y voit donc les notes de *Vittorio*, de *Camerarius* & d'*Ursini*, qui n'étoient pas communes, ou qui ne se trouvoient qu'en de gros Volumes. Il y avoit encore une difficulté, qui étoit de savoir si l'on y mettroit des Notes, pour expliquer les choses, aussi bien que celles qui ne regardent que la Critique ; telles qu'étoient celles du premier, & du dernier de ceux que je viens de nommer. Il n'étoit pas possible de mettre toutes les Notes nécessaires à ceux qui ne sont point versez dans les Antiquitez ; ni d'y joindre les discussions critiques, sur les passages visiblement corrompus, ou suspects de l'être. Mr. *Verburg* y a mêlé les unes avec les autres, qui n'étoient pas d'une excessive longueur.

Il seroit trop long de copier ici

ce que l'Editeur dit de ceux, qui ont écrit sur les divers Ouvrages de *Cicéron*, & desquels il a tiré quelques remarques. Il en a rendu raison aux Lecteurs, dans sa Préface. Comme il y a peu de gens, qui aient tous les Auteurs, qu'il nomme, ou même une bonne partie; on verra, avec plaisir, ce qu'il en a tiré. Il a eu même des remarques de *J. F. Gronovius* & de *Mr. Cuper*, Bourguemestre de Deventer, qui n'avoient jamais paru. Il a, au reste, ajouté, avec soin, à la marge, les chiffres nécessaires, pour y trouver les passages citez par *Nizolius*; qu'on consulte souvent, pour savoir si *Cicéron* s'est servi de quelques mots, ou chercher quelque passage, dont on peut avoir besoin.

On voit, après la Préface de l'Editeur, où il rend, comme on l'a vu, raison de cette Edition, quelques Préfaces de *Vittorio* & de *Camerarius*, sur *Cicéron*; par où l'on peut comprendre le dessein, que ces habiles gens s'étoient proposé, en travaillant sur cet Auteur. Ensuite on trouvera l'Index de ses Oeuvres, selon l'ordre & les Volumes, où on les a rangez.

A la tête de tout, on a mis la Vie de *Cicéron*, rangée, par l'ordre du tems, par *François Fabricius*, & qui avoit déjà été mise en plusieurs Editions. Elle est en effet très-utile, pour lire les Ouvrages de cet Auteur, & pour en avoir une idée juste; puis que souvent les circonstances des tems servent à entendre ce que *Cicéron* dit.

Après la Vie de cet Orateur, par *Fabricius*; vient un Ouvrage du P. *André Schot* Jesuite d'Anvers, qui est intitulé *Cicero à calumniis vindicatus*; où cet Auteur défend *Cicéron* contre ceux, qui l'ont censuré, soit à l'égard de sa personne, soit à l'égard de ses Ecrits. Ce livre étoit devenu fort rare, quoi qu'il soit très-bien écrit, & beaucoup mieux que les autres Ouvrages de ce Jesuite. Il y défend aussi les *Cicéroniens*, ou les imitateurs de *Cicéron*, contre *Erasme*; qui s'en étoit très-ingénieusement moqué, dans son *Ciceronianus*. Cet Ouvrage de *Schot* est fort bien placé, après la Vie de ce grand Orateur, & au devant de ses Ouvrages. C'est dommage qu'il y ait des fautes assez grossières, qui étoient, sans doute, dans l'Edition unique, que

l'on a suivie. Je ne saurois les attribuer à l'Auteur, ni à Mr *Verburg*. Ce sont sans doute des fautes des Imprimeurs, qu'on a cru devoir y laisser; parce que les Editeurs de ces sortes de pieces croient qu'il suffit de les faire imprimer, telles qu'ils les trouvent. J'en donnerai trois exemples, qui m'ont d'abord frappé, en lisant cette Défense de l'Orateur Romain.

Dans le Chap. VIII. p. 169 de cette Edition, où l'Auteur parle de ceux, qui censurent quelques endroits de *Cicéron*; où il semble avoir violé les regles de la Grammaire, & commis des Solecismes. Il dit que si cela est permis, les sources iront au dessus des fleuves, *comme dit le proverbe; puis que ce n'est pas à nous à apprendre à Cicéron, comme il faut parler, mais plutôt à l'apprendre de lui.* Ce Proverbe, qui se trouve quatre fois dans les Proverbes Grecs, publiez par *Schot*, y est ainsi exprimé: *άνω ποταμῶν χωρῆσι πηγαί.* Il se trouve, dans la *Medée* d'*Euripide* & ailleurs, comme le marque le P. *Schot* dans sa note sur le 56. Proverbe de la II. Centurie du recueil de *Zenon*.

Le

Le sens en est que les sources coule-
roient, non selon la pente du terrain
par lequel, les ruisseaux, qui en
sortent, coulent, mais du côté opposé.
Zenon, & les autres, qui ont recueuil-
li les Proverbes Grecs, l'appliquent
à ceux qui sont coupables d'un dé-
fait; & qui le reprochent à ceux, qui
ne l'ont pas. Le P. Schot l'avoit
écrit & entendu de même. Cepen-
dant il y a dans l'édition de sa
Défense de *Cicéron*: ποταμῶν χω-
ρῶσι πηγαι, ce qui n'a point de
sens.

Dans la page suivante, je croi que
pour *Joachimo Germano*, il faut lire
Joachimo Camerario, dont il cite l'au-
torité, sur les expressions Grecques,
qui ne sont pas analogiques, aussi
bien que celle de *Guillaume Budé*. Ils
ont écrit l'un & l'autre, comme l'on
fait, des *Commentaires*, sur la Lan-
gue Greque.

Au Ch. X. p. 179. il y a une E-
pigramme, qui représente un Echo,
qui se trouve dans l'Anthologie
Liv. IV. Tit. X. où il y a un vers
retranché, par les Compositeurs,
qui l'ont omis, par hazard, à
moins que le P. Schot n'eût lui mê-

me fait la faute. Voici comme *Grotius* l'a traduite :

Echo, docebisne me, quæ volo? VOLO.
Amare me, sed non amari fama. AMA.
Fruine tempus ut queam, dabit? DABIT.
Fer amoris signa, quem feram. FERAM.
Fidem sed auri te rogo dnis. DUIS.
Echo, quid ultra restat? an frui? FRUI.

Les trois derniers vers sont ainsi exprimés dans l'Édition d'*Étienne* :

Τὸ τοίνυν αὐτᾶ λέξον ὡς ἐρῶ. ἐρῶ.
 Καὶ πῶς αὐτᾶ κερμάτων τὸ δός. τὸ δός.
 Ἄχῶ, τί λοιπὸν ἢ πόθῃ τυχεῖν; τυχεῖν.

Le premier de ces vers est tout-à-fait omis & les deux derniers sont fautifs. Mais le texte de *Cicéron* est d'ailleurs fort correct, dans cette Édition, & s'il y a quelques fautes, elles sont principalement dans les Notes; dont le petit caractère peut facilement tromper les yeux les plus clair-voyants; comme je l'ai reconnu, par la lecture de quelques volumes. Il est comme impossible d'éviter toutes sortes de fautes, dans l'impression d'une Copie manuscrite.

Les

Les fautes de cette sorte peuvent être facilement corrigées, par les Lecteurs, tant soit peu éclairés. Il seroit à souhaiter qu'on pût aussi aisément corriger les bévues des anciens Copistes, lesquelles on voit, dans les meilleurs MSS. Mais c'est ce qui n'est pas aisé, sur tout lors que l'on croit trouver quelque sens, dans les passages corrompus. On se donne quelquefois beaucoup de peine à chercher comment on pourroit restituer à l'Auteur des mots corrompus depuis long tems; & d'autrefois, on trouve d'abord, comme il faut lire. J'en mettrai ici quelque peu d'exemples, qui se sont présentés à moi, sans beaucoup de peine, après plusieurs lectures; ou je n'avois pas pris garde à ces fautes, ou je ne comprenois pas comment on pourroit les redresser.

Dans la Harangue pour *Murena*, Ch. XXIV. p. 2038. de cette Edition, *Cicéron* dit, en parlant de *Catilina*, qui briguoit le Consulat, qu'on le voyoit gai, environné d'une troupe de Jeunesse, & soutenu d'accusateurs & d'assassins: en Latin: *videbant Catilinam interea alacrem atque letum, stipatum choro juventutis,*

vallatum indicibus atque sicariis &c.
 On fait qu'*index* signifie un accusateur, ou un délateur, qui indique ce qu'il fait de quelque crime, ou de quelque mauvais dessein, aux Juges. Là-dessus, Mr. *Grævius* a fait une longue remarque que l'on traduira ici, pour faire voir la peine, que ce mot a donné à cet habile homme; qui entendoit d'ailleurs la Langue & les Antiquitez Romaines à fonds. „ Il „ est vrai, dit il, qu'il est fait men- „ tion, dans la harangue pour Sul- „ la, des sociétés que *Lentulus* a- „ voit avec des délateurs, (*societatum cum indicibus*) où il s'agit des „ complices de *Catilina*. Mais je „ voudrois que *Gruter* eût expliqué, „ qui étoient ces délateurs (*indices*) „ dont parle *Cicéron* & leur indica- „ tion. Mais on fait que ces gens- „ là étoient des gens, qui indiquoient „ les conjurations & les crimes, aux „ Magistrats; soit qu'ils fussent com- „ plices de ces crimes, ou qu'ils ne „ fissent que dire ce qu'ils avoient „ appris d'autres. Voyez la IV. Ha- „ rangue, contre *Catilina* c. 3. Tel „ étoit ce *Vulturcius*, dont il est „ parlé dans la III. *Catilinaire*, c. 4. „ & 6.“ (Il y a encore plus d'exem- „ ples

ples des mots index, indicium & indicare, dans la Harangue pour Sulla, où il est parlé de la même Conjuration) „ Il est certain, continue Mr. „ *Grævius*, que parmi ceux, qui „ avoient conspiré avec Catilina, „ *Cicéron* nomme dans la II. Catilinaire, c. 4. & suiv. des brigans, „ des assassins, des parricides, des „ gens qui avoient supposé des Testamens, des filoux, des débauchez „ & autres gens de cette sorte. *Manuce* croit que ceux, qui sont „ nommez ici *indices*, sont des gens, „ dont Catilina se servoit, pour surprendre & accuser quelcun. Mais „ Catilina ne fit pas vanité d'accuser „ les autres. Quand même on pourroit nommer ainsi des gens subornez, pour en accuser d'autres, „ que néanmoins *Cicéron* auroit plutôt nommez calomniateurs, comme il fait ailleurs, qu'*indices*; ce „ nom est trop doux, pour être „ joint, aux assassins. On leur joint „ ordinairement les brigans, les parricides, les gladiateurs. Je croi „ donc que cet endroit, & celui de „ la Harangue pour Sulla, ont été „ corrompus, par les Copistes; mais „ je n'ai pas encore pu trouver

„ comment il le faut rétablir , &
 „ peut-être qu'on ne le feroit trou-
 „ ver, fans le secours d'un MS.
 „ plus correct. Je conjecturois qu'on
 „ pourroit mettre *latronibus*; car Ci-
 „ ceron nomme ainsi ailleurs les Sa-
 „ tellites de Catilina (*comme il le*
 „ *montre par des exemples*). Mais je
 „ ne prens aucun parti , fans le se-
 „ cours des Livres , & j'ose encore
 „ moins présenter aux Lecteurs la
 „ conjecture de *Lambin*; comme
 „ ont fait quelques nouveaux Au-
 „ teurs , pour ce que *Cicéron* avoit
 „ mis ici.“

Lambin avoit mis ici *audacibus* ,
 qui ne se peut guère mettre , fans un
 substantif. *Gruter* , selon sa civilité
 ordinaire , envers *Lambin* , dit qu'il
 a fait , en fou ; *stultè* ; en proposant
 cette correction. Quoi que *Lambin*
 se soit trompé , il ne mérite pas d'être
 traité si grossièrement. On pourroit
 dire que *Gruter* n'étoit pas doué , par
 la nature , & qu'il n'avoit pas aquis,
 par l'étude , cette pénétration criti-
 que ; qui fait découvrir les fautes , &
 que les Grecs nomment *εὐσοχία* , ou
facilité à conjecturer heureusement. Il
 y a un mot , qui approche beaucoup
 plus d'INDICIBUS , & qui a trompé
 pé

pé les Copistes, parce qu'il n'étoit pas si commun. C'est INLICIBUS, qui signifie des *maqueraux*, car on écrivoit autrefois INLICERE, INLECEBRA, INLEX, selon l'usage de conserver la Préposition toute entière, quoi qu'on prononçât *Illicere*, *Illecebra*, & *Illex*, comme nous faisons à présent. Cicéron dit donc que Catilina avoit, pour Satellites, des *Maqueraux* & c'est ce qui est confirmé, par le même Auteur & par Salluste. Le premier, dans sa II. Catilinaire, c. 4. parle ainsi de ceux qui fréquentoient, le plus familièrement Catilina : *quæ mulier infamis, quis corruptor juventutis, quis corruptus, quis perditus inveniri potest; qui se cum Catilina non familiarissimè vixisse fateatur?* Il dit ensuite : *quæ tanta in ullo umquam homine juventutis INLECEBRA fuit, quanta in illo?* Salluste dans son Catilina, Ch. XIV. selon l'Édition de Mr. Cort, parle ainsi de lui : *Sed maxumè adolescentium familiaritates adpetebat; eorum animi & atate fluxi dolis, haud difficulter, capiebantur. Nam uti cujusque studium, ex atate, flagrabat, alius scorta præbere &c.* On pouvoit donc bien dire qu'il avoit des *Illices*,

ou *Inlices*, entre les amis; car il n'y avoit que des gens de cette sorte, qui fussent propres à corrompre la Jeunesse, en lui faisant avoir des femmes de mauvaises mœurs. Aussi les Comiques Latins les nommoient-ils *Inlices* & *inlecebræ*, aussi bien que les femmes débauchées; comme il paroît par divers passages de *Plaute*, qu'on ne citera pas ici. *Daniel Parezus* les a ramassés, dans ses *Electa Plautina* & dans son *Lexicon Plautinum*. On trouve, dans les anciennes Glosses: *incelebra*, *incelebro*, *inlex*, *inlexit* &c. Il en est de même des autres mots, composez de la Préposition IN. Dans la Harangue pour Sulla, *Cicéron* dit de *Lentulus* à peu près ce qu'il avoit de *Catilina*, au Ch. XXV: *Quis Lentuli societates cum INLICIBUS* (c'est ainsi qu'il faut lire & non pas INDICIBUS) *quis insaniam libidinum — miratur?* Il me semble qu'on ne peut guère douter de cette correction; car il ne paroît point que *Lentulus* fût accompagné de Délateurs; mais il paroît qu'il étoit environné de gens propres à débaucher la Jeunesse, qu'il vouloit se gagner, comme le faisoit *Catilina* de son côté. La conjuration
n'é-

n'étoit pas d'accuser leurs ennemis, & de les faire condamner par les Juges ordinaires ; mais de les assassiner, & de se rendre, en suite, maitres de la République, par la force.

Je mettrai encore ici quatre ou cinq corrections de quelques endroits des Oeuvres Philosophiques de *Cicéron*, que je ne donne néanmoins pas pour si bien fondées ; que les deux précédentes, que je tiens pour assurées.

La première est d'un endroit du I. Livre de la fin des Biens & des Maux Ch. 16. où *Cicéron* fait voir de quelle utilité est la Vertu, dans la Vie. „ Il dit que la vraie Raison „ invite les gens de bon sens à la „ Justice, à l'Équité, à la Bonne „ Foi ; & que les actions injustes ne „ servent de rien, ni à un homme „ dans son *enfance*, ni à un homme, „ qui n'est pas maître de soi-même : „ *Invidat verò Ratio bene sanos ad „ Justitiam, Æquitatem, Fidem ; „ neque homini infanti atque impo- „ tenti injustè facta conducunt.*“ On voit bien que le mot *Infanti* ne convient point ici, puis que dans l'Enfance les hommes ne sont guère capables ni de la Vertu, ni du Vice.

Li-

Lisez *insanienti*, & vous comprendrez que *Cicéron* dit très bien, que les actions injustes ne servent de rien à ceux qu'une violente passion rend insensé, & empêche qu'ils ne soient maîtres d'eux-mêmes. Ces gens-là ne manquent pas d'éprouver, dans la suite, que les mauvaises actions sont nuisibles par elles-mêmes à ceux qui les font.

Au Liv. II. Ch. XXII. *Cicéron* en s'adressant aux Epicuriens, parle ainsi d'Epicure : *Mais Epicure (car c'est là votre lumière) dit que personne, qui ne vit pas honêtement, ne peut vivre agréablement.* Ce qui est mis ici, en forme de Parenthèse, est ainsi exprimé en Latin : *hoc enim vestrum lumen est.* Comme *Cicéron* se moque des Epicuriens, il y a de l'apparence qu'il avoit dit, pour les railler de la haute estime, qu'ils avoient pour Epicure, que personne d'entre eux n'osoit reprendre : *hoc enim vestrum Numen est*, car c'est là votre Dieu. C'est ainsi que *Cicéron* de la Nature de Dieux Liv. I. c. 16. appelle, en se moquant, le livre d'Epicure de la Règle, & du Jugement, *un volume céleste*, & que *Lucrece* dit sérieusement d'Epicure Liv. V, 8. *Deus ille fuit, Deus, inclu-*
te

Ancienne & Moderne. 185
te Memmi. Il le préfère même aux Dieux, dans le préambule du Liv. I. *Cicéron* veut donc dire que les Epicuriens avoient pour *Epicure* le même respect & la même déference, que les autres hommes avoient pour la Divinité.

Au Liv. V. c. 16. où il est parlé de cet avertissement Moral : *Connoissez-vous vous même, qu'on attribuoit à Apollon, parce qu'on le jugeoit au dessus de la Sagesse Humaine;* il est dit que cette connoissance ne consiste qu'à savoir la force de nôtre Corps & de nôtre Esprit; afin que nous suivions le genre de vie, qui nous fait jouir des choses mêmes : *Sequamurque eam vitam, quæ rebus ipsis perfruatur.* Je croirois qu'il faut lire *rebus istis*; c'est-à-dire, que sachant quelles sont les forces de ces deux choses, nous nous renfermions dans les limites de leurs forces; ou que nous ne demandions pas de nôtre esprit, ce qui est au dessus de sa capacité, ou que nous ne veillions pas plus savoir, qu'il n'est possible à l'esprit humain de savoir; & que nous n'entreprenions pas de faire, par le moyen de nôtre corps, ce qu'il ne peut pas faire. C'est, ce me semble, le sens

sens que *Lambin* croyoit entrevoir, quoi qu'il ne vît pas bien comment il quadroit aux mots. Mais en lisant *rebus istis*, ce sens s'y trouve, qui n'y est point autrement.

Dans le V. Livre c. 24. où il est parlé de la joie, que d'illustres Romains avoient eüe pour les victoires, qu'ils avoient remportées sur les ennemis de leur Patrie, & pour la manière dont ils étoient ensuite reçus, par le Peuple Romain; il est fait mention de celle que *Paul Emile* ressentit, lors qu'il remonta le Tibre, dans un Vaisseau embelli des dépouilles de Persée, en ces termes: *quem Tiberina diffensio, festo illo die, tanto gaudio adfecit, quanto L. Paulum, cum Regem Persen captum adduceret, eodem flumine invectum?* La difficulté est sur le mot *diffensio*, qui ne fait aucun sens, en cet endroit. Il y a dans d'autres MSS. *decursio*, qui ne signifie rien non plus. *Camerarius* & *Manuce* citent là-dessus un endroit d'*Ovide*, qui en parlant de cette solennité, qu'on célébra depuis à Rome, en mémoire, à ce qu'on croit, de celle qui fut faite du tems de *Paul Emile*, où il y a:

*Pars pede, pars etiam celeri decurrite
ymbâ.*

Mais il ne s'ensuit pas de là que le mot *discursio* signifie seul ce dont il s'agit. J'aimerois mieux mettre *exscensio*, qui n'est pas éloigné de *dis-sensio*, qui se trouve dans les meilleurs MSS. *Tiberina exscensio*, marque fort bien une descente faite sur la rive du Tibre.

Dans le II. Livre de la Nature des Dieux Ch. 51. il est parlé de la Providence, qui a pris soin que les genres des Bêtes fussent toujours sur la terre, & que ceux des Plantes s'y conservassent aussi: *ut semper essent & bestiarum genera & arborum, omniumque rerum quæ alta aut radicibus à terra, aut stirpibus continerentur.* Je croi qu'il faut au lieu d'*alta* lire *apta*. C'est ainsi que *Lucrece* a parlé au Liv. V.

*Crescebant uteri terræ radicibus
apti.*

Ce Poëte & *Ciceron* se sont souvent servis de ce mot, pour signifier *attaché*. Il a été néanmoins, une fois, changé

changé dans *Lucrece* Liv. VI, 356. en *altus*, comme nous l'avons remarqué dans l'*Ars Critica* P. III. S. I. C. XVII, 19. C'est une chose sûre. Ainsi *Gruter*, qui traite ces mots de *sordes librariorum*, ne doit point être écouté. Dans le même Livre, Ch. LVII. Balbus prouve la Providence, par la disposition merveilleuse des Organes des Sens, dans le Corps Humain & parle ainsi des Organes de l'Ouïe, & en particulier du dehors de l'Oreille : *Extra autem eminent, quæ adpellantur aures, & tegendi causâ factæ, tutandique sensûs; & ne adjectæ voces laberentur, atque errarent, priûsqvam sensus ab his pulsus esset. Sed duros & quasi corneolos habent introitus, multisque cum flexibus, quòd his NATURIS relatus amplificatur sonus.* Le mot *naturis* devoit signifier *les hommes*, s'il signifioit quelque chose; mais je ne me souviens pas d'avoir trouvé ce mot, en ce sens, dans une semblable situation. Je lirois donc volontiers *ANTRIS*, & je comprends que *Cicéron* a voulu dire que les cavitez exterieures de l'Oreille, en arrêtant le cours de l'air, augmentent le son, en poussant cet air vers le de-

dans

dans de cet Organe de l'Ouïe. Cela se confirme, par ce qu'en dit *Lactance*, grand imitateur de *Cicéron*, dans son Ouvrage de *Opificio Dei*. Voici comme il parle, de la même chose pag. 809. de l'Édition d'Oxford: *simplicium CAVERNARUM angustias prætervolare vox posset & spargi nisi perceptam, per CAVOS sinus, & repercussu retentam foramina ipsa conveherent, illis similia vasculis, quibus impositis solent angustiora vasa compleri.* On voit bien que *Lactance* nomme *cavernes* les mêmes ouvertures, que *Cicéron* avoit nommées *des antres*. On peut remarquer, qu'il s'est servi d'une assez longue périphrase, pour éviter le mot *infundibulum*; dont *Columella* s'est servi, pour dire ce que nous nommons *un entonnoir*; à quoi néanmoins il ne compare pas mal le dehors de l'Oreille. Mais voilà assez d'exemples des fautes des anciens Copistes, & si on lisoit *Cicéron* deux, ou trois fois exprès, pour en découvrir d'autres; je ne doute pas qu'on n'en trouvât bon nombre. C'est ce que je laisse aux Critiques, qui ont plus de loisir, que je n'en ai.

Mais je ne dois pas omettre ici
que

que Mr. *Verburg* a traduit en Latin, les remarques, que Mr. le Président *Boubier* avoit faites sur les livres de la *Nature des Dieux*, desquelles nous avons parlé, dans cette *Bibliothèque Anc. & Mod.* Tom. XVI. p. 209.

Ces remarques méritoient en effet d'être publiées, & pour leur justesse, & pour apprendre aux peuples septentrionaux, que la Science de la Critique n'est pas encore éteinte en France; où elle avoit autrefois fleuri, plus qu'en aucune autre partie de l'Europe. Il y a aussi sur les autres Livres philosophiques de *Cicéron*, une partie des notes de Mr. *Davies*, qui n'ont pas moins été goûtées deçà la Mer, qu'au delà. On attend à présent de lui les Questions Académiques de *Cicéron*, illustrées de la même manière.

Les Index, qui étoient à la fin dans l'Édition de Mr. *Gronovius*, se trouvent aussi dans celle-ci, mais ils y sont fort augmentés, & l'Éditeur y a ajouté deux Index, tirés de ceux de *Froben*; dont le premier est des matières philosophiques & de quelques autres; & dont le second marque les noms de ceux, que *Cicéron* a cités, avec les lieux, où il les cite.

On

On peut voir, par ce qu'on vient de dire, ce que cette Edition a de singulier; par où l'on comprendra qu'elle mérite d'être achetée, par ceux-là mêmes qui en ont d'autres.

ARTICLE VI.

ANNALES DE LA MONARCHIE FRANÇOISE, depuis son établissement, jusqu'à présent. Où l'on trouve l'origine de cette Monarchie, au delà du Rhin, son établissement dans les Gaules, ses progrès, ses révolutions, sa décadence, son rétablissement, ses Alliances, ses guerres, ses conquêtes, sa splendeur, sous les Rois de la seconde & de la troisième race; son agrandissement, ses richesses, sa puissance, son étendue, sous les derniers Regnes; avec la vie & les actions les plus remarquables de ses Rois, Princes, & Généraux d'Armée; les Mœurs & les Coûtumes des Peuples; les changemens arrivez dans la Forme du Gouvernement, dans la Police, les Finances, les Lois Civiles & Militaires, les établissemens, fondations, édifices, & autres monumens

mens laissez par les Rois ; le tout en ordre Chronologique ; la succession généalogique des Maisons Royales de France , de Lorraine, & des Souverains qui en sont issus , contenues , en diverses Cartes Généalogiques , dressées sur celles des meilleurs Auteurs , & les preuves de cette succession tirées du Trésor des Chartres soit du Roi , soit du Parlement , ou de la Chambre des Comptes &c. des Cartulaires d'Eglise , Mémoires , Manuscrits & autres Titres originaux. Les Médailles authentiques , qui ont été frappées sous les differens regnes , servant de preuves aux événemens rapportez dans les Annales ; avec une explication historique de leurs Emblèmes , Devises & Inscriptions ; depuis PHARAMOND jusqu'à la Majorité de LOUIS XV. Par MR. DE LIMIERS , Docteur en Droit , & Membre de l'Académie des Sciences , & des Arts de Bologne. A Amstercham chez l'Honoré & Châtelain M D CC XXIV. in folio , en trois parties , dont la première a 348 pages , la seconde 318 sans compter les Tables Généalogiques , & la troisième 130.

C E Titre est si fort circonstantié, qu'il fait assez connoître aux Lecteurs ce que le Livre contient, sans que nous nous en mêlions; outre qu'il n'y a point d'Extrait, à faire, d'un Abregé de l'Histoire de France. La grande Histoire du P. *Daniel* & son Abregé, sont entre les mains de tout le monde, qui les lit avec avidité. Celle-ci n'a pas néanmoins été mal reçue, en France; puis que Sa Majesté, le Roi Louis XV. n'a pas dédaigné d'en accepter la Dédicace. Elle contient proprement un Abregé de l'Histoire de France, depuis *Pharamond*, jusqu'à la Majorité du Roi d'aujourd'hui. Si l'on trouve ailleurs ce que l'on voit ici, cela ne pouvoit guère être autrement; parce que la matiere est épuisée, & qu'on auroit couru risque de se perdre dans l'incertitude des siècles passez, si l'on s'étoit voulu éloigner de ce qui avoit déjà été dit. Pour les deux derniers regnes, l'Auteur les doit avoir fort étudiés; puis qu'outre l'Histoire étendue, qu'il a faite de celui de Louis XIV. il en a encore donné un Abregé, aussi bien que de celui de Louis XIII.

qui servent de Supplément à la dernière Edition de Hollande de l'Abregé de *Mezerai*. L'Auteur ne paroît pas partial, dans ces Histoires, & l'on ne pourra pas se plaindre, qu'il ait favorisé personne en particulier, ou fait tort à quelque Puissance par passion.

La seconde Partie n'est pas de la même main, comme Mr. de *Limiers* en avertit, à la fin de la Préface de la première; quoi que les Libraires aient mis le même titre à cette Partie, qu'aux autres. Ce n'est autre chose, que la I. Partie de l'*Histoire Généalogique & Chronologique, de la Maison Royale de France, par le P. Anselme, Augustin Déchaussé*, qui avoit paru à Paris en MDCCXII. in folio. Cette Piece ne vient pas mal, en cet endroit, quoi qu'elle eût été imprimée, pour faire un Volume à part. Mais c'est de quoi le Public n'a pas besoin d'être informé.

La III. Partie est de 130 pages, & contient les Médailles Authentiques, ou qui ont été publiées ci-devant pour telles, des Rois de France des trois races, auxquelles Mr. de *Limiers*

Ancienne & Moderne. 195

miers a ajouté l'explication historique de ce qu'elles contiennent. On ne s'est pas contenté de faire graver ces Médailles. Celui, qui avoit fait le premier projet de ce Recueil, y fit joindre quantité d'ornemens de gravure, pour amuser les yeux de ceux, qui se plaisent à cette sorte de choses & qui sont en plus grand nombre, qu'on ne sauroit croire.

Ces trois Parties ne font qu'un Volume in folio, qui n'est épais que de trois doigts; de sorte qu'il peut être lû, en peu de tems, & fournir une idée générale de l'Histoire de France à ceux qui ne sont pas d'humeur de lire de gros livres, & qui ne veulent pas néanmoins ignorer entièrement l'Histoire du premier Royaume de la Chrétienté.

ARTICLE VII.

I. ROBERTI DE AVESBURY
Historia de Mirabilibus Gestis E-
DUARDI III. Accedunt 1. Libri
Saxonici, qui ad manus Joannis
Joscelini venerunt: 2. Nomina eo-
rum, qui scripserunt Historiam Gen-
tis Anglorum & ubi exstant, per
Joannem Joscelinum. E Codicibus
MSS. descripsit ediditque THO.
HEARNIUS, qui & Appendicem
subnexuit. A Oxford MDCCXX.
 in 8. pagg. 340.

ROBERT D'AVESBURY vivoit
 sous le regne d'Edoüard III. &
 mourut, ainsi que le croit Mr. *Hearn*,
 au delà du milieu du XIV. Sie-
 cle; comme on le verra, dans la
 Préface. Cet homme étoit *Garde du*
Registre de la Cour (Archiepiscopa-
 le) de *Cantorbery*. Son Histoire ne
 passe pas l'année M CCC LVI, au
 lieu qu'Edoüard III. ne mourut que
 l'an M CCC LXXVII, ce qui fait
 croire que l'Historien étoit mort long-
 tems avant le Roi; mais on ne sauroit
 marquer précisément l'année de sa
 mort.

Aves-

Avesbury ne peut pas passer, pour un Auteur, qui écrivît en bon Latin, mais il ne laisse pas d'être recommandable parmi les Historiens, à cause des Actes authentiques, & des Lettres, tant en Latin & en François, qu'en Anglois, qui parurent en ce tems-là & qu'il produit; ce qui peut beaucoup servir à éclaircir l'Histoire du tems, ou même à corriger les fautes, qui s'y peuvent être glissées.

Il y a à la fin de cette Histoire des additions, qu'on appelle *Minutie*, & qui sont en effet des minuties; mais qui ne sont pas de lui, comme Mr. *Hearn* le fait voir. Il y a même dans les mêmes Volumes MSS. d'où cette Histoire a été tirée, une Chronique Française, que l'Editeur croit être de quelque Avocat de ce tems-là. Elle est tirée, pour la plus grande partie, de *Geaufroi de Monmouth*, Historien plein de fables, dont nous avons parlé au Tome XXII.

Leland (que *Baléus* a copié) n'avoit jamais vu cette Histoire, quoique *Matthieu Parker*, Archevêque de Cantorbery, l'eût, & qu'on en trouvât ailleurs d'autres Copies.

Jean Foscelin, Antiquaire de ce Prélat, l'avoit apparemment bien vû, quoi qu'il ne soit pas dans sa Liste des Historiens Anglois. C'est lui qui avoit fait, à ce que croit nôtre Auteur, le Livre de *Antiquitate Ecclesie Britannicæ*, ou de *Vitis Archiepiscoporum Cantuariensium*, qu'on attribue communément à *Parker*. *Antoine Wood* ne l'avoit pas vû, quoi qu'il fût très-curieux de ces sortes de choses. Il parle au long d'une querelle, que les Bourgeois d'Oxford eurent avec les Etudians de cette Université; sans nommer *Avesbury*, qui en rapporte des circonstances remarquables; à l'occasion de quoi *Mr. Hearn* recherche de quelles armes les Etudians se servirent contre les Bourgeois, & qui sont nommées *hastæ*; qui étoient plus courtes que celles, que l'on nomme *Hastilia*, & qui étoient des Lances, d'où vient que l'on appelloit les Tournois *Hastiludia*, dans lesquels on se servoit de Lances. C'est ce que contient de plus remarquable la Préface de *Mr. Hearn*.

Le titre de l'Histoire d'*Avesbury*, est ainsi conçu: *Mirabilia gesta Magnifici Regis, Domini Edwardi tertii,*
post

*post conquestum, procerumque, tactis
primitus quibusdam gestis, de tempore
Patris sui Domini Eduardi secundi,
quæ in regnis Angliæ, Scotiæ & Fran-
ciæ, ac in Aquitannia & Britannia,
non humanâ, sed Dei potentiâ, con-
tigerunt, per Robertum de Avesbu-
ry, Curie Cantuariensis Registri cus-
todem, compilata, Anglorum memo-
riæ meritò commendanda, legi pote-
runt in hæc verba.*

Edouïard III fit assurément de très-grandes choses contre les Ecoïsois & les François; mais on ne peut pas s'y arrêter. Cette Histoire finit par les listes de ceux qui furent tuez, ou pris prisonniers, dans la fameuse Bataille près de Poitiers, entre le Seigneur Edouïard, fils ainé du Roi d'Angleterre & Prince de Galles, & entre Jean, Roi de France le 19. de Septembre, l'an du Seigneur MCCCLVI. Les noms des morts, & des prisonniers sont souvent si défigurez, qu'on a de la peine à les reconnoître. Le François des Lettres est si mal orthographié, qu'on hésite, en divers endroits, sur ce que les Secretaires Anglois ont voulu dire. C'est néanmoins dommage qu'on ne voit point de description de la bataille de Poi-

tiers, où *Jean*, Roi de France, fut pris prisonnier, avec *Philippe le Cadet* de ses Fils. Mais la prison du Roi, & de la principale Noblesse, & le nombre des gens tuez, de la premiere qualité, font bien voir l'avantage que les Anglois, quoi que beaucoup inferieurs en nombre, remporterent en cette Bataille. Aussi les Historiens François n'en disconviennent-ils pas. On n'a qu'à voir le *P. Daniel* là-deffus.

Les *Minucies*, qui suivent, sont un recueil de pensées de Morale & d'autres. Pour en donner un petit échantillon, & en même tems du langage François de ce tems-là, on mettra ici la premiere orthographiée, comme elle l'est dans l'Original:

„ Sachoms qen tribulacion ne tro-
 „ verons poynt damierte (*d'amertu-*
 „ *me*, comme je crois.) Qar tribu-
 „ lacion, come dist Seint Austyn,
 „ n'est forsque eschapement denfern
 „ presente de purgatorie aquetement
 „ de pecches. Pensoms qe tribula-
 „ cion nest que fors un moment.
 „ Mays sy loer est fauns fyn Purceo
 „ soioms debonairs de coer humble
 „ en vesture mierre en manere sym-
 „ ple en regard sage. en oier en pen-
 „ ser

„ ser & en parler. volenteryn en
„ penaunce feaire. pleins de bones
„ desires. devout en oraifouns. Pe-
„ tit en paroles. esttraunge a fiecle.
„ amiables as bones gentz. escartz a
„ mounde. suffraunt en misease.
„ crematuse en ease. sobre en viaun-
„ des. assis en lesce. creauntz con-
„ sail de bones. voluntiers est ou-
„ tauntz bien de dieux. Et espoirantz
„ que nous averoms le Roialme de
„ Paradys le quele nous doigne &
„ ottroier pour sa tresgraunt pitee
„ notre Sauveour Jhu Christ. A-
„ men.

Il y a ensuite une liste des Livres Saxons, qui étoient venus entre les mains de *Jean Foscelin*, & une autre de ceux, qui avoient écrit l'Histoire de la Nation Angloise.

Un livre des Bedeaux de l'Université d'Oxford, concernant des dévotions réglées en certains tems, & des réglemens, touchant les Etudians en Droit Civil, & la maniere dont on les passoit Docteurs, avec quelques autres choses semblables.

On voit après cela, une Lettre de *Christophe Potter*, touchant les Privileges de l'Université d'Oxford, avec la forme de la déposition de

William Pryn; un état du Domaine du Roi à Wodestok ; & enfin dix-sept Lettres en François, ou en Anglois de Henri VIII. Roi d'Angleterre, à Anne de Bullen, ou de cette Dame au Roi; qui ont été copiées sur les Originaux, que l'on en garde dans la Bibliothèque Vaticane, à Rome.

II. **TEXTUS ROFFENSIS**, *accedunt Professionum Antiquorum Angliæ Episcoporum Formula, de Canonica Obedientia Archiepiscopis Cantuariensibus præstanda* & **LEONARDI HUTTENI** *Dissertatio Anglicè conscripta, de Antiquitatibus Oxoniensibus. E Codicibus MSS. descripsit* **THO. HEARNIUS**. A Oxford en MDCCXX. in 8. pag. 478.

IL y a, à la tête de ce Volume, comme dans d'autres de la même nature, publié par Mr. *Hearn*, une longue Préface, où il traite des pièces, qui sont renfermées dans ce Volume, & où il nous apprend de qui il les a reçues.

La plus longue est ce qu'on appelle *Textus Roffensis*, qui est un Recueil

cueuil de Formulaires Ecclesiastiques, de Lois en faveur de l'Eglise, tant en Saxon, qu'en Latin, de Donations qui lui avoient été faites &c. Ce recueil avoit été fait, pour l'usage de l'Eglise de Rochester, par un Evêque de cette Eglise, nommé *Ernulfe*, qui vivoit au commencement du XI. Siècle. Il peut servir à ceux qui recherchent ces sortes d'Antiquitez, & qui veulent savoir les coutumes du Moyen Age. Ceux, qui écriroient l'Histoire Ecclesiastique du Moyen Age, y trouveroient bien des choses, qui leur seroient utiles, étant rangées en leur place; mais il faudroit y apporter non seulement de la méthode, mais encore du jugement; sans quoi on ne voit guère quel pourroit être l'usage de ces sortes de pieces. Si l'on ne les déterroit, que pour regretter la perte de l'autorité de l'Eglise & de ses biens; dont on abusa si fort en ces tems-là, & dont il y a bien de l'apparence qu'on ne feroit pas un beaucoup meilleur usage aujourd'hui, si on les lui rendoit; il est visible que ces recherches ne pourroient que nuire à l'Angleterre. Il faut sans doute qu'il y ait des conducteurs dans l'Eglise

Chrétienne, & qu'ils aient une autorité nécessaire, pour tenir tout en ordre, & de quoi subsister, sans dépendre trop du Peuple; mais il ne faut pas qu'il y ait une autorité à laquelle on doive se soumettre aveuglément, à l'égard de la Foi & des mœurs; en sorte qu'elle fasse les réglemens, qu'elle trouve à propos; ni que cette autorité soit soutenue de richesses immenses. Ce seroit vouloir retomber dans les desordres des siècles ténébreux, où, sous prétexte de prendre soin du Salut des autres, les Ecclesiastiques Séculiers & Réguliers firent des acquisitions infinies, & violèrent, en toutes manières, les Lois de l'Évangile, peu connues en ce tems-là, & encore plus mal observées. Ceux qui ont lu l'Histoire Ecclesiastique des siècles, qui se sont écoulés depuis la conversion de Constantin, jusqu'à celui de la Réformation; & qui sont capables d'en juger, selon les règles de la Droite Raison & de la Révélation; savent le mal que firent les trop grandes richesses & l'autorité excessive des Ecclesiastiques. Elles défigurèrent entièrement la Religion, en ces tems-là, & changerent ceux, qui se chargeoient

chargeoient du Salut des autres, en Maîtres absolus des opinions, & de la plûpart des biens de la Chrétienté; ce qui introduisit de scandaleuses erreurs & une dépravation horrible, dans les mœurs du Clergé.

La seconde piece de ce Recueil est composée des Professions des anciens Evêques d'Angleterre, concernant l'obéissance Ecclesiastique, qu'ils étoient obligez de rendre à l'Archevêque de Cantorbéry. Ces Professions avoient été recueillies, par feu Mr. *Smith*, Professeur en Théologie, sur le MS. duquel Mr. *Hearn* les publie. Les Evêques s'y soumettent à l'Archevêque, sans faire aucune mention du Pape, selon l'ancien usage d'Angleterre; mais l'Archevêque lui-même étoit subordonné à l'Evêque de Rome, qui savoit bien le tenir en respect, & qui avoit une autorité infinie en Angleterre, comme on le voit dans toutes les Histoires de ce pais-là. Il auroit au moins fallu faire quelque mention de l'Ecriture Sainte, & sur tout de celle du Nouveau Testament, dans ces Professions, & promettre de la soutenir & de l'enseigner fidelement aux Peuples; puisque c'est l'unique

monument infallible de la révélation divine; & ne s'engager à rien, qui lui pût être contraire. Mais en ces tems-là, on lui avoit ôté son autorité, pour la remettre entre les mains des Gens d'Eglise; qui décidoient seuls de la Foi des Chrétiens, en les obligeant d'entendre l'Écriture, comme ils l'expliquoient eux-mêmes; sous peine d'être soumis aux peines, décernées contre les Hérétiques. Mr. *Hearn* croit néanmoins qu'on peut voir, par ces Professions, combien les Anciens fuyoient les sentimens des Hérétiques, & quel soin ils prenoient, pour observer la discipline Ecclesiastique, qui va bien, quand les Evêques & le Clergé, qui leur est soumis, sont orthodoxes & d'accord entre eux. C'est dommage que ces Professions aient été faites, en des tems de ténèbres, où l'Orthodoxie consistoit à suivre les sentimens de l'Eglise Romaine. Ce n'étoit pas l'autorité des Prélats, qui conservoit la Verité en ce tems-là; mais la Providence Divine, qui conserva le Nouveau Testament, jusqu'à un tems, auquel on le lut & on lui rendit l'obéissance qui lui étoit due, malgré la plûpart des Prélats; qui
s'y

s'y opposerent, de toutes leurs forces.

La seconde piece, ajoutée au *Texte de Rochester*, est une Dissertation Angloise sur les *Antiquitez d'Oxford*, composée par *Leonard Hutten*, Professeur en Théologie, & Chanoine de l'Eglise de Christ. Elle peut être utile & agréable à ceux du pais; mais elle n'est pas de grand usage aux Etrangers.

Il y a encore à la fin une nouvelle *Appendix*, composée de diverses pieces, qui concernent l'Evêque *Ernulfe* & d'autres choses particulieres, auxquelles le Public prendroit très-peu de plaisir, si on en marquoit le contenu.

ARTICLE VIII.

ORIGINES GENTIUM ANTI-
QUISSIMÆ, *Or attempts for dis-*
covering the Times of the first Plan-
ting of Nations, in several Tracts,
by the Right Reverend R. CUM-
BERLAND D. D. late Bishop of
Peterborough, published from his
Lordship's Manuscript, by S. PAY-
NE A. M. Rector of Barnack in
Nort-

Northamptonshire. A Londres
 MDCCXXIV. in 8. pagg. 528.
 avec la Préface & l'Index.

MR. *Cumberland*, mort Evêque de Peterborough, en Angleterre, étoit un fort savant homme. Nous avons parlé de son Ouvrage, *des Poids & des Mesures des Hebreux* dans le Tome V. de la *Bibliothèque Universelle* pag. 149. & suiv. & l'Extrait, que nous en donnâmes, fut cause qu'on en fit, peu de tems après, une Version Française en France. Il avoit encore fait un Livre, *de la Religion Naturelle*, que je n'ai jamais lu, non plus que ses Fragments de *Sanhoniathon*, traduits en Anglois; avec une explication Historique, comme je le vois, par le commencement de la Préface du Livre, dont je parlerai ici. C'est un Ouvrage où l'Auteur tâche de remonter jusqu'à l'Origine de toutes les Nations, & de concilier la Chronologie des plus anciennes Histoires de la Haute Asie, de la Phénicie, de l'Egypte, & de la Grece, avec celle des Hebreux; autant qu'il lui a été possible de le faire, dans les ténèbres de la plus éloignée Antiquité. On
 ne

ne peut pas ne point louer son dessein; qui, étant bien exécuté, pourroit servir à confirmer l'Histoire, & la Chronologie de l'Écriture Sainte. Le mal est qu'il y entre trop de conjectures, qui rendent les conséquences, qu'on en tire, douteuses. Ceux qui sont pour l'antiquité de *Sancho-niathon*, croient que son livre renfermoit ce qui s'étoit conservé, parmi les Payens, de l'Histoire du Genre Humain, depuis la Création. Mais je ne sai si l'on peut réfuter solidement la Dissertation de feu Mr. *Dodwel*, où il a entrepris de montrer, que *Sancho-niathon* est un Auteur supposé par les Payens, & même peut-être un peu avant le tems de *Porphyre*. Mais comme je n'ai point vû ce que l'Evêque de Peterborough a écrit, en faveur de *Sancho-niathon*; je m'abstiendrai d'en juger. Quoiqu'il en soit, nôtre Evêque s'est servi des fragmens de *Sancho-niathon*, pour appuyer diverses de ses conjectures, & tant de conjectures ne servent pas, à rendre son système plus assuré.

Ce Volume est composé de neuf petits Traitez, dont le I. est une Dissertation sur un endroit de
Gen.

Gen. XXXVI. où il est parlé des *Horites*, anciens habitans de l'Idumée, avant qu'Esau s'en fût rendu maître; le 2. est de deux anciens peuples, les *Aviens* & les *Chaphtoréens*, dont il est parlé Dent. II, 23: le 3. est pour prouver que *Chanaan*, *Seir*, & *Ægyptus*, ou celui qui peupla le pays, qu'on nomme ainsi, étoient contemporains: le 4. est sur la possibilité qu'il y a, à ce qu'il prétend, que la posterité des trois fils de Noé étoit suffisante, pour fonder les plus anciens Empires, dans le tems que Moïse le dit; & sur l'Antiquité de Ninive, Capitale de l'Empire des Assyriens: le 5. est pour confirmer le précédent, & pour fixer le tems, qui s'écoula entre la fondation de Ninive, & la mort de Sardanapale: le 6. contient des preuves tirées de l'Écriture & des Auteurs Payens, pour prouver que l'Empire d'Assyrie étoit avant Nabonassar: le 7. est pour lier les Antiquitez Greques & Romaines, avec celles des plus anciennes Monarchies de l'Orient, dans l'Asie & dans l'Égypte, & par conséquent avec la dispersion de Babel; ce qui engage l'Auteur à rechercher quelles furent les plus anciennes

nes

nes colonies, qui vinrent d'Orient en Grece; & qu'il croit être des peuples, qu'on nomma *Pelasges*; à quoi il ajoûte les Tyrrheniens, ou les Tyrseniens, comme les Grecs les plus anciens les nomment. Il croit que ces peuples, avec les Egyptiens fonderent les plus anciens Empires de la Grece & de l'Italie: Le 8. est des *Cabires*, & est une addition, à ce qu'il a dit des *Pelasges*. Enfin le 9. est un discours des Lois, qui furent observées par les Patriarches, tant avant, qu'après le Déluge, jusqu'à ce que Moïse donnât les siennes aux Israëlites. Les deux derniers Traitez sont en Latin, au lieu que les précédens sont en Anglois.

Il y a, en tout cela, beaucoup de recherches, & d'antiquitez recueillies des Auteurs Grecs & Latins, & sur tout des premiers; par lesquelles l'Auteur concilie, autant qu'il lui est possible, la Chronologie des Payens avec celle des Hebreux; à force de suppositions & de conjectures, qui ne sont pas, à la verité, absurdes; mais qui ne sont pas aussi de cette espece de conjectures, qui approchent fort de la verité. Mr. *Payne*, qui est l'Editeur de ces *Dissertations*,
croit

croit qu'il a réfuté, ce qu'il suppose que j'ai dit, dans mes Prolégomenes, qui sont avant la Genese, sur les Rois des Iduméens, qui avoient regné, en ce pais-là, avant qu'il y eût des Rois en Israël; & que j'approuve ceux, qui retranchent 9. versets au Ch. XXXVI. de la Genese, comme n'étant pas de Moïse. Je n'ai jamais dit qu'il fallût rien retrancher dans les livres de Moïse; pas même les endroits, où il semble y avoir quelque chose que Moïse n'avoit pas écrite. Sur l'endroit de Gen. XXXVI, où il y a un Catalogue des Rois, qui avoient regné en Idumée, *avant que les Israélites en eussent*; je n'ai nullement dit que ce Catalogue n'étoit pas de Moïse; mais qu'il sembloit seulement que ces mots du vers. 31. *ce sont ici les Rois, qui ont regné en Idumée, avant qu'il y eut de Roi en Israël*, n'étoient pas de ce Prophete. C'est de quoi je me rapporte à ceux, qui ont quelque goût, pour cette sorte de choses. S'il a été permis à Mr. *Cumberland* de proposer tant de conjectures, pour former un Systeme Chronologique, des tems les plus éloignez, fondées sur quelques mots des Anciens, & fou-

souvent sans liaison & sans fondement; il m'a bien dû être permis d'expliquer à la lettre les paroles de Moïse, desquelles je viens de parler; puis qu'il est certain que Moïse n'a jamais pris le titre de Roi d'Israël.

Pour faire entendre ce que l'Evêque de Peterborough enseigne, en tout ce Livre, il faudroit le traduire tout entier. Je mettrai seulement ici une partie de ce qu'il dit, de la fondation de Ninive & de la durée de l'Empire d'Assyrie, depuis la p. 165. à quoi je joindrai quelques petites remarques.

Il dit d'abord que *Ninevé*, ou *Ninive* peut être un nom composé de *Nin*, nom du Roi d'Assyrie, que les Grecs appellent *Ninos*, & les Latins *Ninus*; & que ce mot signifie *la demeure de Ninus*. Cela peut-être vrai, quoi que, selon l'Analogie, il fallût prononcer *Ninnevé*, en doublant la lettre *Nun*. En effet *Strabon* dit dans son Liv. II. & dans le XVII. que *Ninus* étoit fondateur de cette ville. C'est ce que *Diodore* de Sicile confirme & que divers Pères de l'Eglise ont aussi dit.

Mais nôtre Auteur dit qu'*Assur*,
Ninus

Nimrod & *Ninus* sont trois noms d'une seule & même personne. Néanmoins Moïse dit formellement Gen. X, 22. qu'*Assur* étoit fils de Sem; au lieu que *Chusch* étoit fils de *Cham*. D'ailleurs il ne paroît pas que *Ninus* ait été le même que *Nimrod*. Il pourroit avoir nommé *Ninive* une ville bâtie, pour un fils; dont le nom propre n'est pas marqué. Ainsi il semble que Mr. *Cumberland* s'est brouillé, en cherchant de quoi appuyer son système.

Il dit, en suite, que *Chus*, pere de *Ninus*, ou *Nimrod* est le même, que celui que les Grecs ont nommé *Belus*, qui est la même chose que *Baal*, ou *Beel*, selon la prononciation Chaldéenne, & qui signifie maître, ou Seigneur. „ Il est clair, „ dit l'Auteur, par *Eupolemus* & *Polyhistor* citez par *Eusebe* Prépar. „ Évangélique Liv. IX. c. 17. (il se nommoit *Alexandre* & *Polyhistor*, n'est qu'un surnom, qui signifie un homme qui sait plusieurs choses) „ que „ non seulement eux; mais encore „ les Babyloniens en général assuroient que leur premier Roi avoit „ été *Belus* & nommé aussi *Cronos*; „ qu'il avoit eu quatre fils, deux des- „ quels

„ desquels étoient *Belus II*, & *Chanaan*. Cela fait voir que le second
„ *Belus* étoit frere de *Chanaan*,
„ comme *Cbusch* l'est dans Moïse.
„ *Eupolemus* le nomme $\chi\omicron\mu$ à l'accu-
„ satif. Mais ce mot n'est pas un
accusatif Grec, qui ne devoit pas
finir, par la Lettre M, mais par la
Lettre N.

„ Il peut y avoir quelque desor-
„ dre, dans les mots d'*Eupolemus*;
„ mais il veut, sans doute, parler
„ de Cham & de ses quatre fils; en-
„ tre lesquels Moïse nomme *Cha-*
„ *naan* & *Mitsrajim*. Pour celui qui
„ est nommé *Belus*, il demeura en
„ Chaldée, comme son pere Cham.
„ Plusieurs autres Historiens con-
„ viennent aussi que ce *Belus* étoit le
„ Pere de *Ninus*, ou *Nimrod*. A-
„ joutez à cela que *Sanconiathon*,
„ nôtre Auteur, dit expressément
„ que *Cronos* eut un fils nommé *Ju-*
„ *piter Belus*, qui est celui que Moï-
„ se nomme *Chusch*.

On voit, en ces dernieres mots,
comme en plusieurs autres endroits
de *Sanconiathon*, un mélange de la
Mythologie Greque avec la Phéni-
cienne; qui rend suspect *Philon de*
Byblos d'avoir confondu des opi-
nions

nions très-differentes.

„ On peut par-là confirmer la
 „ pensée que *Ninus* est le même que
 „ *Nimrod*, parce que son Pere est
 „ *Belus*; qui est placé le premier,
 „ dans la succession des Rois Assy-
 „ riens, que *Syncelle* dit être venue
 „ d'*Africanus*.

Ce dernier Chronologue avoit tiré cela de quelque autre, qui le tenoit des Babyloniens; car ces peuples appelloient ainsi le plus ancien de leurs Rois; au lieu que Moïse nomme *Nimrod*, comme le premier, qui avoit regné en Babylonie & en Assyrie Gen. X, 10. *Les commencemens de son Royaume, Babel, Acchad & Chalne, furent dans le pais de Sinhar; c'est-à-dire, dans la Babylonie; après quoi il passa en Assyrie, où il bâtit Ninive, Rehoboth & Chalach. Il n'est point dit qu'il y ait eu deux Rois, en Babylonie, avant lui. „ Ce „ Belus, dit nôtre Auteur, comme „ S. Jérôme l'affure, dans sa Version Latine d'Eusebe, fut nommé „ Deus & Saturnus. Dans le Grec „ il y a Ilus, du Chaldéen, Il & Cronus, „ qui vient de K E R E N, en sorte que „ cela veut dire un Dieu cornu, ou „ la première tête couronnée.*

Le

Le premier Roi, dont parle Moïse, est *Nimrod* fils de *Chus* & petit fils de *Cham*, que nôtre Auteur prend pour *Cronos*.

„ Les Grecs assuroient de la Ville de *Ninos*, qu'elle porta le nom de son fondateur, comme le dit *Eusebe*, dans sa Préparation Evangelique, Liv. X. c. 11. pag. 484. „ quoi qu'elle soit nommée en Hebreu, avec quelque changement, *Nineve*; c'est-à-dire, *la demeure de Nin*, dont Moïse dit expressément que *Nimrod* fut le fondateur.

Mais il se pourroit faire que ce premier Roi d'Assyrie la donna, à son fils (car *NIN* signifie *fils*) pour y faire sa demeure, comme Gouverneur, ou Propriétaire; & que son nom ne fut pas *NIN*, mais quelque autre.

„ On ne sauroit concilier Moïse, avec les Grecs, qu'en reconnoissant que *Nimrod* & *Ninus* furent la même personne.

Mais il n'y a point de nécessité de les concilier; sur tout, si l'on considère que les Grecs ont représenté *Ninus* comme un Conquerant, qui avoit soumis ses voisins jusqu'aux bornes de la *Libye*, ou de l'Afrique.

Ce n'étoit pas le tems de faire des conquêtes, si peu d'années, après le Déluge.

„ Dans *Eusebe*, dit Mr. *Cumberland*, il est dit que Cronos étoit pere de Chanaan, à quoi l'on peut reconnoître sûrement Cham. Le Pere de Chus (nommé *Belus II.*) fut le Pere des Ethiopiens, ou des Arabes. Ce même homme fut frere de Mitsrajim, le Pere des Egyptiens. On peut reconnoître à cela *Belus I.* ou *Cham*, puisque ces trois fils y sont marquez.

On ne peut pas disconvenir de cela, mais ceux, qui ont parlé ainsi, pourroient bien l'avoir puisé dans Moïse.

„ Les Grecs appelloient *Cus* *Asbolus* (c'est-à-dire, de la suye) & disoient qu'il avoit été frere de Mitsrajim. Ils entendoient par là un peuple noir, comme de la suye, tels qu'étoient les Ethiopiens.

Il est vrai qu'*Alexandre Polyhistor* le dit dans *Eusebe* Prép. Evangelique Liv. IX. c. 17. Mais il est faux, comme le dit cet Auteur Grec, que Chus fut fils de Chanaan; car ils étoient freres, & tous deux fils de Cham.

Cham. Voyez Gen. X, 6. Cela fait voir qu'il ne se faut pas donner trop de peine, pour concilier les Grecs avec Moïse.

„ *Eusebe* au Liv. IX. c. 13. de
„ sa P. E. cite *Artapanus* qui dit
„ avoir trouvé dans des Livres, sans
„ nom des Auteurs, qu'*Abraham*
„ *alla chez les Géants, qui demeu-*
„ *roient dans la Babylonie & qui fu-*
„ *rent exterminés par les Dieux, à*
„ *cause de leur impiété* (c'est ainsi
„ que les Payens parlent du Déluge,
„ dont le seul vrai Dieu étoit l'Au-
„ teur) & que *Belus* seul, qui étoit
„ d'entre eux, échappa la mort, & de-
„ meura à Babylone, où après avoir
„ bâti une Tour, il y logea, & qu'elle
„ fut nommée *Belus*, parce que *Belus*
„ l'avoit bâtie. Ce passage regarde
„ manifestement Cham, qui est nom-
„ mé *Belus*, & le fait lui-même, ou
„ son fils *Belus II.* fondateur de la
„ Tour de Babel; ce qui n'empêche
„ pas que son petit-fils *Nimrod* n'y
„ assistât.

Mais il vaut mieux laisser ce pas-
sage, qui contredit Moïse, & qui ne
prouve rien du tout. Ce ne fut ni
sous Cham, ni sous son fils, ni son
petit-fils, que la Tour de Babel fut

bâtie, mais sous Heber arrière-petit-fils de Sem.

„ Conformément à cela *Sancho-*
 „ *niathon* dit, dans *Eusebe P. E. Liv.*
 „ *I. c. 10. p. 37. & 38.* que *Cro-*
 „ *nos* avoit eu dans la *Perée* (c'est-
 „ à dire, le país à l'Orient du Jour-
 „ dain, ou de l'Euphrate) trois fils,
 „ dont l'un fut nommé *Cronos*, du
 „ nom de son Pere, le second *Be-*
 „ *lus*, & le troisième *Apollon*.

Ce mélange de noms Grecs, avec les Orientaux, montreroit, s'il y avoit eu un *Sanchoniathon*, que *Philon* l'auroit falsifié, en donnant à Cham & à un de ses fils les noms Grecs de *Cronos* & d'*Apollon*; & l'on peut tirer la même conséquence des autres noms des Divinitez Greques, dont il se sert. Mais on a juste sujet de regarder toute cette Histoire, comme une production de *Philon*; de sorte qu'on n'en peut rien conclurre.

„ Après avoir remarqué que ces
 „ titres sont employez, à la place
 „ des noms qui distinguent les hom-
 „ mes les uns des autres; il ne fera
 „ pas hors de propos de rechercher,
 „ touchant *Adodus*, qui est appellé
 „ dans cette Histoire p. 38. C. le
 „ Roi

„ *Roi des Dieux*, pourquoi on l'ap-
„ pella ainsi. Je croi que ce titre
„ appartenoit ou à Chus fils de
„ Cham, ou plutôt à son petit-fils
„ Nimrod; parce que sa domination
„ étoit beaucoup plus étendue, puis
„ qu'elle alloit jusqu'à l'Assyrie, &
„ ses différentes parties; à cause de
„ quoi il pouvoit y avoir plusieurs
„ Rois de sa dépendance, qui sont
„ appellez *Dieux*; comme nous a-
„ vons remarqué, que les Princes
„ confederez avec Cronus, son
„ Grand Pere, sont nommez *Elo-*
„ *him*, ou *Dieux*.

On tombe d'accord que ce nom
étoit donné aux Rois, mais on ne
peut faire aucun fonds sur *Sanchonia-*
thon, qui en donne des Grecs aux Rois
& aux Reines de l'Orient; comme *A-*
pollon; *Aphrodite*, ou *Venus*; *Athe-*
ne, ou *Minerve*; *Rhée* &c. On ne
sauroit donner d'Histoire assurée, ni
de Chronologie exacte, sur un sem-
blable fondement.

Nôtre Auteur continue néan-
moins ainsi: „ conformément à ce-
„ la, *Hadad* étoit un nom Royal
„ fort ancien, parmi les premiers L-
„ duméens Gen. XXXVI, 35. &
„ Chron. I, 50. quoi qu'il soit
K 3 „ nom-

„ nommé *Hadar* dans la Genese. Il
 „ y a une semblable variété au nom
 „ du Roi de Syrie, nommé *Hadede-*
 „ *zer* 2. Sam. VIII, 5, 6 & *Ha-*
 „ *darezar* I. Chron. XVIII, 5, 7.
 „ Cela s'est fait non seulement, à
 „ cause de la ressemblance du *Da-*
 „ *leth* & du *Resch* Hebreux ; mais
 „ aussi parce que la signification de
 „ ces deux mots a de l'affinité. *Ma-*
 „ *crobe* dans le I. Livre de ses Sa-
 „ turnales c. 31. nous dit qu'*Adad*
 „ veut dire un; ce que *Bochart*, dans
 „ son *Chanaan*, confirme par la Lan-
 „ gue Arabique. C'est pourquoi ce
 „ nom peut bien être le Titre d'un
 „ Monarque, & du Soleil, qui étoit
 „ la principale Divinité des Syriens.
 „ *Adir* & *Adar* signifie aussi magnifi-
 „ que, ou puissant, & peut bien a-
 „ voir été le titre d'un Roi &c.
 „ *Sanchoniathon* dit clairement, que
 „ par le consentement de *Cronos*, *A-*
 „ *dod* Roi des Dieux, ou des Rois, re-
 „ gna sur le pais.

Mais il semble qu'il ne s'agisse
 pas ici de l'Assyrie, mais de la Phé-
 nicie, comme on le peut voir, par
 le Ch. 10. du I. Livre de la *Prépa-*
ration Evangelique. Voici néanmoins,
 comme parle notre Auteur là-des-
 sus.

„ Je

„ Je fais mention ici de ce frag-
„ ment de *Sanboniathon*, parce
„ qu'il semble marquer le commen-
„ cement de ce grand Empire,
„ qu'on appelle l'*Empire des Assy-*
„ *riens*; ce qui s'accorde fort bien à
„ ce que Moïse dit de Nimrod,
„ dont il place le commencement
„ du Royaume à Babylone, & sa
„ grandeur, & sa puissance en Affy-
„ rie, & sur tout à Ninive, & dans
„ les villes voisines.

Moïse dit seulement que Nimrod bâtit ces villes, qui alors n'étoient que des Colonies des Babylo- niens; qui occuperent, selon toutes les apparences, les lieux deserts, qui n'étoient pas éloignés d'eux. Mais il ne paroît point que Babylone cessât d'être le siège de l'Empire. Au contraire ce que l'on dit des embellissemens, que Ninus & sa femme Semiramis firent en cette Ville, semble le prouver. Ensuite Mr. *Cumberland* dit que Cham plaça son fils Chusch, à Babylone, Misraïm en Egypte, & *Phut* plus loin dans l'Afrique. Cela paroît assez par Moïse Gen. c. X. où l'on peut voir ce que l'on en a dit.

„ Après cela, il dit qu'il semble
K 4 „ que

„ que Cham se plaça, pour quelque
 „ tems, à Byblos, afin d'avoir cor-
 „ respondence, par mer, avec l'E-
 „ gypte & l'Afrique, où ses deux fils
 „ commandoient; & par terre, avec
 „ Babylone & Ninive, où son fils
 „ Chusch, & son petit-fils Nimrod
 „ étoient. Il se plaça lui-même au
 „ milieu de ses enfans, qui étoient
 „ Vicerois, ou Rois, par son con-
 „ sentement.

Santhoniathon ne dit pas que Belus
 demeura à Byblos, mais plutôt ceux
 qui occuperent la Phénicie & l'E-
 gypte. Voyez *Eusebe* p. 36.

„ Conformément à cela, dit nô-
 „ tre Auteur, nous trouvons dans
 „ *Plutarque*, en son Livre d'*Isis* &
 „ d'*Osiris* (que je crois avoir été
 „ *Mitrajim*, fils de Cham) que quand
 „ *Osiris* fut tué, son Eponse *Isis* fit
 „ voiles d'Egypte à Byblos, où elle
 „ trouva *Melcander* (qui est un nom
 „ feint en cette Histoire mystique,
 „ & qui a du rapport à *Melech* ou
 „ *Moloch*, ce qui étoit le nom He-
 „ breu de Cham, ou de Cronos) &
 „ que delà on envoya un Successeur,
 „ au Royaume d'Egypte; lequel suc-
 „ cesseur est nommé, par *Santhonia-*
 „ *thon*, *Thoth*, & par *Plutarque*, O-
 „ rus,

„ *rus*, le petit-fils de *Cronus*, & le
„ fils de *Menès*, ou de *Mitfrajim*.

En entassant fable, sur fable, en y joignant quelque chose d'Historique, & supposant qu'une même personne a eu plusieurs noms, tout-differens, comme on le trouve, à propos; on peut faire facilement un espece de Roman, qui peut paroître assez bien imaginé; mais dans le fonds c'est un pur Roman, déguisé en Histoire, par quelque traits Historiques, auquel il n'est pas possible de se fier. Il n'y a rien de contradictoire, autant que les choses nous sont connues; mais tout ce qui ne paroît pas contradictoire, n'est pas pour cela vrai, ni même vrai-semblable.

„ Pour montrer que *Thoth* put
„ être appelé *Orus*, quand il vint à
„ être Roi d'Egypte; je me ressou-
„ viens que le savant *Saumaïse*, dans
„ sa LXXVIII. Lettre, qui est a-
„ dressée à *Golius*, nous apprend que
„ dans le langage Egyptien, ou Cop-
„ tique, O U R O signifie un Roi,
„ & que de là est venu l'*Oros* des
„ Grecs; & que dans *Hierapollo*, le
„ Basilic, dont le nom Grec veut di-
„ re un petit Roi, est nommé O U-
„ ROAI. K. 5. Cea.

Cela n'est pas impossible , à le considérer en général ; mais on ne peut pas dire que cela soit vraisemblable.

„ Je remarquerai encore , en
 „ passant , que lors que *Santhoniathon*
 „ dit que Cronos bâtit Byblos
 „ la première ville en Phénicie , on
 „ ne doit pas l'entendre , comme s'il
 „ vouloit dire que Byblos étoit la
 „ première ville du monde ; ni en
 „ conclurre qu'il ait écrit une faus-
 „ seté , pour faire honneur à la ville
 „ de sa naissance. Byblos peut avoir
 „ été la plus ancienne ville de Phé-
 „ nicie & la première place de la ré-
 „ sidence de ce grand Roi. en ce
 „ pais-là ; sans prétendre d'être plus
 „ ancienne que Babylone , ou les
 „ autres villes , qui furent peuplées
 „ plutôt , après le Déluge.

Cela ne se dit , que pour défendre la bonne foi de *Santhoniathon* , ou de *Philon* de Byblos ; sans laquelle notre Auteur auroit perdu sa peine en appuyant sur eux l'Histoire , qu'il fait de ces tems éloignés. Mais il y a tant de fables ridicules , dans les fragmens de ces prétendus Historiens , qu'ils ne méritent pas qu'on se fie en ce qu'ils disent de particulier.

„ Il semble que la Ville de Baby-
„ lone n'étoit pas nommée ainsi,
„ lors qu'on commença à y faire
„ des observations célestes ; parce
„ que Moïse assure que le nom de
„ *Babel* ne lui fut donné, qu'après la
„ confusion des langues. Il est pro-
„ bable que la ville, au commence-
„ ment, s'appelloit *Sinbar*, & qu'el-
„ le donna son nom au pais voisin,
„ jusqu'à ce qu'il fût changé en ce-
„ lui de *Babel*. Le Paraphraste Sa-
„ maritain dit qu'Amraphel étoit
„ *Roi de Sinbar* Gen. XIV, 1. &
„ le nomme *Roi de Babel* au verset
„ 9. comme si *Babel* & *Sinbar* é-
„ toient de mots Synonymes.

Il n'y a aucune raison de croire
que *Schinhar* ne signifioit pas le
pais, & le Paraphraste Samaritain
n'est pas assez vieux, pour s'appuyer
sur sa paraphrase, quand il s'agit de
choses anciennes. D'ailleurs le mê-
me *Roi* pouvoit être nommé tantôt
Roi de Schinhar, & tantôt *Roi de*
Babylone, sans que ces noms fussent
pour cela Synonymes. Il faut en-
core remarquer que Gen. XIV. le
plus puissant des *Rois*, qui vinrent de
l'Orient, au delà de l'Euphrate, étoit
Chedor-labomer, *Roi d'Helam*, ou
K 6 de

de la Perse. Si le Royaume d'Assyrie, ou celui de Babylone avoient été si puissans, en ce tems-là, qu'on se l'imagine; un Roi de Perse n'auroit pas eu des Rois tributaires à l'Occident du Jourdain. Nôtre Auteur croit que, dès le tems de Nimrod, après la Confusion des Langues, il passa des Colonies de l'Orient en Grece.

„ Remarquez, *dit-il*, que cela
 „ est confirmé par *Castor* (*Ancien*
 „ *Chronologue Grec*) qui joint le
 „ commencement du Regne des Si-
 „ cyoniens, avec le Regne de Belus
 „ & de Ninus; de sorte qu'il faut
 „ que le Regne des Sicyoniens ait
 „ été fondé, par la troisième gé-
 „ neration, depuis le Déluge, se-
 „ lon les nombres des Hebreux. Ceux
 „ qui suivent la Chronologie des
 „ LXX. Interpretes doivent ou re-
 „ jeter, comme font quelques-uns,
 „ le témoignage des Auteurs Pa-
 „ yens, & celui des Peres Grecs: ou
 „ reculer plus loin du Déluge tou-
 „ tes ces Monarchies à un tems, au-
 „ quel Cham & son petit-fils ne pu-
 „ rent pas atteindre.

Il y a assez d'apparence que ces Colonies, qui fonderent les premiers
 Etats,

Etats, en Europe, ne le firent qu'après avoir vû l'Asie occupée, par un si grand peuple; qu'il n'étoit plus possible, qu'il y demeurât, tout entier. On n'entreprend pas de courir les terres & les mers, pour mener une Colonie fort loin de sa première demeure; sinon lors que le territoire voisin est occupé, par d'autres.

„ *Varron* a témoigné qu'il s'étoit
„ écoulé 1600 ans, entre le premier
„ Déluge & la première Olympiade,
„ & nôtre Auteur dit, que l'on de-
„ voit avoir eu quelque égard à ce
„ témoignage; au lieu qu'en suivant
„ le calcul des Septante, il y a sept,
„ ou huit cens ans de plus.

En cela, nôtre Auteur a sans doute raison de suivre le calcul des Hebreux, plutôt que celui des Septante. Mais la Chronologie imaginaire de *Sanconiathon*; ni ses fables n'en devoient pas être. Si *Philon* de Byblos étoit l'Auteur, ou l'inventeur de l'Histoire, qu'il donne pour un Ouvrage de *Sanconiathon*; il pouvoit débiter ses fables, en maniere qu'elles s'accordassent, pour les générations, avec le Calcul Hebreu, pour

surprendre d'autant plus facilement ceux qui les liroient.

Cependant Mr. *Cumberland* cite trois Auteurs, qui servent, à confirmer sa pensée. „ Le I. est *Castor de Rhodes*, qui vivoit au tems de Jules César, & qui avoit écrit un recueil des bévues Chronologiques, dont il reste seulement quelques fragmens; qui sont si judicieux, qu'ils font regretter le reste. „ On peut voir un passage de cet Auteur dans le Grec d'*Eusebe* publié par *Scaliger* p 19. n. 15, 19. „ Il y assure qu'*Ægialeus*, premier Roi de *Sicyone*, vivoit dans le tems de *Belus* & de *Ninus*, les premiers fondateurs de l'Empire, à qui l'*Assyrie*, & quelques autres parties de l'*Asie* étoient soumises; duquel il place le commencement à la 15 année de ce *Belus*. Ce qui se rapporte à l'année 1313. avant la première Olympiade.

L'Auteur tire de là des conséquences favorables à son système, & le confirme par un II. Auteur, qui est *Eusebe*, & par un III. qui est *Joseph*.

Ce sont là les premiers établissemens, qui se firent, après le Déluge, & dont il est fait mention, dans
l'E-

l'Écriture. On comprendra le résultat de tout cela, en jettant les yeux sur la *Table Chronologique*, pour les siècles, qui suivirent le Déluge, tirée non seulement de l'Histoire de l'Écriture, mais encore de celles d'Assyrie, d'Égypte & de Grèce; autant qu'on le peut recueillir de ce qui nous en reste. Il ne nous est pas possible de nous étendre là-dessus, & il ne seroit même guère possible de faire entendre la suite & la force des raisonnemens bien fondés, sans traduire la plus grande partie de ce livre.

Le *Traité* suivant est une *Appendix* du précédent. L'Auteur s'applique à y fixer l'intervalle du tems, qui s'écoula depuis la fondation de Ninive, jusqu'à la chute de Sardanapale; par laquelle l'ancien Empire d'Assyrie fut divisé en deux; savoir, celui de Babylone, dont le premier Roi fut *Nabonassar*; & celui des Medes, qui eut pour premier Roi *Dejocé*; qui laissa néanmoins regner en Assyrie *Tiglath-Philezer* & ses successeurs, qui se rendirent plus puissants, jusqu'à subjuguier la Syrie & à enlever captives les dix Tribus d'Israël. On voit par-là qu'alors il y avoit trois Royaumes considérables, au delà de l'Euphrate,

phrate, celui des Babyloniens, celui des Medes & celui d'Assyrie, dont Ninive étoit la Capitale; d'où il s'ensuit que ceux, qui y établissent une seule Monarchie, se trompent.

Le Traité VII. qui parle de la liaison des Antiquitez des Grecs & des Romains, avec celles des plus anciennes Monarchies de l'Asie & d'Egypte; est en Anglois au commencement, sur le milieu Latin, & à la fin en Anglois. Ce qui y est dit des Pelasges, qui s'établirent en Grece & en Italie, mérite fort d'être lu, à cause des pensées singulieres, qu'on y trouve.

Le VIII. est un Traité des Dieux nommez *Cabires*, où il y a aussi bien des choses particulieres.

Le IX. & le dernier est en cette Langue, & roule sur des Antiquitez d'un genre tout different de celui des précédentes; puis qu'il y est traité des Lois auxquelles les Patriarches furent soumis, tant avant, qu'après le Déluge, jusqu'à la Loi de Moïse. Comme il a fallu tirer tout ce qu'on peut dire là-dessus de peu de passages de l'Écriture Sainte; l'Auteur a employé ici un talent particulier, qu'il avoit, de tirer des conséquences enveloppées

pées dans des principes, exprimez en trop peu de mots. Il les a proposées d'une manière, qui en fait très-bien sentir les liaisons aux Lecteurs. Nous ne ferons que les indiquer ici, en renvoyant ceux, qui voudront s'en instruire, à l'Original.

I. Les Lois Patriarcales étoient des préceptes, qui dirigeoient les actions libres des Patriarches à la Felicité, ou au Souverain Bien; & qui étoient émanez d'une légitime Autorité, qui les avoit appuyez de promesses & de menaces, & suffisamment publicz. Par les *actions libres* l'Auteur entend les actions de l'ame, qui reconnoit des véritéz, qui ne frappent pas les sens, & dont elle ne laisse pas de faire la Regle de sa conduite. L'un & l'autre sont exprimez par le mot de *Foi* (Heb. XI.) parce que la Foi renferme une créance nécessairement suivie de l'observation de ce que la Volonté du Législateur demande. On en peut trouver une preuve Gen. IV, 7. *L'Autorité suffisante* à l'égard des premiers Patriarches est 1. celle de Dieu, qui se révéla plusieurs fois aux plus anciens Patriarches: 2. les conducteurs des différentes Societez, qui se formerent alors.

alors. A l'égard des promesses & des menaces, celles de Dieu ne concernent pas seulement cette Vie; mais encore celle, qui ne commence qu'après la mort. Un exemple, & une des preuves des recompenses, dont on ne jouit qu'en une autre Vie, fut la manière dont Henoch fut enlevé dans le séjour du Bonheur, en corps & en ame. L'Auteur conclut de là, entre autres choses, que les Juifs ont pû attendre une autre vie, appuyez sur les Ecritures de l'Ancien Testament; ce qu'il confirme, par Jean V, 39. Heb. XI. 16, & 19. C'est une difference essentielle, entre les Lois Patriarcales & les Lois Naturelles, qui ne promettent point de bonheur après la vie, au moins clairement.

Mr. *Cumberland* débite ici une pensée assez particuliere, mais qui ne lui paroît pas méprisable. C'est qu'Adam & Eve n'avoient point de nombril, au milieu du ventre; comme les autres hommes, à qui cette marque demeure, parce que *les vaisseaux ombilicaux* y sont attachez, & que le *fœtus* a communication par là, avec le corps de sa Mere. Mais Adam & Eve n'avoient que faire de nombril.

„ Les

„ Les premiers hommes, *dit-il*,
„ pouvoient, en câchant ce que la
„ Pudeur demande que l'on cache,
„ montrer à tous ceux qui nâquirent
„ avant Methuselah, & cela pendant
„ plusieurs années, qu'ils n'avoient
„ point de Nombriils; parce qu'ils
„ n'étoient pas nez de femmes, mais
„ créés immédiatement de Dieu; ce
„ qu'ils pouvoient confirmer, par
„ cette marque. Methuselah put as-
„ surer à Noé & à ses Fils, & sur tout
„ à Sem, qu'il l'avoit vu, & enfin
„ Sem en put assurer sa Posterité,
„ pendant les cinq-cens ans, qu'il vé-
„ cut après le Déluge, & particu-
„ lièrement à Abraham.

II. Après avoir divisé les plus an-
ciennes Lois du Genre humain en
Antediluviennes, & *Postdiluviennes*,
il donne des exemples des unes &
des autres. en aidant néanmoins un
peu à la Lettre; qui n'est pas assez
claire, ni assez étendue, pour y ap-
percevoir d'abord ce qu'il y voit.

III. Il traite des Patriarches, après
le Déluge & particulièrement de Sem,
qu'Abraham n'a pu guère manquer de
connoître. Il croit que *Melchisedek Roi*
de Salem étoit Sem lui-même, comme
d'autres l'ont déjà dit, avant lui; &
cela

cela est beaucoup plus probable , & mieux appuyé que la pensée paradoxé de ceux, qui disent que la seconde personne de la Divinité, incarnée avant le tems, habitoit dans l'Humanité de Melchisedek

IV. Nôtre Auteur parle d'Abraham , & des révélations qu'il eut du Ciel.

V. On voit ensuite les principales Lois Patriarcales, observées, par la posterité d'Abraham , jusqu'à Moïse ; qui consistent principalement , en des choses que la tradition ancienne, & les lumieres de la Raison avoient conservées.

VI. Il passe aux moins principales , comme sont celles , qui regardoient les Sacrificateurs, les Autels, les Sacrifices, les Dîmes, la Musique dont ils se servoient dans le culte de Dieu, & les Lois Civiles.

VII. Enfin il considere les recompenses & les peines attachées aux Lois Patriarcales & leur durée. On trouvera, en tout cela, bien des choses, qui paroîtront d'abord nouvelles, mais qui ne laissent pas d'être fondées sur des passages de l'Écriture; qu'on n'avoit pas considerez, avec assez d'attention. Quoi qu'on ne suive pas toutes les idées de l'Auteur; on ne laissera pas d'être touché de la maniere ingenieuse, dont il explique les passages, qu'il examine.

*FIN de la I. Partie du Tome XXIII.
de la Bibliothèque Anc. & Mod.*

BIBLIOTHEQUE
ANCIENNE

ET

MODERNE,

Pour servir de suite aux

BIBLIOTHEQUES
UNIVERSELLE ET CHOISIE.

Par JEAN LE CLERC.

TOME XXIII.

POUR L'ANNE'E MDCCXXV.

Seconde Partie.



A AMSTERDAM,
Chez les FRERES WETSTEIN.

MDCCXXV.

CATALOGUE

DE

LIVRES NOUVEAUX.

- Historia Bibliothecæ Fabricianæ Pars VI^m. Auc-
tore Joan: Fabricio. 4.
- Epistolæ Jacobi quarti, Jacobi quinti, & Mariæ
Regum Scotorum: Accedit appendix quorun-
dam Actorum Publicorum Historiam Scoticam
per primum fere Mariæ Reginaë quinquen-
nium illustrans. Tom. 2d. in 8.
- J. Bapt. Bianchi Historia Hepatica, in hac tertîa
editione numeris tandem omnibus absoluta
&c. 4 2 Tom.
- Christ - Stockii Clavis Linguaë Sanctæ Novi
Testamenti aditum aperiens, Vocum signifi-
cationes cum generales, tum speciales ordine
concinno exhibens. &c. 8.
- Joh. Alb. Fabricii delectus argumentorum &
Syllabus Scriptorum, qui veritatem Religionis
Christianæ adversus Atheos, Epicureos, Dei-
stas, Idololâtras, Judæos & Muhammeda-
nos lucubrationibus suis asseruerunt &c. 4.
- Lettres & Negociations entre M. Jean de Witt
Pensionnaire d'Hollande & Messieurs les Ple-
nipotentiaires des Provinces Unies des Pays
Bas. 5 Tom. 12
- Histoire de la Musique & de ses effets, de-
puis son origine jusqu'à présent, & en quoi
consiste sa beauté 4 Tom. 12
- Histoire de la Religion des Eglises Réformées,
depuis Jesus Christ jusqu'à présent par Mr.
Basnage, nouvelle édition 4 2 Tom.
- Lettres sur les Anglois & les François & sur
les Voyages. 12
- Memoires du Regne de Pierre le Grand pre-
mier Empereur de la Grande Russie &c.
Tom. 1^{er}. 12

T A B L E

Des

L I V R E S,

Dont il est parlé dans la 2^e Partie du Tome XXIII.

I. Les *Lectiones Antiquæ* d'HENRI CANISIUS, revues & augmentées par Mr. BASNAGE, les 2 premiers Tomes, 237

II. Négotiations Secretes de la Paix de MUNSTER, les 2 premiers Tomes. 318

III. Le Thrésor du Droit Romain, avec une Préface de Mr. OTTO. Premier Tome. 327

IV. Questions Academiques de CICERON publiées par Mr. DAVIES.

354

TABLE des LIVRES.

- V. Histoire de la PHILOSOPHIE
PAYENNE. 365
- VI. Rélation du Royaume d'AL-
GER. 366
- VII. Mémoires de Mr. LAMBER-
TY. Tom. II. 409
- VIII. De l'Harmonie Préétablie,
par Mr. BULFINGER. 413
- IX. Lettres de LEONARD BRUNI
d'Arezzo. 426
- X. Avertissement. 460

BIBLIOTHEQUE
ANCIENNE
ET
MODERNE.

ARTICLE I.

I. THESAURUS MONUMEN-
TORUM ECCLESIASTICO-
RUM & HISTORICORUM, *si-*
ve HENRICI CANISII *Lectiones*
Antiquæ, ad Seculorum ordinem
digestæ, variisque Opusculis auctæ,
quibus Præfationes Historicas, Ani-
madversiones Criticas & Notas in
singulos Auctores adjoit JACOBUS
BASNAGE, *cum Indicibus locuple-*
tissimis MDCCLXXV. chez les
Freres Wetstein in folio, en IV.
Tomes divisez en 7. Parties, que
l'on met sous six reliures. Le pre-
mier Tome est de 888. pages.

NOUS avons donné un Projet de ce
grand Recueil, en MDCCLXI.
Tome XXIII. P. 2. L au

au XV. Tome de cette *Bibliothèque Ancienne & Moderne*. Le voici à présent executé & achevé, environ seize mois après la mort de feu Mr. *Basnage*, qui n'a pas pû y mettre la dernière main. Toutes les Pièces du Recueil étoient néanmoins prêtes, & entre les mains du Libraire; de sorte qu'il n'y manque aucun des Monuments antiques, que l'Editeur avoit résolu d'y faire entrer. Il avoit même fait la meilleure partie d'une longue Préface, qu'il vouloit mettre à la tête de tout l'ouvrage; où il traite de diverses Matières Ecclésiastiques, dont les Traitez, rassemblez ici, font mention, & dont nous parlerons, avant que de faire l'énumération de ces Pièces.

Henri Canisius commença, au commencement du XVII. Siècle, à faire son Recueil qu'il nomma *Antiquæ Lectiones*. A mesure qu'il trouvoit, dans les Bibliothèques, quelque pièce antique, qui n'avoit pas encore vû le jour; il ne manquoit pas de la copier & de l'imprimer, dès qu'il avoit de quoi faire un Volume. Il n'eut aucun égard à l'ordre du tems, auxquels les Auteurs de ces Ouvrages avoient vécû.

Il ne jugeoit même pas bien des Auteurs, à qui il falloit attribuer ceux, qu'il déterroit ; parce que, de son tems, la Critique, qui nous apprend à distinguer les Ouvrages supposés, de ceux, qui portent les noms de leurs véritables Auteurs, n'étoit pas assez cultivée. Il alla de la sorte, jusqu'à six Volumes, auxquels *Pierre Stewart* en ajoûta un septième. *Canisius* s'étoit proposé de faire des remarques sur ces Pièces ; mais comme il differoit toujours de faire, ou de publier ces notes, il mourut avant que de les faire, ou au moins avant que de les publier.

Mr. Basnage a voulu remedier aux défauts, qu'il y avoit dans le Recueil de *Canisius* ; en rangeant les Auteurs, selon les Siècles auxquels ils avoient vécu, en distinguant les Ouvrages supposés des véritables, & en y joignant des remarques. Il ne s'est pas encore contenté de cela ; mais il a ajoûté ici beaucoup de pièces, qui n'étoient point dans le Recueil de *Canisius*, ce qui a rendu cette Edition d'un tiers plus ample, que la précédente. Telle qu'elle étoit, elle ne se trouvoit qu'avec peine complete ; parce que les Volu-

mes avoient été publiez en divers tems, ils étoient très-chers. Mr. *Basnage* n'avoit d'abord eu deffein de publier, que ce qui avoit vû le jour, en meilleur ordre & avec des remarques, ce qui n'auroit fait que quatre Volumes *in folio*; mais en y travaillant, il l'a augmenté du tiers; ce qui a obligé les Libraires, qui l'ont fait imprimer, d'augmenter le prix de ces six Volumes à proportion. D'ailleurs ce qui avoit paru est imprimé plus correctement, & beaucoup mieux qu'il ne l'étoit, & avec des observations critiques.

Il n'étoit pas possible de faire un Commentaire, sur tout ce qui auroit mérité quelque éclaircissement, fans grossir trop cet Ouvrage. Dans le troisième Tome, l'Editeur a suppléé plusieurs lacunes, & corrigé quantité de fautes, par de meilleures éditions. Il n'a pas laissé d'ajouter, comme je l'ai dit, des remarques en divers endroits; pour expliquer ce qui étoit obscur, & réfuter ce qui étoit faux. On le pourra reconnoître, en feuilletant seulement ces six Volumes.

LA Préface, qui est au devant de tout l'Ouvrage, a plus de 80. pa-

ges L'Auteur y traite de l'Hérésie des Manichéens, & il en tire, en partie, la matière de *Serapion*, de *Didyme*, de *Tite* de Botsra, & de *Zacharie*, que l'on trouve ici : 2. de la Doctrine & de l'Histoire des Nestoriens, à l'occasion de *Léonce* de Byzance & d'autres Auteurs : 3. Des différentes Sectes des Eutychiens & de leurs dogmes, pour l'éclaircissement de *Léonce*, & d'autres, qui ont écrit contre les Séveriens & les Acephales : 4. de divers titres des Dignitez Ecclesiastiques : 5. des rites observez dans le Baptême : 6. de la Pénitence & de ses rites, aux VIII. & IX. Siècles : 7. de l'Eucharistie & de ses rites. Il auroit sans doute traité de diverses autres choses ; sans la maladie, qui le jetta en une langueur, & qui l'emporta la nuit du 21 au 22 de Décembre en MDCCXXIII.

I. POUR donner quelque idée de ce qu'il dit, de ces matières, nous en mettrons ici quelques endroits. Il remarque que ce ne furent pas les Manichéens, qui furent les premiers Auteurs du sentiment des deux Principes, dont l'un étoit bon & l'autre mauvais ; sur quoi il

nous renvoie à *Plutarque*, dans son *Traité d'Isis & d'Osiris*, Tom. II. p. 370. Il a même cru que *Platon* étoit du même sentiment, en ses vieux jours; quoi qu'il l'eût caché, étant jeune. Il explique, de même, quelques discours énigmatiques des autres Philosophes, & recherche l'origine de cette étrange opinion; qu'il croit, avec beaucoup d'apparence, être venue des Orientaux, comme des Persans, qui reconnoissoient deux Principes (c'est à dire, deux Causes suprêmes); dont l'un étoit bon, & ils le nommoient *Oromazes*, ou *Oromasdes*; & l'autre étoit le méchant, qu'ils appelloient *Ariman*. Nous avons traité de ces noms, dans l'*Index Philologique* sur la Philosophie Orientale de *Thomas Stanley*. Le premier étoit bien-faisant, tant à l'égard des biens *physiques*, que des *moraux*; le second au contraire étoit l'unique Auteur du mal. *Tite* de Botsra dit, dans son Liv. I. contre les Manichéens, diverses choses, dont *M. Basnage* ramasse ici une partie; qui sont en effet assez subtiles, aussi bien que ce qu'il raporte de *S. Epiphane*. Mais si les Anciens n'étoient pas assez bons Phi-
loso-

Iosophes, pour se dégager des objections Manichéennes; ils pouvoient au moins détruire les principes de cette Secte, comme nôtre Auteur le fait voir, par ce qu'il produit de *S. Epiphane* & de *Tite de Botsra*.

Je croirois que l'étrange opinion d'un Principe du Mal, égal à celui du Bien, étoit néé d'une dépravation de l'Histoire de la tentation de nos premiers Parens, & du sentiment des anciens Juifs, qu'il y avoit non seulement un *Dieu Bon*; mais encore un *Adversaire* du Dieu bon; lequel *Adversaire* ils appelloient *Satan*, en Hebreu, qui veut dire la même chose. Les Orientaux l'égalèrent, en suite, au Créateur de toutes choses.

Il rapporte au § 5. un raisonnement des Manichéens & des autres ennemis de la Providence, par lequel ils prétendoient prouver, qu'il y a un Principe Mal-faisant; en demandant d'où venoit, s'il n'y avoit qu'un Principe Bienfaisant, qu'il y a non seulement des Plantes salutaires, sur la Terre, mais encore des Plantes venimeuses & nuisibles? d'où venoit, qu'il y a non seulement des Bêtes, dont les Hommes se servent utile-

ment dans leurs besoins ; mais encore des Bêtes venimeuses & féroces ? d'où venoit, qu'ils ne reçoivent la vie que pour la perdre ? enfin d'où venoit, qu'il y a des personnes vitieuses, aussi bien que des vertueuses. Ils prétendoient que des choses si contraires ne pouvoient pas venir d'une même source, tel que seroit un Etre Bienfaisant ; & ils en concluient, qu'il y avoit un *Principe Mauvai*, aussi bien qu'un *Principe Bon*.

A l'égard du Peché, duquel le Genre Humain est infecté, les Manichéens demandoient premierement d'où étoit venu le peché d'Adam, qui avoit été créé innocent, & pourquoi Dieu ne l'avoit pas assisté contre la tentation, ou pourquoi il ne l'avoit pas créé impeccable ? Ils prétendoient qu'un Principe Bon ne pouvoit pas avoir manqué de faire l'un, ou l'autre, comme Mr. *Basnage* le dit au §. 7.

Ils demandoient, en second lieu, comme il est dit au §. 10. comment les hommes, devenus une fois sujets au Peché, pouvoient s'empêcher d'y tomber ; & , si cela ne se pouvoit, pourquoi ils étoient punissables, pour
une

une chose, qu'ils ne pouvoient aucunement éviter?

Ils faisoient encore une troisième question, que nôtre Auteur propose au §. 13. qui étoit, comment Dieu avoit créé l'Homme sujet à tant de Maux Physiques? Mais, comme il le dit fort bien, il n'étoit pas difficile de répondre à cette question, en supposant le Peché. Ainsi la solution de cette dernière question dépend de celles des deux précédentes.

Mr. *Basnage* avouë, qu'il est difficile de répondre aux deux premières questions, & dit au §. 5. *qu'il faut essayer de tenir ici le milieu, que les personnes heureuses ont tenu (medium tenuere beati) puisque ces questions ne sont pas sans difficulté; & qu'elles sont très-embarrassantes, & pleines de danger; comme les Theologiens d'aujourd'hui l'avouent, aussi bien que les Anciens.* C'est ce que Mr. *Bayle*, son Ami, avoit pris la peine d'étaller, avec beaucoup de soin, dans son Dictionnaire & ailleurs. Nous l'avons réfuté, dans les *Parthasiana*, & en plusieurs endroits de la *Bibliothèque Choisie*, & particulièrement dans les Tomes VII. p. 330.

& *suiv.* IX. p. 103. & *suiv.* X.
 p. 364. & *suiv.* XII. p. 198. &
suiv. Voyez encore le Tom. XXI.
 de la *Bibliothèque A. & M.* p. 286.
 & *suiv.*

Mr. *Basnage* croyoit que l'on n'avoit
 forgé les deux Principes , ou plutôt
 celui du Mal ; que pour disculper la
 Divinité d'être la cause du Mal ,
 qu'on voit dans le Monde ; mais s'il
 y avoit deux Principes collatéraux
 (au moins pour quelque tems) le
 bon Principe ne seroit pas tout-puis-
 sant , & par conséquent il ne seroit
 pas Dieu ; ce qui étoit une absurdi-
 tité monstrueuse , que S. *Epiphane*
 a relevée , comme nôtre Auteur l'a
 remarqué ; en traitant de l'Hérésie
 des Manichéens , qui est la LXVI.

Pour ce qui est de la chute d'Adam ,
 les Manichéens prétendoient , que
 l'homme étoit , à l'égard de l'Âme ,
 l'ouvrage de Dieu ; mais que le Mau-
 vais Principe avoit fait le Corps , &
 que c'étoit de là qu'étoit venu le
 Péché. C'étoit un songe , qui n'é-
 toit fondé sur rien ; comme on le peut
 voir , par le I. Livre de l'Evêque de
 Botsra. Ce même Evêque dit , au
 Liv. II. contre les Manichéens , que
 l'Homme étoit très-libre , & avoit
 été.

été mis en état de pécher, ou de ne pécher point. L'événement a en effet montré, que l'homme pouvoit tomber dans le péché; & la peine, que Dieu lui impose d'être sujet à la mort, qui est le gage du péché, prouve évidemment, qu'il pouvoit ne pas pécher; car s'il l'avoit fait nécessairement, il n'auroit pas pu être puni, puis que personne n'est tenu à l'impossible. Il n'y auroit qu'un Principe Malfaisant & Injuste, qui pût punir une faute inévitable.

On lui objecte, que l'homme auroit été plus parfait, s'il eût été créé en maniere, qu'il n'eût point été sujet au Péché. Cela peut être accordé, mais il n'étoit pas plus nécessaire, que toutes les Natures Intelligentes fussent également parfaites; qu'il n'étoit nécessaire que tous les Animaux eussent des aîles. C'est une comparaison, dont *Tite* se sert, sur cette matiere. Puis que Dieu a fait l'homme libre, ce n'est pas à nous à censurer les ouvrages de Dieu, non plus qu'à lui attribuer nos propres fautes. L'Homme, en sortant des mains de Dieu, étoit *bon*, comme parle Moïse; c'est à dire, tel qu'il devoit être, selon les vuës de Dieu,

propre à ce pour quoi il avoit été créé. Châque chose est parfaite, en son espèce, lors qu'elle a tout ce que le suprême Ouvrier lui a donné.

Mr. *Basnage* raporte ici au §. 9. une réponse, que *S. Augustin* fait sur l'origine du Mal, en disant qu'il vient de la Cupidité; parce que la Cupidité elle-même est un mal, & qu'il falloit montrer d'où elle étoit venue. Voyez le Tome VIII. des Oeuvres de ce Pere, dans la 2. Dispute avec *Fortunat*, qui étoit Manichéen, col. 102. Cette réponse ne faisoit rien à ce, dont il s'agissoit, & nôtre Auteur l'appelle une *très-mauvaise réponse*.

Il y a une seconde question, qui regarde l'Homme, après sa chute. C'est qu'ayant perdu la liberté, en grande partie, il ne peut guère s'empêcher de pécher. S'il péche nécessairement, ou malgré lui, ou par le desir d'un bien, où est son crime? Nôtre Auteur remarque §. 11. que les Peres ne pouvoient guère bien répondre à cette objection, sans suivre les sentimens de *Pelage*, avant qu'il fût né. En effet, il montre qu'*Origene* & *Tite* suivoient une doctrine

trine semblable, & qu'ils laissoient à l'homme, après le péché, la liberté de n'y pas succomber. Ils ne parlent point du Peché Originel, que l'on a fait depuis la cause de tous les pechez actuels; mais de la volonté particuliere de châque homme, qui pouvoit pécher, ou ne pécher point. Ce ne sont pas seulement les deux Peres, que l'on a nommez, qui ont été dans ce sentiment. *Serapion* Evêque de Thmuis, ville d'Egypte, dont l'Ouvrage, contre les Manichéens, est dans ce Volume, & *Didyme* d'Alexandrie, dans un semblable, qui y est aussi, ne parlent pas autrement que lui, & ont cru que la Prédestination étoit fondée sur la prévision. *Tite* a soutenu, que la mort étoit une suite de la Nature humaine, & non du peché; comme *Seneque* l'a dit: *Lex est, non pœna, perire*; la mort n'est pas une peine, mais une Loi de la Nature.

Mr. *Basnage* remarque au §. 13. que les Manichéens objectoient le *Mal physique*, que l'on voit sur la Terre, comme une production du mauvais Principe; que l'on doit regarder comme une peine du peché.

Mais cela ne levoit pas la difficulté, parce que, si le péché a été nécessaire, le Mal physique l'a aussi été.

Il croit que les Anciens avoient tiré cette maniere de réfuter les Manichéens d'*Origene* ; qui étoit en grande vénération en Egypte, § 14. D'autres, & entre autres l'Empereur *Justinien*, ont cru qu'*Origene* lui-même avoit été Manichéen. Mais on lui faisoit sans doute tort, puis que ses sentimens étoient tout-à-fait contraires à ceux de *Manès*, & que ce dernier même ne parut qu'après la mort d'*Origene*, quoi qu'*Epiphane* ait dit qu'il avoit réfuté *Manes*. Cela ne peut être vrai, si on ne l'entend de la contrariété de la doctrine de l'un & de l'autre. Les Peres suivirent d'autant plus facilement *Origene*, comme le croit nôtre Auteur, qu'ils jugeoient qu'on pourroit plus facilement réfuter les Manichéens, par ses principes ; mais il ne faut pas croire, selon nôtre Auteur, qu'ils eussent aucun égard au sentiment d'*Origene*, touchant les peines des Dânez, qu'il croyoit devoir finir. Voyez ce qu'il en dit, au §. 18.

Qu-

Outre cela, le même Pere n'admettant pas le Péché originel, & laissant à l'homme la liberté de ne pecher pas; on jugea que son sentiment étoit plus propre à réfuter *Manès*, qui faisoit l'homme mauvais de sa nature. Je ne sai néanmoins si l'on ne peut pas dire, que ce sentiment étoit reçu avant *Origene*. Au moins il ne paroît pas que les Peres les plus Anciens ayent rien dit, qui fût incompatible avec cela. Ce ne furent pas seulement les Egyptiens, qui reçurent cette doctrine, mais encore la plupart des Peres Grecs, & sur tout *S. Basile*, comme nôtre Auteur le remarque au §. 20. On lui peut joindre *S. Gregoire de Nazianze*, *S. Chrysostome* & *Théodoret*, pour ne pas parler des moins illustres. *S. Augustin* lui-même a réfuté les Manichéens, par les mêmes Principes. Si l'on fait dépendre la doctrine Chrétienne du consentement des Peres, il est certain qu'ils n'ont point censuré la doctrine d'*Origene* sur la Grace, comme *Mr. Basnage* le remarque fort bien. Mais il prétend, que si l'on prend la Révelation, pour la regle de la Foi, il faut le condamner, parce que *S. Paul*
est

est manifestement contraire aux sentimens de ce Pere & des autres, qui l'ont suivi. Mais on fait que quantité de Théologiens ont cru & croyent encore que S. Paul ne dit rien, qui soit contraire à la doctrine des Peres, qui ont vécu avant les controverses Pélagiennes. S'il est vrai que la doctrine de S. *Augustin*, dès qu'il eut attaqué Pélage, donne lieu de croire que ce Pere attribuoit à Dieu, ce que *Manès* attribuoit à son mauvais Principe; le sentiment contraire, qui est celui de toute l'Eglise Grecque, doit être préféré.

Au §. 21. & suiv. nôtre Auteur fait voir, que *Didyme* & d'autres ont regardé le Mariage, comme quelque chose d'impur, quoi que d'autres s'y soient opposez; & remarque que *Tite* a condamné la Guerre, comme illicite, ce qui a été le sentiment de plusieurs autres Anciens.

Enfin il remarque qu'il y a eu des Manichéens, c'est-à-dire, des gens, qui étoient dans les sentimens de *Manès*, même sans le connoître, depuis Jesus Christ jusqu'à Pie II. Mais il ne faut pas s'imaginer que tous ceux, que leurs Adversaires ont appelé *Manichéens*, l'aient été effectivement.

vement. C'étoit une injure, dont on se servoit, pour diffamer les gens; sans se mettre en peine, s'ils la méritoient. C'est ainsi que *Nicephore*, Patriarche de Constantinople au IX. Siecle, dans un Traité, que *Canisius* a publié, appelloit les Eutychiens de ce nom; qui n'avoit point de rapport à leurs erreurs. Il seroit à souhaiter, qu'on ne fît pas la même chose aujourd'hui, par un zèle tout à fait opposé à la Sincérité & à la Charité Chrétienne.

L'Ancienne verité étoit que le Créateur de toutes choses est un Etre bon & bienfaisant; qui aime ses Créatures & qui leur donne des marques infinies de son amour; mais qu'il y a un Etre malfaisant, qui s'est rebellé contre Dieu, & qui tâche de soustraire les Hommes de son obeissance. Il n'y a rien là, que de raisonnable. Mais il se trouva ensuite des gens, qui remarquant qu'il se faisoit, parmi les hommes, beaucoup plus de mal que de bien, s'imaginèrent qu'il y avoit un Etre méchant, qu'ils égalerent à Dieu, & qu'ils firent le Principe du Mal, comme Dieu l'est du Bien. Il y en eut d'autres, qui nierent ce Principe

pe; mais qui attribuerent, en termes obscurs & enveloppez, à Dieu le mal, que les autres donnoient à l'Être Mauvais. Tant il est difficile aux Hommes de garder un juste milieu; qu'on ne trouve que dans le premier des sentimens, que l'on a rapportez ! Il seroit bien tems d'abandonner cette étrange doctrine.

II. DANS le Chap. II. nôtre Auteur fait des Remarques Critiques, comme il les nomme, touchant l'Histoire & les Dogmes des Nestoriens; à l'occasion de *Léon de Byzance*, de *Nicephore*, de *S. Jean de Damas*, & de *Theodore Abucaras*, qui ont écrit contre les Nestoriens. Il fait voir au §. 2. & suiv. que *Leontius*, qui vivoit au VII. Siècle, en écrivant contre les Nestoriens, s'est très-souvent trompé; & c'est la vérité qu'en ce tems-là, il n'y avoit gueres d'Ecrivains exacts & bien informez des choses, ou des personnes, dont ils parloient. Qu'y a-t-il de plus ridicule, que ce que fit *Nicephore*, Patriarche de Constantinople, qui dit que ceux, qui n'adoroient pas les Images, ne croyoient pas l'Incarnation; parce que
les

les images de Jesus Christ étoient inséparables de l'Original ?

Mr. *Basnage* fait ensuite au §. 5. & suiv. une petite digression, sur *Theodore* de Mopsuestie; parce qu'ayant à parler de Nestorius, il a cru devoir auparavant parler d'un homme, qui semble l'avoir favorisé. Il n'y a guere eu de Docteur de l'Eglise, à qui on ait donné plus d'éloges & à qui on ait fait plus de reproches. Il ne rejettoit pas seulement les termes de *Mere de Dieu*, dont on se servoit, en parlant de la S. Vierge; mais on dit qu'il s'inscrivoit en faux, contre plusieurs livres Canoniques de l'Ecriture Sainte. Il rejettoit le livre de Job, ceux des Paralipomenes, le Cantique & Esdras, dans l'Ancien Testament, & dans le Nouveau l'Epitre de S. Jacques & toutes les autres, qu'on nomme *Catholiques*. Excepté trois Pseumes prophetiques, qu'il rapportoit à Jesus Christ, il expliquoit tous les autres de Zorobabel & d'Ezechias. On accusoit aussi les Nestoriens, d'avoir falsifié l'Ecriture Sainte, & en particulier 1 Jean IV, 3. Mais nôtre Auteur les disculpe, ce me semble, avec raison.

On

On l'accusoit encore d'avoir dit que Dieu avoit chassé nos premiers Parens du Paradis Terrestre , pour avoir une occasion de racheter le genre humain, par Jesus Christ ; que Dieu étoit bien le Créateur du Monde ; mais qu'il s'étoit formé bien des choses , par les forces de la Nature, sans qu'il s'en mêlât ; que dans Jesus Christ l'homme avoit été honoré du nom de *Dieu* , quoi qu'il ne fût rien, que ce que la Parole, ou la Raison lui faisoit connoître, & qu'il étoit cru en vertus. Mais on peut montrer, par l'Écriture , que Jesus Christ homme étoit crû en sagesse. *Leontius* lui reproche encore d'autres choses, par lesquelles il paroît qu'il n'entendoit pas lui-même la Théologie.

Il y a sujet d'être surpris , avec nôtre Auteur, qu'on ait tant dit de mal de *Théodore* , & qu'il ait été anathematizé, après sa mort, par le V. Concile, & que cependant il ait passé fort tranquillement sa vie, & ait même été tenu pour Saint, par ceux , qui l'avoient connu. Il est vrai qu'on avoit fait courir quelques mauvais bruits de lui, & que les Moines d'Armenie présenterent
une

une requête contre sa mémoire, où ils prioient *Proclus* de l'anathématiser, en particulier. Mais si leurs plaintes étoient fondées, il est surprenant que tant de Prélats n'eussent rien dit d'un si grand nombre d'erreurs, & ne s'y fussent pas opposés. Lors que *Théophile* d'Alexandrie traitoit si mal *S. Chrysostome*; lors que *S. Cyrille*, son Neveu, s'opposoit si fortement à *Nestorius*, dont les sentimens bien entendus étoient tolérables; & lors que de légères erreurs étoient punies de l'exil, par les Empereurs, à l'instance des gens d'Eglise; il étoit surprenant que *Théodore* fût demeuré tranquille. Les Orientaux même le regarderent, comme un Saint, & *S. Cyrille* aussi; quoi qu'il fût qu'il avoit été le maître de *Nestorius*. Il fut encore respecté, comme un savant homme, après sa mort, par ses Disciples. *Leontius* dit que ce fut, parce qu'il s'étoit tenu caché; mais comment ses Ecrits demeuroient ils cachez? Il y a apparence que son Evêché de Mopsuestie n'étoit envié de personne. Deux de ses Amis, qui avoient été Evêques de Constantinople, *S. Chrysostome* & *Nestorius*, furent

déthroner, avec bien de la violence, par deux Evêques d'Alexandrie. Son petit Evêché le cacha aux yeux du Monde, & l'on a raison de dire de lui, à cet égard :

— *Bene qui latuit bene vixit,
& intra
Cuticulam debet quisque manere
suam.*

Ce qu'il y a d'étrange, c'est que plus de cent ans, après la mort de *Theodore*, un Concile ait dit qu'il étoit pire qu'*Arius* & l'ait mis entre les principaux Manichéens & traité comme un scélerat. Mr. *Basnage* est surpris d'une si irrégulière conduite des Ecclesiastiques de ce tems-là; & en effet il paroît par-là, que la passion présente étoit l'unique règle, que bien des gens d'Eglise suivoient autrefois; comme ils l'ont fait depuis. Il s'étonne aussi, qu'on ne l'accusât pas de Pélagianisme; mais les Grecs ont toujours été dans les sentimens, que l'Occident a condamné dans *Pelage*, comme nous l'avons déjà dit. *Photius*, en parlant des sentimens de S. *Augustin* & des controverses qu'il y eut là-dessus
les

les appelle *une maladie de l'Occident.*
Art. CLXXVII. où il parle de *Théodore.* On peut voir aussi, sur cette matière, le P. *Garnier*, dans ses *Dissertations* sur la 2. Partie de *Marius Mercator.*

Mr. *Basnage* remarque fort bien que, si on n'y prend pas garde, on pourroit faussement attribuer à *Théodore* des livres, que *Marius* semble lui attribuer. Il dit qu'il veut rapporter quelques paroles de *Théodore*, tirées d'un Livre, qui étoit contre notre Seigneur *Jesus Christ.* Ce n'est pas qu'il eût donné un semblable titre à aucun Ouvrage. Il en auroit été bientôt puni. Mai c'est qu'il avoit publié un ouvrage en XVI. Livres, de *l'Incarnation*; dont *Marius* interpretoit le sens, comme s'il étoit injurieux à *Jesus Christ.* *Marius* en use de même, à l'égard d'un autre livre, que *Théodore*, dit-il, avoit fait contre *S. Augustin*, qui défendoit catholiquement le péché originel, & qu'*Adam* étoit devenu mortel, par la transgression. *Théodore* avoit fait cinq Livres, contre ceux qui assuroient que les hommes pechoient, par leur nature & non par leur volonté; mais il ne semble pas
avoir ;

avoir mis au Titre le nom de celui qu'il attaquoit. Nôtre Auteur fait plusieurs autres bonnes remarques, sur *Théodore*, auxquelles nous ne nous arrêterons pas.

Il vient ensuite à *Nestorius*, au §. 11. & suiv. Il examine, avec soin, la controverse, qu'il y eut entre ce Patriarche de Constantinople, & S. Cyrille d'Alexandrie, & il lui paroît que leurs sentimens ne sont pas si éloignez l'un de l'autre, que l'on croyoit alors. Quoique *Nestorius* ne lui paroisse pas excusable d'avoir fait tant de bruit sur le mot de θεοτόκος *mere de Dieu*; dont on se servoit, en parlant de la S. Vierge; il ne louë pas non plus beaucoup d'expressions nouvelles, que le Parti contraire employoit alors. Comme on disoit que Dieu, qui étoit éternel, étoit né dans le tems, & qu'il avoit souffert sur la croix, & que l'on se servoit d'autres expressions, qui paroissent confondre les deux Natures de Jesus Christ, il desapprouvoit ces manieres de parler; ce qui fit croire qu'il avoit de mauvais sentimens, sur l'Incarnation. En voulant s'éloigner des Apollinaristes, & des Synouïastes, qui confondoient les

les

les Natures de Jesus Christ ; il employa , pour exprimer leur union , des comparaisons , qui sembloient affoiblir l'union de ces deux Natures. Il disoit , que la Divinité étoit revêtue de l'Humanité , comme d'un habit ; que la Divinité se servoit de l'Humanité , comme un Ouvrier employe un marteau ; que la premiere habitoit dans la seconde , comme dans un Temple ; que c'étoit comme lors qu'un Pere leve son Fils , tombé à terre. Cela sembloit affoiblir l'Union Personnelle. Il y eut cependant bien des gens alors , qui crurent que Nestorius ne s'éloignoit qu'en paroles du sentiment commun. Cela étant supposé , il ne falloit pas faire un schisme , pour cela ; puis qu'enfin il s'agissoit d'une chose incompréhensible , & que point de termes humains ne pouvoient exprimer exactement. En effet, *Nestorius* & ses partisans s'expliquoient d'ailleurs d'une maniere si approchante , qu'il étoit difficile de voir en quoi ils differoient. *André*, Evêque de Samosate , qui étoit dans le parti de *Nestorius*, parloit de maniere ; qu'on ne voit pas , en quoi il differoit du sentiment de *Cyrille* ; qui le traite néan-

Tome XXIII. P. 2. M moins

moins d'Héretique & d'Extravagant. Mais sa passion est si manifeste, qu'on voit bien, que l'esprit de contention l'aveugloit.

Nestorius faisoit profession de croire, que le Fils est consubstantiel au Pere; qu'il ne laisse pas d'être un Homme complet, & que la Divinité & l'Humanité étoient unies ensemble, d'une union indissoluble, sans se mêler; & qu'unies de la sorte, elles ne font qu'un seul Christ, Dieu & Homme. Mais il ne vouloit pas qu'on nommât la S. Vierge *mere de Dieu*; parce qu'à proprement parler, elle étoit *mere de l'Homme*, qu'elle mit au monde, & non *du Dieu*, qui étoit en Jesus Christ, & qui est éternel. Il étoit choqué, pour la même raison, qu'on dit que *Dieu avoit souffert*, que *Dieu étoit mort*, &c. ce qui sembloit marquer que la Nature Divine de Nôtre Sauveur avoit souffert & étoit morte; ce qui est faux, quoi que cette Nature fut très-étroitement unie avec l'Humaine, mais sans confusion. En effet, ces expressions ne se trouvent nulle part, dans l'Écriture Sainte, qui est & qui l'étoit, en ce tems-là, comme aujourd'hui, non seulement l'unique

Règle

Règle de la Foi, mais aussi celle de nos expressions, quand il s'agit de Dogmes, inaccessibles à la seule Raison, & que nous tenons des seuls Livres Sacrez. Ceux qui voudront s'instruire à fonds des expressions de l'un & de l'autre Parti, sur la matière de l'Incarnation, les trouveront dans le I. Livre du Tome V. des *Dogmes Théologiques* du P. *Petau* Jésuite, où il les rapporte en Grec, avec les passages des autres Anciens, en cette même Langue; quoi que ce savant Jésuite ne traite pas *Nestorius*, avec la même équité, que le fait nôtre Auteur. Mais avec quelque prévention qu'il parle, on peut recueillir assez facilement. qu'il s'agissoit, en cette controverse, plutôt des mots, que des choses.

Mr. *Basnage* fait aussi diverses remarques au §. 14. sur les expressions de *Cyrille*, & montre, que ce Patriarche, & ceux de son Parti, avoient donné lieu, par des expressions peu justes, à la naissance de l'Eutychianisme. *Cyrille* avoit dit " qu'après l'union des natures, il ne se paroît pas l'une de l'autre; & qu'il ne partageoit pas le Fils en deux, puis qu'il disoit, qu'il n'y en a

M 2 qu'un;

„ qu'un; mais que, comme parlent
 „ les Peres, *la seule nature du Fils,*
 „ *qui est la Parole, a été incarnée.*
 Sur quoi il faut remarquer deux choses. La première est que *Cyrille* n'admettoit qu'une nature, après l'incarnation, ce que les Eutychiens avouoient très-volontiers. Les Peres Orthodoxes étoient embarrassés, sur le sens, qu'on devoit donner à ces paroles de *Cyrille*; les Eutychiens les prenoient en celui, qui étoit favorable à leur Hérésie, & s'en servoient comme d'une maxime infailible, par laquelle ils pouvoient la défendre contre leurs adversaires. Les Orthodoxes, au contraire, n'étoient pas d'accord entre eux, touchant le sens de ces mots.

En second lieu, *Cyrille* se défendoit, par l'autorité des Peres; mais *Théodoret* lui demandoit, lequel d'entre eux avoit dit, *qu'une seule nature avoit été incarnée?* *Cyrille* cita *S. Albanase*, mais l'Ouvrage, où ces mots se trouvoient, avoit été supposé, comme *Leontius* l'avoué, & comme il paroît aussi par *S. Jean* de Damas. *Nestorius* se brouilloit aussi étrangement, pour vouloir expliquer une chose, qui est inexplicable.

Si *Nestorius* ne vouloit pas admettre les termes de *Mere de Dieu*, il ne refusoit pas de reconnoître qu'elle étoit *Mere du Christ*; parce que ce mot renferme la Nature Humaine, & que la S. Vierge est nommée *la Mere de Jesus*, mais nullement *la Mere de Dieu*, ni de la Divinité. *Cyrille* dit, dans son Epître aux Moines, qu'on doit reconnoître deux générations du Verbe, dont l'une est éternelle, & l'autre selon la chair, qui commença dans le sein de la S. Vierge.

Nôtre Auteur traite de diverses autres questions incidentes, par rapport au Nestorianisme, auxquelles nous ne pouvons pas nous arrêter.

Pour terminer ce differend, il ne falloit pas commencer par des Anathemes & par des contestations pleines de fiel & de colere. Il auroit fallu seulement employer des gens sages & moderez, bien versez dans l'Écriture & dans l'art de débrouiller les controverses embarassées, en proposant l'état de la question, & en examinant tranquillement ce qu'on disoit de part & d'autre. Mais on dira, que l'on ne trouvoit que peu,

ou point de gens de cette sorte, parmi les Ecclesiastiques de ce tems-là, qui commençoient par s'injurier & par se condamner, sans s'entendre ; & par chercher les moyens de réduire leurs Adversaires à recevoir les termes , qu'ils leur imposoient, & de les perdre, s'ils ne vouloient pas se rendre. Mais les Patriarches d'Alexandrie trouvoient qu'il étoit beau, pour eux, de déthroner les Patriarches de Constantinople.

Si l'on avoit interrogé à part les deux partis, non pour les contredire, mais pour réduire leurs sentimens à quelques propositions claires, en leur demandant des définitions des termes obscurs ; & qu'on eût bien distingué ce en quoi ils convenoient, de ce qu'ils se contestoient les uns les autres ; on auroit reconnu qu'il y avoit plus de controverses de mots que de choses, & l'on auroit mis fin à bien des disputes, qui durent encore aujourd'hui entre les Orientaux ; où il y a des Nestoriens & des Eutychiens, qui se querellent, sans s'entendre, & qui s'excommunient encore réciproquement, sans savoir pourquoi.

III. D A N S le Chapitre III. Mr.
Bas-

Basnage recherche quelles ont été les différentes Sectes des Eutychiens, pour mettre les Lecteurs de ce Recueil en état d'entendre ce qu'en disent *Leontius*, *S. Jean de Damas* & d'autres qui en ont parlé. Il commence par remarquer que, pendant que les hommes, échauffez les uns contre les autres, se veulent réfuter réciproquement; ils se jettent dans des extremités vicieuses, dont aucune ne contient la pure Verité. Ce fut ainsi que *Nestorius*, en voulant s'éloigner des erreurs d'*Apollinaire*, le plus qu'il lui étoit possible, il s'expliqua d'une manière, qui donna occasion à *Cyrille* de l'accuser de mettre deux personnes en Jesus-Christ; & *Eutyche*, Abbé de Constantinople, en fuyant le Nestorianisme, avança des erreurs encore pires, que n'avoient été les sentimens de *Nestorius*; en changeant l'Humanité de Jesus-Christ en Divinité. Cet Abbé s'imaginoit, que par-là il pouvoit mieux rendre raison du culte divin, que l'on rend à Jesus-Christ, & du prix de son Sacrifice; quoi que ceux d'entre les Eutychiens, qui ont été nommez *Aphthartoducetes*, détruisissent la ré-

demption , en enseignant que le Corps de Jesus-Christ étoit incorruptible, avant sa mort; comme après sa résurrection. Sous prétexte de l'exalter, ils détruisoient son Sacerdoce, fondé sur ses souffrances & sur sa mort. Ils se multiplièrent si fort en Egypte, qu'ils osèrent plus d'une fois résister aux Troupes des Empereurs, & les faire perir. *Dioscore*, successeur de *Cyrille*, répandoit le Nestorianisme en Egypte, & d'autres par toute l'Asie. Il y en eut jusqu'à douze Sectes différentes, ce qui a causé de grandes varietez, entre ceux qui en ont parlé. Dans ces Siecles-là, on entendoit peu la véritable maniere d'expliquer l'Ecriture Sainte, & l'on n'étoit pas fort exercé à raisonner juste; ce qui a fait naître une infinité d'erreurs, dont les peuples ne pouvoient pas se dégager, & que les Docteurs même s'y sont étrangement embarrassés, faute d'attention, ou par trop d'animosité. Il ne nous seroit pas possible, de donner une idée juste de ce que *Mr. Basnage* dit, sans traduire une bonne partie de ce que cet Auteur a écrit, & nous étendre

dre beaucoup plus que nous ne pourrions faire ici. Ainsi nous nous contenterons, de mettre les sommaires des Chapitres suivans, sans entrer en aucun détail.

IV. LE Chapitre suivant traite du Gouvernement de l'Eglise, des titres, de l'élection & des devoirs des Evêques, des Patriarches &c. Si Mr. *Basnage* avoit voulu épuiser la matiere, il lui auroit fallu composer un Volume entier, sur ce sujet. Il s'est renfermé dans les remarques, qui peuvent servir à l'intelligence des Traitez, qui sont en ce Recueil.

V. IL traite ensuite des Rites, qui s'observoient dans l'administration du Baptême, & sur tout de la triple immersion; qui fut pratiquée en divers lieux, jusqu'au XIII. Siecle. *Alcuin* la croyoit nécessaire, & écrivit, avec chaleur, contre les Espagnols, qui se servoient, comme on fait aujourd'hui, d'une simple immersion.

VI. EN suite, il parle des Rites de la Pénitence Publique, tels qu'ils s'observoient aux VIII. & IX. Siecles, sans parler des Rites des premiers Siecles; parce qu'il ne se

propose que d'éclaircir quelques *Pénitentiens* plus récents.

VII, ENFIN, dans le dernier Chapitre de ces Prolegomenes, il est traité des rites de l'Eucharistie, des Oblations, des Pains bénits, des Eulogies, que les Evêques s'envoyoient les uns aux autres, du Pain fermenté, des Calices &c. Mr. *Basnage* auroit peut-être fait davantage de *Dissertations Ecclesiastiques*, s'il avoit vécu. On a seulement trouvé sur un papier les noms de Mrs. *Fabricius & Winkler* de Hambourg, de Mr. *Panwitz* & de Mr. l'Abbé *Capronnier*, qu'il avoit résolu de remercier; pour les pieces, qu'ils lui avoient fournies.

On a ajouté ici un petit *Eloge* du Défunt, pour faire connoître sa Personne & ses Ecrits. Quelques-uns des Amis de l'Auteur ont jugé que son caractère y étoit assez bien représenté, & qu'on lui a fait justice, en lui donnant les louanges que l'on y trouve.

Pour faire connoître ce Recueil, on rapportera les titres des Pieces, qui se trouvent dans la I. Partie, qui est divisée en deux Tomes, avec ce que nôtre Auteur y a fait; en donnant

nant une légère idée de la matière, sans s'étendre sur rien en particulier. L'on donnera la liste du reste dans la suite de cette *Bibliothèque*.

1. *Extraits du Livre de S. Hippolyte Martyr & Evêque de Porto, touchant la Théologie & l'Incarnation, contre Beron & Helices Heretiques, en Grec & en Latin, de la version de François Turrianus Jesuite.*

On fait qu'il y a eu un *S. Hippolyte* Evêque du Port Romain, sur le Tibre, dont on a encore la statue, dans la Bibliothèque Vaticane. On la peut voir bien gravée & doc-
tement illustrée, par Mr. l'Abbé *Bianchini*, dans une Dissertation, imprimée à Rome, en MDCCIII. Nous avons fait mention de cette Piece, au Tome XXVII. de la Bibliothèque Choisie. Mr. *Basnage* a bien remarqué, que ces Extraits ne sont pas de cet Evêque, qui vivoit sur la fin du II. & au commencement du III. Siecle; puis qu'il y est parlé très-clairement des sentimens des Nestoriens & des Eutychiens. Il y a eu plusieurs autres hommes, qui se nommoient *Hippolyte*, & quelqu'un d'entre eux au-

ra pu faire cet Ouvrage, que *Canisius* avoit reçu du P. *François Turrianus*. Le bon *Canisius* s'imaginait que les sentimens, dont on vient de parler, étoient bien plus anciens, que *Nestorius* & qu'*Eutyche*; parce que l'Auteur de l'*Exposition de la Foi*, qu'on met à la fin des Oeuvres de *Justin Martyr*, en parle. Mais tout le monde fait à présent que cet Ouvrage n'étoit pas de lui.

2. *Les Douze Articles de la Foi & les Anathématismes de S. Gregoire Thaumaturge, Evêque de Néocésarée, en Grec & en Latin.*

C'est encore une Piece supposée, puis qu'il y est fait mention non seulement de l'*Arianisme*, mais même des sentimens d'*Apollinaire*; dont *Gregoire Thaumaturge*, qui vivoit au milieu du III. Siècle, ne pouvoit pas avoir oui parler. On disoit que la S. Vierge & S. Jean l'Evangéliste étoient descendus du ciel, pour donner ces Articles à S. *Gregoire*. Cela étoit bon, pour des Siècles, où la crédulité la plus outrée passoit pour une vertu, & les fraudes pies, pour des œuvres méritoires. Il est néanmoins utile, qu'il nous soit de-

demeuré quelque peu des fourberies des Siècles les plus orthodoxes; afin que nous aprenions à nous tenir sur nos gardes.

3. *Le Livre de Serapion, Evêque de Thmuis, contre les Manichéens, en Grec & en Latin, de la traduction de F. Turrianus.*

Cet Auteur vivoit au milieu du IV. Siècle, c'est à dire, dans un tems, où l'Arianisme faisoit le plus de desordre, dans la Chrétienté. Ce qu'il dit contre les Manichéens n'est pas mauvais; mais il n'a pas pris soin d'exposer les sentimens des Manichéens, ni d'en renverser les principes. Cet Ouvrage est plus propre pour le peuple, que pour ceux, qui veulent s'instruire à fond de ce dont il s'agit.

4. *Trois Livres de Tite, Evêque de Botsra, contre les Manichéens, avec le titre du quatrième, qui s'est perdu. Edition, où le Grec paroît, pour la première fois.*

Cet Evêque de Botsra vivoit environ vers le milieu du IV. Siècle, & a réfuté, avec plus de méthode & de force, le Manichéisme, que n'avoit fait *Serapion*. Le 1. Livre réfute les principaux Principes des

Manichéens, & montre que les idées de ces Héretiques sont contre les notions communes ; de sorte qu'elles ne sont pas recevables, puis que toutes les veritez doivent être fondées, sur ces idées naturelles. Le II. montre, que les hommes ne péchent pas, en conséquence de l'influence d'un Etre vicieux & éternel, ou d'un Principe contraire à Dieu, parce qu'il n'y en a point, qu'il n'y ait aucune substance, qui soit mauvaise d'elle même ; qu'il n'y a point d'inégalité, dans la conduite de la Providence, qu'on ne peut censurer, sans impiété ; de sorte, qu'il n'y a aucun sujet de soupçonner, qu'il y a un second Principe éternel, contraire à Dieu. Le III. Livre est une défense de l'Ancien Testament, où l'on fait voir qu'il n'y a rien à censurer, de ce que Dieu a dit, ou fait, pendant l'Ancienne Economie, ni rien qui soit contraire au Nouveau Testament. Le IV. étoit la défense de ce dernier, contre lequel les Manichéens ne pouvoient rien dire de raisonnable ; ni qui pût les autoriser, à parler contre Dieu, comme ils faisoient.

Canisius n'avoit publié que la version

sion Latine, que *Turrianus* en avoit faite, & qui n'est point exacte, ni claire. Ainsi les Lecteurs, curieux de cette sorte de choses, pourront lire, avec plaisir, l'Original, dont le style est beaucoup plus net & plus dégagé que la Version. Mr. *Basnage* étoit redevable du texte Grec à Mr. *Winkler*, Professeur à Hambourg, & à qui le Public a cette obligation. Il y avoit quelque desordre, dans l'Original Grec, où le II. Livre étoit inseré dans le I. comme s'il en faisoit une partie. Il y avoit encore du renversement, dans les matieres, qu'il a rangées, selon l'ordre des matieres & celui de la Version; quoique d'ailleurs il ne soit pas content de cette Traduction.

Nôtre Editeur remarque que *Tite* n'a rien dit du Péché Originel, par lequel il pouvoit défendre la nécessité & l'équité des peines. Il me semble que *Tite* s'est sagement conduit en cela; puis qu'il n'auroit pas pu se défendre contre les Manichéens, en disant, comme font plusieurs Théologiens, que le Peché d'Adam a été imputé à toute sa Posterité; & qu'en conséquence de cette imputation, Dieu a dépouillé toutes les A-

mes

més de la Justice Originelle, qu'elles auroient eue autrement; d'où il s'ensuivoit, que Dieu avoit puni de la Corruption Originelle, un péché, commis par un autre, & mis le Genre Humain dans la nécessité inévitable de peñr, pour toujours, sans qu'il y eût de sa faute. Les Manichéens auroient bien embarrassé les Chrétiens, qui auroient répondu quelque chose de semblable, & leur auroient dit, que toute la difference, qu'il y avoit entre les Chrétiens & eux, c'étoit qu'au lieu que les Manichéens, ne voulant pas attribuer à *Dieu* (car ils nommoient ainsi constamment le Principe Bon) le mal, ni physique, ni moral; ils avoient cru devoir supposer, que ces maux ne venoient que d'un Mauvais Principe. Au contraire, en soutenant, que le Mal Moral n'est entré dans le monde, que parce qu'Adam a abusé de la Liberté, qu'il avoit reçue de Dieu, & que sa Posterité en a usé de même; on disculpe entièrement la Providence de Dieu. Mais ce n'est pas ici le lieu de traiter de cette matiere.

5. *Le Livre de S. Oresius Abbé, de six pensées des Saints.*

La

La I. est de penser à Dieu, & d'entretenir avec plaisir cette pensée ; la II. de méditer sur la passion de Jesus Christ ; la III. de penser à la mort ; la IV. d'avoir devant les yeux le jour du Jugement ; la V. de réfléchir sur l'Enfer ; & la VI. de souhaiter la vie éternelle. Ce sont en effet des pensées , qui doivent faire la matiere principale des méditations Chrétiennes.

L'Editeur fait quelques remarques, sur les Auteurs , qui se sont nommez *Oresius* , *Orientius* & *Orentius*. Celui-ci a vécu au V. Siecle. Ce qu'on nomme ici un Livre occupe à peine une page.

6. *Syllogismes de S. Basile le Grand, contre les Ariens.*

Il y a XXXV. argumens, contre l'opinion de ces gens là , & qui sont suivis de quelques lignes contre *Eunomius*, fameux Arien. Ceci n'est qu'en Latin.

La Confession d'Eunomius , en Grec & en Latin, de la Version de Henri de Valois.

Il y a fort peu des Ecrits des Anciens Héretiques , qui soient parvenus jusqu'à nous ; de sorte que nous ne savons guère plus de leurs
leurs

leurs sentimens & de leurs expressions, que ce que leurs Adversaires nous en ont laissé. Mr. *Basnage* avoit eu dessein de travailler à une Histoire des Hérésies, & ramassoit, pour cela, tout ce qui pouvoit lui donner quelques lumieres, sur un sujet assez scabreux. Il avoit trouvé la Confession & l'Apologie d'*Eunomius* dans la Langue Originale, & une Dispute du même contre un *Homoousien*, qui n'a paru qu'en Latin, par les soins de *Canisius*, qui n'avoit pas vu les deux autres pièces. Nôtre Auteur a ramassé ici tout ce qu'il a pu savoir de sa vie, à quoi nous ne pouvons pas nous arrêter. Il y avoit alors trois principaux Partis sur la doctrine de la S. Trinité. Ceux qui demeuroient attachez au Synode de Nicée, soutenoient que le Fils est *consubstantiel* au Pere; c'est à dire, d'une substance de la même sorte, quoi que differente en nombre. C'est ce que signifie le mot *ὁμοούσιος*, comme nous l'avons assez prouvé, dans les Vies d'*Eusebe* de Cesarée & de S. *Gregoire* de Naziance, qui sont dans la *Bibliothèque Universelle* Tom. X. & XVIII. D'autres disoient, que le Fils est seulement
d'une

d'une semblable essence, en Grec $\delta\muοι\acute{\iota}\sigma\iota\varsigma$; de sorte, qu'ils ne différoient, qu'en une lettre, des précédens. On ne les nommoit que *Demi Ariens*, parce qu'ils sembloient s'approcher des *Consubstantialistes*. Enfin il y en avoit, qui souûtenoient que le Fils étoit *dissemblable* au Pere, $\alpha\nu\acute{o}\muοι$, & c'étoit-là le sentiment d'*Eunomius*, comme on le voit, par sa Confession; quoi qu'en certaines circonstances, il déclarât que le Fils étoit semblable à son Pere. *Eunomius* présenta sa Confession de Foi à *Théodose* le Grand, l'an CCCLXXXIII. Quoi qu'on en dise, elle contient très-clairement ses sentimens. La Confession de Foi, son Apologie & la seconde Confession plus abrégée, expriment fort bien le sentiment qu'on lui attribue. Le mot de *Consubstantiel* n'étoit aussi nullement obscur, en ce tems là, où l'on disoit, que le Fils étoit *consubstantiel* au Pere, selon sa Divinité; & *consubstantiel* aux hommes selon son Humanité, comme il paroît, par le Concile de Calcedoine. Mais avec le tems on a donné au mot de *Consubstantiel* un autre sens. En pré-

tendant parler plus clairement que l'Écriture Sainte , on inventa un mot , qui , selon sa véritable signification , établissoit trois Êtres égaux ; & dans la suite du tems, on vint à n'admettre qu'un seul Être, conformément à la Vérité ; en croyant néanmoins ne point s'éloigner du Concile de Nicée, qu'on n'entendoit pas.

8. Il y a , après cela , une Dispute d'un Orthodoxe contre *Eunomius*. Cette Dispute est intitulée *Scholion Eunomii* , je ne sai pourquoi ; à moins , que l'Auteur n'ait voulu dire , qu'il vouloit expliquer le sentiment de cet Arien , en le réfutant. Il n'y en a que la version de *Turrianus* , qui auroit mieux fait d'y joindre l'Original.

9. L'Explication , qui suit , de la Foi de l'Eglise , touchant la Trinité & l'Incarnation , & qui est tirée de *S. Basile* de Césarée , & de *S. Grégoire* de Nazianze , est aussi en Latin seulement.

10. L'Épître de *S. Grégoire* de Nyffe , contre *Apollinaire* & *Theophile* d'Alexandrie , avoit aussi été publiée en Latin , par *Turrianus* ; mais on y a joint ici le Grec , tiré de l'Édition

dition de *Grégoire*, publiée par *Fronton le Duc*.

II. On voit après cela un *Livre de Didyme d'Alexandrie, contre les Manichéens*.

Didyme a vécu au IV. Siècle. *Mr. Basnage* a mis au devant une Préface, où il dit, en peu de mots, ce que l'on fait de ce savant homme. Il enseigna dans l'Ecole d'Alexandrie avec beaucoup de réputation. Il étoit attaché aux sentimens d'*Origene*, & fut néanmoins l'admiration de son tems. Cependant il fut condamné, avec son maître, au V. & au VI. Conciles, à cause de cela. Cela marque le peu d'habileté & de discretion de ce tems-là; où l'on étoit si fort partagé, sur la doctrine des plus célèbres Docteurs; que l'on condamnoit après leur mort, malgré les louanges, qu'on leur avoit données, pendant leur vie. Mais que doit-on penser de ceux, qui veulent nous donner ces gens-là, comme des règles du vrai & du faux, en matieres de Théologie, & leur conduite comme un modèle, que nous devons nous proposer de suivre?

Mr. Basnage met, entre ses erreurs, l'opinion, où il étoit, que la
Pré-

Prédestination est fondée sur la prévision de la Foi & des Oeuvres; opinion, qui a été assez commune, en ce tems-là. „ Il attribuoit, *dit-il*, „ le Franc Arbitre, tant pour le bien, „ que pour le mal, à l'Homme après sa chute; & l'on n'en doit „ pas être surpris, puisque tous ceux, „ qui ont disputé, contre les Manichéens, sans en excepter S. *Augustin*, ont soutenu ce même sentiment, & ont cru, qu'on ne pouvoit pas défendre la Justice Divine; si l'ame de l'Homme n'étoit pas exempte de toute nécessité, & si elle ne pouvoit pas tourner ses mouvemens, de quelque côté, qu'il lui plaisoit. Nous ne pouvons pas non plus comprendre aujourd'hui, que des créatures, qui sont dans l'impossibilité, dès leur naissance, de s'appliquer au bien, puissent être condamnées à des supplices éternels, par un Dieu bon & juste. Cette difficulté est si grande, qu'on ne conçoit pas, comment on n'en est point frappé.

Il semble aussi n'avoir pas cru le Péché Originel, puis qu'il s'objecte le passage de S. Paul, Ephes. II, 3. où il dit, que les Juifs étoient, *de nature*,

ture, enfans de la colere, comme les autres. Didyme explique ces mots, comme si S. Paul avoit voulu dire: *veritablement dignes de la colere de Dieu, & Grotius a suivi ce sentiment, dans ses remarques, sur cet endroit. Voyez aussi ce qu'on en a dit, dans l'Arts Critica P. 2. Sect. I. Chap. VII. 6. & suiv.* Nôtre Editeur croit, que S. Paul a voulu marquer, que nous sommes tous pécheurs, dès nôtre naissance; & que nous avons mérité la vengeance divine, à cause du Péché Originel, & par conséquent *enfans de colere.* Je croirois, pour moi, que cette pensée nous livreroit, pieds & poings liez, aux Manichéens, à qui, selon Mr. Bayle, nous ne saurions rien répondre de raisonnable, en admettant le Péché Originel, comme on l'explique communément. Le Pere Petau dit même, que ceux, qui suivent de semblables pensées, sont pires que les Manichéens; qui n'accusoient au moins que le seul Mauvais Principe, d'être la cause du Mal; au lieu, qu'on en accuse Dieu lui-même, au moins pour une bonne partie. Voyez ses *Dogmes Théologiques*, Tom. I. Liv. VI. c. 5.

On a aussi accusé *Didyme* d'avoir cru la Préexistence des Ames, comme *Origene*, & le salut des Démons & des Damnez, après qu'ils auroient souffert un certain tems. C'est en effet ce qu'il semble favoriser, dans ses Commentaires sur les Epitres Catholiques; que Mr. *Basnage* croit être véritablement de lui. Il fait aussi ici une petite digression, sur la haute estime, que l'on eut pour *Origene*, & qui fit qu'il ne fut condamné, que plusieurs Siecles après sa mort; mais aussi on érigea, pour parler ainsi, en *Héresie*, bien des pensées, à la vérité mal fondées; mais qui n'empêchoient pas, qu'on ne fût d'ailleurs bon Chrétien. Un Anglois, homme d'esprit, qui a fait une espèce d'Apologie pour *Origene*, dit, qu'il est surpris, qu'on ait tant crié contre lui, pour avoir cru que Dieu convertiroit un jour les Démons; que pour lui, il verroit plus volontiers un Diable devenir un Ange, qu'un Ange devenir un Diable. Voyez la I. Piece du 2. Tome du *Phénix*.

La condamnation implacable des Morts, comme d'*Origene* & de *Didyme*, est venue de l'esprit aigre & dé-

décisif des Ecclesiastiques des Siecles les moins éclairés. Aussi Mr. *Basnage*, qui étoit modéré, n'approuve-t-il nullement cet usage de condamner un Auteur, après sa mort. Il suffisoit bien, selon lui, de condamner les erreurs d'*Origene* & de *Didyme*, lors que les Moines commencerent d'en abuser; sans faire mention de gens, qui avoient été si estimez de leur tems. *Didyme* étoit d'ailleurs orthodoxe, sur la Divinité du S. Esprit, comme on le voit, par son Traité sur le S. Esprit; que S. *Jerôme* a traduit en Latin; mais auquel il a ajoûté diverses choses. *Origene*, son maître, n'avoit pas été si orthodoxe, que lui, comme Mr. *Basnage* le fait voir. Il croit, qu'on ne prononça tant d'Anathemes, contre *Didyme*, qu'à cause qu'on croyoit, qu'il avoit été dans tous les sentimens de son Maître; quoi que la plûpart de ce qui nous reste de *Didyme*, soit orthodoxe.

Le Jesuite *Possevin* croyoit, que le Livre, contre les Manichéens, n'étoit pas de lui; mais il se trompoit. *Canisius* n'avoit publié cet Ouvrage, qu'en Latin; mais Mr.

Emeric Bigot, à qui *Mr. Basnage* donne de grands éloges, avec beaucoup de raison, l'ayant apporté d'Italie en Grec, le communiqua au *P. Combefis* Dominicain; qui le publia, dans son *Auctarium Novissimum Bibliothecæ Patrum*, en Grec & en Latin. Cependant il ne crovoit pas, que cet Ouvrage fût de *Didyme*; mais il se trompoit aussi, comme *Mr. Basnage* l'a fort bien remarqué. *Turrianus* avoit aussi traduit ce Livre en Latin; mais *Combefis* ne laissa pas de le traduire de nouveau; & notre Auteur n'a pas manqué de mettre au dessous les différences de ces deux Interprètes. Au reste, *Didyme* est du même sentiment, concernant la Prédestination & la Grâce, que les autres, qui ont réfuté les Manichéens, comme le dit *Mr. Basnage*; qui fait cette remarque, qu'encore que ceux, qui peuvent nommer beaucoup de gens, qui favorisent leurs sentimens, ne soient pas excusables, pour cela; il faut néanmoins prendre garde, que l'Eglise n'en a pas usé de rigueur, envers les autres, qui avoient la même pensée. Il n'en ajoute néanmoins pas la raison, qui étoit qu'avant

vant le tems de *S. Augustin*, tous les Théologiens étoient de cette opinion, & que toute l'Eglise Greque l'a été, même depuis.

12. *Courte Explication de l'Evangile selon S. Jean*, par *S. Jean Chrysostome*.

C'est une traduction d'un Ouvrage, qui n'est nullement de *S. Chrysostome*, comme *Mr. Basnage* le fait bien voir.

13. *Lettre de S. Chrysostome au Moine Cesarius*.

Cette Lettre ne se trouve qu'en Latin, & si l'on voit des paroles Greques à côté du Latin, en quelques endroits; ces mots sont tirez, non de l'Original Grec de cette Lettre, qui n'est plus, mais de quelques citations de cette Lettre, par d'autres Auteurs.

Pierre Martyr Florentin, qui se déclara pour les sentimens de *Calvin*, au tems de la Réformation, avoit été Dominicain, & avoit copié cette Lettre, sur un MS. des Dominicains de Florence; comme un monument authentique, par où il paroît, que *S. Chrysostome* n'a pas cru la Transsubstantiation. Il porta sa Copie en Angleterre, où il la laif-

la, dans la Bibliothèque de *Cramer*, Archevêque de Cantorbery ; mais cette Bibliothèque fut brûlée, ou pillée, sous le regne de Marie. Depuis, les Théologiens Catholiques soutinrent, que cette Lettre de *S. Chrysofome* étoit supposée ; parce que les paroles, qu'on en avoit produites, renversoient entierement la Transubstantiation. Les voici : *Sicut enim, antequàm sanctificetur panis, panem vocamus, divinâ eum sanctificante gratiâ, mediante Sacerdote, liberatus est adpellatione panis ; dignus autem est habitus Dominici Corporis adpellatione, etsi natura panis in eo permansit.* Mais il arriva depuis que *Mr. Bigot*, en visitant les Bibliothèques d'Italie, trouva cette Lettre dans la même Bibliothèque, & qu'il la copia, & porta en France cette Copie. Il y publia, à Paris, en MDCLXXX. chez *Martin*, la Vie de *S. Chrysofome*, par *Palladius*, & quelques autres pièces, qu'il avoit copiées dans les Bibliothèques d'Italie. Cette Lettre fut placée à la fin d'un Eloge, que *S. Chrysofome* avoit fait, de *Diodète de Tarse*, après la page 135. qui est marquée 145. par une faute d'impression. Mais
les

les Censeurs des Livres s'y opposerent , & ayant porté l'affaire au Roi , il ordonna qu'elle fût lacérée , & permit qu'on publiât les autres pieces. C'est-ce qui a fait que l'on trouve une lacune , entre la piece précédente & les suivantes , qui commencent par la pag. 245.

Cette Lettre auroit été perdue , si Mr. *Basnage* n'avoit trouvé moyen d'avoir un Exemplaire de Mr. *Bigot* , non mutilé , sur lequel il la publia en MDCLXXVII. en Hollande. Le P. *Hardouin* la fit imprimer à Paris en MDCLXXXIX. avec des Notes & une Dissertation *du Sacrement de l'Autel.* Je fis peu après quelques remarques contre ce Jesuite , dans le Tome XV. de la *Bibliothèque Universelle.* Il y répondit en suite , & l'une & l'autre piece a été depuis imprimée , dans ses *Opera Selecta* ; qui parurent à Amsterdam en MDCCIX. *in folio.* Cet Auteur ne prit pas le parti de nier , que cette Epître fût de S. *Chrysofome* , ou celui de dire , que l'endroit , touchant le pain de l'Eucharistie , avoit été ajouté , par quelque Héretique. Il soutint seulement que le mot de *Nature* , en parlant du

Pain Eucharistique, après sa consécration, ne signifie autre chose, que les accidents du Pain; qui demeurent seuls, dès que le Prêtre a prononcé les paroles sacramentelles. Il me semble néanmoins, que le mot de *Nature*, renferme non seulement les accidents du Pain, mais encore sa substance. Mr. *Basnage* a été du même sentiment, comme il le témoigne dans les remarques historiques, qu'il a mises à la tête de cette Lettre. Mais il n'entre en aucune dispute, sur cette matière, non plus que moi. Il a évité, par tout, les disputes purement Théologiques, dans ce Recueil; qui est fait, tant pour les Catholiques Romains, que pour les Protestans. Pour moi, je ne croi pas, qu'il soit besoin de prouver, que la nature du Pain signifie autre chose, que ce que j'ai dit.

On avoit cru, que Mr. *Basnage* avoit dit, que S. A. R. le Grand Duc de Florence avoit fait déchirer l'Epître de S. *Chrysostome*, du MS. où elle se trouvoit. Mais on voit le contraire, par une Lettre de Mr. *Mafei*, & en effet, nôtre Auteur ne l'avoit point dit.

14. On trouve, après cela, une autre Epître de S. *Chrysofome*, au même *Cesarius*; qui est en un autre MS. du Grand Duc. Elle est aussi contre les sentimens d'*Apollinaire*.

15. *Démonstration, contre les Juifs, par Basile, Evêque de Seleucie.* Swert avoit inferé cette Lettre, en Latin, dans le Volume de diverses Pièces, qu'il publia après la mort de *Canisius*. On y a ajouté le Grec, qui avoit depuis été publié par le P. *Dausquei*, Jesuite, de S. Omer. Mr. *Basnage* a été choqué, de ce que cet Evêque raconte des Fables aux Juifs pour les convertir; comme est celle d'un *enfant cornu*, dont une femme accoucha, au lieu de *Golgotha*, ce qui étoit un présage, qu'il y auroit là quelque jour le Palais d'un Roi; ce qui fut accompli, par la résurrection de Jesus Christ, en ce lieu-là, où l'on voyoit alors l'Eglise de la Croix & de la Résurrection. Il ajoûte, que les Traditions Judaïques disoient, qu'on avoit trouvé là *le Crane d'Adam*; que Salomon, par sa grande sagesse, l'avoit sù, & que c'étoit pour cela, qu'on appelloit ce lieu-là *le lieu du Crane*. Ce *Basile* n'étoit, pas sans doute, un bon raison-

neur ; mais il n'étoit pas non plus un homme de bien, puis qu'il fut l'un des Evêques, qui se trouverent à Ephese, en CCCCXLIX. dans une Assemblée d'Evêques, qu'on nomma *le Brigandage d'Ephese*. Des gens, capables de faire ce, qu'ils firent, étoient tout disposez, à débiter des Mensonges, pour des Veritez. Il touche bien la preuve de la venue du Messie, tirée des LXX. Semaines; mais il n'étoit pas assez versé dans l'Histoire, ni dans la Chronologie, pour pouvoir prouver, que les LXX. Semaines étoient échuës, au tems, auquel Jesus-Christ étoit mort. Les plus habiles Chronologues ne sont pas même d'accord de la maniere, dont il faut calculer les Semaines.

16. On trouve après cela plusieurs Chroniques Latines, & I. *la Chronique entiere de Tiron Prosper d'Aquitaine*, en deux Parties; dont la premiere va depuis Adam, jusqu'à la mort de l'Empereur Valens, en CCCLXXVIII. de l'Ere Vulgaire, & la seconde, jusqu'à l'Empire de l'Empereur Marcien, en CCCCL: II. une autre Chronique, attribuée au même, & tirée d'un MS. d'Augsbourg:

bourg : III. une troisième , qui est de *Victor*, Evêque de Tunune , en Afrique , qui est une continuation de *Prosper* , & qui commence au XVIII. Consulat de *Theodose*, le Jeune , & finit par la VIII. année de l'Empereur *Maurice*.

17. On trouve , ensuite , les Lettres de *Fauste* , d'abord Abbé du Monastere de Lerins & depuis Evêque de Reies vers l'an CCCC XXXVI. *Canisius* les publia de nouveau , sur un MS. de l'Abbaye de S. Gal. Mr. *Basnage* l'accuse de *Demi-Pelagianisme*, qui étoit un sentiment mitoyen , entre le *Pelagianisme* & le *Predestinarianisme*. Ce dernier outroit la Prédestination absolue , & ôtoit à l'homme toute sa Liberté ; & le premier admettoit une Prédestination , fondée sur le bon & sur le mauvais usage , que les hommes font des graces de Dieu ; en donnant à Dieu le commencement de la conversion , auquel l'homme pouvoit donner , ou refuser son consentement. Ce *Demi-Pelagianisme* étoit un sentiment , qui étoit reçu de toute l'Eglise Greque , & qui n'a jamais été condamné en Orient , ni en Occident ,

au moins en tous les Articles.

Il nous reste de *Fauste* quelques Lettres, dont la première est adressée à un Prêtre, nommé *Lucidus*, qui étoit Prédestinarien; à qui il apprend, au nom d'un Concile Provincial, les doctrines, qu'il devoit condamner; & pour lesquelles il vouloit, qu'il anathematizât ceux qui les soutiendroient. Il devoit donc condamner 1. celui, qui, entre les autres impietez de Pelage, croiroit, que l'homme naît sans péché, & qu'il peut être sauvé, par son seul travail, & que, sans la grace de Dieu, il peut être délivré du péché: 2. celui, qui diroit, qu'un homme est damné, quoi qu'il ait, après une fidele confession, été baptizé & défendu la Foi Catholique; seulement pour être tombé en Adam, & à cause du péché originel: 3. celui qui diroit, que l'homme est précipité dans la mort, par la prévision de Dieu: 4. celui qui diroit, que celui, qui a péri, n'avoit pas reçu de quoi pouvoir être sauvé; tel qu'étoit un homme, qui avoit été baptizé, ou un Payen, qui avoit pu croire, & qui n'avoit pas voulu: 5. celui qui diroit, qu'un homme, qui

qui est un vaisseau à deshonneur, ne peut pas devenir un vaisseau à honneur : 6. celui qui diroit, que Jesus Christ n'étoit pas mort pour tous, & n'a pas fait en sorte, que tous les hommes puissent être sauvez. Il y a seulement : *nec omnes homines salvos esse fecit*; mais il semble, qu'il faut lire *salvos esse posse fecit*; car les Demi-Pelagiens ne croyoient pas, que tous les hommes sont sauvez.

Il exhorte Lucidus à signer ces Anathemes, à faute de quoi il seroit obligé de le déferer aux Assemblées Ecclesiastiques. Quelques Savans ont cru, que ce *Lucidus* est un Prêtre chimerique, & que *Fauste* s'adresse, sous ce nom, à tous ceux, qui pourroient être dans de semblables sentimens.

Il y a ensuite une autre Lettre, qui doit avoir été faite par *Fauste*, au nom de *Lucidus*, & adressée à une Assemblée de plusieurs Evêques de la Province, si l'on en croit le titre.

Lucidus y condamne, conformément aux sentimens du Synode, ceux qui disoient, " qu'il ne falloit pas joindre le travail de l'obéissance

„ fance humaine à la grace de Dieu;
 „ qu'après la chute du premier hom-
 „ me, (*le franc*) arbitre de la vo-
 „ lonté étoit entierement éteint;
 „ que Jesus Christ n'a pas souffert
 „ la mort, pour le salut de tous les
 „ hommes: que la préscience de
 „ Dieu pousse l'homme violemment
 „ à la mort, ou que ceux, qui pé-
 „ rissent, périssent par la volonté
 „ de Dieu; que quiconque péche,
 „ meurt en Adam, quoi qu'il ait été
 „ légitimement baptisé; que les uns
 „ sont prédestinez à la mort, & les
 „ autres à la vie; que depuis Adam,
 „ jusqu'à Jesus Christ, il n'y a eu
 „ personne de sauvé d'entre les Gen-
 „ tils, par la premiere loi de la Na-
 „ ture, en contemplation de l'ave-
 „ nement de Jesus Christ; parce qu'ils
 „ ont tous entierement perdu le li-
 „ bre arbitre, dans leur premier Pe-
 „ re: que les Patriarches & les Pro-
 „ phetes, ou les premiers des Saints
 „ avoient été dans le Paradis, avant
 „ le tems de la Rédemption. En sui-
 „ te *Lucidus* assure le contraire en as-
 „ sez mauvais termes.

Mr. *Basnage* croit, que les Pro-
 positions, qui sont ici condamnées,
 sont des propositions de S. Augustin,
 que

que les Moines de Lerins & ceux de Marseille attaquoient. Telle étoit celle, qui dit : *laborem humanae industriae Divinae gratiae non esse jungendum.* Mr. *Basnage* dit, que cette Proposition est vraie, à l'égard de la Grace prévenante, qui agit sur l'Homme la première, & il a raison; car c'est Dieu qui agit le premier. pour nous conduire au salut. Mais je ne fais, s'il s'agit ici de la Grace prévenante. Il pourroit bien se faire que *Fausse* ait voulu contredire ceux, qui vouloient que Dieu fasse tout & l'homme rien, dans la vie Chrétienne, ou qui parloient ainsi, sans bien entendre ce qu'ils disoient. Les Apôtres veulent, que nous joignons nos efforts aux graces, que Dieu nous a faites. *Travaillez*, dit S. Paul, à votre salut, avec crainte & avec tremblement: car c'est Dieu, qui produit en nous & la volonté & l'exécution, Philip. II: 12, 13. L'un n'est pas incompatible avec l'autre.

Nôtre Auteur condamne aussi la censure de la Proposition qui dit: qu'après la chute du premier homme, le (franc) Arbitre est entièrement éteint. En effet Dieu ne pourroit pas punir justement la posterité d'Adam,

n'avoir pas fait du bien, qu'elle ne peut pas faire; & cela, non par sa propre faute, mais par celle d'Adam. Il vaut mieux dire, que Dieu n'a pas permis, que le Genre Humain perdît toute connoissance du Bien & du Mal, & que par les lumieres de la Raison & de la Conscience, il l'a détourné du vice, & l'a porté à la Vertu; sans quoi l'Homme ne seroit pas coupable, ni punissable du Mal qu'il fait; ni digne de récompense, pour le Bien qu'il feroit, par l'effet inévitable d'une Grace irrésistible.

18. *Canisius* a aussi publié, sur un MS. de l'Abbaie de S. Gal, les deux Livres d'Epîtres de *Ruricius* Evêque de Limoge, qui vivoit vers la fin du V. Siecle. Il a été ami particulier de *Fauste*, dont on vient de parler.

19. On voit ensuite une Lettre d'*Eugipius*, qui étoit un Abbé du commencement du VI. Siecle, dans laquelle il parle de la vie de S. *Severin*, qu'il avoit écrite. *Marc Velsler* avoit publié cette Vie; mais il avoit omis cette Lettre, que *Canisius* trouva depuis, dans un autre MS.

20. Il s'ensuit la Vie d'une Religieuse Irlandoise, nommée *Brigide*, qui mourut l'an DXXI. Celui, qui l'a écrite, se nommoit *Cogitosus*, & n'est pas d'ailleurs connu.

21. La réfutation des Manichéens, qui suit, composée par *Zacharie* de Mitylene, est si courte, qu'elle ne tient qu'une page, & si métaphysique qu'à peine la peut-on entendre. Il soutient, que le Mal n'est pas une substance, & cela est certain du Mal, tant moral, que physique; mais on ne prouve pas par-là, qu'il n'y a point de Principe Mauvais. Quoi que ni le Péché, ni la Vertu, ne soient pas des substances, on ne laisse pas de dire, que Dieu est le Principe du Bien, & que les mauvais Démons sont des Principes du Mal; parce que Dieu fait du bien par lui même, & donne à ses Créatures le moyen d'en faire; & qu'au contraire, les Esprits Malins font du mal & en font faire. Les Anciens & les Modernes ont trop subtilisé sur la nature du Mal, en soutenant, que ce n'est rien.

22. Après cela, viennent cinq Homilies d'*Anastase*, Patriarche d'Antioche, en Latin seulement; & une

Homilie d'*Anastase*, Moine du Couvent du Mont Sinai, touchant l'Eucharistie; du soin, qu'on doit avoir de ne juger pas témérairement; & d'oublier les injures, avec un Discours sur le Pseaume VI. On ne fait, s'il a vécu à la fin du VI. ou du VII. Siecle. Ces discours sont en Grec & en Latin.

23. L'Abbé *Evantius*, dont on voit après un Discours, contre ceux qui disoient, *que le Sang des Animaux étoit immonde, mais que leur chair ne l'étoit pas*, a vécu au VI. Siecle, & a assisté à divers Synodes, tenus en France, sur la fin de ce Siecle. Il ne le faut pas confondre avec un Ecclesiastique du même nom; qui étoit Evêque de Vienne, comme Mr. Basnage l'a fait voir. Il s'échauffe trop contre ceux, qui faisoient scrupule de manger du sang, dont les Chrétiens des premiers Siecles se sont abstenus, pendant assez long-tems; comme on le peut voir dans la Dissertation qu'*Etienne de Courcelles* a faite, sur cette matiere, & qui est inserée dans ses Oeuvres.

24. *Leontius*, qui suit, étoit un Moine de Constantinople, qui vi-
voit

voit au commencement du VII. Siecle, & qui s'étoit fort exercé à réfuter les Nestoriens & les Eutychiens; qui étoient en grand nombre en Asie & Egypte, en ce tems-là. Il y a ici trois Ouvrages sur ces matieres, que *Turrianus* avoit donnez traduits en Latin; & qu'il auroit beaucoup mieux fait, de donner aussi en Grec; car on n'oseroit presque citer une simple Version, quoi que bien faite; parce que l'Interprete a pu facilement se tromper, de bonne foi, & sans avoir dessein d'en imposer à ses Lecteurs. Mr. *Basnage* prend soin, dans sa Préface, de distinguer divers Auteurs Grecs, qui portoient le nom de Léonce. On peut le consulter là-dessus.

L'Original Grec des Ouvrages de Léonce fut placé, par l'Interprete, dans la Bibliotheque des Jesuites à Rome; qui auroit bien fait de le publier lui même, ou de le remettre à quelqu'un.

25. On verra après cela les Epîtres de *Didier*, Evêque de Cahors, qui vivoit au milieu du VII. Siecle, & d'autres, qui lui ont écrit. Quoi que ces sortes d'Ecrits ne soient pas d'un grand usage, en eux-mêmes;
il

ils ne laissent pas d'être utiles à ceux, qui veulent écrire l'Histoire Ecclesiastique de ce tems là.

26. On peut dire la même chose de *la Vie de S. Magnus*, par Theodore, son Disciple, Moine de St. Gal & premier Abbé de Kempten, au milieu du VII. Siecle.

27. S. Adaman Irlandois avoit écrit une Vie d'un grand Saint de ce Pais-là, nommé Columbe, ou Columban, qui vivoit au milieu du VII. Siecle. On fait comment les Vies des Saints, faites en ce tems-là, étoient composées; mais on en peut tirer ce qu'il y a d'Historique, lors qu'il ne s'agit, ni de Révelations, ni de Miracles. Ce fut le Pere des Moines, qui les multiplia en son Pais. Voyez *Usserius*, dans ses Antiquitez Britanniques.

28. Il y a ensuite deux Poëmes de S. Althelme, ou Adelme, Evêque de Salisbury, qui vivoit vers la fin du VIII. Siecle. L'un de ces Poëmes est à la louange des Vierges, & l'autre est sur les huit principaux Vices; qu'on a depuis réduits à sept.

29. Il y a une l. Appendix, qui contient des remarques de Mr. Caperonnier, Professeur Royal, sur la
Ver-

Version Latine des fragments d'*Hippolyte de Thebes*, contre *Felix & Be-ron*, qu'on trouve ici à la p. 13. & sur la Version de l'Apologie d'*Eunomius*, qui est à la p. 181. On peut voir par-là, qu'on ne peut pas se fier à toutes sortes de versions du Grec. Pour y réussir, il faut 1. savoir bien la Langue Greque; 2. entendre la matiere, dont il s'agit: 3. posseder aussi la Langue Latine, pour trouver les mots les plus propres, qui conviennent au sujet, dont il s'agit; sans cela, on est en danger de commettre de grandes fautes.

La II. Appendix renferme 1. un petit Poëme, qu'on nomme *Monastique* de S. *Colomban* Abbé. Ce Poëme est composé de Sentences morales, renfermées chacune en un vers: 2. un autre Poëme, encore plus petit, contre l'Avarice: 3. un Sermon de S. *Gal*, Confesseur, à la consecration de *Jean*, Evêque de Constance, au commencement du VII. Siecle: 4. un Fragment d'un Discours de *Leontius*, Evêque de Cypre, au commencement du VII. Siecle, contre les Juifs.

C'est là le contenu des Pieces, qui

qui forment le premier Tome des *Antiquæ Lectiones* de *Canisius*. Toutes ces Pièces ne sont pas, sans doute, de la même importance ; mais on ne laissera pas d'en trouver plusieurs, qu'on pourroit regretter, si on les avoit perdues.

Mr. *Basnage* a fait sur chacune de petites Prefaces, où il a mis ce qu'on fait des Auteurs, & du tems, auquel ils ont vécu ; afin que l'on ne les confondît pas avec d'autres, qui porteroient les mêmes noms. Il a aussi fait quelquefois, lors que cela a été nécessaire, des remarques sur les matieres, qui font voir la peine, qu'il s'est donné, pour rendre ce grand Recueil plus utile, & plus commode ; sans y mêler aucune Controverse moderne.

II. THESAURUS MONUMENTORUM ECCLESIASTICORUM & HISTORICORUM, si-
ve HENRICI CANISII *Lectiones Antiquæ, ad Seculorum ordinem digestæ, variisque Opusculis auctæ, quibus Praefationes Historicas, Animadversiones Criticas & Notas in singulos Auctores adjecit* JACOBUS BASNAGE. Tom. II. pagg. 550.

1. **A**ctes de S. Cuthbert, Evêque de Lindisfarnes, par le vénérable Bede, en vers Heroïques, tirez de l'Abbaie de S. Gal.

Bede, qui a eu le surnom de vénérable, a vécu, comme on fait, au commencement du VIII. Siecle. Ce Poëme des Miracles de S. Cuthbert n'est pas des plus mauvais de ce tems-là, & son Histoire est la meilleure qu'on en ait.

2. Livre de S. Jean, Moine de Damas, où sous le personnage de Pierre, très saint Evêque de Damas, il s'adresse à l'Evêque Jacobite de Tudarée, ou Darée.

Canisius avoit publié ce Livre seulement en Latin, de la version de Turrianus, où le commencement manquoit; mais Mr. Basnage l'a publié en Grec & en Latin, avec le commencement. Il a suivi l'Edition du P. le Quien Dominicain, dans le Recueil des Oeuvres de Jean de Damas. Elle n'est pas néanmoins tout-à-fait complete; parce qu'il manquoit quelque chose, un peu après le commencement. Le P. le Quien a suppléé cet endroit, par le moyen d'une version Arabique de ce

ce Livre, que quelqu'un avoit traduite en Latin, On fait, que ces *Jacobites* étoient une sorte d'Eutychiens. La question, qui étoit entre les Orthodoxes & les Jacobites, étoit: *si Jesus Christ est deux natures & en deux Natures, comme les premiers le soutenoient; ou une seule, comme les Jacobites le disoient, d'une maniere monstrueuse? εἰ δύο φύσεις ἐστὶν ὁ Χριστός, καὶ ἐν δύο φύσεσιν, ἢ μία, καθὰ ἐτεροτεύοντο.* Les Orthodoxes disoient, que l'on appelloit Jesus Christ *deux Natures*, la Divine & l'Humaine, & qu'il étoit *en deux Natures*, sans qu'elles fussent confondues, quoi qu'il fût une seule Personne. Ces nouvelles expressions inventées, pour parler plus clairement que l'Écriture Sainte, furent la cause des Disputes; qu'on auroit évitées, si l'on fût demeuré dans la simplicité Apostolique. Mais l'humour des Egyptiens & des Asiatiques ne leur permit pas de se conduire sagement en ces controverses. Il ne faut que lire l'histoire du Concile d'Ephese, & des brouilleries, qui suivirent ses décisions, pour s'en assurer. A la fin de cette Piece, *Jean de Damas* rapporte plusieurs passages
des

des Anciens, pour son sentiment. Le dernier, qui est cité, c'est S. *Chrysofome*, dans son Epître à *Césarius*, de laquelle nous avons déjà parlé. Il paroît par-là, que l'on étoit persuadé au VII. Siecle, que cette Lettre étoit bien de S. *Chrysofome*, quoi que le Pere *le Quien* en doute.

3. Il y a après une Dissertation de *Jean de Damas*, contre les Nestoriens, que Mr. *Basnage* a tirée, comme il le dit, de l'Édition de ce Pere, publiée par les soins du P. *le Quien*. Cette Piece n'avoit paru qu'en Latin, dans *Canisius*; mais le Texte Grec ayant été trouvé, par le Dominicain, Mr. *Basnage* a très-bien fait de l'ajouter ici. Il paroît, par le commencement de cette Dissertation, que les Orthodoxes outrôient la liberté, qu'ils prenoient d'inventer de nouveaux mots; qui n'étoient propres qu'à perpetuer les Controverses. „ Il faut, *dit-il*, „ commencer ainsi, en parlant à „ ceux, qui sont dans les sentimens „ de Nestorius: Dites-nous, vous „ autres, qui la Sainte Mere de „ Dieu a conçu? A-ce-été un Dieu, „ Fils de Dieu par sa nature, ou un „ Homme? S'ils répondent, que ç'a

„ ç'a été le Fils de Dieu, par sa na-
 „ ture & un Dieu ; ils sont ortho-
 „ doxes ; car ils avouèrent néces-
 „ sairement, que la S. Vierge est la
 „ Mere de Dieu. Ayant conçu un
 „ Dieu, & en étant accouchée, lors
 „ qu'il a été incarné, comment ne
 „ seroit-elle pas *Mere de Dieu* ?
 „ Mais s'ils disent, que ç'a été un
 „ Homme, alors nous repliquerons
 „ à ces Héretiques : avouez-vous,
 „ qu'il est Fils de Dieu & de son Pe-
 „ re, & le Verbe, qui a été avant
 „ les Siecles, Fils de Dieu, & Dieu
 „ de sa Nature, & consubstantiel à
 „ Dieu & à son Pere ? Ils répon-
 „ dront qu'oui. Ensuite, nous di-
 „ rons : n'avouez-vous pas, que le
 „ Fils de la Vierge est de sa nature
 „ Fils de Dieu, & de sa nature Dieu ?
 „ Ils diront que non. On voit par
 „ tout cela, que ces Théologiens Chré-
 „ tiens avoient donné un tour si sin-
 „ gulier à leur Théologie ; qu'il ne
 „ leur étoit plus possible de l'exprimer,
 „ dans les termes du Nouveau Testa-
 „ ment, d'une maniere intelligible. Ce
 „ qu'il y avoit de pire, c'est qu'ils s'im-
 „ posoient les uns aux autres la néces-
 „ sité de s'en servir, comme s'il n'y
 „ avoit eu aucun autre moyen de met-
 „ tre

tre la Verité à couvert. Tout cela fut néanmoins l'occasion de Disputes, qui furent accompagnées de persécutions atroces, auxquelles ceux qui se trouverent les plus foibles, furent soumis; seulement pour ne pas recevoir des mots inconnus aux Apôtres. Cependant on les auroit pu facilement accorder, comme nous l'avons déjà dit; si on leur avoit demandé des définitions claires des mots, qu'ils employoient.

Il auroit fallu demander aux Nestoriens, pourquoi ils ne vouloient pas se servir du terme de *Mere de Dieu*? Ils auroient répondu, que cela sembloit dire, que la S. Vierge avoit porté la Divinité en son sein, ce qui ne se peut pas dire. On leur auroit dû repliquer, qu'on n'entendoit pas, que la Divinité eût été renfermée dans le sein de Marie, & qu'elle en fût sortie; puisque cela est contraire à la Nature Divine, qui est par tout essentiellement & qui ne peut souffrir aucun changement; mais que l'Enfant, dont Marie accoucha, étoit uni si étroitement avec la Divinité, & d'une manière si extraordinaire, qu'en lui, selon S. Jean, *la Raison avoit été faite*
Tome XXIII. P. 2. O chair;

chair; non que la Raison suprême, ou la Sagesse Divine ait souffert aucun changement, en elle-même; ce qui avoit fait, que l'on avoit dit, que la S. Vierge étoit *la Mere d'un Dieu*; c'est à dire, d'un Homme, qui étoit uni avec la Divinité, d'une maniere indissoluble. C'est ainsi qu'on auroit dû expliquer ce mot, en avouant néanmoins que les Apôtres ne s'en étant point servis, il auroit été mieux de s'en abstenir. Il n'y avoit point de Nestorien un peu raisonnable, qui ne se fût contenté de cette explication.

On auroit aussi pu ramener un Eutychien, par une semblable explication de paroles; en lui disant, que quand il est dit, *que la Raison a été faite chair*, cela ne signifioit nullement, que la Raison, ou la Sagesse infinie de Dieu ait cessé d'être ce qu'elle étoit auparavant; mais que S. Jean s'étoit servi d'une expression métaphorique, pour représenter, que, qui voyoit Jesus-Christ, voyoit la Sagesse de son Pere, & qu'elle étoit ainsi *devenue Chair*. Un Eutychien, qui auroit eu du sens commun, se seroit contenté de cela, & l'on n'avoit aucun droit,

droit, de lui imposer la nécessité d'embrasser des idées nouvelles, & de se servir de mots nouveaux, dont les Apôtres ne s'étoient point servis. Il n'y a point d'autorité, parmi les hommes, qui puisse introduire de nouveaux noms, non plus que de nouvelles idées dans la Religion & d'en imposer l'usage; sous peine de la damnation, ou même d'excommunication, pour ceux, qui ne s'en serviront pas. Après tout, les mots nouveaux, introduits par les uns, ou par les autres, n'ont ni rendu la chose plus claire, ni fait cesser les Controverses. On ne trouvera pas mauvais, que j'aye mis ici ces réflexions, pour dédommager, en quelque maniere, les Lecteurs de cette liste des Auteurs, renfermez en ce vaste Recueil. Ceux qui feront attention à ce Traité de *Jean de Damas*, & qui liront ses Oeuvres Philosophiques, s'appercevront encore mieux de l'importance de ce que je viens de dire.

4. Les six Chapitres & demi du *Pape Zacharie*, tirez du III. Livre des *Dialogues* de *Grégoire le Grand*, que *Zacharie* traduisit en Grec, sur le Latin de *Gregoire le Grand*, ne
O 2 sont

sont pas de Controverses , mais d'Histoires, qui se ressentent fort de la Légende, ou au moins d'une trop grande credulité; ce qui a fait croire à quelques Savans , que ces Dialogues n'étoient pas de lui. Le P. *François Pagi* a cru néanmoins, qu'ils étoient de lui, & Mr. *Basnage* aussi; qui en fait une petite Critique, qui est, selon sa coutume, très-moderée.

5. On voit ensuite la Vie & les Voyages de S. *Willibald*, premier Evêque d'Aichstadt, écrits par une Religieuse d'Heidenheim, qui étoit sa Parente. Après cela, il y a une autre Vie de l'Abbé *Willibald*, frere du précédent & Confesseur, par une Religieuse du même Couvent. Cette Vie est suivie de celle de S. *Lambert*, Evêque d'Utrecht & Martyr, par un Anonyme, qui vivoit de son tems; & qui y a joint une Révélation du même, faite après sa mort.

6. Ces Légendes sont suivies de plusieurs pieces, concernant l'Histoire. Elles peuvent servir, à l'égard des faits, arrivés du tems des Auteurs, ou un peu auparavant sur quoi ils ont pu avoir quelques lumières; mais non pour les tems les plus

anciens. La premiere est un Recueil Historique, tiré d'un Auteur Anonyme, qui vivoit sous Alexandre Severe. La seconde est un semblable Recueil, tiré d'*Idacius* & d'autres Chronologues Chrétiens, & ramassé par un homme, qui vivoit du tems de Charles-Magne. Il y a encore une Chronologie tirée, dit le titre, de la Chronique Greque de l'Evêque *Thoromachus*, & qui commence aux invasions des Nations Septentrionales & finit à la mort de Pepin, & au commencement de ses Fils.

7. Après cela, vient une Vie de S. *Boniface* Martyr, Apôtre de l'Allemagne & Archevêque de Mayence. Elle a été écrite par S. *Willibald*, Evêque d'Aichstadt. Cette Vie a été contestée à cet Evêque, mais d'habiles gens l'ont soutenue, comme véritablement de lui.

8. On voit ensuite un Recueil de pensées diverses, contre les Séveriens, ou Acephales, qui étoient une des Sectes Eutychiennes. Il n'y a point de nom d'Auteur, & ce que nous en avons a été traduit du Grec par le P. *Turrianus*, qui auroit mieux fait de donner l'Original au Public.

9. La piece suivante est plus importante, puis que c'est un Abregé des Canons Ecclesiastiques, qu'Adrien I. présenta à Charles-Magne dans Rome. On peut voir par-là, sous quelle Discipline étoient alors les Chrétiens de l'Occident. Le Recueil n'est néanmoins pas complet, puis qu'on n'y voit pas les Canons des Conciles Généraux. Mais en ces tems là, on n'avoit pas la même exactitude, que l'on a eue depuis.

10. On voit en suite deux Livres composez, par *Etherius* Evêque d'Osme & par *Beat* Prêtre, contre *Elipand* Archevêque de Toledé, & *Felix* Evêque d'Urgel, de l'adoption de Jesus Christ Fils de Dieu. Les Théologiens ne font pas d'accord entre eux, sur le sentiment d'*Elipand* & de *Felix*. Il s'agit de savoir s'ils mettoient deux Personnes en Jesus-Christ, avec *Nestorius*? ou s'ils croyoient, qu'il est en une seule Personne, Fils naturel & Fils adoptif de Dieu? naturel par rapport à sa Divinité, & adoptif, par rapport à son Humanité. *Vasquez* prétend, qu'ils n'ont point été condamnez, comme Nestoriens; mais parce qu'ils sou-

tenoient

tenoient, que Jesus-Christ avoit été adopté en une seule Nature. *Snarez* au contraire, soutient, qu'ils n'ont été condamnez, que comme Nestoriens.

Cette erreur, en quoi qu'elle ait consisté, fut condamnée l'an DCCLXXXIII. Ce fut Felix, homme d'ailleurs de bonnes mœurs, qui en fut le premier Auteur. Mr. *Basnage* croit fort probablement que *Felix*, pour trop subtiliser, sur les Natures de Jesus-Christ, tomba dans cette pensée; que, n'y ayant que la Divinité de Jesus-Christ, qui fût le fondement de sa *Filiation Naturelle*; l'Humanité, qui en est toujours distincte, quoi qu'unie en une seule Personne, ne pouvoit être le fondement, que d'une *Filiation adoptive*. Mais comme ce langage étoit nouveau, & que l'on en pouvoit tirer cette consequence, qu'il y avoit deux Fils de Dieu, dont l'un étoit Dieu & *Fils naturel*, & l'autre Homme & *Fils adoptif*; on fit un procès là-dessus à *Elipand* & à *Felix*, quoi qu'ils professassent, qu'ils reconnoissoient l'unité de la Personne du Fils. Nous avons déjà parlé de cette matiere, au Tome XV. de la *Bibliothèque Universelle*, en donnant l'extrait du Li-

vre intitulé *Marca Hispanica*, & publié par Mr. de Marca. Il se tint néanmoins plusieurs Conciles là-dessus, depuis l'an DCCLXXXII. jusqu'à l'an DCCC. desquels Mr. *Basnage* fait l'histoire, en peu de mots. Bien des Théologiens n'ont pas de plus grand plaisir, que de faire éclatter leur zèle & leur autorité, en condamnant les Hérétiques; nom odieux, que l'on donne à ceux, que l'on veut perdre, sans examiner, si leur erreur est dangereuse, ou non. *Etherius* & *Beat* étoient, comme il semble, de cette sorte, comme on le reconnoitra, en lisant leur Ouvrage.

II. Le reste de ce Volume est rempli de divers Livres ou Ecrits du fameux *Alcuin*. Nous ne ferons qu'en rapporter les Titres: I. Supplément pour le Livre d'*Alcuin* des Vertus & des huit principaux Vices. Ce Supplément consiste en quelques petites Poésies: II. Les Lettres du même, au nombre de LXVII: III. Mr. l'Abbé *Fontanini* avoit publié en MDCCV. à la fin de sa Défense des Anciens Diplomes, une Lettre d'*Alcuin* à *Eanbald*, Archevêque d'York, Mr. *Basnage* a trouvé à
pro-

propos de la joindre ici à celles, que *Canisius* avoit publiées. Il y a joint de très-bonnes remarques, que lui avoit envoyées Mr. l'Abbé *Passionei*, qui est présentement Nonce, chez les Suisses, & avec qui il avoit fait connoissance à la Haye, aussi bien que plusieurs gens de Lettres de ce País: IV. Une autre Lettre d'Alcuin aux Enfans de Chœur de S. Martin, sur la Confession: V. Une Homilie, sur la mort de S. *Willibrod* Archevêque d'Utrecht; avec un Poëme sur la Vie de ce même Saint, & une Elegie sur S. *Wilgise*, pere de S. Willibrod: VI. Un Poëme d'un Anonyme, sur Charles-Magne & sur le Pape *Léon*: VII. La Dialectique & la Grammaire d'Alcuin, exprimées en forme de Dialogue entre Charles-Magne & lui. La Grammaire est aussi, en forme de Dialogue, entre un Maître & un Disciple. On ne voit rien d'exquis, en tout cela; mais en cet endroit, ce n'étoit pas peu que de pouvoir exprimer, en peu de mots, ces deux Sciences: VIII. Deux Lettres, l'une sur un endroit du Cantique des Cantiques, & l'autre sur les Cérémonies du Baptême.

Voilà ce qui est contenu dans la I. Partie du 2. Tome, nous parlerons des autres Volumes dans la suite de cette *Bibliothèque Anc. & Mod.* Comme j'ai cru, que l'on seroit peut-être surpris, de voir que le I. & le IV. Tome de cet Ouvrage consistent chacun en un Volume; & que le II. & le III. Tomes en aient chacun deux; d'autant plus, que rien n'empêchoit qu'on les distingât en VIII. en suivant l'ordre des chiffres; j'avertirai ici les Lecteurs, qu'on a commencé à imprimer ces Volumes, par le premier & par le dernier, sur lesquels Mr. *Basnage* avoit fait tout ce qu'il avoit résolu de faire. Cependant le II. & le III. se trouverent trop gros, pour les mettre sous deux reliures, & il fallut les partager en quatre Volumes. Il a fallu dire cela, pour prévenir ceux, qui voudroient censurer la disposition de ce grand Recueil.

A R T I C L E II.

I. NEGOTIATIONS *secretés touchant la Paix de MUNSTER & d'OSNABRUG, ou Recueil Général*

neral des Préliminaires, Instructions, Lettres, Mémoires, &c. concernant ces Négociations, depuis leur commencement l'an MDC XLII. jusqu'à la Conclusion, en MDC XLVIII. Avec les Dépêches de Mr. de Vautorte & autres pièces au sujet du même Traité, jusqu'à l'an MDCLIV. inclusivement. Ouvrage absolument nécessaire à tous ceux, qui se pourvoient du Corps Diplomatique, ou Grand Recueil des Traitez de Paix, & d'autant plus utile aux Politiques & aux Négociateurs, qu'il renferme les fondemens du Droit Public. TOME I. où l'on voit les Mémoires, ou Instructions, sur les Interêts de la France & de ses Alliez; & les Préliminaires pour la Paix de Munster & d'Osnabrug, depuis l'Année MDCXLII. jusqu'à MDCXLV. inclusivement. A la Haie, chez Neaulme MDC CXXV. in folio. pagg. 582.

ON n'avoit jamais vu, que je sâche, tant de Pièces, concernant une Negotiation, qu'il y en a ici touchant la Paix, qui fut conclue en Westfalie, & qui est en-

core à présent le fondement du Repos de l'Allemagne, qu'on suppose comme inviolable, & qu'on n'oseroit attaquer directement. La plupart des Mémoires, & des Ordres, qu'il y a ici, sont des François, ou ont été tirez de leurs Cabinets. On assure qu'un Prince d'Allemagne trouva moyen, de les acheter de ceux, qui en étoient chargez, & que ceux, à qui ils appartenoient, ont bien voulu les donner, pour les imprimer. Il paroît, que *Wiquefort* avoit vû ces papiers, qu'il cite souvent dans les Preuves de son Histoire, sans dire de qui il les avoit eus.

Le Libraire avoit souhaité que je fisse une Préface, qui fît inieux connoître l'utilité de ce Recueil; mais après l'avoir bien feuilleté, je vis, qu'il y avoit de bons Index des Pièces, qui sont ici, & des Sommaires, de ce qu'il y a, bien exprimez; ce qui me fit juger, qu'il n'étoit nullement nécessaire d'y ajouter quoi que ce fût; d'autant plus, qu'il y avoit déjà une *Préface Historique*, où l'on voit, ce qui arriva de plus memorable, en Allemagne, depuis l'an MDCXIII. jusq'en MDCXLIV. On voit par là

là, comment les Parties intéressées furent insensiblement forcées de venir à un Traité, & enfin de le conclurre l'an MDCXLVIII. après avoir été plusieurs années en Guerre.

Néanmoins, comme il s'agit ici du plus solennel Traité de Paix, qui nous soit connu; & que l'on prétend, que le Repos Public est fondé là-dessus; j'ai cru, que je ne ferois pas mal de traiter en général des principes, sur lesquels est fondé le bonheur de toutes les Societez, & la nécessité, où elles sont de faire & de finir la Guerre. Pour cela, j'ai pris les choses à leurs sources, & de très-peu de Maximes indubitables du Droit de la Nature, & de celui des Gens; j'ai tiré, par des conséquences nécessaires, toutes celles, qui sont utiles, pour entretenir la Paix & la Justice, parmi les Hommes. On ne sauroit trop réfléchir sur des Principes, d'où découle le bonheur du Genre Humain. On croit communément, qu'on ne peut bien prouver, que ce que l'on tire de Veritez Mathématiques, qui sont évidentes, en elles-mêmes, & qui ne sont sujettes à aucune exception. Mais il est cer-

tain, qu'il y a des Maximes de Morale & de Politique, qui ne sont pas moins évidentes, & desquelles on tire des conséquences, qui ne sont pas moins assurées. Un homme peut se tromper, sur la nature du Bonheur & s'imaginer, qu'il ne peut être heureux, qu'en s'abandonnant à ses passions; jusqu'à ce qu'il ait compris par les suites fâcheuses, qui naissent d'une si étrange imagination, qu'il s'étoit trompé. Dès-lors, il ne peut plus douter, que le chemin du bonheur n'est pas celui, qu'il avoit pris; mais au contraire, celui de tenir ses passions en bride. Comme il ne se peut pas défaire de l'envie, qu'il a d'être heureux; il est porté, s'il écoute la Raison, à modérer ses passions, & à chercher ailleurs des Règles; qu'il puisse suivre sûrement, pour parvenir au Bonheur.

Il s'apperçoit bientôt, qu'il ne peut pas être heureux seul; puis qu'il y a une infinité de choses, ou il a besoin du secours d'autrui. Pour le trouver, il faut vivre en une Société, où les hommes s'aident les uns les autres, Ils ne le peuvent faire, sans supposer, qu'on les aide-

ra à leur tour, quand ils en auront besoin. C'est une Loi inviolable de la Nature & des Gens, *que nous devons faire aux autres, ce que nous souhaitons, qu'ils nous fassent, & au contraire, de ne leur rien faire de ce que nous ne voudrions pas, qu'ils nous fissent.* Pour observer cette Loi, *il faut aimer son prochain, comme soi-même.* Supposé qu'on fasse tout le contraire, ou que les hommes se haïssent les uns les autres, peuvent-ils être heureux ? Y a-t-il la même douceur à vivre, parmi ses ennemis, que parmi ses amis ? C'est-ce que personne ne sauroit dire.

Ce sont là les principes de l'Humanité, qui ont formé les Societez Civiles, comme on l'a montré plus au long, dans la Préface, dont il s'agit, & qu'il n'est pas nécessaire que l'on répète ici. On applique ces mêmes Regles aux *Corps Politiques*, & l'on fait voir, qu'une Société observant, envers une autre Société, ces mêmes Maximes, seroit heureuse ; supposé que cette autre Société en fît autant, & que les Societez Politiques ne peuvent se brouiller ensemble, sans s'entretenir infiniment. Il s'ensuit de-là que ce qu'on dit des

Par-

Particuliers , il le faut aussi dire des Societez. En effet , les dissensions & les Guerres des divers Etats , entre lesquels la Terre est partagée , rendent le Genre Humain malheureux ; qui seroit au contraire très-heureux , si tous les Etats observoient fidelement , entre eux , les Lois de la Justice & de l'Equité. L'envie d'envahir le bien d'autrui , & la nécessité , où ceux , à qui on l'ôte , se trouvent de le défendre par la force , causent des Guerres infinies.

On verra ces Veritez étendues plus au long , dans la Préface , sans que néanmoins on y ait rien dit de superflu ; comme on le verra , en la lisant. J'avois souvent médité cette matiere ; mais je ne l'avois pas rangée dans l'ordre , où on la verra ici. J'avouë que je n'ai pas pu l'écrire , sans être , en quelque maniere , ému par l'importance du sujet ; comme on s'apercevra bien , en la lisant. Il n'est pas possible d'être vivement frappé d'idées de cette conséquence ; sans qu'il n'en échappe quelque chose sur le papier , & je crois même , qu'il est souvent nécessaire , de dire un peu fortement des veritez salutaires à tout le Genre Humain.

Je me suis apperçu qu'à l'Article XXI. de la page marquée de quatre Etoiles; il y a cinq petits mots oubliés. J'y parle de l'objection, que me fit une fois une forte de Fanatique, quoi que je ne le dise pas, contre la clarté des Commandemens de l'Evangile, & en particulier de celui ci, *qu'il ne faut pas faire à un autre, ce que nous ne voudrions pas qu'il nous fit.* Il m'objetoit les Criminels qui voudroient bien, que, quoi qu'on ne leur inflige que des peines, que les Lois ordonnent d'infliger à ceux qui sont coupables des crimes, dont ils sont convaincus; on ne le fit point. Ces cinq derniers mots, qui étoient à la marge, ont été omis. Je réfute dans la suite, cette impertinente objection; qu'un homme, qui faisoit le dévot, & un dévot du premier ordre, proposoit, contre le plus grand Commandement de l'Evangile, après celui d'aimer Dieu.

Après avoir établi des Règles infailibles, qu'il faut garder d'Homme à Homme, & d'Etat à Etat, pour rendre le Genre Humain, le plus heureux qu'il puisse être sur la Terre; j'ai mis un petit Abregé des principales

les matieres des deux Volumes. Mais on verra en détail le contenu de toutes ces Pièces, dans la Table, qui suit immédiatement le Titre, & qu'on n'a pas besoin de copier ici.

II. NEGOTIATIONS *secretés touchant la Paix de MUNSTER & d'OSNABRUG &c. TOME II. où l'on trouve les Lettres, Mémoires, & Instructions de la Cour & des Plenipotentiaires de France, pendant les Années MDCXLIV. & MDCXLV. in folio, pagg. 486.*

ON verra après le titre de ce Tome, qui est divisé en deux parties, selon les deux Années, qu'il renferme; on verra, dis-je, le contenu de chaque piece. Je n'ai jamais vu un Recueil de cette sorte, pour lequel on ait pris plus soin, pour en rendre l'usage facile. La suite de cet Ouvrage, qui ira jusqu'à la Conclusion de la Paix de Westfalie, doit paroître sur la fin de l'Eté de cette Année.

ARTICLE III.

I. **THESAURUS JURIS ROMANI**, *continens rariora meliorum Interpretum Opuscula; in quibus Jus Romanum emendatur, explicatur, illustratur; itemque Classicis aliisque Auctoribus haud raro lumen accenditur; cum Praefatione* EVERARDI OTTONIS *Œti & Antecessoris.* Tome I. A Leide, chez Van der Linden le Jeune MDCCLXXV. in folio. pagg. 400. avec les Préfaces & les Index.

DEPUIS que les Grands Recueils des Antiquitez Romaines & Greques, publiez par Mrs. *Grævius & Gronovius*, eurent eu le succès, que l'on fait, & sur tout depuis peu de tems en çà; il s'est fait diverses entreprises semblables, dont on a bien auguré. Jamais on n'a tant publié de Recueils en Hollande, qu'on a fait dans l'espace de peu d'Années. Autrefois on ne voyoit paroître, la plûpart de tems, que d'assez petits Volumes. Si l'on de-
man-

mande; si cela vient de ce, qu'il y a plus de gens qui étudient qu'autrefois? je crois, que la plupart répondront, que cela vient plutôt de ce, que plus de gens font des Bibliothèques, qu'on ne faisoit auparavant. Mais d'où que cela puisse venir, les Libraires, qui font de nouvelles Editions de bons Livres, rendent un bon service à la République des Lettres, & méritent d'être favorisez.

On avoit vû à Venise, en MDLXXXIV. un *Francesco Ziletti* publisher des Traitez sur tout le Droit, intitulez *Tractatus Universi Juris*, en vingt cinq Volumes *in folio*. Cet homme étoit à louer, selon le sentiment de Mr. *Otto*, pour avoir tant ramassé d'Ouvrages des Disciples d'*Accurse*; de l'autorité desquels les Jurisconsultes se servent souvent, pour décider des plus graves questions du Droit de la Nature & des Gens. Il y eut aussi un Recueil de Jurisconsultes, qui fut imprimé à Venise en MDCVIII. en huit Volumes. Des personnes habiles dans la Jurisprudence Romaine crurent, qu'il falloit faire un choix des meilleurs Auteurs, qui l'avoient illustrée, & qui avoient dit des choses,

que

que d'autres n'avoient pas suës, avant eux.

Mais il n'étoit pas facile d'exécuter ce Projet, à cause du mépris, que les Praticiens faisoient de la meilleure Critique, & de l'ancienne Jurisprudence Romaine, que l'on n'employe guere au Barreau, à présent; comme s'il n'y avoit aucunes lumieres à en tirer. D'ailleurs ceux, qui avoient des pièces rares, des meilleurs Interpretes du Droit Romain, n'étoient pas trop d'humeur, de s'en défaire, pour les envoyer à l'Imprimerie. Cependant Mr. de *Bynkershoek*, Président du Haut Conseil, qui fait estimer l'ancienne Jurisprudence, & qui a toujours été fort attaché à cette Etude, malgré les occupations, qu'il a eues dans le Haut Conseil; a levé les obstacles, qu'il y avoit à ce dessein, & a fourni au Libraire plusieurs pièces, qui ne se trouvoient que rarement Mrs. *Cunningham & Brenkman*, qui ont aussi beaucoup de connoissance de cette sorte de Livres, aussi bien que de la Jurisprudence, ont travaillé au choix des Livres, que l'on pourroit mettre ici. Mr. *Vischer*, Conseiller au Haut Conseil, a fourni au
Li-

Libraire le Livre fameux , mais rare , d'*Antoine Agostini* , des noms propres , qui se trouvent dans les Pandectes; Mr. *Schubertb* , Professeur dans l'Academie de Leipzig , a envoyé les Observations Anticritiques de *Stekius* ; Mr. *Abraham Gronovius* a donné les Observations de *Catharin* ; Mr. *Balk* enfin a pris la peine de corriger les *Electa* de *Burgius* & les Remarques de *Perrenon* , avant qu'elles aient été mises sous la Presse.

C'est-ce que Mr. *Otto* nous apprend, dans sa belle Préface, & que l'on a crû devoir mettre au commencement de cet Extrait. Il remarque, que les premiers Auteurs, qui aient écrit de Droit , ont été des Italiens, très-bons Jurisconsultes , mais peu capables d'expliquer les Lois; parce qu'ils n'entendoient pas assez le Latin, & n'avoient aucunes Belles Lettres. *Grotius* a dit, qu'ils étoient *optimi Juris condendi auctores, sed conditi mali Interpretes*; comme s'il avoit voulu dire, qu'ils avoient été plus propres à composer de bonnes Lois, qu'à expliquer les Anciennes. Il faut que ces gens-là. outre la lecture des Pandectes, qu'ils

qu'ils n'entendoient pas assez bien, eussent quelque connoissance de l'Ancienne Jurisprudence, comme par tradition; conformément aux anciennes Coûtumes d'Italie, dont plusieurs s'étoient conservées depuis quelques Siecles.

Guillaume Budé, Maître des Requêtes sous François I. fut le premier, qui commença à expliquer en France les termes du Droit, tant Grecs, que Latins. Il a fait cela, dans ses *Forensia*, qui furent imprimez à Paris, par *Robert Etienne* in fol. en MDXLVIII. Cependant cet habile homme, plus versé dans les Langues Greque & Latine, que dans le Droit Romain, n'étoit pas en état de rétablir l'étude de l'ancienne Jurisprudence. Le premier, qui le fit, fut le fameux *André Alciat*, Italien; qui eut de très-habiles disciples, tant en France, qu'ailleurs. *Viglius Zuichemus*, Frison, qui jouâ un grand rolle, dans les Pais-Bas Espagnols, & *Antoine Agostini* Espagnol, qui fut depuis Archevêque, furent des principaux étrangers, qui profiterent des leçons, qu'*Alciat* faisoit, dans l'Université de Bourges. On vit aussi
sortir

sortir de son Ecole un *Duaren*, un *le Conte*, un *Donel*, un *Baudouin*, un *Charondas*, un *Briffon*, un *Hotoman* & d'autres ; mais sur tout l'incomparable *Cujas*, qui acheva ce que les autres n'avoient que commencé. Pour illustrer les Pandectes, il consulta non seulement les Pandectes de Florence ; mais encore les anciens fragmens de la Jurisprudence Romaine, le Code Théodosien, & la Jurisprudence Greque. Tous ceux, qui sont venus après lui, quoi que très-habiles, n'ont proprement fait que glaner ; quoi qu'ils aient eu des secours, que *Cujas* n'avoit pas eus, dans les Editions plus correctes, dans les Médailles, dans les anciens Marbres, & dans tout ce qui nous est resté de l'Antiquité.

Il y avoit eu plusieurs habiles gens, outre *Cujas*, qui s'étoient employez, à éclaircir l'Ancien Droit. & qui avoient publié divers petits Ouvrages, qu'on ne trouvoit qu'avec peine. C'est-ce qui a fait naître le dessein, de les recueillir en quelques Volumes d'une grandeur plus considérable, afin que ceux, qui aiment l'ancienne Jurisprudence, les pussent
plus

plus facilement acheter. On a pris soin, de ne mettre dans ce Recueil, que des livres d'un moindre volume; parce que les gros livres n'étoient pas difficiles à trouver. On n'a néanmoins pas seulement eu égard à la rareté des livres; parce que de méchans livres peuvent devenir rares; mais aussi à leur bonté.

Mr. *Otto* nous dit qu'on pourroit, dans ce Recueil, plus d'une quarantaine de livres rares, & qu'on ne pouvoit trouver; & que tout cela ensemble ne coûtera pas plus, que le seul Ouvrage d'*Agostini*, des noms des *Pandectes*, ne coûtoit. Il y a des gens, qui ont méprisé le travail de ce grand homme; comme s'il n'importoit point, que l'on fût informé des noms de ceux, dont les autoritez sont citées dans les *Pandectes*. Mr. *Otto* montre le contraire, marque quelques endroits, où il y a des fautes dans ces noms, & rapporte une plaisanterie d'*Ammien Marcellin*, qui dit, que quelques ignorants avoient pris le nom d'un ancien Jurisconsulte, pour le nom d'un Poisson, ou de quelque ragoût.

Il est certain, qu'on ne peut pas
Tome XXIII. P. 2. P bien

bien entendre l'Histoire du Droit, ni même ce qui est dit, en divers endroits des Pandectes; sans savoir qui sont ceux, qui y sont citez, & ceux qui ont donné leurs noms aux Lois Romaines. *Agostini* commença cet Ouvrage en sa jeunesse, & n'y mit la dernière main, qu'étant plus avancé en âge. Ce n'est pas, qu'il n'y ait commis des fautes, comme *Mr. Otto* le fait voir; en donnant néanmoins à ce grand homme les louanges, qu'il méritoit, pour son savoir & pour la peine qu'il a prise.

Avant que d'entrer en matière, il commence, par le nom de Πανδέκτης, qu'il soutient, avec raison, être masculin; quoi qu'on dise communément *Pandectæ Florentinæ*, au lieu de *Pandectæ Florentinus*: car Πανδέκτης est le nom de tout l'Ouvrage. C'étoit un titre, dont quelques Jurisconsultes Romains s'étoient servis, pour faire comprendre, que leurs Livres contenoient toute la Jurisprudence.

Quoi que la connoissance des Noms propres, que l'on trouve dans ce livre, ne regarde pas proprement la Science du Droit; il y a de quoi être fort embarrassé, si l'on ne fait pas les tems, auxquels les Empe-
reurs

reurs & les Jurisconsultes , dont il est parlé dans les Pandectes , ont vécu ; quand on trouve des Lois contraires lés unes aux autres , parce qu'elles ont été faites en divers tems. Pour cela *Antonio Agostini* a rangé les noms , selon les tems , auxquels ceux qui les portoient ont vécu. Ces recherches lui ont de plus donné occasion , de corriger beaucoup de noms , qui étoient mal écrits. On y voit encore , plus distinctement qu'auparavant , ce que chaque Jurisconsulte avoit écrit ; en sorte que si l'on y rencontroit quelque difficulté , on pourroit joindre tous les Fragmens de ce Jurisconsulte , & comparer ensemble ceux , qui avoient écrit de la même chose ; pour voir , s'il y avoit une différence réelle entre eux. Les noms des Empereurs & des Constitutions y sont marquez , avec exactitude. Il seroit à souhaiter , que l'on eût toutes les Lois en elles-mêmes , & les Ordonnances du Senat , dans toute leur étendue , avec les Lois des Douze Tables , les Lois qui ont été faites depuis , & toutes les Constitutions & tous les Rescripts des Empereurs. Mais on est réduit à

imiter ceux , qui , ne pouvant plus voir la Ville de Rome , dans sa splendeur , sont réduits à en chercher les ruines & les mafures, par lesquelles ils jugent de la grandeur & de la beauté des Edifices de l'Antienne Rome. On peut de même juger de la justice & de la fageffe des anciennes Lois Romaines ; fur tout en les lifant , en quelque ordre. On y voit la fuite des fentimens des Jurifconfultes & des Légiflateurs depuis fa fondation , jufqu'au tems d'Alexandre Sévere , & jufqu'au tems de Papinien & de fes Difciples.

On voit donc ici , dans le Chap. I. les noms des Jurifconfultes , des Ecrits defquels les Pandectes ont été compilées , & de ceux , qui y font citez & qui font partagez en quatre classes ; felon les Maîtres , qu'ils ont fuivis , & fuivant les tems , auxquels ils ont vécu. On a mis à la fin & , *extra classem* , comme parle l'Auteur , les Jurifconfultes , qui fe font aidez à faire le vaste Recueil des Pandectes , & à qui l'on est auffi redevable des XII. Livres des *Constitutions Imperiales* & des IV. Livres des *Institutes*. Le Ch. II. contient les noms des Rois & des Consuls Romains ; le

III.

III. les noms des Empereurs; le IV. ceux des Loix, des Ordonnances du Sénat, des Edits, des Défenses, des Actions, &c. le V. les noms des autres personnes, dont il est parlé dans les Pandectes, & divisées en certaines classes; le VI. enfin les noms saints, tant des Citoyens Romains, que des autres personnes libres, ou esclaves; tant hommes, que femmes. On voit enfin un Index fort étendu des mots principaux, par où l'on peut voir qu'*Agostini* ne s'est pas contenté de faire ce Recueil immense; mais qu'il n'y a rien oublié de ce qui en pouvoit faciliter l'usage. Il avoit en effet besoin de ces secours, pour pouvoir s'en servir commodément.

La seconde piece de ce Volume consiste en quelques leçons d'un Jurisconsulte Italien, nommé *Carlo Selvaggi*, qui avoit été Interprete des Pandectes, dans l'Academie de Naples & qui le fut encore dans celle de Rome. Ces leçons sont intitulées *de Origine, Ethymo & præstantia Pandectarum, in 1. 2. & 3. de Justitia & Jure.* Cet homme n'aprochoit point de l'Illustre Espagnol, de qui nous venons de parler. Sa ma-

niere d'écrire *Ethymon*, avec une H, montre qu'il avoit peu, ou point de connoissance de la Langue Greque. Il est souvent arrivé que des gens d'une grande lecture & qui ont eu aussi une grande réputation, ont blessé non seulement les oreilles par leur mauvaise Latinité; mais encore les yeux de leurs Lecteurs, par leur vicieuse orthographe de mots très-communs. On a jugé par-là qu'ils n'avoient pas jetté d'assez bons fondemens de leurs premières études; puisqu'ils bronchoient, en des choses, qu'on doit avoir apprises, dans les Ecoles, ou par un peu de lecture. J'ai connu deux, ou trois Théologiens François, qu'on ne pouvoit en effet pas regarder comme des ignorans; & qui ont fait presque à chaque page des fautes d'orthographe (sans parler de celles qui bleffoient la bonne Latinité) qui n'étoient pas pardonnables; comme d'écrire *Ecclypsis* pour *Eclipsis*; *Proœmium* pour *Proœmium*; *Re-presentare*, pour *Repræsentare*; *Excitare*, pour *Excitare*; *Pundus*, pour *Pondus*; *Mæror*, pour *Mœror*, &c. Si cela ne leur étoit arrivé, que rarement; je ne le remarquerois pas; mais ces sortes de fautes étoient trop

com-

communes , pour douter si elles venoient d'avoir été mal instruits , au commencement de leurs Etudes , ou d'avoir écrit trop négligemment ; mais il ne s'agit pas ici de traiter de cette matiere.

Le troisiéme Jurisconsulte , qui paroisse ici , est *Jaques Lect* de Geneve , qui avoit écrit de la Vie & des Ecrits de *Papinien* , de la Vie d'*Ulpien* , des *Jugemens Publics* & des *Peines* , il y a plus de six vingts ans. Depuis ce tems - là , il n'y a eu , que *Jaques Godefroi* , qui ait fait honneur à cette Ville - là , par rapport à la connoissance du Droit Romain.

La quatriéme piece est de *Jean Chifflet* de Bezançon , où il traite des Architectes de l'un & de l'autre Droit , ou du Droit Civil & du Canonique. Selon lui , *Justinien* & *Tribonien* firent le premier , & *Gratien* & *S. Raimond* le second. C'est proprement une Apologie de *Justinien* & de *Tribonien* , contre ceux qui en avoient trop mal parlé , & des deux Auteurs du Droit Canonique.

Chifflet raporte ce que *Suidas* a dit de mal de *Tribonien* , par rapport aux Mœurs , & met les plaintes que quelques Jurisconsultes Modernes ont

faites, sur la manière dont il a abrégé les Livres des anciens Jurisconsultes Romains, & qui a tant donné de peine aux Interpretes des Pandectes. Il est vrai qu'il y a bien des endroits trop abrégés; mais il n'étoit guère possible de faire autrement; à moins que d'allonger trop un si immense Recueil. Dans le dessein, où il étoit de convaincre le Public qu'il ne prétendoit pas former une nouvelle Jurisprudence, à sa fantaisie; il forma ses Loix des termes propres des plus estimez Jurisconsultes Romains; dont il marquoit le nom & l'endroit de leurs Ecrits, où leurs décisions se trouvoient. *Chifflet* défend aussi *Justinien*, soit à l'égard de ses mœurs, soit par rapport à son érudition. Son mariage avec *Theodora*, personne infame, & ses exactions perpetuelles, le rendent principalement suspect, & disposent les Lecteurs à croire le mal, que *Procope* en a dit, en son *Histoire Secrete*. Il n'est presque pas possible de s'imaginer qu'il ne soit coupable d'une bonne partie du mal, qu'on dit de lui. Mais le rétablissement de l'Ancienne Jurisprudence, à l'égard des Choses Civiles, est une chose qu'on ne sauroit

roit trop louer. *Chifflet* prend aussi la défense du Droit Canonique de *Grazien* & de *Raimond de Barcelone*. On ne peut pas nier, qu'il n'y ait de fort bonnes choses, & ramenées des tems les plus anciens; mais je crois que *Chifflet* auroit mieux fait de ne parler point du commerce familier, que *Raimond* avoit, avec son bon Ange. On ne sauroit le rendre probable, par ce qu'on dit du Bon Génie de *Socrate*. Ce dernier a été un homme si grand & si singulier, dans son genre, & un Docteur si desintereffé, qu'on se sent disposé à croire quelque chose d'un secours surnaturel; pour être le Maître d'une Nouvelle Philosophie, qui a empêché que les idées de la Vertu ne s'éteignissent parmi les Grecs; qui sont devenus, depuis ce tems-là, les Maîtres de la Morale parmi les Payens, & même les Chrétiens. On peut s'écrier, à cause de cela, comme fait *Ciceron*, dans une de ses Lettres à *Atticus*:
ô *Socrates* & *Socratici viri!* numquam vobis gratiam referam. „ O *Socrate*,
„ & vous qui l'avez suivi! je ne
„ vous rendrai jamais le bien, que
„ vous m'avez fait.

Le cinquième Traité de ce Volume

me est une Apologie de *Gabriel Trevor*, Jurisconsulte & Historiographe de Louis XIII. pour les Préfaces, que *Justinien* a mises à la tête des *Pandectes*. Il y traite assez au long de l'Origine des *Francois*, qu'il fait descendre des Gaulois, & il y censure beaucoup *Procope*; à cause de son *Histoire Secrète*, où il donne une très-mauvaise idée de ce très-sacré Empereur.

Le sixième contient des pensées choisies de *Jean Baptiste de Bourg*. Ce sont des pensées de l'Auteur.

Le septième est un semblable Recueil que *Christophe Colerus* a nommé *Parerga*, comme qui diroit *Hors-d'Oeuvres*, & qui sont des remarques sur plusieurs passages des *Institutes* & des *Pandectes*, & même d'autres Auteurs. Toutes ces Remarques ne sont pas de Jurisprudence, il y en a plusieurs, qui regardent la Philologie en général, & qui sont de bon goût. Nous avons encore de ce même *Colerus* une Edition de *Valere Maxime*, avec ses propres notes & celles de divers autres, imprimée chez les Héritiers de *Wechel*, à Francfort en MDCXXVII. C'est la meilleure, qui ait paru.

La huitième piece de ce Volume est un Commentaire, sur deux Loix des Pandectes & deux du Code, par *Gabriel du Val*, de Poitiers, Avocat au Parlement de Paris. Elle parut en MDCVIII. auquel tems & plusieurs années après, il y eut encore en France des Avocats, qui se piquoient d'entendre le Droit Romain, & qui écrivoient quelquefois en Latin. Mais il y a long-tems que la mode en est passée, non par la faute, comme je croi, de la Nation; mais par l'ignorance des Ministres des Rois, & par l'intrigue de ceux, qui gouvernent leur Conscience, qui n'aiment pas naturellement les Gens de Lettres, à moins qu'ils ne veuillent entièrement dépendre d'eux. Ainsi ceux, qui semblent vouloir enseigner les autres, empêchent qu'ils n'étudient, de peur qu'ils ne secouent leur joug, dès qu'ils auront pris du goût pour l'étude.

La piece suivante qui est la neuvième, est de *Pierre Avellan de Valois* qui étoit aussi un Avocat Poitevin, qui publia en MDXL cet Ouvrage, intitulé: *Passages de quelques bons Auteurs corrigez, ou expliquez autrement qu'on ne fait communément.*

Il y a ici non seulement diverses Lois Romaines expliquées ; mais encore plusieurs autres Auteurs Classiques éclaircis, ou corrigez. Il méprise fort, dans le dernier Chapitre de cet Ouvrage, la peine, que plusieurs Interpretes du Droit Romain ont prise d'expliquer la définition de la Justice que l'on trouve dans le 1. Titre des Pandectes de *Justitia & Jure*, l. 10. *Justitia est constans & perpetua voluntas jus suum cuique tribuendi*. Il dit que dans cette définition, ou plutôt description de la Justice, il faut prendre garde que *perpetua & constans voluntas* est le genre. Si cela est, le reste sera la différence, comme on parle en Logique. On pourroit, ce me semble, remarquer ici qu'il s'agit non seulement de la Justice considérée comme une habitude, qui est en ceux qu'on appelle justes ; mais encore comme une qualité, qui est dans une action, & qui fait que l'on nomme juste une certaine action, & même une Loi qui la commande, ou qui condamne ce qui lui est contraire. Selon cette idée, on doit définir la Justice la convenance, ou le rapport qu'il y a entre une Loi & une Action conforme au Droit de la Nature, des Gens.

Gens & celui qu'on appelle Civil. En suite on pourroit venir à la Justice habituelle qu'*Ulpien* a définie, dans les paroles qu'on a rapportées. On pourroit encore y ajouter quelques mots, qui marquassent deux autres objets de la Justice; dont le premier est *Dieu*, qui, par le Droit de Création, nous peut justement demander le Culte suprême, & une obéissance fidele aux commandemens qu'il nous donne, lors qu'il le trouve à propos. Le second objet de la Justice sont les Hommes, à qui il est juste que l'on rende constamment tout ce qui est conforme au Droit Divin, à celui de la Nature, à celui des Gens & au Civil.

Après avoir établi cela, il faudroit alors dire qu'un Homme ne peut être nommé *juste*, qu'autant qu'il vit conformément à ces trois sortes de Droits. Mais la véritable méthode de traiter mathématiquement, ou *synthetiquement* des choses, n'étoit pas fort connue, excepté dans les Mathématiques; où on l'employe, lors qu'il s'agit de prouver une vérité qu'on a découverte, en faveur de ceux qui ne la savent pas encore. Nous ne faisons que remarquer ceci en passant,

& nous laissons d'ailleurs l'exécution d'un semblable Projet à ceux, qui auront plus d'étendue d'esprit, & plus de loisir, que nous n'en avons.

La dixième pièce de ce Volume consiste en des Observations, ou des Conjectures de *Nicolas Catharin*, Jurisconsulte de Bourges. Il la dédia à Mr. *Ménage* en MDCLX. Il n'y a point de Livre, à la correction duquel, on doit apporter plus de précaution, que les *Institutes* & les *Pandectes*. Cependant Mr. *Catharin* (ou peut-être *Catherinot* dont il est parlé dans les *Menagiana*) donne, pour une correction assurée, un changement assez grand, qu'il fait dans la 3. du D. *ad legem Juliam Majestatis*. Il est dit en cette Loi: *Lex Julia Majestatis precipit eum, qui Majestatem publicam laeserit, teneri; qualis est ille qui in bellis cesserit, aut arcem tenuerit, aut castra concesserit*. On voit bien que ces paroles sont fautives, en quelque chose; mais la difficulté est à trouver, où est la faute. Mr. *Catharin* croit qu'il faut lire: *arce aut castris concesserit*, c'est à dire: *aura abandonné une forteresse, ou un Camp*. Il prétend que *Tribonien*, qui étoit Grec & qui n'entendoit pas assez bien
la

la Langue Latine, avoit changé les paroles de Marcien, pour n'avoir pas sù que *concesserit* signifioit *s'en sera allé*; savoir, de la Forteresse, ou du Camp. Mais il auroit fallu retenir le mot *tenuerit*, & lire *arcem quam tenuerit, aut castris concesserit*. Il se pourroit bien faire que *castra* signifie ici la même chose que *castella*, d'où est venu le mot de Château. Il y a d'ailleurs quelques conjectures fort heureuses, dans ce petit Ouvrage.

Le onzième est d'un goût tout opposé, puis que *Jean Stekius*, Jurisconsulte Bernois, l'a intitulé: *Observations Anticritiques, ou les Lois défendues, contre les dépravations des Critiques & des Interpretes Modernes.*

Stek ne donne ici qu'un petit Essai des fausses corrections des Jurisconsultes; de la fausseté, ou de la vérité desquelles on ne peut guère juger, sans avoir beaucoup de connoissance de l'ancien Droit Romain. Il est néanmoins certain que se fondant, sur la maniere de lire les Loix, dont il parle, sur les Pandectes de Florence; il a cet avantage, que, s'il leur peut donner un sens, qui ne soit pas absurde, son sentiment doit prévaloir, pour ne pas changer le Texte; sans
quoi

quoil faudroit faire une infinité de changemens. Tous les anciens Jurisconsultes, ni les Collecteurs des Pandectes, sous *Tribonien*, encore moins, ne se sont pas toujours exprimés, avec toute la précision & la régularité possible; ce qui ne permettra pas qu'on y fasse des changemens, qui ne sont pas tout à fait nécessaires. Cependant il doit être permis aux habiles gens de proposer leurs sentimens, avec modestie, & s'ils peuvent prouver qu'il y a une dépravation palpable, dans plusieurs Lois, & cela dans le plus ancien original, qui soit connu; on ne sauroit presser contre eux, par tout, cet Ancien MS.

On voit ici, en douzième lieu, un Ouvrage d'un Jurisconsulte Hambourgeois qui se nommoit *Detleve Langbeek*, qui a entrepris d'expliquer quelques unes des Lois les plus obscures des Pandectes. Cette piece parut, pour la première fois, l'an MDCLXIV à Hambourg.

En treizième lieu, on trouvera deux Livres de remarques sur divers endroits du Droit Civil, par *Pierre Perrenon*. Ily a, en tout ceci, une si grande variété de remarques, qu'il se.

seroit impossible de rapporter ici des exemples , par lesquels on pût juger du reste. En général ces deux livres sont pleins de bonnes remarques, non seulement pour entendre le Droit Romain ; mais encore les Auteurs , où l'on trouve des allusions à divers anciens usages des Romains.

Le quatorzième Ouvrage consiste en diverses Remarques de *George Conrad Crusius* sur la restitution, dont il est parlé de *Heredibus instituentis* D. Tit. V. L. 40. & en une Dissertation des Pactes & des Conventions, dont *Ulpien* avoit traité , dans son IV. Livre , sur l'Edit Perpetuel.

En quinzième lieu, on voit les 3 Livres de *Louis Charondas*, des choses vrai-semblables ; où il explique quantité d'endroits des Pandectes , & en concilie plusieurs , qui paroissent opposez ; avec des remarques, sur le Titre de *verborum obligatione* , & un livre de *Jurisdictione & Imperio*.

Enfin il y a ici deux Livres de *Marquard Freher*, de *Hors-d'Oeuvres*, ou de choses *Vrai-semblables* , qui regardent presque toutes des passages des Pandectes. On verra que, selon *Freher*, au Ch. II. du II. Livre ,
Ul.

Ulpien entendoit parler des Chrétiens, lors qu'il a dit : *sub prætextu religionis, vel sub specie voti solvendi cœtus illicitos.* J'avouë que je n'ai su trouver ces paroles, dans les Pandectes, & que je ne sai pourquoi les Chrétiens de son tems auroient fait des assemblées, sous prétexte d'un vœu. Cela pouvoit se faire par des Payens, encore mieux, que par des Chrétiens. Les Bacchanales, condamnées par une Ordonnance du Sénat, en sont une bonne preuve.

Il y a deux endroits, que l'on pourroit soupçonner regarder les Chrétiens. L'un est un Titre de *Collegiis & Corporibus*, L. I. & suiv. où, l'on trouve ces mots, comme tirez du Liv. 3. De Institutione de Marcien : *Mandatis Principalibus præcipitur Præsidibus Provinciarum ne patiantur esse [Collegia] sodalitia, neque Milites Collegia in castris habeant; sed permittitur tenuioribus stipem mensuam conferre; dum tamen semel in mense coëant, ne sub prætextu hujusmodi illicitum Collegium coëat; quod non tantum in urbe, sed & in Italia & in Provinciis, locum habere Divus quoque Severus rescripsit.* Il semble que Fréber a eu égard à ceci, Mais y
avoit-

avoit-il donc, dans les Armées Romaines, des Confreries de Soldats Chrétiens, qui s'assembloient & qui faisoient tous les Mois des Assemblées, pour assister les plus pauvres? Je ne sâche pas que les Auteurs Chrétiens aient parlé de rien de semblable. Les mots *illicitum collegium* sembleroient marquer l'assemblée Chrétienne du Dimanche, qui auroit été défendue, en permettant néanmoins que les Soldats Chrétiens s'assemblassent une fois le mois, pour donner l'aumône aux plus pauvres. Si cela étoit, les Compilateurs des Pandectes, dont Tribonien fut le Chef, n'avoient que faire de copier cela; qui étoit devenu absurde, deux cens ans pour le moins, après que les Empereurs étoient devenus Chrétiens. Il est vrai que *Procopé* dit que Tribonien étoit un *Payen* & un *Athée*; mais il n'avoit garde de choquer la Religion Chrétienne, en mettant dans ses Loix celles, qui avoient été faites autrefois contre les Chrétiens. Mais à quoi donc avoit-il égard, dans le Titre de *Collegiis & Corporibus*? On pourroit soupçonner que par les *Colleges illicites*, il a voulu qu'on entendît les Assemblées des

He-

Hérétiques, que *Justinien* traita fort mal, sous prétexte de supprimer les Hérésies. Mais c'est ce que je laisse à déterminer aux Jurisconsultes.

Il a semblé aussi qu'*Ulpien* ait fait allusion aux Chrétiens dans le Titre: *de extraordinariis Cognitionibus*, où il est parlé des Médecins, en ces termes de la Loi I. §. 3. *Medicos fortassis quis accipiet etiam eos, qui aliqujus partis corporis, vel certi doloris sanitatem pollicentur; ut puta si auricularius, si fistulae, vel dentium; non tamen si incantavit, si imperatus est, si (ut vulgari verbo impostorum utar) exorcizavit. Non sunt ista Medicinae genera, tametsi sint qui hos sibi profuisse, cum praedicatione, adfirment.* Parce que les Chrétiens se servoient du mot d'*exorcizer*, pour dire chasser, par le moyen d'un Formulaire d'Adjuration, les Démons des corps, dont ils s'étoient rendus maîtres; on a cru qu'*Ulpien* entendoit parler ici des Chrétiens, sous le nom d'*Imposteurs*. Mais ce n'étoient pas seulement les Chrétiens, qui se servoient d'exorcismes, mais aussi les Juifs, & les Payens, comme il paroît par divers endroits d'*Origene*; contre *Celse*. Ainsi il n'est pas sûr qu'*Ul-*

qu' *Ulpien* ait voulu parler ici des Chrétiens ; & il se peut faire que, du tems de Justinien, tems de ténèbres & de desordres , il y ait eu de véritables imposteurs. Il y avoit bien des gens en Orient, plusieurs siècles après, qui croyoient que bien des Maladies venoient des Démons & qu'on les guérissoit plutôt, par des Exorcismes, que par des Remedes Physiques. C'est de quoi on peut s'assurer, par le petit livre de *Psellus*, de l'opération des Démons, que *Gaumin* a publié. *Tribonien* a pu aussi entendre parler, par rapport à son tems, de semblables imposteurs de l'Orient.

En tous cas, s'il y avoit alors des Chrétiens, qui fissent les Exorcistes; ils méritoient bien d'être remis en leur devoir, par cette Loi des *Pandectes*. Au reste, on ne feroit peut-être pas mal de mettre *l'Antitribonianisme d'Hotoman*, dans l'un des Tomes suivans de ce Recueil, réfuté par quelque habile homme. La Paresse & l'Ignorance de bien des Avocats Modernes employent cette Satire, pour justifier le mépris, qu'ils font des *Pandectes*. Il n'y a pas long-tems qu'en demandant à quelcun,
d où

d'où venoit qu'autrefois on marquoit deux F. jointes ensemble, comme ff. pour marquer ce grand Ouvrage, il répondit, en riant, que cela vouloit dire *farrago farraginum*; à cause du peu d'ordre qu'il y a & d'une infinité de choses, dont on pouvoit bien se passer & à cause de la longueur du tems & du changement des opinions & des coûtumes, qui étoit arrivé depuis le tems des anciens Jurisconsultes, jusqu'à celui de Justinien, sur tout par rapport à la Religion.

A R T I C L E IV.

M. TULLII CICERONIS ACADEMICA. *Recensuit, Variorum Notis suas admiscuit* & HADR. TURNEBI, PETRIQUE FABRI Commentarios adjunxit JOANNES DAVISIUS Coll. Reginae Cantab. Præses. A. Cambrige, chez Crownfield, MDCCXXV. in 8. Pagg. 352.

C'EST ici le cinquième Volume des Oeuvres philosophiques de *Cicéron*, que Mr. *Davies* a publiées.

bliées. C'est un sujet difficile & qui ne demande pas seulement beaucoup de connoissance de la Langue Latine, en général; mais en particulier du style de *Cicéron*, qu'on ne sauroit se rendre familier, que par une perpétuelle lecture de ses Ouvrages. Outre cela, il faut avoir une juste idée du sentiment des Philosophes que l'on attaque, ou que l'on défend dans ces livres, comme *Cicéron* l'a trouvé à propos. Pour lui, étant exercé, autant qu'il l'étoit, à plaider de bonnes & de mauvaises causes, & possédant la Rhétorique à fonds; il donnoit à ses Personnages tel Caractère, qu'il croyoit leur mieux convenir. C'est ce qu'on peut voir dans tous ses Dialogues, soit, sur la Rhétorique; soit dans ceux, qu'il a écrits, sur des matieres philosophiques. Il donnoit cet amusement au plus beau Génie, que les Romains aient jamais eus, sur cette sorte de choses; qui suppléoit aux occupations, qu'il avoit eues, pendant que la République avoit subsisté.

Quoi qu'il fût des Dialogues à la Platonicienne, qui ne s'étoient jamais tenus; il donnoit néanmoins
à

à ses Interlocuteurs le Rolle, qu'il jugeoit leur quadrer le mieux. C'est ce qu'il témoigne lui même, dans les Lettres à Atticus, Liv. XIII. Lett. 12, 13. & 16. Il avoit d'abord introduit *Catulus*, *Lucullus* & *Hortensius*, parlans ensemble, & qui étoient en effet des Personnages illustres dans la République Romaine; mais il s'apperçut en suite, que ces Personnages n'étoient pas si propres à être, pour ainsi dire, introduits sur une scene philosophique, qu'il les avoit crus. Quoi qu'on ne pût pas traiter ces illustres Romains d'ignorans, sur ces sortes de choses; ils n'y étoient pas à beaucoup près, aussi habiles, qu'il falloit l'être, pour pouvoir leur donner les rôles, qu'il leur donnoit. C'est ce qu'il dit lui même, dans la XVI. Lettre du Livre XIII des Lettres à Atticus, que j'ai cité : *Illam Academicam σύνταξιν totam ad Varro-nem traduximus; primò fuit Catuli, Luculli, Hortensii, deinde, quia παρὰ τὸ πρέπον videbatur, quòd erat illis hominibus, non illa quidem ἀπασ-δευσία, sed in iis rebus ἀρετή, simul ac veni ad villam, eosdem istos sermo-nes ad Catonem, Brutumque trans-tuli*

tuli, *Ecce tuæ litteræ de Varrone* :
nemini visa est aptior ἀριόχεια ratio.
C'est ce que *Cicéron* fit, conformément au sentiment d'*Atticus*, comme il le dit encore, en sa Lettre XVIII. quoi que, comme il l'assure, *Varron* ne lui eût adressé aucun de ses Livres, encore qu'il en eût publié un grand nombre. Cependant il le lui avoit promis, il y avoit long-tems. En effet *Varron*, qui avoit publié auparavant les trois premiers Livres de la Langue Latine, qu'il avoit adressez à *Septimius*; en publia trois autres, savoir les IV, V, & VI. qu'il adressa à *Cicéron*, comme on le voit au commencement, du IV. C'est ainsi que ces deux savans hommes se traiterent l'un l'autre, avec la civilité, qui convenoit à des personnes de leur rang. *Varron* étoit plus versé que *Cicéron*, dans les Antiquitez de Rome, & en savoit autant que lui, en matieres philosophiques; mais *Cicéron* avoit plus de génie & son stile étoit plus élégant. Il y a bien des choses à redire, dans les Livres de *Varron* sur la Langue Latine, sur tout à l'égard de ses Etymologies, qui sont souvent forcées & même

absurdes; faute d'avoir eu des Règles assurées, & d'avoir observé une Maxime, sans quoi les Etymologies sont forcées & ridicules. Premièrement il auroit fallu bien savoir les langues, desquelles la Langue Latine étoit sortie immédiatement; qui étoit d'un côté la Langue des premiers habitans de l'Italie, qui étoient venus d'Orient; comme étoient les Anciens *Autochthones*, ou gens *nez de la Terre*, quoique fausement; parce qu'on ne savoit pas d'où ils y étoient venus. Leur Langue étoit l'ancienne Langue Etrusque, dont il nous reste des restes, dans les Inscriptions Etrusques; où nous n'entendons rien, mais qu'on entendoit sans doute, au tems de Varron. Il falloit en avoir une connoissance raisonnée & bien savoir l'Analogie de cette Langue. L'autre Langue étoit la Greque, telle qu'elle étoit dans la bouche des Eoliens; que *Varron* savoit, comme on le voit, par plusieurs endroits de ses Livres; mais il n'avoit pas assez de méthode, pour s'en servir heureusement. C'est ce qui a fait que les Etymologies Latines de *Vossius* valent mieux, que celles de *Varron*, qui
sont

sont souvent très-absurdes. La Maxime, qui est fondamentale, en cette occasion, est celle-ci; c'est que quand on ne peut pas trouver l'origine d'un mot, selon les Règles Étymologiques, qu'on s'est formées, sur de bons fondemens; il faut cesser de la chercher, pour ne se pas rendre ridicule, en rapportant des origines forcées, ou pueriles; comme est, par exemple, celle de *Cervus* un *Cerf*, que Varron tire du verbe *gero*, *quia cervus gerit cornua*. Il falloit tirer, avec *Vossius*, ce mot de *Κερας cornu*, d'où vient *Κεραδς*, & par l'interposition du Digamma Eolique *ΚεραϜδς* & par contraction *ΚεϜδς*, d'où est venu *cervos*, comme on prononçoit au commencement; après quoi, on a dit *Cervus*. Mais je n'irai pas plus loin, dans cette Digression.

Je dirai plutôt que ces livres Académiques de *Cicéron* sont mieux tournez, que tout ce qu'a fait *Varron*; quoi qu'il semble que *Cicéron* ait bien moins fait ici l'Orateur, qu'il ne fait, lors qu'il parle sous son propre nom. Il est dommage, que nous ne les ayons pas entiers, de la seconde Edition, que *Cicéron* en

avoit faite , & qui renfermoit quatre livres , comme Mr. *Davies* l'a bien remarqué , au commencement de ses notes sur le II. Livre.

Ces deux Livres , au reste , ont beaucoup souffert de la négligence & de la malhabileté des Copistes , ou de ceux qui revoyoient les exemplaires & les corrigeoient souvent mal à propos. C'est ce qui a fait que je n'ai presque pas osé rien conjecturer. Par exemple , *Varron* parle ainsi au Ch. II. Il dit que *Cicéron* & lui , obéissans aux regles des *Dialecticiens* & des *Orateurs* comme à des *Lois* , étoient obligez de se servir de mots nouveaux (pour les faire entendre aux Romains , qui ne savoient point de Grec) que les doctes aimeroient mieux emprunter des mots chez les Grecs. Au lieu des préceptes des *Dialecticiens* & des *Orateurs* (*Dialecticorum* & *Oratorum*) il semble qu'on devoit lire & *Rhetorum* , car ce sont les Rhéteurs , qui donnent des préceptes de la Rhétorique , & non les Orateurs , qui ne font que donner des exemples d'écrire élégamment. Mais il y a eu des Orateurs qui étoient , en même tems , Maîtres de Rhétorique , com-
me

me *Isocrate*. Ainsi il pourroit se faire que *Cicéron* eût confondu les Rhéteurs & les Orateurs. En effet les premiers maîtres de Rhétorique ne se contentoient pas d'en enseigner les regles, mais faisoient des Discours sur toutes sortes de matieres.

Au Ch. II. il est dit, touchant le système de *Democrite* & d'*Epicure*, qu'ils ne disent rien de grand & de sublime; car, „ qu'y auroit-il de grand, „ quand on a ôté les causes des choses efficientes, à parler du concours casuel des Atomes? *Quid est enim magnum, cum causas rerum efficientium sustuleris, de corpusculorum (ita enim adpellant Atomos) concursione fortuita loqui?* Là-dessus *Lambin* remarque, qu'encore que l'on trouve cette maniere de lire, dans toutes les Editions, & dans tous les MSS. il faut lire *causas rerum efficientes*. En effet la maniere de lire vulgaire n'a point de sens, & l'on en trouve un très-bon, de la maniere dont *Lambin* lit ce passage. *Guier* lisoit *causas efficientes*, mais il n'avoit aucun sujet de rayer un mot, que son caprice, qui n'étoit pas trop heureux; comme on le voit par les petites notes de sa façon, sur plusieurs

siens Auteurs, qu'on a publiées. Mr. *Davies* préfère la correction de *Lambin*, mais il soupçonne aussi qu'on pourroit lire *aut causas rerum efficiendi*, maniere de parler dont *Ciceron* s'est servi ailleurs & qui revient au même sens. Voici encore une maniere de lire, qui s'éloigne moins de la vulgaire : *cum causis rerum efficientiam sustuleris*, quand vous aurez ôté aux causes des choses leur activité. Car *efficientia*, pour activité, ou force d'agir, est un mot qui se trouvoit aussi, dans *Ciceron*.

Au Ch. III. *Ciceron* dit à *Varron*, entre autres choses, qu'il avoit faites en faveur de la Langue Latine : *plurimumque Poëtis nostris, omninoque Latinis & litteris luminis & verbis adtulisti*. *Manuce* croit que *litteris* & *verbis*, étant la même chose, en cet endroit, il faut lire *rebus* au lieu de *verbis*, & Mr. *Davies* l'approuve. Mais on pourroit encore lire autrement, en mettant *viris*, en sorte que *Ciceron* veuille dire que *Varron* avoit non seulement illustré les Lettres Latines, c'est à dire, l'étude de ce qui regardoit les Romains, mais même les grands hommes, qu'il y avoit

avoit eu, au commencement de la République.

Au Ch. V. où *Varron* parle de ce qu'on peut souhaiter, pour l'usage de chaque membre, il dit entre autres choses de la Langue : *claritatem in voce, in lingua etiam explanatam vocum impressionem*. *Manuce* n'approuvoit pas ce dernier mot, & auroit mieux aimé lire *expressionem*, si quelque M S. appuyoit cette maniere de lire. *Gruter* l'a trouvée, dans un de ses M S S. & *Mr. Davies* en trois. Cependant ni l'un, ni l'autre ne l'a approuvée, & ils ont retenu tous deux *impressionem*. Il me sembloit néanmoins que *Manuce* avoit raison, parce qu'on ne diroit guère en Latin, en parlant des organes de la parole, *linguâ inprimi voces*, & qu'on diroit plutôt *exprimi voces*. Outre cela *explanata vocum impressio* paroît une maniere de parler un peu dure. Si l'on avoit trouvé, en quelque M S. *expeditam vocum expressionem* je croirois qu'il faudroit le suivre. La cacophonie, que l'on pourroit trouver dans les deux mots *expeditam expressionem* qui commencent également par EX, ne me choqueroit pas tant ; que la dureté

de cette expression *explanata vocum impressio, quæ linguâ fit.* Mais il ne faut pas dissimuler ici que l'on trouve, dans *Senèque*, de la Colère, les mots *explanabilis vox*, pour une voix distincte, & dans le Panegyrique de *Plin*: *explanare verba*, pour dire parler distinctement. Ainsi j'approuve la manière de lire que *Mr. Davies* a suivie; quoi qu'elle m'eût d'abord paru un peu dure. J'aurois pu effacer ce que je viens dire, mais j'ai cru qu'il valloit mieux le laisser; de peur que quelcun ne s'y trompât, comme cela m'est arrivé d'abord.

Je n'irai pas plus loin, dans ces recherches Critiques. Je me contenterai de dire, en général, que *Mr. Davies* s'est aussi bien acquité ici des devoirs d'un bon Critique & d'un bon Interprete de son Auteur, qu'il l'a accoutumé. Il a consulté, avec soin, les MSS. & les a comparez avec ceux, qui ont été citez par d'autres Critiques. Il a jugé, avec beaucoup de retenue, & de circonspection, des varietez qu'il y a trouvées, & a retenu les meilleures. Il a réfuté ceux, qui lui ont paru avoir tort, mais d'une manière civile, & très-élo-

Éloignée de la grossiereté de quelques Critiques Modernes. Quand il s'est agi de quelque dogme des Anciens, sur quoi il a été besoin d'éclaircissement, il n'a pas manqué de dire, ce qu'on en trouve dans l'Antiquité; Il est fâcheux seulement qu'il nous en soit si peu resté, & qu'il faille chercher de toutes parts les Fragmens, qui nous en sont restez, soit dans ceux qui desapprouvoient leurs sentimens, soit dans ceux qui les suivoient. Mais enfin il faut se contenter de ce qu'on a, quand on ne peut pas mieux faire. Le Public recevra, avec plaisir, de Mr. *Davies*, le reste des Oeuvres Philosophiques de *Cicéron*, s'il est disposé à y travailler; comme il l'a fait, sur ceux qu'il a déjà publiez.

A R T I C L E V.

HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE
PAYENNE, ou les Sentimens des
Philosophes & des Peuples Payens,
les plus célèbres sur Dieu, sur
l'Âme, & sur les Devoirs de
l'Homme. Tome II. à la Haie en
MDCCLXXIV.

Q 5

CEUX

Ceux, qui ont lû ce que nous avons dit, du Tome I. de cet Ouvrage, nous ont demandé plus d'une fois, si nous ne parlerions pas du II. comme nous l'avions promis, au Tom. XXII. de cette *Bibliothèque A. & Mod.* Pag. 115. & suiv. Nous avons répondu qu'oui, & nous en dirons quelque chose ici, sans differer davantage. Au I. Chapitre de ce Volume, & qui est le XVIII. si on le fait suivre ceux du I. Tome, il est traité du *Bonheur*. C'est la fin, à laquelle tous les hommes tendent, d'un commun consentement, & néanmoins ils font, pour la possession d'une chose si souhaitée, des démarches toutes contraires, parce qu'ils ne savent pas, où ce *Bonheur* se trouve.

Varron, dans un Ouvrage qu'il avoit fait de la Philosophie, avoit dit qu'il pouvoit y avoir deux cens-quatre vint huit sentimens differens, touchant le *Souverain Bonheur*. Ce n'est pas qu'il y en eût en effet autant; mais qu'il pourroit, selon lui, y en avoir autant, à ce que dit *S. Augustin* dans son Ouvrage de la *Cité de Dieu* Liv. XIX. c. 1. Mais cela n'étoit qu'une vaine subtilité; il n'y

n'y a, comme l'Auteur le remarque, que trois choses essentielles dans l'Homme. Il pense, il veut, il sent; & il est heureux, lors qu'il pense d'une maniere juste & sensée; lors qu'il ne veut rien, que ce qu'il doit vouloir; & enfin lors qu'il n'a que des sentimens agréables, & qu'il ne craint point de perdre l'état heureux où il se trouve. On voit ici quantité de passages d'Auteurs Payens, qui font voir qu'ils ont eu de semblables idées. Mais le plus grand mal, qu'il y avoit, c'est qu'ils cherchoient ce Bonheur, en cette Vie; où l'on ne sauroit le trouver, & qu'à l'égard de l'autre Vie, ils n'avoient guere que des Fables, ou des Conjectures chancellantes. Il y en avoit même, qui faisoient grande figure, par la sévérité de leurs Mœurs, & qui faisoient consister leur Bonheur, plutôt en paroles, qu'en réalité; puis qu'ils s'attendoient, après cette vie, à une espece d'anéantissement, qui consistoit en ce que l'Ame, selon eux, quelle qu'elle fût, rentroit dans les Elemens d'où elle étoit sortie, pour être réunie avec le Tout, dont elle n'étoit qu'une petite partie. On peut trouver des

preuves de ce sentiment dans *Senèque*, & encore plus dans le Livre de *Marc Antonin*, de lui même.

LE Ch. II. traite de la Règle des *Actions Humaines*, & l'on y confirme ces quatre Maximes, d'une très-grande importance, par l'autorité de divers Auteurs Payens, I. qu'il y a une Loi éternelle, qui fixe le Juste & l'Injuste, & qui doit être la règle des actions des Hommes: II. Qu'on doit se proposer, dans toutes ses Actions, d'imiter la Divinité, & qu'on doit tâcher de lui ressembler: III. Que quelques Philosophes ont entrevû qu'on est obligé de rapporter ses actions à Dieu: IV. Qu'enfin le plaisir ne doit jamais être la Règle de nos Actions. Ce n'est pas qu'il n'y ait eu des Philosophes, soit Epicuriens, soit Académiciens, qui ont attaqué ces principes; mais il est plus étonnant de voir que, dans le Paganisme, il se soit trouvé des gens qui aient soutenus des veritez si sublimes; qu'il ne l'est que quelques autres les ont contestées.

DANS le Ch. III. l'Auteur parle du Culte Divin, sur lequel il montre 1. que les Payens même ont cru qu'il falloit craindre la Divinité, la

ref.

respecter & l'honorer : 2. que cela se pouvoit faire de diverses manieres : 3. par le culte interieur de Dieu ; c'est à dire , la Vertu & le respect de la Divinité : 4. qu'il falloit nécessairement l'invoquer : 5. qu'il falloit l'aimer. On trouvera dans les passages des Auteurs Grecs & Latins , qu'on rapporte sur ces matieres , plus de pieté que l'on n'en voit dans les Ecrits de certains Chrétiens ; qui contestent odieusement la Bonté à Dieu. Ils prétendent triompher aisément du Mauvais Principe des Manichéens , en mettant le mal , dont ces Héretiques le chargeoient , sur le Bon Principe , ou sur Dieu. Ces gens-là ont une moindre idée de Dieu , que bien des Philosophes Payens & entre autres les Stoïques , qui défendoient avec plus de vigueur la bonté de Dieu , & en parloient plus noblement , que ne font certaines gens de nos jours ; comme on le peut voir , par quantité de passages des Payens , que nôtre Auteur a rapportez & auxquels on en pourroit joindre beaucoup d'autres.

LE CH. IV. montre que les Payens ont très-recommandé l'Amour envers le Prochain , l'Hospitalité

lité envers les Etrangers, & qu'ils ont eu l'Ingratitude en abomination. Ils ont aussi fort loué la charité envers les Pauvres, & quelques-uns ont même voulu égaliser les biens des Citoyens, comme si l'égalité étoit plus avantageuse que l'inégalité. La diversité des emplois nécessaires au bien de la République, dès les plus relevés jusqu'aux plus bas, fait voir comment il est utile qu'il y ait de différens talens parmi les Concitoyens, & de la diversité dans leurs biens; afin qu'on en puisse trouver de propres aux plus bas, aussi bien qu'aux plus sublimes. On ne peut se passer des plus vils, non plus que des plus relevés.

DANS le Chap. V. notre Auteur fait voir très-évidemment que d'Illustres Payens ont cru qu'on doit aimer tous les Hommes, aussi bien Ennemis, qu'Amis, & que la vengeance est défendue. C'a été un des plus nobles sentimens de Socrate & de ses Disciples, comme ceux qui ont quelque connoissance du Platonisme le savent assez.

LE Ch. VI. roule sur le Mensonge, qui a été condamné par toute l'Antiquité, parce qu'en effet, il n'y a
rien

rien de plus fâcheux, pour une Société, que lors que ses membres tâchent de se tromper les uns les autres, & que la Bonne Foi ne passe pas, pour une chose recommandable Mais les Philosophes & sur tout les Platoniciens ont permis à la Puissance Souveraine de tromper ses Sujets, à leur avantage. C'est une chose délicate, & où il se faut conduire, avec beaucoup de précaution; de peur que les Sujets ne soupçonnent les Souverains de les tromper aussi, à leur désavantage. Ainsi, selon les Sages, il ne faut l'employer que comme un purgatif violent, qu'on n'employe que malgré soi, dans une Maladie, qui le demande nécessairement.

Quoi que les Fondateurs de la Religion Chrétienne aient entièrement défendu le Mensonge, & sur tout celui, qui sert à faire tort à quelcun; il faut avouer, à la honte de ceux qui en ont abusé, qui sont principalement des Ecclesiastiques, qu'il n'y a peut-être point de Secte, qui ait si fort abusé de ce qu'on a appelé, très faussement, des *fraudes pies*. Il y a peut-être plus de quinze Siècles, que cette sorte de gens ne cherchent autre chose, que ce dont la créance
leur

leur peut être avantageuse; *quid ipse-
rum interfit verum videri, non quid
fit verum.* Ce qui fait qu'il n'est pas
facile de s'assurer du Vrai & du Faux.
Le plus sûr est, pour se garantir,
contre l'erreur, de suspendre son ju-
gement sur des faits, qui apportent
du profit à ceux qui les débitoient.
Mais il y a aussi une autre chose,
dont on doit se garder; c'est de la dis-
simulation de gens graves, qui fei-
gnent de n'être pas touchés de preu-
ves, qui sont très-fortes; seulement
parce qu'ils croient que l'intérêt du
Parti est que l'on croie le contraire.

DANS le Ch. VII. l'Auteur fait
voir que les plus sages, parmi les
Payens, ont cru *qu'on ne doit pas ju-
rer légèrement, & que le Parjure est
un Crime horrible.* Cela n'est pas
moins clair, selon la Doctrine Chré-
tienne. Mais il s'est trouvé d'étran-
ges Chrétiens, qui ont prétendu qu'on
pouvoit faire un serment équivoque,
au profit de ceux qui le font; & qu'en
cas qu'on eût fait un serment, sans
équivoque; on en pouvoit être re-
levé, si l'intérêt de certaines gens le
demandoit. Les Payens, qui n'au-
roient voulu faire, ni l'un, ni l'au-
tre, se leveront au Jugement, con-

tre cette espece de Chrétiens; qui n'ont d'autre règle, dans leurs Sermons, que l'avantage de ceux qui osent bien les absoudre de leurs Parjures.

LE Ch. VIII. est contre l'Avarice, qui a été généralement condamnée, parmi les Payens & encore plus parmi les Chrétiens. Mais, par malheur, elle n'a pas moins fait de ravage, parmi les uns, que parmi les autres. Pour les Payens, cela ne doit pas paroître si étrange, à cause des ténèbres du Paganisme; mais que l'Avarice se soit glissée parmi les Chrétiens, & sur tout parmi ceux, qui prennent soin du salut des autres, à ce qu'ils disent; cela est infiniment plus surprenant. En exhortant les peuples à donner à ceux qu'ils appelloient *l'Eglise*, comme par reconnoissance, parce qu'ils avoient soin du salut des autres; ils s'attirerent enfin de si grands biens, que les Chefs de cette Eglise se trouverent si riches, que les *Laiques* furent pauvres, en comparaison de ces gens-là. Cependant, ils crioient perpetuellement contre l'avarice, comme si on en étoit infecté, quand on ne les combloit pas de nouveaux présents. Ainsi, à cet égard, les Chrétiens n'ont que faire de reprocher aux Payens

yens leur avarice, puis qu'ils n'en font pas moins infectez, que ceux qu'ils censurent.

DANS le Ch. IX. l'Auteur a ramassé les préceptes, qui regardent le respect, qui est dû aux Parens; en quoi on ne voit pas que les Chrétiens aient été supérieurs aux Payens. C'étoit une lumière, qui venoit de la Nature, & que la Révélation n'a fait que confirmer.

ON voit, dans le X. trois maximes, qui sont aussi communes, aux uns & aux autres. La première est *que le Vol est mauvais*; ce qui est une lumière de la Nature, qui nous apprend à rendre à chacun ce qui lui appartient; & ce qui a été confirmé par les Législateurs, qui voyoient qu'aucune Société ne pouvoit subsister, si l'on n'étoit pas maître de ce qu'on avoit reçu de ses parens, ou acquis par son industrie, ou par quelque autre voie légitime. Si quelques Payens ont permis le larcin, ce n'a été qu'en certaines circonstances, & non qu'ils crussent qu'il n'y avoit aucune propriété de biens. La seconde maxime est *que l'Usure est illégitime*; ce qui n'est vrai, que lors que l'usure est excessive, & qu'on exige de ceux,
qui

qui ne la peuvent pas payer. On ne fait pas tort à un Marchand, qui peut faire valoir de l'argent à huit, pour cent, par exemple; pendant qu'il n'en paye que quatre pour cent d'intérêt. Mais c'est une iniquité, que de prêter de l'argent à un Laboureur. & d'en exiger plus que les terres, qu'il cultive, ne peuvent rendre; sur tout, en de mauvaises années, où il faudroit qu'il vendît ses Terres, pour payer ce qu'il doit. La troisième est *qu'on ne doit pas détruire la réputation de son Prochain*; sur tout par des mensonges, ou en exagérant ses défauts. Autrement on n'est nullement obligé de cacher le mal que font, ou qu'ont fait des gens, qui ruineroient la Société Civile, si on ne découvroit ce qu'ils font

LE Ch XI. renferme les éloges que les Payens ont donnez à la Temperance, par rapport au Manger & au Boire.

DANS le XII. il est traité de la Chasteté & l'on y fait voir que les Payens les mieux policez lui ont donné de grandes louanges, quoi qu'il y en ait eu, qui n'en ont pas connu le prix. Les Payens un peu policez ont reconnu qu'il n'étoit pas permis

mis de tenir des discours contraires à la pudeur ; parce que des discours impudiques, on en vient facilement à des actions honteuses. La Virginité a aussi été estimée & pratiquée, par plusieurs sortes de gens. L'Adultere & l'Inceste ont été défendus, chez la plupart des peuples un peu policez. Il en est de même du Peché, contre nature, quoi qu'il faille avouer, qu'il n'étoit que trop commun parmi les Grecs, les Romains & autres Nations polies. Il étoit défendu parmi les Orientaux. On fait qu'il y a des Nations, qu'on en accuse, au moins parmi les Riches & les Grands,

On s'est trouvé dans une Conversation, où étoit un jeune homme, qui venoit d'Italie, & qui se mit à dire que la simple Fornication étoit une chose naturelle, & où il n'y avoit aucun mal. Il parloit là-dessus, avec tant de hardiesse, que l'on avoit sujet d'en être scandalisé. Ainsi on crut qu'il le falloit réfuter par une sorte de Parabole, car il n'étoit pas capable de goûter des principes plus abstraits. On lui dit donc qu'il y avoit deux Hommes en une Ville d'Italie, qui ne demeuroient pas fort loin l'un de l'autre, & qui avoient chacun une
fa-

famille assez nombreuse, de l'un & de l'autre sexe. L'un d'eux étoit un homme réglé, qui tenoit toute sa famille dans l'ordre; de sorte que ni ses fils, ni ses filles, n'étoient sujets à aucune débauche; leur Pere & leur Mere ayant eu beaucoup de soin de les bien instruire & de veiller à leur conduite. Cette famille étoit estimée de toute la Ville, & faisoit fort bien ses affaires. Le Pere avoit soin de tenir les Garçons occupez aux affaires de la Famille & leur montrait avec soin comment ils devoient s'y prendre, & ils s'en aquitoient fort bien. Il en étoit de même des Filles, qui étoient sous la conduite de leur Mere, qui ne les quittoit point, & qui les tenoit occupées aux Ouvrages, auxquels on occupe ordinairement le sexe. Cette famille étoit généralement louée & estimée, dans toute la Ville.

L'autre avoit pris une route toute differente. Le Pere & la Mere avoient été fort débauchez, dans leur jeunesse, & se ressentoient encore de leur mauvaise conduite. Leurs Enfants avoient pris le même chemin, ils avoient aussi été infectez de maladies honteuses, dont ils n'avoient
jamais

jamais été bien guéris , & se conduisoient encore de la même manière. Comme toute la Maison étoit infectée de cette manière de vivre, elle se ruina & tomba dans le mépris de tous ceux qui la connoissoient ; qui la fuyoient avec soin , & qui ne cherchoient aucune alliance avec elle.

On demanda alors au Voyageur, dont il s'agit , de laquelle de ces deux familles il aimeroit mieux être le Père ? Il n'hésita pas à dire qu'il aimeroit beaucoup mieux l'être de la première , que de la seconde. On lui fit une autre question ; savoir , si la Ville devoit s'estimer heureuse , si la plûpart de ses familles vivoient d'une manière licentieuse , comme la seconde. Il dit d'abord que non & sur sa réponse, on lui dit que Dieu , qui ne cherchoit que le bien du Genre Humain , même en cette Vie , avoit défendu la débauche & la licence, qui avoient de si mauvaises suites, pour le Genre Humain , même en cette Vie ; non qu'il en revînt à Dieu aucun avantage ; mais pour récompenser ceux , qui lui rendroient l'obéissance qu'ils lui devoient , même ici bas ; mais sur tout dans l'autre Vie.

Cet

Cet homme fut obligé de tomber d'accord de tout, quoi qu'il se fût imaginé que *la Moralité Métaphysique*, ou *Théologique*, à l'égard des bonnes & des mauvaises actions, étoit je ne fai quoi, qui n'avoit aucun rapport à la Société Civile; & au bonheur, ou au malheur des hommes, dans cette vie; comme si Dieu, qui les a créés, pour vivre ensemble en Société; n'avoit pas très-sagement disposé toutes choses, en maniere que ce qui est contraire ou nuisible à la Société, lui soit desagréable. Nôtre Auteur rapporte beaucoup d'exemples de chasteté, & de beaux avertissemens des Anciens sur cette matiere. Tout cela est très-beau, pourvu qu'on ne donne pas dans le faste ridicule des Ascetes, qui regardoient de haut en bas les gens mariez.

DANS le XIII. Chapitre, il est traité de l'Homicide, qui a été condamné, par tous les Législateurs; parce que la Société ne sauroit subsister, si les Citoyens se pouvoient tuer les uns les autres impunément. Mais il y a une sorte de meurtre, qui a été non seulement très-commune, mais glorieuse. C'est celle, qui ne faisoit
dans

dans les guerres , & qui étoit non seulement sans peine & sans infamie ; mais encore honorée & respectée , par ceux qui en tiroient de l'avantage. Dès qu'un Roi, ou une République avoit déclaré la guerre à quelques Peuples voisins, ou éloignés ; il falloit que les Citoyens & les Sujets s'enrollassent , pour aller tuer , sans quartier, les ennemis du Roi, ou de la Patrie ; & avec d'autant plus de fureur, que ces peuples n'étoient pas d'humeur de se soumettre au joug de ceux qui les attaquoient. C'est ainsi que se sont formés les grands Empires de l'Asie & de l'Europe. Cependant ces meurtres, commis par pure ambition, bien loin d'être abominés des Hommes , ont passé pour des actions glorieuses & heroïques.

L'Auteur a passé tout cela, mais il prouve fort bien qu'il n'est pas permis aux hommes de se tuer eux-mêmes, selon le sentiment des plus sages Philosophes ; quoi qu'il soit vrai qu'il y en ait eu d'autres, qui l'ont permis, & des peuples entiers, qui en font vanité. Il est certain qu'il n'y a aucun homme, qui ait été créé
pour

pour lui seul, qui seroit un état fort triste, & dans lequel personne ne pourroit vivre long-tems ; quoi que l'on nous raconte des Solitaires d'autrefois, si fréquens dans la Thebaïde, & dans la Syrie, d'où ils se répandirent dans toute la Chrétienté.

LE Ch. X. traite de l'amour de la Gloire, qui n'est proprement que l'envie que l'on a d'être estimé des autres, à cause des talens, qu'on a, ou des belles actions que l'on a faites. Mais comme les hommes, en général, ne savent guère ce qui est véritablement Bon, ou Beau ; leur approbation n'est pas une chose, que l'on puisse souhaiter, comme une marque, qu'on mérite les louanges qu'on en reçoit. C'est aussi ce qui a été condamné des plus grands Philosophes, quoi qu'ils en aient été eux-mêmes infectez.

L'AUTEUR montre dans le Ch. XI. qu'il n'y a aucune Verité de la Théologie Naturelle, que les hommes n'aient connu, par la Philosophie. Il faut néanmoins avouër qu'il n'y a guère eu de Philosophes, qui aient eu une connoissance complete de tout ce que la Raison nous en apprend. Mais il suffit qu'il soit certain, qu'on n'en produit rien, dont la verité n'ait été

reconnue, par quelque Philosophe. C'est sur ce fondement que S. Paul a dit, en parlant des Payens, Rom. I. que ce que l'on peut savoir de Dieu étoit connu, parmi eux, & que Dieu le leur avoit fait connoître. Ce qui est invisible en lui, continue-t-il, sa puissance éternelle & sa Divinité sont devenues visibles, depuis la Création du Monde, parce qu'on le comprend par ses Ouvrages; en sorte que ces gens-là sont inexcusables, &c. On peut recueillir des Philosophes toutes les veritez, que renferme la Théologie naturelle. Mais il faut bien se garder de prendre des Livres falsifiez, comme les sentences attribuées tantôt à *Sextus* Philosophe Pythagoricien & tantôt au Pape *Xyste*. Ce fut *Rufin*, qui fit cette supposition, & qui y mit, comme il semble, plus du sien, que du Philosophe.

LE Ch. XII. est employé à faire voir que si les Payens, pris ensemble, ont connu toutes les Veritez Naturelles; il n'y a eu néanmoins aucune secte, qui n'ait soutenu des erreurs considerables. C'est une prerogative singuliere de la Religion Chrétienne, que d'enseigner la Verité, sans mélange d'erreur. L'Auteur

rap-

rapporte quantité d'opinions erronées des Philosophes Payens, par où l'on voit qu'il ne les calomnie point. Mais il seroit à craindre que, pour la mortification de la Chrétienté, on ne pût faire une très-longue liste de Sectes, qui prenoient le nom de *Chrétiennes*; dont il n'y a aucune, à qui d'autres *Chrétiens* n'aient reproché, ou ne reprochent encore des erreurs. On dira peut-être qu'il n'y a que la seule Religion, que le Siege de Rome approuve, & qui a été établie au Concile de Trente, qui en soit exempte. Mais les diverses Sectes, que l'on appelle du nom général de *Protestantes* (parce qu'en effet elles *protestent* toutes, contre l'Eglise Romaine) accusent cette Eglise de grandes erreurs. Châcune de ces Sectes se persuade que c'est, chez elle seule, que se trouve la véritable *Orthodoxie*. Si un Philosophe Chinois, qui entendroit la Langue Latine, vouloit examiner les Systemes reçus de ces différentes Sectes; il seroit bien dangereux qu'il ne s'imaginât qu'il n'y en auroit aucune, qui ne fût dans l'erreur, à divers égards.

DANS le Ch. XIII. l'Auteur fait voir qu'il n'y a aucune action de

Vertu, qui n'ait été pratiquée, par quelque Payen; quoi qu'il n'y en ait point eu, qui les ait toutes pratiquées.

C'EST ce qu'il montre encore plus, dans le Ch. XIV. où il prouve par l'examen de la Vie de seize illustres Payens, tant Romains, que Grecs, qu'il n'y a pas eu un seul homme parfait, dans le Paganisme. Les Chrétiens méprisent ordinairement beaucoup les Payens; mais ils auroient sujet de s'humilier, de leur côté; quand ils penseroient que, parmi eux, il n'y a eu que le seul Fondateur du Christianisme, qui ait été sans péché. Pour comparer les Chrétiens avec les Gentils, & faire justice à ces deux Espèces d'Hommes; il faudroit examiner les secours, qu'elles ont eues pour la Vertu, & les circonstances, où elles se sont trouvées. C'est ce qui ne nous est que très-imparfaitement connu, sur tout à l'égard des Payens. Il se pourroit faire qu'en comparant homme à homme, ceux qui ont été plus parfaits, ou pour mieux dire, les moins imparfaits, les uns avec les autres, tantôt on donneroit l'avantage à un Payen, & tantôt à un Chrétien; & il se trouvera peut-être

être des Payens, au dernier Jugement, que la Suprême Equité du Fondateur du Christianisme préférera de beaucoup à des Chrétiens; qui ayant eu infiniment plus de lumieres que les Payens, & d'autres moyens, pour s'attacher constamment à la Vertu; en auront fait beaucoup moins d'usage, que les Payens des seules lumieres de la Raison. Il est certain que les Juifs de Chorazin, de Bethsaïda, & de Capernaüm seront traités plus sévérement, au Jour du Jugement, que les Payens de Tyr, & de Sidon, & même que ceux de Sodome & de Gomorre. Voyez Matth. XI, 20. & suiv. S. Paul dit néanmoins que les Sages Payens seront *inexcusables*, Rom. I, 10. parce *qu'ayant connu Dieu, ils ne lui avoient pas rendu la gloire & les actions de graces, qu'ils lui devoient, comme à leur Dieu.* Mais s'il s'en trouvoit quelques-uns, qui eussent fait un meilleur usage de leurs lumieres, toutes imparfaites qu'elles ont été; ils pourroient être excusés de bien des choses, qui ne sont pas pardonnables aux Chrétiens. Mais c'est ce qu'il faut laisser au Juge des Vivans & des Morts.

Au reste c'est dommage, comme

je l'ai déjà dit auparavant, que cet Ouvrage n'ait pas été publié plus correctement.

A R T I C L E V.

Continuation de l'Extrait de l'Histoire du Royaume d'ALGER, commencé au Tom. XXII. p. 457.

L'Espace nous ayant manqué, à la fin du Tome XXII. où nous avions commencé de parler de cette Histoire du Royaume d'Alger; nous continuerons ici d'en donner une idée plus étendue.

Quoi qu'Alger ne subsiste que des prises, qu'elle fait par mer sur les Chrétiens, on ne laisse pas d'y punir de mort les Banqueroutiers; tant il est vrai que les Brigands eux-mêmes ne peuvent pas vivre sans Justice. Les Banqueroutiers Turcs sont étranglez, les Maures pendus, les Juifs brûlez; & pour les Chrétiens, il faut que le Consul, ou la Nation du Banqueroutier payent pour lui. On y appelle Banqueroutiers ceux, qui s'enfuyent sans payer. Ceux, qui n'ont pas de quoi payer leurs Créanciers, doivent les satisfaire avec tout ce qu'ils

qu'ils ont , sans quoi ils se rendroient coupables.

Les Algeriens sont si avides de présents , que si on leur en fait , sans y être obligé , on s'impose par là une nécessité de leur en faire ; & de là vient que les Consuls sont obligez de continuer à faire des Présens , à ceux qui gouvernent , comme si c'étoit une redevance. Si un Etranger , domicilié à Alger , prie à dîner un Turc , qui le vienne voir pour affaires ; il ne manquera pas , s'il se trouve une autre fois , à la même heure , de s'inviter lui-même à diner. Si un Capitaine ou Maître d'un Vaisseau marchand est arrivé à Alger , avec des fruits frais ou secs , & qu'il en donne à un Turc ; toutes les fois qu'il reviendra , avec de semblables fruits , il faudra qu'il fasse une même honnêteté & on ne manquera pas de la lui venir demander. Mr. *Laugier* rapporte qu'un Mandiant Mahometan ayant reçu quelque libéralité d'un Grec , qui lui donnoit tous les jours quelque chose , exigea ensuite cela de lui , comme une espece de rente. Cette Histoire est très-bien racontée & digne d'être lue. L'on trouvera ,

en ce même Chapitre , beaucoup d'autres choses singulieres , qui regardent les mœurs des Algeriens.

Dans le IX. nôtre Auteur nous apprend que les Turcs ont divisé le Royaume d'Alger , en trois Gouvernemens ; dont l'un se nomme du Levant , l'autre du Ponant , & le troisiéme du Midi , qui sont gouvernez par trois *Beis* , & qui dépendent d'Alger. Il y a peu de villes fermées , ni de bâtimens joints les uns avec autres , ou séparés. Presque tous les peuples logent sous des Tentes , en rase campagne. Un certain nombre de familles , qu'on appelle une Tribu , est sous l'autorité d'un *Cheque* ; qui est , responsable de la *Carache* ou du Tribut que ceux , qui sont sous lui , doivent payer au Gouvernement. Ces Tribus changent de demeures , selon les tems & les saisons , soit pour la commodité d'ensemencer les terres , soit pour la nourriture du Bétail.

Sous le Gouvernement du Levant , ou qui est à l'Est d'Alger , sont les Villes de Constantine , où se tient le Bey & sa Cour , celles de Bone , de Gigery , de Bugie , de
Stef.

Steffa, de Tebet, de Zamoura & de Piscara, où les Turcs tiennent Garnison. Ceux qui voudront voir ce qui reste de Constantine, & ce que l'on en fait, n'ont qu'à lire les Notes de feu Mr. *Cuper*, sur *Lactance* de la Mort des Persecuteurs pag. 234. & suiv. Mr. *Laugier* nous apprend aussi qu'on y voit encore des restes de la magnificence Romaine. Dans l'étendue de ce Gouvernement, sont aussi les pais de Couco & de Labez, qui étoient autrefois deux Royaumes. Ils ne reconnoissent point la domination d'Alger, parce que ces pais sont inaccessibles aux Troupes Turques. Ils sont sous des Cheques, élus par chaque Adoïar, ou amas de Tentés. Il y a aussi le Comptoir de la Calle, Colonie Française, sous la direction de la Compagnie du Bastion de France.

Sous le Gouvernement du Ponant sont les Villes d'Oran, où demeure le Bey & sa Cour, celle de Tremecen, où étoit la résidence du Bey, quand les Espagnols étoient maîtres d'Oran, & les villes de Moustagen, de Tenès & de Sercelles, où il y a garnison.

Sous le Gouvernement du Midi, il n'y a aucune ville, ni habitation bâtie. Les Peuples y campent sous des Tentes, & celui qui les commande, aussi bien que les autres.

Mr. *Langier* dit plusieurs particularitez de ces côtes, des Comptoirs, que les François y ont eus, ou qu'ils y ont encore, & du commerce, qui s'y fait. Il seroit à souhaiter qu'on pût voyager avec sûreté, sur cette côte, & y déterrer les marques de l'Antiquité, qui y peuvent être. On pourroit aussi y déterrer d'anciennes monnoies du païs, où l'on trouve des Lettres Puni-ques; comme nous en avons vu de *Cadis* & de diverses villes de l'Andalousie; sur quoi on peut voir le Tome XI. de la Bibliothèque Choisie. On dit que quand les Mahometans en trouvent de cuivre, ils les donnent presque pour rien aux Chauderonniers, & en les payant un peu plus, on ne peut guère douter, qu'on ne trouvât encore bien des curiositez.

Nôtre Auteur rapporte qu'en MDCLXXIX une Barque de Tunis ayant fait naufrage sur les côtes de Gigerly, par une tempête, ceux
de

de Gigery s'emparèrent du Bâtiment, qui étoit demeuré sur la plage, enfoncé dans le sable. Ils donnerent la liberté aux Turcs & aux Maures, qui avoient échappé, & après avoir enlevé les cordages, les armes & les utensiles ; mais comme ils en voulurent prendre le fer, dont ils ont le plus besoin, pour s'en servir ; ils ne purent en venir à bout, parce qu'ils manquoient des instrumens nécessaires, pour dépecer la Barque. Enfin ils résolurent de mettre le feu aux poudres, qu'ils y avoient trouvées, dans la pensée que la Barque étant sautée & brisée, ils en pourroient sauver le fer. Mais comme ils ne s'étoient pas assez éloignés, les éclats du bois en tuerent une cinquantaine, & en blessèrent plusieurs autres. Ils emporterent le fer, qu'ils purent trouver & emmenerent les Esclaves Chrétiens, qui étoient sortis de la Barque. On peut voir, par là, la misère de ces peuples, qui vient du peu d'industrie qu'il y a parmi eux. Ces peuples ressembtent presque ceux, que quelques Philosophes ont feint d'être sorti de dessous la Terre, sans avoir aucune connoissance des Arts ; & à qui il au

roit fallu des siècles , pour inventer les instruments les plus nécessaires à la vie. On trouve, au reste , plusieurs histoires remarquables de diverses aventures , ou tragiques , ou d'autre nature , qu'on lit avec plaisir. Il y a aussi quantité de particularitez du Pais , dont on ne sauroit faire aucun abrégé ici ; que ceux , qui lisent volontiers les Voyages , liront , sans s'ennuyer.

Dans le Ch. X. on trouvera la description du Gouvernement du Ponant , ou est la fameuse ville d'Oran , que le Cardinal de *Ximènes* avoit prise aux Maures , l'an MDV , & que les Espagnols avoient gardée jusqu'à l'an MDCCVIII, auquel les Algeriens s'en rendirent maîtres. Les Espagnols en tiroient des Esclaves , des grains , de l'huile , des cuirs , de la cire , & quantité d'autres denrées. Le Bey du Ponant , y fait à présent sa résidence & y entretient une bonne garnison.

Dans le Gouvernement du Midi, il n'y a rien de singulier à observer, sinon que les Habitans y vivent sous des Tentes ; à peu près comme faisoient autrefois les peuples de
Nu.

Numidie, qui n'étoient en un lieu, qu'autant qu'il leur étoit commode d'y demeurer. Il y a au commencement du Volume une Carte du Royaume d'Alger, qui montre la situation des lieux principaux de l'Afrique, tels qu'ils sont aujourd'hui, en ce quartier-là.

LE II. Livre contient la description particuliere de la ville d'Alger, dont on a donné une peinture, où on la voit, telle qu'elle paroît, du côté de la Mer.

1. Cette Ville est entre le país de *Tenès* & celui de *Bugie*, baignée de la Mer Méditerranée, du côté du Nord, & son circuit est d'environ une lieuë. Elle est bâtie sur le penchant d'une Colline jusqu'au bord de la Mer, en forme de Théâtre, où aucune Maison ne borne la vuë de l'autre. Des terrasses, qui sont au haut de la ville, on découvre la Mer, comme de celles, qui sont au bas de la Colline. Ses ruës sont si étroites, qu'à peine deux personnes y peuvent marcher ensemble commodément; le milieu étant plus bas que les côtez, qui font une espede de Parapet, sur lequel on marche. Elles sont d'une

grande saleté & on y rencontre un grand nombre de Chameaux, de Chevaux, de Mulets & d'Anes chargez; & pour lesquels il faut se ranger, & se coller aux Maisons, au premier avertissement. La rencontre des Soldats Turcs y est encore plus fâcheuse; car les Chrétiens, même libres, doivent leur ceder le pas & attendre qu'ils aient passé, pour éviter toute dispute, avec des gens, dont la brutalité est au delà de toute expression. Selon l'opinion commune, on a fait les ruës si étroites, pour éviter l'ardeur du Soléil; mais Mr. *Laugier* croit que les tremblemens, qui sont assez fréquens, en ce pais-là, y ont aussi contribué; puis que toutes les façades des Maisons sont étayées les unes avec les autres, par des chevrons, qui croisent les ruës. On y en sentit de très-grandes secousses l'an MDCCXVII, pendant neuf mois; ce qui incommoda extrêmement le peuple, car personne ne demeura dans la Ville, excepté le Dey & le Divan.

2. Les murailles de la Ville sont par le bas de pierre, & par le haut de brique. Elles ont environ 30
pieds

pieds de hauteur, du côté de la Terre & 40. de celui de la Mer. Il y a aussi un Fort, où il y a toujours une Garnison. Toute l'eau de fontaine, qu'il y a dans la Ville, vient d'une source qui est à un quart de lieuë de la Ville. Le reste est celle, que l'on reçoit dans les citernes; & qui manque souvent, à cause de la rareté des pluies. Il y a aussi, autour de la Ville, divers Forts, qu'il faudroit prendre, si on vouloit se rendre maître de cette Ville. Le Port est artificiel, & n'est pas trop bon, quand il fait un vent de Nord. On y travaille à y faire un mole, depuis long-tems, pour garantir le port contre ce Vent-là. On fait jeter des pierres dans la mer, & les misérables Esclaves y sont perpetuellement occupez.

Nôtre Auteur décrit aussi les Maisons d'Alger, dont il dit que quelques unes sont très-belles en dedans, qui n'ont néanmoins aucune apparence par dehors. Ce sont celles, qui ont été bâties par les Pachas, ou par les Deys. Il y en a, qui sont pavées de marbre du haut embas, dont les colonnes, qui soutiennent les galeries, sont aussi de mar-

marbre, & dont les lambris sont d'une sculpture fine, peinte & dorée.

On n'a que faire de demander, pourquoi à Alger l'on estime des pavez de marbre ; l'ardeur du Soleil oblige visiblement les Algeriens à souhaiter de la fraîcheur ; mais on avoit bien sujet, il y a quarante, ou cinquante ans, de demander, quand on venoit en Hollande, d'où venoit que dans un pais, plutôt froid que chaud, on voyoit des sales pavées de marbre. On n'en pouvoit donner aucune bonne raison. Aussi dans les maisons bâties, depuis quelques années, on n'employe que des planchers de bois.

Il n'y a ni place, ni jardin, dans la Ville d'Alger, & l'on peut aller, par toute la Ville, de Terrasse en Terrasse ; car on tient en châceune une Echelle pour monter & pour descendre dans celles des Maisons voisines, lors que l'on veut voisiner le soir, à la fraîcheur ; y ayant des Maisons plus hautes les unes que les autres, comme par tout ailleurs. Quoi qu'il y ait cette facilité d'aller d'une maison, en une autre, par le haut ; on n'y trouye jamais de

Voleurs ; parce qu'un inconnu, trouvé dans une maison , est puni de mort ; comme coupable de quelque mauvais dessein.

On compte environ cent mille habitans dans la ville , en y comprenant cinq mille maisons Juives, originaires de Barbarie ; car cette nation s'est étendue en Afrique, comme en Asie , dans les côtes maritimes, où il y a quelque commerce.

3. On employe aussi les bains chauds à Alger, mais c'est un supplice pour un Européen, comme l'Auteur lui-même l'éprouva. Les Femmes ont leurs bains particuliers, où les Hommes ne sauroient entrer ; sous quelque prétexte, que ce soit. ~~Mais comme les femmes~~ Esclaves, qui servent celles, qui se baignent ; y entrent couvertes, on y a introduit quelquefois de jeunes garçons. Mr. *Laugier* en rapporte un exemple tragique , qui arriva à Alger, en MDCLXXX, & qui est digne d'être lu.

4. Il décrit en suite les dehors de la Ville d'Alger, & la Campagne qui l'environne ; qui est la plus belle du monde, quoi que l'adresse humaine

maine n'y ait presque aucune part; sinon pour les productions, dont les hommes se nourrissent. Elle est extrêmement riante & variée par des collines & des plaines. La verdure y regne, pendant toute l'année, & les grandes chaleurs n'y séchent pas les feuilles des Arbres; à cause de la fraîcheur de la terre, qui est toujours arrosée, & parce que l'hiver, qui est très-doux, ne les fait pas tomber. Il y a des vignes, que l'on fait monter sur les arbres & même sur les plus élevez. Les arbres commencent ordinairement à fleurir en Fevrier, & aux Mois de Mai & de Juin, les fruits sont murs. Ils porteroient de meilleurs fruits s'ils étoient cultivez comme il faut, & comme quelques Consuls des Puissances Chrétiennes le font faire. Quand on lit les belles descriptions des lieux, dont le Climat est plus doux, on ne peut s'empêcher d'envier aux peuples barbares de si bons terroirs, & un Ciel si favorable; sur tout quond on voit de certains peuples se morfondre à cultiver de très-mechants terroirs, à grands frais, pour en tirer des fruits, qui ne viennent jamais à une juste matu-

turité, & qui ne conservent pas long-tems le goût, qu'ils ont en de meilleurs pais. Mais il faut avouër que l'endroit, dont nous parlons, est à peu près celui, où les Poëtes nous décrivent *le Jardin des Nymphes Hesperides*, ou des *Nymphes de l'Occident*, où les *pommes d'or* croissoient; c'est à dire, les Citrons & les Oranges; en pleine terre. Il faudroit envoyer les Pirates de ce pais peupler la Norwegue ou l'Islande, & aller occuper leurs terres; pour les punir de leurs brigandages, auxquels la stérilité de leur Pais ne les invitoit pas.

5. Les forces du Royaume d'Alger consistent principalement en douze mille Turcs, qui sont soudoyez. On comprend, ~~parmi eux, les~~ Deys, les Beys, ou Gouverneurs de Provinces, les Agas, & les autres qui ont part au Gouvernement. Tous les Turcs, qui viennent à Alger, pour s'y faire incorporer dans la Milice, sont ordinairement des gens sans aveu, sans ressource, de la lie du Peuple, ou qui fuyent même quelque supplice, qu'on leur feroit souffrir, s'ils demeuroient au Levant. Les Corsaires d'Alger y
sont

font si peu confiderez, que personne ne se joindroit à eux; si l'on n'esperoit de pouvoir être avancé à quelque Emploi considerable, & même quelquefois à la dignité de Bey. Quand cette sorte de Milice est diminuée, on envoie en Levant, pour y faire de nouvelles recrues; car les Maures, & les Arabes en sont exclus. Les Soldats Turcs y ont en effet de grands avantages, sur les autres, comme on le verra dans l'Auteur.

6. La Place de Dey, qui est une dignité absolue, est aussi très-difficile à bien remplir, à cause de l'inconstance de la Milice, qu'il faut traiter avec douceur, & quelque fois aussi, avec beaucoup de rigueur, pour la tenir en ordre. Il faut qu'il soit irréprochable dans sa conduite, & qu'il prenne sur soi les bons & les mauvais événemens. L'élection s'en fait à haute voix, par l'Aga, ou Commandant de l'Infanterie; qui demande aux Soldats, qui ils veulent avoir pour Dey. Quand ils sont convenus de celui, qu'ils veulent élire, on le proclame & on l'installe sur le champ, en le faisant asseoir sur le siege Royal; après quoi le Cadi,

Cadi, ou Juge de la Loi, lui dit en gros quels sont les devoirs de son Emploi. Mais il arrive souvent qu'il se fait des meurtres, & celui, qui a le dessus fait étrangler ceux qui s'étoient opposez à son Election. *Ibrahim*, qui fut élu au mois de Mai, en MDCCX. & qui étoit fort adonné aux Femmes, fut massacré; pour avoir voulu séduire la femme d'un Renegat Portugais, nommé *Mahmoud Rais*. On en verra l'Histoire, au long, dans l'Auteur.

7. *& suiv.* On voit ensuite une Description des principaux Officiers, tant de l'Armée, que de la Justice, dans le Royaume d'Alger.

10. Il y a une description de la Justice Civile & Criminelle, qui est fort prompte; mais qui ne laisse pas d'être très-souvent assez équitable. Châque Nation a aussi sa Justice particulière, qui est administrée par les Consuls, sur ceux de cette même Nation.

11. On voit encore de quelle Monnoie, on s'y sert. On n'y bat point d'autre Monnoie, que les Sultanins d'Or & les Aspres; & l'on s'y sert plus des Monnoies étrangères, que de celles du País.

Dans

Dans les Chap. 12 & 13. il est traité de la Solde de la Milice, de ses Camps, de sa Marche, & de la manière dont elle combat. Ce sont les Beys, qui la commandent. On s'en sert principalement, pour tenir en repos les Maures & les Arabes, & elle va faire la visite des trois Gouvernemens, tous les ans, pour en tirer le Tribut ordinaire.

14. L'Auteur traite, après cela, de la Marine & des Armemens d'Alger, sans oublier les Croisieres; qu'ils ont sur la Méditerranée & sur l'Océan; où les Algeriens vont attendre les Vaisseaux des Nations, avec lesquelles ils n'ont point de Traitez; tels que sont les Espagnols & les Portugais.

15. Il est parlé de leurs Prises & de leurs Ventes, ce qui fait le plus grand profit des Algeriens, lors que leurs Courses leur réussissent.

16. On fait les Ventes des Esclaves publiquement, & ils sont remis à ceux, qui en offrent le plus d'argent. Il y a des Esclaves de deux sortes, ceux du *Deilik*, ou de la République & ceux des Particuliers. Les uns & les autres, ne sont pas,

pas , à beaucoup près , auffi malheureux , dans cet Esclavage , qu'on l'a débité dans les Relations faites , par des Moines , ou par des gens qui ont été Esclaves ; lesquels ont leurs raisons d'en imposer au Public. L'Auteur le montre en détail , par rapport aux Esclaves du Deilik ; d'entre lesquels le Dey prend toujours un nombre de jeunes gens & des mieux faits ; qui restent , avec lui , pour le servir , comme des Pages. Ils sont bien nourris , & bien habillez. Ils ont souvent de bonnes étrénes de ceux , qui ont des affaires avec le Dey. Il y en a un nombre , qui sont destinez pour les Cazernes , où ils sont fort bien traitez , par les Soldats , qui y logent. Les autres sont logez dans des *Bagnes* , vastes bâtimens , où ils sont enfermés , tous les soirs. Il y a une Chapelle , où ils peuvent chacun faire librement la profession de la Religion Chrétienne. Ils ont tous les jours des rations de trois petits pains , sans autre chose , un petit matelas & une couverture de laine pour leur lit. A la pointe du jour , on en ouvre les portes & tous ceux , qui ont un métier & qui veulent
for,

fortir, pour aller travailler pour eux, sont libres, en payant un droit au Gardien Bachi, & doivent revenir tous les soirs coucher aux Bagnes.

Pour ceux, que le Dey envoie en course, ou qu'il employe à la construction, ou au radoub des Vaisseaux, & à de semblables Ouvrages, ils sont obligez de donner au Dey les deux tiers de leurs profits, en gardant un tiers pour eux. Pour ceux qui n'ont point de métier, on les employe aux Ouvrages publics du Gouvernement. On ne les charge point de travail, au dessus de leurs forces, de peur qu'ils ne deviennent malades & qu'ils ne meurent.

Les Esclaves des Particuliers sont plus, ou moins malheureux, selon le travail auquel on les employe, ou selon l'humeur de leurs Maîtres. Mais généralement parlant, ces derniers les ménagent, de peur qu'ils ne viennent à mourir. L'Auteur fait encore diverses autres remarques, sur cette matiere, & sur le négoce que l'on fait d'esclaves à Alger & la maniere, dont on les rachete, à quoi nous ne pouvons pas nous arrêter. Mr. *Laugier* dit que les Esclaves sont ordinairement plus res-
pec-

pechez à Alger, que les Chrétiens libres. Les derniers sont toujours insultez de paroles, par les Turcs, les Coulolis & les jeunes Maures; au lieu qu'on n'ose rien dire aux premiers, & bien moins les battre; parce que, s'il arrivoit qu'un Esclave mal-traité vînt à être malade & à périr; celui, qui l'auroit mal-traité, ou ses parents seroient condamnez à le payer, plus qu'il ne vaudroit. Ils sont même si ménagés, qu'il commettent quelquefois des crimes, dans la maison de leurs Maîtres, dont ils ne reçoivent que de légers châtimens; les Maîtres n'osant pas les dénoncer, de peur de les perdre, par un Arrêt de la Justice. Le libertinage regne, à cause de cela, parmi les Esclaves Chrétiens, & il est rare d'en voir, qui ne soient pas adonnés à toutes sortes de vices; mais ceux qui vivent sagement, & qui servent bien leurs Maîtres, sont comblez de caresses & regardez avec admiration. Aussi y en a-t-il, qui payent une partie de leur rançon à leurs Maîtres; parce qu'alors on ne les peut pas vendre. Outre cela, les Esclaves payent, quelquefois, tant à leurs Maîtres, chaque Lune; pour être

libres de travailler , pour leur propre compte , fans payer néanmoins le reste du prix de leur rançon ; pour avoir le nom d'Esclaves & pour être protegez , comme tels.

On verra aussi , dans l'Auteur , la maniere , dont se fait la rédemption des Esclaves en Public ; nous ne pouvons pas nous y arrêter.

■ 17. Il y a à Alger des Résidents , ou des Consuls , pour avoir soin des intérêts de leur Nation , en cette Ville-là. Il y en a un de France , un d'Angleterre , & il y en avoit un des Provinces Unies en MDCCXVI. Mais comme les Algeriens avoient la paix avec ces trois Nations , & qu'ils ne faisoient presque aucune prise ; la Milice fit assembler le Divan , & l'engagerent à déclarer la guerre , à l'une de ces trois Nations. Il fut conclu que ce seroit à la Hollandoise , dont on arrêta , sur le champ , un Vaisseau qui étoit à Alger. En même tems , on donna de semblables ordres , dans les autres Ports. Le Dey en avertit le Consul Hollandois , & lui donna du tems , pour donner ordre à ses affaires. Cela cause , sans doute , des pertes , dans la Méditerranée , & en trouble le
com-

commerce. Mais , on peut dire que ce mal peut produire un autre bien à l'Etat , en ce qu'il l'engage , à avoir plus de soin de la Marine, qu'on n'en avoit , depuis la dernière paix , en MDCCXII. auquel tems on n'a eu aucune guerre , par Mer, avec aucune Puissance. La Providence en usa autrefois de même , à l'égard des Israélites , qu'elle ne délivra pas tout d'un coup des Chanéens ; afin qu'il y eût toujours des gens parmi eux , qui fussent faire la guerre ; pour se défendre , au moins , contre les Voisins. Voyez ce qui en est dit Jug. III, I & *suiv.* & ce que l'on a remarqué , sur cet endroit. L'Auteur dit qu'il y a divers lieux , où les Catholiques Romains peuvent assister au culte public de leur Religion , & qu'il n'y en a aucun pour les Protestans. Si cela est , ce seroit au Roi de la G. B. & à Mes. les Etats Généraux d'y mettre quelque ordre , pour l'avenir.

IX. Mr. Laugier traite en suite du Commerce d'Alger , & nous apprend au Ch. 19. que les revenus & les casuels de la Régence d'Alger vont tous les ans à plus de six millions de Piastrés.

Le 20 Chapitre, où il s'agit de l'intérêt de la Ville d'Alger, avec les Puissances d'Afrique & avec les Princes Chrétiens, mérite d'être lu, aussi bien que le dernier, où l'on trouvera une recapitulation de ce que l'on a dit des Lois & des Usages d'Alger. L'Auteur ne manque pas de blâmer ce qui est censurable, parmi ces gens-là; mais il ne laisse pas de faire voir qu'on leur reproche des choses, dont on n'a vû que trop d'exemples, parmi les Chrétiens. Pendant qu'Alger demeurera tel qu'il est, il n'est guère possible, qu'il ait long tems la paix avec toutes les Nations Négotiantes de l'Europe. Il faudroit qu'ils devinssent eux-mêmes Négotians, & qu'ils allassent, comme les Nations de l'Europe, porter leurs fruits ailleurs; pour les changer contre les Marchandises, dont ils pourroient avoir besoin; ce qui n'arrivera apparemment jamais.

Il y a ici, à la pag. 321. l'excuse que le Divan envoya faire à Louis XIV. Roi de France, sur ce que le Consul François avoit été assassiné dans cette Ville-là, au tems que ce Prince fit bombarder Alger. En y voyant

voyant le style Oriental, bien plus figuré que le nôtre, on ne laissera pas d'être surpris du bon tour, qu'ils donnent à leurs pensées, & du sens qu'elles renferment.

A R T I C L E VI.

MEMOIRES pour servir à l'Histoire DU XVIII. SIECLE, contenant les Négociations, Traitez, Résolutions & autres Documents authentique, concernant les AFFAIRES D'ETAT, liez par une Narration Historique des principaux Evenemens, dont ils ont été précédés ou suivis, & particulièrement de ce qui s'est passé à la Haie, qui a toujours été comme le centre de toutes ces Négociations. Par Mr. DE LAMBERTY. Tome II. in 4. A la Haie, chez Scheurler. MDCCXXV. Pagg. 300.

NOUS avons parlé du I. Tome de ce Grand Recueil, au Tome XXI. pag. 227. de cette *Bibliothèque A. & Mod.* & nous avons dit que Mr. de *Lamberty* ayant eu moyen, pendant le séjour qu'il a fait

à la Haie , de recouvrer un très-grand nombre d'Actes Publics de toutes sortes ; sur ce qui s'est passé, ou négocié, depuis la fin du siècle XVII, & au commencement du XVIII; avoit entrepris, de les communiquer au Public; qui assurément sera bien aise d'avoir quantité d'Actes Publics, publiez en ce tems-là & qui se perdroient entierement, s'ils n'étoient inferez en des Volumes de juste grandeur, & qui puissent faire honneur à une Bibliothèque.

Il y a donc, dans ce II. Tome de Mr. de *Lamberty*, toutes les pieces, qui sont tombées entre les mains du Compilateur, pendant les années MDCCII & MDCCIII. ou depuis. Il y a des pièces, qui concernent presque toute l'Europe, & dont une bonne partie regarde les Provinces Unies, & les Etats Voisins; & plusieurs autres qui concernent la Pologne, que la Suede vouloit engager à déposer l'Electeur de Saxe, quoi qu'élû, selon les formes. Il y a de quoi fournir des materiaux, pour ceux qui voudroient écrire l'Histoire des Etats, auxquels les Pieces, qui sont ici, se rapportent, en suppléant ce qui peut y manquer
&

& que l'on pourra découvrir d'ailleurs. Mais malgré tous ces secours, qui sont considérables, ce n'est pas une chose facile, que de ranger les événemens & de les lier ensemble sans confusion. Outre cela, il faut juger des intérêts de plusieurs Puissances, des moyens qu'elles emploierent pour les soutenir, & des contre-tems qui arriverent, & qui les engagerent à prendre d'autres mesures. Il faut encore juger de la justice, ou de l'injustice des desseins; sans prendre parti, ou sans témoigner aucune prédilection pour aucune des Puissances; qui parurent, depuis ce tems-là, sur le Scene; qu'autant que la Justice la demande. Comme les décisions, qui ne sont fondées que sur la Passion de l'Historien, ne sont d'aucun poids; il n'est pas moins absurde de laisser le Mal & le Bien, comme en équilibre, quand on les peut distinguer avec certitude. L'Histoire n'est pas une simple narration de faits confus, bien ou mal, les uns aux autres; mais un choix de ce qui mérite d'être transmis à la Postérité, pour sa singularité, ou pour ses suites, tant dans le Mal, que dans le Bien; & le tout qualifié

fans partialité, comme s'il s'agissoit de choses, qui ne nous regardent point. C'est ce qui ne se peut guère executer, immédiatement après que les choses sont arrivées, pendant que les esprits sont encore échauffez, & que les differents Partis cachent, autant qu'ils peuvent, les motifs qui les faisoient agir; & qu'ils se reprochent, les uns aux autres, comme des injustices, ce qu'ils ont fait de part & d'autre, pour leur conservation. Mais comme il faut nécessairement qu'il se fasse beaucoup d'écritures & de négociations; lors qu'on les peut recouvrer, au moins en partie; on découvre, sans beaucoup de peine, les vuës que l'on avoit & les changemens qui sont arrivez, par des accidens prévus, ou imprévus, qui découvrent enfin les motifs les plus secrets.

C'est ce que l'on apprend, par les ordres donnez par les Puissances, par leurs Manifestes, & par les Traitez, auxquels il a fallu enfin venir. Ainsi par les Recueils des pieces, tant secrètes, que publiques; par des Lettres écrites, avec confiance, à ceux qu'on employe à la négociation de chaque côté; on vient à découvrir

ce

ce qui étoit auparavant caché. C'est ce que l'on trouve, dans les Recueils, tels qu'est celui ici; où il y a des Pièces, concernant les affaires d'une grande partie de l'Europe, & cela en un tems, où il est arrivé des événemens tout à fait imprévus, & de très-grande importance. Ceux qui examineront ces Pièces conviendront de ce que je dis ici & souhaiteront d'en voir la suite.

ARTICLE VII.

I. DE HARMONIA *Animi & Corporis Humani maximè* PRAESTABILITA, *ex mente Illustris LEIBNITII, Commentatio Hypothesica. Accedunt solutiones Difficultatum, ab eruditissimis Viris Dnn. Foucherio, Baylio, Lamio, Tournemini-
nio, Newtono, Clarkio, atque Stahlio motarum. Operâ GEORGII BERNHARDI BULLEFINGERI Philos. Magistri & Professoris extraordinarii Tubingensis. A Francofort & à Leipzig, MDCCXXIII. in 8. pp. 200. avec la Préface & l'Index des Chapitres.*

2. DE ORIGINE & PERMISSIONE MALI, præcipuè MORALIS Commentatio Philosophica. Sectio I. cautelas dijudicandæ rei necessarias ; II. Definitiones, fundamenta Systematis & objectionum occupationes ; III. expositionem Originis & Permissionis ipsam ; IV. usus Doctrinæ morales ; Epilogus Universam in compendio tractationem exhibet. Operâ G. B. BULFFINGERI. A. Francfort & à Leipzig, in 8. MDCCXXV. pag. 504.

JE ne puis pas donner d'extrait de ce dernier Ouvrage, parce que je ne l'ai pas encore complet, mais seulement jusqu'à la Lettre Z. quoi que le Titre & la Préface de l'Ouvrage paroissent déjà. J'ai cru devoir en avertir le Public, de peur qu'il n'y eût des gens, qui crussent que je me taisois, à dessein, de cette sorte de Livres.

Il y a déjà plusieurs années, que feu Mr. *Leibnitz* m'avoit envoyé un papier, où il exposoit son sentiment sur son *Harmonie préétablie*, en François, par un Gentil-Homme Ecoissois, qui venoit de Hanovreici, pour mettre cet Ecrit, dans la Bi-

bli-

bliothèque Universelle ; mais après avoir lû plusieurs fois , ce papier , j'avouë que je ne l'entendis point. Là-dessus je fis prier l'Auteur , qui me l'avoit envoyé , de vouloir bien exprimer sa pensée d'une maniere plus intelligible ; en m'engageant de l'insérer , dans le Volume suivant , pourvu que je pusse l'entendre. Je dis à l'Ami , qui m'avoit apporté cet Ecrit , que je ne decidois nullement du Systeme de l'Auteur , parce que pour prononcer d'une pensée , il faut nécessairement l'entendre. J'ajoutai qu'ayant assez médité ces matieres , si je disois que je ne comprenois rien , dans la pensée de Mr. *Leibnitz* ; on croiroit que je la desapprouvois , & que je ne parlois ainsi , que pour éviter de m'engager en quelque Dispute ; car enfin le monde est prévenu de cette pensée que quand un homme , qui a quelque connoissance de la Philosophie , n'entend pas un Livre ; il ne sauroit l'approuver. Mr. *Leibnitz* reçut son Ecrit & l'envoya à feu Mr. *de Bauval* , sans y joindre aucun Eclaircissement. Depuis , je ne me suis point mis en peine d'un Systeme , que l'Auteur ne se soucioit point que

l'on entendît, ou, qu'il craignoit de développer, de peur qu'on n'en vît le foible. Il s'en est néanmoins un peu plus expliqué, dans ses Réponses à Mr. le Dr. *Clarke*, qui n'a pas manqué de lui répliquer, jusqu'à cinq fois; après quoi, il n'a plus été nécessaire de revenir à la charge, parce que Mr. *Leibnitz* vint cependant à mourir.

Il avoit aussi dit diverses choses, sur cette matière, dans la Préface de sa *Theodicée*, & en quelques endroits du Corps de l'Ouvrage. Mais, en tout cela, il ne s'explique, qu'en peu de mots; & plutôt à dessein de prévenir ou de parer les coups, qu'il sentoît bien qu'on lui pourroit porter, s'il s'expliquoit plus clairement. Bien des gens furent persuadés qu'il n'avoit nullement satisfait aux difficultés de Mr. *Bayle*; ayant insinué, dans sa Préface, que quoi qu'il arrivât dans le Monde, parmi les Hommes, il ne pouvoit arriver autre chose, que ce qui se faisoit; en conséquence de l'*Harmonie Prétendue*, selon laquelle tout se faisoit, dans le Monde, par rapport au Genre Humain.

Pour moi, je ne dis rien de ce Livre, pour ne pas le contredire, &
m'at-

m'attirer par là quelque contestation, avec un homme de la réputation de Mr. *Leibnitz*; quoi que je viffe bien le dessein de cet Ouvrage. Je suis toujours persuadé que nous ne favons rien de Dieu & de ses Ouvrages qu'à *posteriori*, comme on parle; c'est à dire, par les effets, & par la Révelation. Il me semble que c'est une grande témérité, que de vouloir rendre raison de la conduite de Dieu à *priori*, & de répondre par exemple à ces questions, pourquoi Dieu s'est résolu à créer le Monde (au moins nôtre Terre) il y a quelque peu de milliers d'années, après avoir demeuré une éternité à *parte antè*, comme parlent les Scholastiques, ou une durée sans commencement, sans l'avoir créé? ou pourquoi il ne le créa pas plutôt? s'il lui étoit libre de le faire, ou de ne le faire pas? s'il ne pouvoit pas le faire meilleur, qu'il n'est? s'il ne devoit pas empêcher, que le Mal Moral n'entrât parmi les Créatures Intelligentes, & prévenir aussi le Mal Physique; sa Sainteté & sa Bonté y étant si fort intéressées? On ne peut, ce me semble, répondre autre chose à cela, sinon que nos vuës sont trop courtes, pour décider ces

questions, & mille autres semblables ; mais que sachant, par la Raison & par la Révélation, que Dieu est infiniment parfait, & que ne pouvant être obligé à agir contre ses perfections, il n'a rien fait, ni ne fera jamais rien, qui soit incompatible avec ses attributs ; comme nous le comprendrons mieux, en une autre vie, où nos lumières seront incomparablement plus étendues, qu'elles ne le sont à présent. Il y a de l'impudence, à dire que nous sommes en état de répondre en détail à toutes les questions, qu'on peut faire sur la Divinité & sur ses Ouvrages.

Si on dit là-dessus qu'il y a une *Harmonie préétablie*, ou un ordre éternel, selon lequel Dieu agit, sans pouvoir agir autrement ; & qu'on entende par-là que Dieu n'agit que conformément à ses Perfections ; il n'y a rien à reprendre à une semblable réponse. Mais quand on dit que cette *Harmonie préétablie* est une éternelle nécessité, selon laquelle la Divinité ait été portée à faire tout ce qu'elle a fait & à permettre tout ce qu'elle a permis ; c'est introduite une Destinée, comme celle des Stoïciens, selon lesquels Dieu, comme parle *Senèque*,
semel

semel dixit, semper paret. Des noms differens ne changent pas la nature des choses. Si rien de ce qui est arrivé n'a pas pu ne point arriver, pré-supposé l'*Harmonie Préétablie*; on voit bien que ce nouveau nom ne change rien au Destin des Stoiciens; non plus que la *Dynamique* du même Auteur, ses *Monades*, ses *Formes*, ses *Entelechies*, ne different point des *Facultez occultes* & des *Formes substantielles* des Scholastiques. Il n'est pas permis de fabriquer de nouveaux noms & d'entendre la même chose, que les autres entendent, pour paroître dire quelque chose de nouveau; quand on ne dit rien, que ce que l'École a dit autrefois. C'est là une sorte de fausse Monoie, dans la République des Lettres. Il est bien plus digne d'un Philosophe d'avouër qu'il ignore ce qu'il ne fait pas; que de se cacher sous des mots obscurs, pour éviter d'en venir au NESCIO, qui coûte tant de peine à prononcer aux Chercheurs de Systêmes.

Par le mot de *Liberté*, en matieres Morales, on n'a autrefois entendu que le pouvoir de faire, ou de ne pas faire une certaine chose. Comme il étoit évident qu'un homme, qui avoit
com-

commis un crime, avoit été en état de le commettre, ou de s'en abstenir, on ne faisoit pas difficulté de le punir. - Quand on parloit même de Dieu, on lui attribuoit la liberté d'avoir pu faire quelque chose; par exemple, de délivrer des gens d'un certain danger, ou de les abandonner; & présentement on nous vient dire que la Liberté de Dieu n'est autre chose que le penchant inévitable de faire ce qui est le meilleur, & qui n'est qu'un. On fait voir que tout ce qui arrive, étant sans doute le meilleur, selon l'*Harmonie Prédéterminée*, il ne peut pas n'arriver point. Il n'y a, selon Mr. *Leibnitz*, qu'un parti à prendre, pour la Divinité, qui suit nécessairement le meilleur; & n'a plus ce que nous appellons *Liberté*. Mr. le Dr. *Clarcke* lui a dit que Dieu avoit pu se déterminer à employer un moyen, plutôt qu'un autre, non seulement quand il lui étoit préférable; mais quand ils étoient également parfaits, comme cela peut arriver, & choisir librement l'un plutôt qu'un autre; parce que cela étoit indifférent, comme il a pu arriver une infinité de fois. Ainsi on ne peut pas dire que ce qui est arrivé, depuis
la

La Création du Monde, sur la Terre, a dû arriver comme il est arrivé, & non autrement; puis que personne ne peut assurer, qu'il ne pût y avoir plusieurs autres voyes aussi parfaites l'une que l'autre, de parvenir à la fin que Dieu s'est proposée.

Il faut encore ajoûter à cela que l'*Harmonie Préétablie* ne doit pas aller jusqu'à déterminer d'une manière inmanquable les hommes à faire le mal, comme le bien; car cela rendroit tous les crimes excusables, parce que les Hommes ne pourroient pas empêcher que les ressorts de l'*Harmonie Préétablie* ne vinssent à jouer, comme ils le devoient, selon l'Ordre préétabli. Si cela étoit, il ne faudroit plus parler des Vertus de Dieu, & encore moins de celles des hommes; mais seulement de l'*Harmonie Préétablie* de Mr. Leibnits, ou de la *Fatalité Stoicienne*.

Comme la Raison & la Révélation nous apprennent également, qu'il y a des actions louables, ou dignes de récompenses & d'autres blâmables, & punissables; & qu'on n'est digne ni de récompense, ni de punition, pour ce qu'on ne peut pas ne point faire; il faut nécessairement re-

con-

connoître la Liberté, qui est une faculté de l'Ame, par laquelle l'Homme fait ce qu'il pourroit ne point faire, & s'abstient de ce qu'il pourroit faire. Sans cela, on ne pourroit ni récompenser les bonnes actions, ni punir les mauvaises; & la Société Civile même, comme on le voit, ne pourroit pas subsister. Il faut remarquer que les anciens Prophetes, Jesus Christ, & ses Apôtres ont exhorté les hommes à la Vertu, & les ont détournés du Vice; & pour cela les ont menacés de grandes peines, & leur ont promis de grandes récompenses; sur ces fondemens, sans lesquels la Religion, ni la Société même Civile ne sauroient subsister. Cela étant, tout Systeme, qui se trouveroit incompatible, avec les Principes, que l'on vient de marquer, ne pourroit nullement être admis. Si tout ce qui est arrivé, dès le commencement du Monde jusqu'à présent, & qui arrivera jusqu'au dernier jour, est une suite inmanquable de l'*Harmonie Préétablie*; il n'a pas été au pouvoir des Hommes de s'abstenir du Mal, qu'ils ont fait; & s'ils étoient punis, pour cela, on ne pourroit pas défendre la Bonté & la Justice

tice de Dieu, contre ceux qui les attaquent, comme a fait Mr. Bayle.

Ce Livre au reste est divisé en VII. Sections différentes, dont il ne seroit guère possible de donner le détail, sans être excessivement long; à cause de la multiplicité des Matières, qui sont exprimées en un stile si serré, qu'on ne seroit pas intelligible, en l'abregeant. Ainsi je me contenterai d'indiquer, en gros, ce qu'il y a dans chaque Section.

La I. contient l'état de la Question, savoir s'il y a une *Harmonie Préétablie* de l'Ame & du Corps de l'Homme, en conséquence de laquelle tout ce qui s'est fait, dans le Genre Humain, soit arrivé; & tout ce qui s'y fera à l'avenir, arrivera. Cet état de la Question n'est nullement expliqué clairement, & ceux, qui ne sont pas fort accoutumés au langage des *Leibnitziens*, ne l'entendront point. Je m'étonne que ces Messieurs ne craignent point, qu'on ne prenne mal leurs pensées, & qu'ils ne conçoivent pas que l'obscurité est tout à fait contraire au dessein, qu'ils semblent avoir de le faire prévaloir, en Allemagne.

La II. Section roule sur le nombre

bre des Systèmes, que l'on peut former sur cette matière. L'Auteur croit qu'il n'y en a que trois. Le premier est celui, qui suppose une *influence physique* de l'Âme sur le Corps. Il réfute ce dernier Systeme dans la III. Section.

Dans la IV. il réfute le second, qu'il nomme le *Systeme de l'Assistance*, qui est double; celui de *Descartes*, qui donne à l'Âme la Faculté de diriger les mouvemens du Corps; & celui du P. *Malebranche*, qui soutient que l'Âme n'est que l'occasion des mouvemens du Corps, mais que Dieu en est l'Auteur.

Dans la V. Section, l'Auteur conclut, que les Systèmes précédens étant faux, il faut admettre celui de Mr. *Leibnitz*, qui n'est pas sujet aux mêmes difficultez. Mais on ne le propose point ici clairement, non plus qu'ailleurs, au moins que je sâche.

Il y est traité du Systeme de l'*Harmonie Préétablie*, dont l'Auteur avoit, en quelque manière, jetté les fondemens; en montrant qu'il y a une Harmonie entre l'Âme & le Corps. Supposé l'existence contingente de ces deux parties de l'Homme, on
ne

ne peut expliquer leur Harmonie, qu'en trois manieres. On ne peut pas admettre que l'une agisse sur l'autre; on ne peut pas non plus accorder que Dieu lui-même soit l'Auteur immédiat de cette Harmonie; d'où il s'enfuit que chacune des parties, dont l'Homme est composé, a conservé en elle-même le principe de ses changemens, parce que Dieu l'a établi. Mr. *Bulffinger* marque ici divers endroits où Mr. *Leibnitz* s'est expliqué, sur cette matiere; soit dans les *Acta Eruditorum* de Leipzig, soit dans le *Journal des Savans* de Paris. Mais ceux qui liront ces endroits-là ne les trouveront assurément pas clairs; à moins que des noms nouveaux ne fussent de bons moyens pour faire entendre des choses, dont on ne se peut faire aucune idée, comme celui de *Monades* & autres semblables. On n'a qu'à éprouver, la pénétration, par la lecture du § 90. & suiv. de notre Auteur, où il traite des *Monades*.

La VI. Section est employée à rapporter les objections, qu'on a faites contre l'*Harmonie Préétablie*, par où il paroît que de très-habiles gens n'y ont rien pu comprendre; ce qui peut
faire

faire croire que l'inventeur d'une idée aussi obscure, que celle-là, ou plutôt de son nom, n'avoit pas d'idée plus claire de ce que ces mots signifient, que ses Adversaires; ou n'osoit pas dire ce qu'il pensoit.

La VII. renferme les avantages, qu'on peut tirer de la découverte de l'*Harmonie Préétablie*, dont on ne conviendra pas plus que du reste. Il auroit été beaucoup mieux de dire qu'on ne pouvoit former aucun système de cette *Physique Métaphysique*, que Mr. Leibniz cherchoit, & que nous devons borner nos connoissances à la recherche des *phénomènes de la Nature*, qui est tout ce qu'on peut savoir avec certitude, & au delà de quoi on ne voit goutte; car *conjecturer*, ou *proposer des hypothèses* n'est pas savoir, ni *instruire*; & employer de nouveaux mots très-obscurs, pour dire ce que l'on pense, n'est pas une bonne voie, pour persuader personne. Quand on a de grandes & de belles Veritez à dire, sur tout en des choses, qui ne regardent pas proprement la Théologie Critique, & qui ne peuvent pas attirer de fâcheuses affaires; il les faut dire, ce me semble, le plus clairement qu'il est possible. Autrement on

ne

ne persuadera à personne, que de prétendues découvertes soient de conséquence; si l'on continue à employer un langage, que personne n'entend. Au contraire on fera croire qu'on employe des termes nouveaux, pour cacher des sentimens, qui seroient rejettez, si on les proposoit en un langage intelligible. C'est ce qui a ruiné entierement la Philosophie Péripateticienne, qui avoit regné plusieurs siècles dans les Ecoles, à l'ombre d'une infinité d'idées abstraites & de mots très-obscur. Quand on a la Verité de son côté, plus on parle clairement, plus on fait de disciples; mais quand on cache quelque chose de mauvais, il faut bien se garder de le faire entendre.

Ce n'est pas que je voulusse soupçonner tous ceux, qui suivent la méthode Leibnitzienne, d'avoir aucun mauvais dessein contre la Religion, comme Mr. *Bayle*, qui avoit entrepris de la détruire; mais ces Messieurs feront bien de n'établir aucun principe, qui puisse mener là. Tel seroit d'ôter la Liberté dans les actions Morales, ou le pouvoir de faire du mal & de s'en abstenir. Ce seroit tomber dans le Spinosisme, dans l'un
de

de ses chefs les plus odieux & en même tems des plus absurdes. Si tout ce qui arrive, par rapport au Bien & au mal Moral, ne pouvoit point n'arriver pas, conformément à l'*Harmonie Préétablie*; il s'ensuivroit qu'il n'y auroit ni Vertu, ni Vice, & l'on tomberoit dans la Fatalité, sous quelque nom qu'on la pût déguiser. A raisonner juste, tout sentiment, duquel il s'ensuit nécessairement une semblable chose, est absolument faux, & incompatible avec la véritable piété.

ARTICLE VIII

LEONARDI BRUNI *Aretini Epistolarum Libri VIII. Præmissis à Poggii Florentini Oratione, recusi, curante* JOAN. ALBERTO FABRICIO. D. & Prof. Publico. A Hambourg MDCCXXIV. in 8. pagg. 314.

UN P. Jesuite, nommé *Giulio Negro*, dans une Histoire des Auteurs Florentins, imprimée à Ferrare, en MDCCXXII. a donné la liste de ses Ouvrages.

Il étoit né dans une Ville de Toscane,

cané, nommée *Arezzo*, d'où il tira le surnom d'*Aretinus*; ce qui a fait que bien des gens, & entre autres *Gerard Jean Vossius*, dans ses Historiens Latins, l'ont nommé de ce nom, comme s'il n'avoit pas eu celui de *Bruni*. Comme il fut, jusqu'à la fin de sa Vie, Secrétaire de la République de Florence, cela a fait que *Negro* l'a mis au nombre des Auteurs Florentins. Il nâquit après le milieu du XIV. Siecle, puis qu'il mourut âgé de soixante & treize, ou quatorze ans, l'an MCCCCXLIII. ou le suivant, le 9. de Mars, comme divers Auteurs l'ont dit. Il fut dès sa jeunesse fort adonné à l'étude, & il étudia la Langue Latine sous *Casuvio Salutati*, & la Greque sous *Emanuel Chrysolore*, & fit de grands progrès dans ces Langues & dans les Sciences, qui furent autrefois estimées par les Grecs & les Romains. On voit encore, par ses Ecrits, qu'il savoit les deux Langues; en maniere qu'il n'y avoit pas beaucoup de gens, qui l'égalassent en ce tems-là. Quoi que son style Latin ne soit pas assez châtié, parce qu'en ce tems-là on n'avoit point de bonne Grammaire Latine, & point de Copies correctes

des bons Auteurs; on ne laisse pas de voir, par ces seules Lettres, qu'il avoit fait de grands progrès, dans la bonne maniere d'écrire. C'est dommage qu'on y ait laissé toutes les fautes des Copistes, qu'on a trouvées, dans une ancienne édition. Il n'est pas possible qu'il les ait commises, étant aussi habile qu'il l'étoit, en Grec & en Latin. Par exemple, il ne peut pas avoir écrit *Alcybiades*, pour *Alcibiades*, *Sycilia* pour *Sicilia*, *Sybilla* pour *Sibylla*, *Olimpus* pour *Olympus*, *Hypolitus* pour *Hippolytus*, ni commis d'autres semblables fautes, qu'un homme, qui savoit lire en Grec, ne pouvoit pas commettre. Etant encore assez jeune, il eut l'honneur d'entrer au service d'Innocent VII. pour être *Sécretaire des Brefs*; emploi qu'il exerça encore sous quatre de ses Successeurs, Gregoire XII., Alexandre V., Jean XXIII. & Martin V. jusqu'à la célébration du Concile de Constance. Alors il quitta le service de la Cour de Rome & se borna à sa Charge de *Sécretaire*, & à ses Etudes particulieres. Il quitta néanmoins encore cet emploi, pour retourner au service de Jean XXIII. dont la mauvaise conduite l'obligea de

de retourner en Toscane, où il reprit son Emploi de Secrétaire. Mr. Bayle dit, sur la foi de *Paul Jovio* & de *Volaterran*, que *Bruni* amassa beaucoup de bien, tant parce qu'il vécut dans le Célibat, que parce qu'il fut excessivement bon ménager. Je ne puis pas consulter ces deux Auteurs, mais j'ai deux témoins, qui sont d'un plus grand poids, que ceux que M. Bayle cite. Le premier est le fameux *Poggio*, son Ami & son successeur, qui dans la Harangue Funèbre, qu'il fit à son prédécesseur, dit que *Bruni*, peu après s'être remis au service de la Cour de Rome, „ é-
 „ poussa une jeune femme de bonnes
 „ mœurs, de laquelle il avoit eu un
 „ Fils unique, que les Florentins
 „ voyoient devant eux en deuil, &
 „ tout en larmes: *uxorem duxit adoles-*
lescentem optimam, ex qua eum filium
suscepit; quem moestum & sordidatum,
sientémque videtis. Le P. Negro dit que *Bruni*, qui étoit bon ménager, se plaignoit dans une de ses Lettres, qu'il avoit employé une bonne partie de son bien aux nœces de son fils. Cette Lettre ne se trouve pas, en ce volume. Mais on y voit une autre Lettre, où il décrit son propre ma-
 T 2 riage,

riage, & la dépense, qu'il fit à ses propres nœces. C'est la 12. du III. Livre, où il dit à Poggio, son Ami: *Quod Zucharum nostrum, virum omnium suavissimum, facetè, ut solet, dictitare scribis, me quidem ut matrimonium consummarem abiisse; se verò remansisse ad patrimonium consumendum, id apertè scias verum non esse. Ego enim non matrimonium dumtaxat, sed patrimonium insuper unis nuptiis consumpsi.* Je ne traduis par ces mots en François, parce qu'un jeu de mots ne peut guère être traduit en une autre Langue. Le bon *Bruni* exagere aussi beaucoup les frais, qu'il avoit faits dans ces nœces. Tout ce qu'il dit est si naïf, qu'il est difficile d'en douter. Mais *Mr. Bayle*, selon toutes les apparences, n'avoit jamais lu ces Lettres de *Bruni*.

Je suis seulement surpris que le *P. Negro*, qui cite *Monsiù Bayle*, dans le recueil qu'il a fait sur *Bruni*, en son Dictionnaire, ait mieux aimé l'en croire; que de voir les Lettres mêmes de *Bruni*, & la Harangue funèbre de *Poggio*. Mais j'avoué qu'en ces menuës recherches, on peut très-facilement se tromper; ce qui fait qu'on ne doit pas reprocher à
l'un,

l'un, ou à l'autre de s'être trompé, en de semblables bagatelles. Je suis néanmoins surpris que *Lilio Giraldi* n'ait point mis notre Auteur parmi les Poètes, dont il a fait mention. Le P. *Negro* dit que *Bruni*, „ plein de „ réputation, de richesses & d'années, „ mourut, à l'âge de soixante & „ quatorze ans à Florence, l'an du „ Seigneur MCCCCXLIV. ou „ comme le dit *Matthieu Palmieri*, „ dans son Livre *de temporibus*, en „ MCCCCXLIII. le 9. de Mars. „ Son corps fut enterré dans l'Egli- „ se de la Ste. Croix, sa tête cou- „ ronnée de Laurier, comme ayant „ été un très-excellent Poète. Ces „ Obsèques furent célébrées, aux de- „ pends du Public, avec une magni- „ ficence royale. Tous les Colle- „ ges, les Magistrats & les Princi- „ paux Officiers de Florence assiste- „ rent à l'Oraison du célèbre *Gia- „ nozzo Manetti*, qui couronna, par „ son éloquence, le Triomphe de „ l'Arétin; dont le nom fut éter- „ nisé par l'inscription suivante gra- „ vée sur le marbre: *Postquam Leo- „ nardus è vita migravit, Historia „ luget, Eloquentia muta est, fertur- „ que Musas, cum Græcas, tum La-*

„ *tinas lachrymas tenere non potuisse.*
 „ Mais l'éloge, le plus immortel de
 „ son grand nom, a été écrit par sa
 „ plume Greque & Latine, en tou-
 „ tes les parties du Monde, dans les
 „ Oeuvres qui nous restent de lui.“

Après cela, l'Auteur met un Cata-
 logue des Oeuvres tant Originales,
 que traduites & lui joint la liste, qui
 en avoit été faite par Mr. *de la Mare*,
 Conseiller au Parlement de Bourgo-
 gne, qui avoit entrepris de ramas-
 ser tous les Ouvrages de *Bruni*, &
 de les faire imprimer ensemble. Il se-
 roit à souhaiter qu'il l'eût fait, ou
 que ses papiers fussent remis à quel-
 cun, qui exécutât son Projet. Tout
 ce qui regarde les beaux Esprits, qui
 ont les premiers travaillé, pour le ré-
 tablissement des Lettres, ne peut
 être que très-agréable à ceux qui les
 aiment. On voit, à la fin du Catalo-
 gue des Oeuvres *de Brunni*, la liste
 de ceux, qui en ont parlé avec é-
 loge.

Nous ajoûterons ici quelque cho-
 se du contenu de quelques-unes de
 ses Lettres. On verra d'abord les
 brouilleries & les guerres que les Pa-
 pes eurent à Rome, depuis la Lettre
 4. du I. Livre, d'où il faut passer à
 la

la 10. & la 11. On trouvera la description de la dernière maladie & de la mort d'*Innocent VII.* qui mourut le 6. de Novembre de l'an MCCCCVI, dans la 2. Lettre du Livre II. l'élection de *Gregoire XII.* en sa place, dans la 3. l'invasion de Rome, par les ennemis du Pape, & de leur expulsion, dans la 7. la division qui étoit entre les Antipapes *Benoît & Gregoire*, dans les Lettres 10, 11, 13. Il y a encore diverses Lettres, sur la même matière, dans le III. Livre; par où on peut très bien reconnoître la vérité de ce que les meilleurs Historiens de deçà les Monts en ont dit. Il y a aussi dans le Livre IV. quelque peu de chose de ce qui se passa au Concile de Constance. Tout le reste regarde quelques questions & quelques particularitez, qui regardent l'Auteur & ses Amis. Nous en mettrons ici quelques exemples.

Liv. I. Ep. 6. l'Auteur répond à *Colluccio*, qui l'avoit consulté, sur les noms des Troyens, & qui lui avoit demandé quelles étoient les significations de ces noms. Il croyoit, conformément au sentiment de *Platon*, que ces noms étoient des noms feints & inventez par les Poètes.

Hector signifioit un homme , qui a
 & qui retient; parce qu'il étoit maître de la Ville. *Astyanax* son fils étoit
 ainfi nommé, comme *Roi de la Ville*,
 après son Pere. *Homere* *Iliad.* Z.
 vers. 403 & 404. dit qu'*Hector* l'ap-
 pelloit *Scamandrios* & les autres *Af-
 zyanax*. *Platon* dans son *Cratyle*, ou
 dans son *Dialogue des impositions*
 des noms , dit la même chose. Ce-
 pendant *Bruni*, qui répondoit à son
 Ami, sans livres, dit que les hom-
 mes donnoient au fils d'*Hector* le
 nom d'*Astyanax*, & les femmes ce-
 lui de *Scamander* (ou plutôt *Scaman-
 drios*.) Il croit auffi que le *Roi de
 Mycenes* fut nommé *Agamemnon*,
 parce qu'il demeura constant, dans la
 pensée de faire la guerre. *Colluccio*
 auroit plutôt dû demander à son
 Ami, si les *Troyens* parloient Grec,
 puis qu'*Homere* leur donnoit des
 noms Grecs. Il y a néanmoins bien
 de l'apparence qu'on ne parloit pas
 Grec en *Phrygie*, au tems auquel on
 suppose, que s'est fait le siege de
Troie. Ainsi les noms d'*Homere* pa-
 roissent être des noms feints, à moins
 qu'on ne s'imaginât qu'*Homere* les a
 traduits. Pour le *Cratyle* c'est un
 Dialogue tout chimerique. *Bruni*
 con-

confirme encore la même pensée, dans la Lettre suivante. On pourroit dire en général que plusieurs des plus anciens noms étoient d'abord, plutôt des Epithetes, tirez de ce qui étoit arrivé à ceux qui les portoient, que des noms, comme sont les nôtres, qui ne signifient rien. On en pourroit apporter des preuves tirées de la Genese, & l'on en a dit quelque chose, dans la *Dissertation de la Langue Hebraïque*.

Liv. I. Ep. 13. l'Auteur parle de la signification & de l'usage du verbe *fastidio*, dont personne ne pouvoit douter. Cette Lettre est adressée à un certain *Antonio* (car *Bruni* ne met point son surnom, & il en use souvent de même, à la mode des Italiens) qui enseignoit la Grammaire. Mais en ce tems là on n'avoit pas des Dictionnaires, tels que ceux qu'on a eus, depuis l'invention de l'Imprimerie. Les Bibliothèques devoient être fort cheres, & peu de gens en avoient.

Liv. III. Ep. 6. l'Auteur traite de la Ville de *Rimini*, Colonie Romaine, nommée auparavant *Ariminum*, & fait voir qu'elle étoit plus grande, qu'elle ne paroît dans l'état, où elle

a été en ces derniers siècles. Il décrit un Pont de pierres magnifique, & d'une extraordinaire grandeur; qui avoit été fait sous Auguste & sous Tibere, comme on le pouvoit voir, par des Inscriptions qui y étoient. Il remarque aussi fort bien qu'*Urbs* & *Civitas* ne signifient pas toujours la même chose, parce que le premier de ces mots ne marque souvent qu'une Ville renfermée en ses propres murailles; & le second une Communauté, qui s'étendoit en tout un País. Il fait à la fin l'Éloge de *Carlo Malatesta*, qui avoit été entre les Seigneurs de Rimini.

Dans la 8. Lettre, il y a un beau portrait d'un bon Magistrat, & qui est digne d'être lu.

Les gens de Lettres de ce tems-là cherchoient par tout d'anciens MSS. des Auteurs, pour voir s'il n'y avoit point quelques Ouvrages des Anciens, qu'on ne trouvoit pas dans les Copies modernes. C'est pourquoi *Bruni* aprit, avec plaisir, qu'un Libraire de Cremone avoit trouvé un très-ancien exemplaire des Epîtres de *Ciceron*. Il le fut voir & il n'y trouva que les lettres à *Brutus* & à *Q. Ciceron*; que l'on avoit déjà; mais il se

se flattoit que cet Exemplaire pourroit servir à corriger les Copies Modernes de ces Epîtres. C'est ce que l'on trouvera, dans la Lettre 10. du même Livre.

Il paroît, par plusieurs endroits de ces Lettres, que l'Auteur, en travaillant à traduire les Ecrits des anciens Grecs, en Latin, prenoit bien garde de quels mots Latins il se servoit. Par exemple, il vouloit dans la harangue d'*Eschine*, contre *Ctesiphon*, traduire le mot *ἔρα*, qui signifioit clairement une *malediction*; mais *Bruni* aima mieux traduire, *imprecatio*, que *maledictio*; quoi qu'on pût employer l'un & l'autre, pour signifier la même chose. Mais le second étoit le meilleur, pour lequel on auroit aussi mettre *diræ preces*, qui marquoit certaines imprecations solennelles. C'est ce qu'on verra dans la 13. Lettre. Il y témoigne encore qu'il étoit en peine de savoir, comment il pourroit traduire en Latin le mot Grec *ἐπιεικής*, dont il est exprimé le sens, par cette Periphrase: *ii qui aliqua terribili maximéque. (& non maximoque). Deorum judicio, si adfecti sunt, ut nec ipsis, nec qui cum illo versantur prosperum quidquam esse*

possit. Ce mot est composé de la préposition *in*, & d'*av* qui signifie une mauvaise action, & la cérémonie religieuse que l'on employoit, pour la purifier, selon l'Usage des Payens. Ce mot marque donc un homme, qui étoit encore *in reatu*, comme on dit, en termes de Droit, & qui n'avoit pas été purifié selon les formes, par des cérémonies, qu'on appelloit *inavio pura*.

Liv. IV. Ep. 2. On voit dans cette Lettre, une description bien tournée du voyage de l'Auteur, de Rome à Constance; pour se rendre au Concile, qui s'y tenoit. Il assure qu'il y trouva une Inscription sur un marbre, par laquelle il paroissoit que *Constance Chlorus*, pere de *Constantin le Grand*, avoit rétabli là une Ville, qui s'appelloit *Vitidora*, & l'avoit nommée *Constance*. Il dit qu'aucun des habitans de Constance ne savoit lire cette Inscription. On la peut voir dans le Recueil de *Gruter* pag. CLXVI, 7. *Bruni* dit que le peuple croioit que dans l'endroit, où est cette inscription, il y avoit autrefois une Chapelle, où l'on alloit avec grande dévotion, & que l'on en a si fort frotté, avec les mains, les

les lettres, qu'on les a presque effacées; quoi qu'il n'y eût pas sur le marbre des noms de saints hommes, mais de persecuteurs de la Religion Chrétienne, comme ceux de *Diocletien* & de *Maximien*. Il en faut néanmoins excepter celui du Pere de *Constantin*.

Dans la Lettre 3. il dit à *Poggio* que, comme ce savant homme avoit découvert, en France, des Harangues de *Ciceron*, qu'on n'avoit point vuës, depuis quelques Siecles: il avoit aussi lui trouvé à *Arezzo* une Lettre, qu'il savoit que *Poggio* n'avoit jamais vuë. *In ea, non sine stomacho*, ajoute-t-il, *Tullius noster Petrarce respondet*. On voit bien qu'il y a une faute dans le pénultième mot; mais je ne saurois la corriger pour le présent.

Dans la Lettre 4. il exhorte fort le même de continuer à chercher les bons Auteurs, qui ne paroissent plus, & à les publier, comme il avoit fait *Quintilien*. Mais *Poggio* n'eut pas, une seconde fois, un semblable bonheur.

Dans la 5. Lettre, il prétend prouver que *Cicéron* étoit descendu de *Tullius* Roi des *Volsques*; ce qui ne

paroit fondé, que sur la ressemblance du nom. Voyez *Fabricius*, au commencement de la vie de ce grand Orateur.

Dans la 16. l'Auteur se défend contre un de ses Amis, qui avoit trouvé mauvais 1. que dans sa préface sur la *Morale d'Aristote*, à Nicomaque, il avoit loué l'éloquence de ce Philosophe, qui n'avoit jamais été éloquent & nes'étoit aussi jamais piqué de l'être : 2. De ce qu'il avoit dit que la vieille version de cette *Morale* avoit été faite, par un Dominicain : 3. de ce qu'il avoit mal parlé de cet Interprète d'*Aristote*. Notre Auteur se défend contre ces censures, avec beaucoup de vivacité. 1. Il prétend montrer qu'*Aristote* a travaillé à aquerir de l'éloquence, puis qu'il a écrit une *Rhétorique*; qu'il écrit élégamment, & qu'enfin *Cicéron* lui a attribué beaucoup d'éloquence; & il est vrai que *Cicéron* a parlé, avec éloge, de l'éloquence de *Aristote*. Mais il faut avouër qu'il n'est rien moins qu'éloquent, dans les livres, qui nous restent de lui; à moins qu'on ne prenne un style obscur & négligé, pour un style éloquent. 2. Il n'étoit pas néanmoins

moins vrai qu'il n'y eût eu aucune bonne version de cette *Morale d'Aristote*, & que c'étoit une erreur puerile, que de dire que *Boëthius* en étoit l'Auteur : 3. qu'il y avoit eu quelcun, qui avoit traduit cette *Morale*, sur une version Arabe, qu'*Averroës* en avoit faite ; qu'on appelloit cet Ouvrage l'ancienne version, & qu'il n'y en avoit eu depuis qu'une autre, faite par un Anglois & qu'elle ne valoit rien. Je suis persuadé que nôtre Auteur avoit raison, mais il étoit en colere, en écrivant cette Lettre, ce qui lui faisoit des fautes contre la Latinité ; en employant le verbe *traducere*, pour ce qu'on appelle en Italien *tradurre* & en François *traduire*. Il défend encore, dans la Lettre suivante, qui est la I. du V. Livre, sa version du mot *τὸ ἀγαθόν*, qu'il avoit rendu *le Souverain Bien*. La version est bonne, quand il s'agit en effet du *Souverain bien* ; mais il ne s'ensuit pas de là que cette exoression soit si emphatique, qu'elle ne signifie jamais un bien particulier, sur tout, par opposition à quelque mal. *Bruni* cite, pour son sentiment, *Eustatius*, Interpète fameux d'*Aristote*. Il faut

faut lire, *Eustratius*, qui a commenté l'Éthique d'*Aristote*. Pour *Eustathe*, Interprète d'Homère, il n'a jamais, qu'on sâche, travaillé sur *Aristote*.

Dans la 2. Lettre du même Livre V. il écrit à un Marchand, nommé *Thomas*, qu'il appelle *Cambiator*, c'est à dire Banquier, ou Négotiant en Change; où il entreprend de montrer que les Richesses sont comptées, en quelque manière, entre les biens, par les Philosophes. Ce Marchand, à ce que dit notre Auteur, lui avoit écrit qu'il détestoit cette opinion, & qu'il s'envoïoit à parler contre. On ne se tromperoit peut-être point, en croyant que c'étoit une raillerie de ce Banquier, qui étoit apparemment Florentin; car les Florentins étoient en ce tems-là les seuls Banquiers de l'Europe. Cependant le bon *Bruni* semble prendre cela sérieusement; puis qu'il prouve que les personnes vertueuses peuvent se servir des richesses, d'une manière louable; ce qu'il appuye sur l'autorité d'*Aristote* & de ses Disciples.

Dans la 3. Lettre il y a une Histoire Comique, qui concerne un Homme

me

me de Lettres Florentin. *Bruni* dit
au *Poggio*, „ que cet homme avoit
„ pris une Servante, qui s'appel-
„ loit auparavant *Malvenuta*, mais
„ qu'il avoit nommée *Benvenuta*.
„ Cette gueuse étoit venue à Floren-
„ se, pour y chercher à entrer en
„ service, chez quelque Garçon.
„ Elle rencontra *il Signor Giovanne*
„ Cadet du *Signor Nicolo*, qui est
„ celui dont nôtre Auteur se plaint.
„ Le jeune homme ne manqua pas
„ d'en faire sa Maîtresse, & de la
„ garder sur ce pied-là, quelques mois.
„ Ce Sr. *Giovanne* demeuroit avec
„ son aîné, mais dans un apparte-
„ ment séparé. Elle fit néanmoins
„ bien-tôt connoissance, avec le Sr.
„ *Nicolo*; qui ne manqua pas de la
„ débaucher à son frere, pour en
„ faire le même usage. Le Cadet,
„ s'en étant apperçu, se brouilla
„ avec l'Aîné, avec qui il se que-
„ relloit tous les jours, pour cette
„ mal honête fille. *Bruni* censure
„ le dernier, avec beaucoup de vé-
„ hémence; comme s'il avoit com-
„ mis une espece d'Inceste, en dé-
„ bauchant cette Coureuse, qui é-
„ toit en service chez son Frere, &
„ cela en ne s'en cachant point.
„ Sur

„ Sur cela le Secrétaire de Floren-
 „ ce s'écrie fort contre cet homme
 „ & dit entre autres choses; car je
 „ n'ai pas besoin de copier, ni de
 „ traduire toute cette Lettre: *Quis*
 „ *tam impudens, ex infimo ergastu-*
 „ *lo, qui, si hoc admisisset facinus,*
 „ *non occultum esse vellet; quod iste*
 „ *palam semper, tamquam sui obli-*
 „ *tus, præ se tulit. Et postea mi-*
 „ *ramur, si ea est opinio Vulgi,*
 „ *ut litterarum studio dediti, nec esse*
 „ *Deum putent, nec vereantur; cum*
 „ *ejusmodi monstra hominum, Flo-*
 „ *rentiæ opinione pro litteratis habiti,*
 „ *ista contra Deum & Homines com-*
 „ *mittere non reformident.* Depuis
 „ ce tems-là, mon cher Poggio, cet
 „ homme a été perdu, & est deve-
 „ nu esclave de cette fille de mau-
 „ vaise vie, qu'il avoit enlevée à
 „ son Cadet; & ne se faisoit des
 „ Amis ou des Ennemis, qu'à son
 „ gré. Enfin, comme une Circé,
 „ elle le changea en bête. Depuis
 „ cela, il a eu perpétuellement des
 „ querelles avec ses Freres & ses
 „ Amis. Il a cinq freres, & il ne
 „ parle à pas un seul d'eux, & dit
 „ d'eux des choses que vous auriez

„ hon.

„ honte de dire d'un Maquereau,
„ ou d'un Affassin.

En suite *Bruni* dit que cet homme étoit devenu son ennemi & parloit mal de lui, à cette occasion. „ Cette fille débauchée, *dit-il*, devint si insolente, après avoir rendu les Freres rivaux, qu'elle a commencé à dire des injures à la femme d'un des Freres, nomme *Giacomo*, qui est une très-honête femme. Il en avertit ses freres, qui haïssoient depuis long tems *Malvenuta*, & qui jugerent qu'il ne falloit plus souffrir son insolence. Ils entre-
rent brusquement dans la chambre de *Nicolo*, & prirent cette prostituée, en sa présence, la tirerent dehors & la firent charger sur le dos d'un homme; où il lui découvrirent le derriere, & la fouëtterent avec des courroies, à la vuë des voisins, qui leur applaudissoient, & qui approuvoient leur conduite.

„ Cependant *Nicolo*, à cause de ce chagrin, garda la chambre, comme si l'on avoit assassiné son propre Pere. Il disoit à ceux, qui le venoient voir, pour le consoler, tout en larmes; que pour de moins
„ dres

„ dres attentats, on avoit démolli
 „ des villes entieres ; & qu'il n'au-
 „ roit point de repos , qu'il n'eût
 „ trempé ses mains dans le sang de
 „ ces méchants.

Bruni le seroit volontiers allé censurer, mais il crut ne le devoir pas faire , & *Nicolo* lui envoya dire , par un Ami, qu'il étoit surpris, qu'il ne fût point allé lui faire ses condoléances & parla fort mal de lui. Il s'en plaint , en bons termes , & fait voir qu'on ne doit pas avoir de semblables amis. Si *Mr. Bayle* avoit eu ces Lettres , il auroit donné un tour facetieux à tout cela & en auroit fait un Article dans son Dictionnaire ; qui auroit bien valu celui de *Baudius* & de sa Servante. Mais je ne mets cela ici, que pour donner quelque idée de ces Lettres.

Je ne mettrai plus qu'un échantillon d'une question assez curieuse, & qui est proposée dans la Lettre 8. du VI. Livre. Un certain *Flavio*, du Frioul , croyoit que, parmi les anciens Romains , le langage commun étoit le même , que celui des gens de Lettres. *Bruni* étoit d'un autre sentiment , & sans doute avec raison. *Flavio* disoit que les Ora-
 teurs

teurs dans le Sénat, dans les Jugemens, & dans les Assemblées du peuple, parloient de maniere qu'ils pussent être entendus de tout le monde. Il disoit encore que les Comedies de *Plaute* & de *Terence* s'étoient récitées, comme elles sont sur le papier; ce qui étoit une preuve que le peuple parloit de même. *Bruni* soutient, avec raison, que les Discours, qui se faisoient dans le Sénat & devant les Juges, pouvoient être plus relevez, que les discours vulgaires; parce que les Auditeurs étoient des gens habiles, qui les entendoient parfaitement. Les Assemblées du Peuple n'étoient pas composées seulement de la populace; mais il y avoit aussi des gens plus éclairés, qui entendoient aisément ce qu'on leur disoit. Pour la lie du peuple, *Bruni* témoigne qu'il croyoit qu'elle n'entendoit pas mieux ce que les Orateurs disoient, que la Populace Italienne n'entend aujourd'hui les Messes.

Il remarque aussi très-bien que lors que les Orateurs avoient plaidé une Cause, sur leur méditation; ils l'écrivoient en suite & s'exprimoient plus correctement & plus élégam-

gamment , qu'ils n'avoient fait dans la chaleur du Plaidoyé.

A l'égard des Comedies , ou des Tragedies , il croyoit que le Peuple venoit plutôt pour voir le jeu du Théâtre , & entendre la Musique, que pour entendre ce que les Acteurs disoient.

Il me semble qu'il auroit pu décider la question , dont il s'agit , par un exemple sensible. Les Prédicateurs parlent aujourd'hui , sans doute, un Langage beaucoup plus relevé, que n'est celui du Peuple; & quine fait néanmoins que le Peuple, excepté la basse Populace, entend ce qu'ils disent en gros , lors que la matiere n'est pas trop abstraite? Elle entend bien mieux un Sermon de Morale, que ceux, où l'on traite des Dogmes de la Théologie. Néanmoins il n'y a que très-peu de gens, qui pussent s'exprimer aussi bien, que les habiles Prédicateurs, quoi qu'ils entendent les matieres proportionnées à leurs lumières.

Il en est de même des Comedies & des Tragedies. Le peuple entend les premières , quoi qu'il ne soit nullement capable de composer des Comedies, telles que sont celles des
plus

plus habiles Auteurs. Les Spectateurs, qui ont quelque puetite lecture des Poësies Modernes, comme les Tragedies, ou des Operas, entendent assez bien le gros de ces Pieces; quoi qu'il ne leur soit pas possible de composer rien de semblable.

Ce que nous disons de nôtre tems, nous pouvons le dire des Anciens, & cela étant visible, on peut assurer que, quoi que le peuple ne fût pas capable de parler aussi bien que *Ciceron*, il ne laissoit pas d'entendre les Harangues qu'il faisoit. Personne peutêtre ne pouvoit égaler l'élégance naïveté de *Terence*; mais cela n'empêchoit pas qu'on n'entendît communément ses Comedies. Ainsi il faut avouër que *Bruni* avoit raison & que *Flavio* se trompoit; quoi qu'ils s'embarrassent l'un l'autre, faute de savoir bien raisonner, sur ces sortes de matières.

Liv. VII. Ep. 1. il y a un éloge de Socrate & de sa maniere de philosopher, qui mérite d'être lu, quoi que tiré du Festin de *Platon*.

Dans l'Ep. 3. il prétend que comme on voit souvent mieux par l'air du visage & par les yeux ce que pensent ceux à qui l'on a à faire, que par
leurs

leurs paroles, qui peuvent être trompeuses : on pouvoit connoître par les Lettres, que l'on reçoit d'eux, ce qu'ils ont dans l'ame, pourvu qu'ils sâchent écrire. „ Celui, *dit-il*, qui „ ne fait pas écrire, parle comme „ un fanatique, qui ne fait quel „ est son sentiment (*ou* ce qu'il „ sent) & qui ne peut pas exprimer „ sa pensée. Mais dans un hom- „ me, qui écrit bien, outre les pa- „ roles & leur son, il y a je ne sai „ quoi de caché, qui fait connoître „ la disposition de l'Esprit; que l'on „ découvre, par le tour vif de l'ex- „ pression, comme on la voit par les „ yeux. Il y a cette difference, en- „ tre vos Lettres & celles des au- „ tres qui m'écrivent, *continue t-il*, „ qu'ils font seulement paroître une „ amitié commune & extérieure „ pour moi, & que vous me marquez „ que vous m'aimez du cœur & „ d'une manière singulière. *Impe-*
ritus scribendi, quasi fanaticus qui-
dam, neque quid sentiat, neque quid
velit significare valet. Sed in bono
scriptore, præter verba & sonum, in-
est profectò aliquid repositum, ac ta-
citum indicium animi; quod, ut in
loquente, ex oculorum motu: sic, in
scri-

scribente, ex vibratione ipsa orationis deprehendas. Nempe, tuas inter & aliorum litteras hoc interesse video, quòd illi ad me scribentes externo quodam & communi, tu autem interno ac præcipuo amore mei deflagras. On peut voir, par ce peu de mots, que le stile de *Leonard d'Arezzo* se ressen-
toit assez de l'ancienne Latinité. Pour ce qui regarde la chose même, il est certain que l'on peut recon-
noître, par des Lettres, qui ne sont pas trop travaillées & qui viennent de bonne main, la disposition de l'esprit de ceux qui les ont écrites; parce que ceux, qui les ont écrites, n'affectent pas de la cacher à ceux à qui ils écrivent. Si on lit, avec attention, les Epîtres de *Cicéron*, on y découvrira facilement ce que *Bruni* dit ici; pourvu qu'on soit d'ailleurs instruit de l'histoire de ce qui se passa pendant la vie de *Cicéron*. Il y a des Lettres de toutes sortes, tant dans les Epîtres *ad Familiares*, comme on les appelle; & il y en a plusieurs, où *Cicéron* cache, en quelque maniere, ses sentimens, & d'autres où il ne dissimule rien. Mais on en trouve un beaucoup plus grand nombre de la seconde sorte,

Tome XXIII. P. 2. V par-

parmi celles qu'il a écrites à son Ami intime *T. Pomponius Atticus*. Selon l'état de la République, & les choses, qui s'y passoient, aussi bien que selon l'humeur & l'autorité de ceux à qui il écrivoit; *Cicéron* fait differents personnages. Il ne découvre pas aux personnes puissantes, à qui il écrit, ce qu'il pensoit d'elles; mais on voit, par le tour même de ses Lettres, qu'il leur écrivoit avec défiance; quoi qu'il fasse ce qu'il peut, pour la cacher. Il y a aussi de semblables Lettres, dans celles qui sont adressées à son frere *Quintus Cicéron*, & dans celles, qu'on nomme *ad Brutum*. En écrivant à ceux qu'il n'aimoit pas, mais qu'il devoit ménager, il fait des complimens plus étudiés qu'aux autres; & quoi qu'il dise on sent bien qu'il ne parloit pas du cœur. Au contraire dans celles, qu'il a écrites à *Atticus*, qui étoit son Ami intime, il lui découvre entièrement ses foiblesses, & ne cache rien. Il lui témoigne une confiance sans bornes, dans son amitié, & dans sa prudence. Il lui découvre toutes ses afflictions, ses craintes pour l'avenir, ses irrésolutions & en général toutes ses in-

inquiétudes. Il ne lui fait que peu, ou point de complimens, mais il lui demande par tout son secours & son conseil, dans ses affaires. *Cicéron* n'affecte nullement d'être éloquent, avec lui; mais on ne laisse pas de voir, dans ses expressions, qu'il parloit du fonds du cœur. C'est en cela que se verifie ce que dit *Bruni* que ceux, qui écrivent bien, s'expriment d'une maniere, qui découvre plus leurs sentimens, qu'il ne semble d'abord. Qu'on y prenne garde, en lisant les Epîtres de *Cicéron*, que l'on vient de nommer, & l'on en conviendra.

On peut dire la même chose des Epîtres à son Frere. *Quintus Cicéron* n'avoit nullement le mérite de son Frere Aîné. Il étoit extrêmement colérique & sujet à s'emporter avec excès. *Atticus*, qui étoit son Beau-Frere, parce que *Quintus* avoit épousé une sœur de ce Chevalier Romain, avoit bien de la peine à ménager cet Esprit bourru. *Cicéron* l'aîné étoit dans le même embarras, & souffrit beaucoup, quand son Frere fut Gouverneur de l'Asie Proconsulaire, pendant trois ans; à cause de sa mauvaise conduite.

Il s'y laissoit gouverner, par ses Afranchis ; il se mettoit en colere, pour rien, menaçoit ceux, qui l'avoient choqué, en quelque chose, des supplices les plus cruels ; & faisoit mille autres choses, qui étoient extrêmement censurées à Rome. Après les deux premières années de son Gouvernement, son Aîné lui adressa une longue Lettre, où il lui donnoit de très-sages leçons, pour bien gouverner l'Asie, pendant la troisième année de son Gouvernement ; afin que sa bonne conduite, pendant ce tems-là, effaçât les fautes qu'il avoit commises les deux années précédentes. Cette Lettre est la première de celles, qui lui sont adressées. On y peut voir l'adresse infinie, que *Cicéron* l'Aîné employa, pour ramener cet esprit bizarre, & pour lui faire connoître ses défauts, sans l'offenser. Quoiqu'il ménage fort les termes, de peur de l'offenser, on voit bien, comme parle *Bruni*, qu'il étoit très-choqué de la conduite de son Frere. Mais comme il savoit parfaitement bien parler, il en donnoit plus à penser à son Frere, qu'il ne lui en disoit.

Si l'on avoit besoin d'un autre exemple d'un homme, qui dans ses Lettres donne beaucoup plus à penser à ses Lecteurs, qu'il ne leur dit; il n'y auroit qu'à prendre le fameux *Erasme*; dont nous avons écrit la Vie, principalement sur ses Epîtres; où il a dit une infinité de choses de très-grande importance, sur les disputes, qui s'étoient alors élevées entre les Chrétiens, & qui durent encore aujourd'hui. Ce grand homme ne prit pas ouvertement le parti des Réformateurs; mais il dit une infinité de choses, dans ses Entretiens & en ses autres Ouvrages, qui contenoient des sens, qui étoient non seulement favorables à la Réformation, telle qu'elle étoit alors; mais qui renfermoient des sens, propres à rectifier les idées des Théologiens de l'Ecole, sur beaucoup d'autres choses. On en pourra trouver des exemples, dans la Vie d'*Erasme*, qui est aux Tomes V & VI. de la *Bibliothèque Choisie*.

Dans la Lettre IV. du même Livre, *Bruni* défend assez vivement la Version de la Morale d'*Aristote*, contre la censure d'un certain *Alfonse*, Professeur en Droit. Il louë aussi

beaucoup *la Politique* du même Philosophe, dans la 1. Lettre du Liv. VIII.

On fera surpris, en lisant la 2. Lettre de ce même Livre, où l'Auteur est consulté, pour savoir si l'on doit écrire MIHI, ou MICHY, comme les Italiens prononcent ce mot, encore aujourd'hui, en donnant à CH. le son du X. Grec. Un Grammairien avoit demandé à *Bruni*, comment il falloit écrire ce mot, parce qu'il avoit remarqué qu'il l'écrivoit de ces deux manieres, & qu'il croyoit que les Anciens écrivoient MIHI. Nôtre Auteur lui répond, presque en colere, qu'il falloit écrire MICHY, comme écrivoient ce mot de très-savans hommes, & comme *Dante*, *Petrarque*, *Bocace* & *Salutati*; ce qui étoit l'usage commun. Il prétend que prononcer *Mibi* sans faire sentir le C. c'est imiter la maniere, dont les Juifs & les Chaldéens prononcent leurs Lettres Gutturales; mais cette raison est foible. Il dit que c'est l'usage, mais l'usage d'une Langue ne peut être cité, que pendant qu'elle est vivante, & non quand elle n'est plus. Si l'on trouve dans les anciens Marbres & dans

les

Ancienne & Moderne. 459
les plus anciens MSS. MIHI & non
MICHI, il vaut mieux suivre l'ancien-
ne Orthographe. Aussi *Claude Dau-*
sché de Tournai s'est-il déclaré, dans
son Recueil orthographique, contre
Leonard d'Arezzo, qu'il cite nom-
mément.



V 4 AVER-

AVERTISSEMENT

*Sur un endroit de la pag. 119.
de ce Volume.*

IL a été dit, par inadvertence, que *Jean Hales* auroit dû être récompensé par *Charles II.* à cause de sa fidélité; parce qu'on supposoit que *Hales* étoit mort l'an MDCLXVI. quoi qu'il soit dit, dans la même page que ce fut l'an MDCLVI. Cependant on n'a pas donné un faux Caractere de ce Prince, ni des Evêques de ce tems-là, puis qu'ils en usèrent de même; sur quoi on peut trouver un exemple, dans la *Vie d'Isaac Barrow*, célèbre Theologien & Mathematicien Anglois.

I N D E X

Des Principales

M A T I E R E S

Du Tome XXIII de la Bibl. Ancienne & Moderne.

A.

- A** *Dam & Heve* sans nombril. 234
Adod Roi de Syrie. 222
Agostini, son Ouvrage sur les noms
des Pandectes. 335
Alciat (*André*), restaurateur du Droit
Romain, & ses Disciples. 331
Alcuin, divers de ses Ecrits. 316
& *suiv.*
Alger, description de cette Républi-
que. 386 & *suiv.*
Anastase d'Antioche, ses Homilies.
299
Aretin (*Leonard*,) Voyez *Bruni*.
428 & *suiv.* endroits de ses Let-
tres, avec des remarques 434 &
suiv. Histoire Comique, qui y
est. 444 & *suiv.*
Aristote, s'il a été éloquent. 442
Assyrie, Antiquité de cet Empire.
210 & *suiv.*
V 5 *Ava-*

I N D E X

- Avarice, mal des Chrétiens, comme des Payens. 373 & *suiv.*
Avellan (Pierre) de Valois, ses corrections & ses explications. 343
Avesbury (Robert de) remarques sur cet Auteur. 196

B.

- B**aptême célébré par trois immersions, ou avec une. 269
S. Basile, ses syllogismes contre les Ariens. 277
S. Basile, de Seleucie, son Ecrit contre les Juifs. 291
Béat, son livre contre *Felix*. 314
Bede, le vénérable, quelques unes de ses Poësies. 305
 Bonheur, ou souverain Bien inconnu aux Payens. 361
S. Boniface, Apôtre de l'Allemagne. 313
Bourg (Jean Baptiste de) 342
Brani (Leonard) d'Arezzo particularitez qui le regardent & ses Lettres. 428 & *suiv.* qu'il a été marié, quoi qu'en disent quelques Savans. 431 & *suiv.*
Budé (Guillaume) l'un des premiers Interprètes du Droit Romain. 350
 By-

Des MATIERES.

Byblos, ancienne ville de Phénicie. 226

C.

- C** *Anisius* (Henri) ses *antiquæ lectiones*. 238
- Casaubon* (Meric) quel homme c'étoit. II
- Chasteté, pas assez estimée des Payens. 375 pourquoi estimable. 376
- Catharin* (Nicolas) ses observations. 346
- C** *hifflet* (Jean) des Auteurs du Droit Civil, & du Canonique. 339
- Chroniques Latines*. 292 & suiv. 312 & suiv.
- S. Chrysostome*, sa Lettre à *Cæsar*ius. 287 & suiv.
- Cicéron*, diverses Editions de cet Auteur, avec des remarques Critiques, sur quelques endroits de ses Oeuvres. 160 & suiv. 177 & suiv.
- Cicéron* corrigé en quelques endroits des Questions Académiques. 360 & suiv.
- Cicéron*, ses Dialogues à la Platonicienne. 354 & suiv.
- Constructions irrégulières en Latin. 85 & suiv.
- V 6 Con-

I N D E X

- Constance**, Ville de Suisse, d'où elle tire son nom. 440
- Consubstantiel**, sens de ce mot. 278 & suiv.
- Crusius** (*George Conrad*) ses ouvrages de Droit. 349
- Cujas** (*Jaques*) son éloge. 332
- Cutbert**. 301
- Cyrille**, ses paroles mal digerées. 264

D.

- D**emi-Pelagianisme de l'Eglise Greque. 293
- Didyme** d'Alexandrie réfute les Manichéens. 249 condamné après sa mort. 281, 284
- Dioscore** Nestorien. 268
- Dordrecht**, Concile tenu en cette ville, obstacle à la réunion des Lutheriens avec les Réformez. 96 & suiv.
- Droit**, Thrésor du Droit Romain. 317

E.

- E**gypte, les premiers Roi de ce pais-là. 224
- Elipand**, Evêque de Toledé, son sen-

Des MATIERES.

- sentiment touchant Jesus-Christ. 314 & suiv.
E'vayès, que veut dire ce mot Grec. 439 & suiv.
Eleutherius d'Osme, son livre contre *Felix*. 314
Evantius, son Ecrit contre ceux qui font scrupule de manger du sang. 300
Eugipius, sa Vie de S. Severin. 298
Eunomius Arien, sa Confession. 277, 279
Eutychnisme, ce qui lui a donné la naissance. 267
Excommunication des Morts absurde. 281. 284 & suiv.

F.

- F** *Auste* de Reies, Demipélagien. 293
Felix d'Urgel, son sentiment touchant Jesus-Christ. 314 & suiv.
Freber (Marquard) ses *Parerga*. 349

G.

- G** Loire ne doit pas être recherchée. 381
Grabe (*Ernest*) jugement de cet homme. 9

I N D E X

<i>S. Gregoire de Nyffe</i> , son Epitre contre <i>Apollinaire</i> &c.	280
<i>S. Gregoire Thaumaturge</i> , ces dou- ze Articles.	272
Guerres injustes.	280

H.

H ales (<i>Jean</i>) diverses particulari- tez, touchant sa vie & ses sen- timens.	105 & suiv.
Heros Troyens, leurs noms feints par <i>Homere</i> .	435
<i>Hippolyte</i> Martyr, choses qui le re- gardent.	271

I.

J acobites, comment il les falloit réfuter.	306 & suiv.
<i>Jean</i> de Damas, contre les Jacobi- tes.	305. 307
<i>Inlex</i> , que veut dire ce mot.	181
<i>Justice</i> comment on peut la définir.	344
<i>Justin Martyr</i> , remarques sur les diverses Editions de ce Pere. 1 son caractere.	6
<i>Justin Martyr</i> , diverses remarques sur cet Auteur.	15 & suiv.
	<i>S. Lam-</i>

Des MATIERES.

L.

- S. **L** *Ambert*, sa Vie. 312
L *Lambin* (*Denys*) défendu. 167
Langbeek (*Detleve*) ses explications
des Lois. 348
Langue Latine, de quelles Langues
elle est venue. 358
Leet (*Faques*) quelques Ouvrages de
cet Auteur. 339
Leibnitz, ses sentimens touchant
l'Harmonie préétablie. 413 & suiv.
Leontius, contre les Nestoriens.
303
Loi éternelle. 368
Lois des Anciens Patriarches. 232
& suiv.
Longin, remarques sur cet Auteur
& sur ses différentes Editions.
2 & suiv.
Lucidus, Prêtre, ses erreurs. 294
& suiv.

M.

- M** *Anichéens* remarques sur leur
doctrine. 241 & suiv. son
origine. 243 253 leurs difficultez.
Ibid. & suiv. réponses à leurs ob-
jections. 246. & suiv. 248.
Ma-

I N D E X

- Manichéen*, injure mal fondée, pour diffamer des innocens. 252 & suiv.
Manuscrits recherchés au XV. Siècle. 438 & suiv.
Mensonge défendu, selon les Payens. 370 & suiv.
Mère de Dieu, si l'on doit nommer ainsi la Ste. Vierge. 255
Monarchies les plus anciennes, quand fondées. 210 & suiv.
Morts, leur état entre la Mort & la Résurrection, selon *Hales*. 128
Mots nouveaux mal introduits dans la Théologie. 307 & suiv.
Munster, négociations faites, en cette Ville, pour la paix. 319 & suiv.

N.

- N***Inive*, demeure de Ninus, ou Nimrod. 213. 217
Nestorianisme, remarques sur ce sentiment. 255. 260 & suiv.
Nestorius expressions qui le choquoient. 264 & suiv. s'embarraçoit. *Ibid.* moyens de ramener ses disciples. 265 & suiv. 309

Des MATIERES.

O.

- S. **O** *Resius.* 276 & *suiv.*
Origene n'a point été Mani-
chéen. 250 que ses principes sont
seuls propres à les réfuter. 251
Origene, trop mal-traité. 284

P.

- P**ayens comparez aux Chrétiens
à divers égards. 166 & *suiv.*
Payens ont connu toutes les veri-
tez de la Religion naturelle, &
n'ont pas laissé d'être infectez de
grandes erreurs. 382 & *suiv.* ont
connu toutes les Vertus & ne les
ont guère pratiquées. 383 & *suiv.*
Philon de Byblos. 209. 229
Prédestination absolue, sentimens de
Hales là-dessus. 134 & *suiv.*
Prochain, devoirs envers lui re-
connus par les Payens. 369 & *suiv.*

R.

- R**aison, son usage dans la Reli-
gion. 122 & *suiv.*
Religion des Payens. 368 & *suiv.*
Rimini plus grand autrefois qu'au-
jour.

I N D E X

jourd'hui. 437 & suiv.
Romains, si parmi eux le peuple en-
 tendoit les Tragedies, les Come-
 dies, ou les Harangues étudiées.
 448. & suiv.

S.

S*Alluste*, Editions de cet Auteur,
 avec des remarques sur ses E-
 crits & sur leur style. 75 & suiv.
Sanchoniathon, usage qu'on peut
 faire de cet Auteur, pour les
 Antiquitez les plus éloignées.
 209
Severiens, secte Eutychiene. 313
Selvaghi (*Carlo*) son livre sur les
 Pandectes. 337
Serapion de Thmuis, comment il ré-
 futoit les Manichéens. 249. 273
 Serments, doctrine des Payens là-
 dessus. 372
Simon le Magicien, si les Romains
 lui dresserent une statue. 25
 Societez Civiles, leur origine &
 leurs Loix. 321 & suiv.
Stekius (*Jean*) ses observations An-
 ticritiques. 347
 Style des habiles gens plus énergi-
 que que celui des autres. 452
Tblo-

Des MATIERES.

T.

- T**heodore de Moptuestie calomnié.
255. loué & anathematizé après
sa mort. 256 & suiv. Livres fauf-
sement à lui attribuez. 259
- Théologie naturelle connue parmi
les Payens. 381. & suiv.
- Tite de Botsra, comment il répon-
doit aux Manicheens. 248. 273
- Tolerance, sentimens de Jean Hales
sur cette matiere. 140 & suiv.
- Trevor (Gabriel) sur les Préfaces de
Justinien, à la tête des Pandectes.
342

V.

- V**Arroa, ses Etymologies forcées.
357
- Ulpian, s'il parle, dans les Pandec-
tes, contre les Chrétiens, 350 &
suiv.
- Vossius (Isaac) jugement de ce sa-
vant homme. II

W.

- W**estfalie, histoire des Négotia-
tions faites en ce pais-là pour
la

INDEX Des MAT.

la paix de Munster 319 & suiv.
Willibald, sa Vie. 312

Z.

Z *Acharie* de Mitylene, sa réfutation
des Manichéens. 299

Zacharie, Pape, traduit un endroit
de *Gregoire* le Grand. 311

Zenobie, Reine de Palmyre, parti-
cularitez concernant cette Reine.
55 & suiv.

F I N

*Du XXIII. Tome de la Bibliotheque
Ancienne & Moderne.*

